

# cnahes

conservatoire national  
des archives et de l'histoire  
de l'éducation spécialisée  
et de l'action sociale

## Guide des sources



**Les archives de l'éducation spécialisée  
et de l'action sociale**

**15 octobre 2018**



# Sommaire

<b>Introduction.....</b>	<b>9</b>
<b>Première partie : Les archives publiques de portée nationale.....</b>	<b>10</b>
<b>Action sociale (Direction) .....</b>	<b>10</b>
« Centre de Vaucresson » (Centre de Formation et de Recherches de l'Education Surveillée – CFRES / Centre de Recherches Interdisciplinaire de Vaucresson – CRIV) <b>10</b>	
« Centre de Vaucresson » (Centre de Formation et de Recherches de l'Education Surveillée – CFRES / Centre de Recherches Interdisciplinaire de Vaucresson – CRIV) <b>12</b>	
« Centre de Vaucresson » (Fonds dit « Brisset ») .....	<b>12</b>
<b>Protection judiciaire de la jeunesse (Direction) .....</b>	<b>13</b>
<b>Protection judiciaire de la jeunesse (Direction). Bureau des associations .....</b>	<b>15</b>
<b>Secours national.....</b>	<b>15</b>
<b>Deuxième partie : Les archives privées (totalement ou en partie).....</b>	<b>17</b>
<b>Section 1. Les archives privées de portée nationale.....</b>	<b>17</b>
<b>ALTER – Société pour l'histoire du handicap .....</b>	<b>17</b>
<b>Assathiany Roland .....</b>	<b>18</b>
<b>Assistantes et monitrices catholiques de l'enfance (AMCE).....</b>	<b>18</b>
<b>Association Française des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille (AFMJF).....</b>	<b>19</b>
<b>Association française d'information et de recherche sur l'enfance maltraitée (AFIREM)</b> .....	<b>20</b>
<b>Association nationale des communautés d'enfants (ANCE).....</b>	<b>21</b>
<b>Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés (ANEJI) .....</b>	<b>22</b>
<b>Association nationale d'entraide féminine (ANEF).....</b>	<b>23</b>
<b>Baguer Gustave .....</b>	<b>23</b>
<b>Barthélémy Marc.....</b>	<b>24</b>
<b>Berge André .....</b>	<b>24</b>
<b>Bertrand Paul .....</b>	<b>25</b>
<b>Bissonnier Henri (Père).....</b>	<b>26</b>
<b>Bissonnier Henri (Père) (2) .....</b>	<b>27</b>
<b>Bonnin Jean-Claude – Comité national de liaison des élèves-éducateurs spécialisés..</b>	<b>27</b>
<b>Bouju Claude .....</b>	<b>28</b>
<b>Braquehais Cécile .....</b>	<b>30</b>
<b>Brauner Alfred et Françoise .....</b>	<b>30</b>
<b>Catteaux André .....</b>	<b>31</b>
<b>Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA).....</b>	<b>31</b>
<b>Centre international de l'enfance et de la famille (CIDEF) .....</b>	<b>33</b>
<b>Chauvière (Michel).....</b>	<b>34</b>
<b>Chronique sociale de France – Semaines sociales de France.....</b>	<b>35</b>

<b>Comité d'Entente des Ecoles et Centres de Formation d'Éducateurs Spécialisés- CEECFES.....</b>	<b>36</b>
<b>Comité de liaison des Écoles de moniteur-éducateur (CLEME) .....</b>	<b>36</b>
<b>Comité de liaison et d'action des parents d'enfants et d'adultes atteints de handicaps associés (CLAPEAHA) .....</b>	<b>37</b>
<b>Confédération française des professions sociales (CFPS) .....</b>	<b>38</b>
<b>Congrégation Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur d'Angers .....</b>	<b>39</b>
<b>Bon Pasteur .....</b>	<b>39</b>
<b>Congrégation des Filles de la Sagesse.....</b>	<b>39</b>
<b>Congrégation Union Notre Dame de Charité .....</b>	<b>40</b>
<b>Notre-Dame de Charité du Refuge.....</b>	<b>40</b>
<b>Conseil français pour l'action et le développement social (CFADS) .....</b>	<b>40</b>
<b>Courtois René .....</b>	<b>42</b>
<b>Croix-Rouge française (CRF) .....</b>	<b>42</b>
<b>Deligny Fernand .....</b>	<b>43</b>
<b>Droits des pupilles de l'Etat et des adoptés aux origines (DPEAO) .....</b>	<b>44</b>
<b>Dreyfus Ferdinand.....</b>	<b>45</b>
<b>Du Plessis de Grenédan Jean .....</b>	<b>45</b>
<b>Ecole normale sociale de Paris (ENS).....</b>	<b>47</b>
<b>Ecole supérieure de travail social (ETSUP).....</b>	<b>47</b>
<b>Editions Horizons de France, série Visages de l'enfance.....</b>	<b>49</b>
<b>Fédération Croix-Marine .....</b>	<b>49</b>
<b>Fédération générale des associations départementales des Pupilles de l'école publique (FGPEP) .....</b>	<b>49</b>
<b>Fédération nationale des organismes de sécurité sociale (FNOSS) .....</b>	<b>50</b>
<b>Foyers Matter .....</b>	<b>50</b>
<b>Garcette (Christine) .....</b>	<b>52</b>
<b>Gauneau Jacques .....</b>	<b>53</b>
<b>Ginger Serge – Leblanc Jacques .....</b>	<b>54</b>
<b>Girard Victor.....</b>	<b>54</b>
<b>Gratiot-Alphandéry Hélène .....</b>	<b>55</b>
<b>Grouès Henri (Abbé Pierre) .....</b>	<b>56</b>
<b>Groupe d'étude sur les milieux éducatifs suppléant la famille (GEMESF).....</b>	<b>57</b>
<b>Guyomarc'h Jacques .....</b>	<b>58</b>
<b>Heinrich André .....</b>	<b>58</b>
<b>Heuyer Georges.....</b>	<b>60</b>
<b>Jovignot Etienne.....</b>	<b>62</b>
<b>Lacapère Simonne et Jacques .....</b>	<b>64</b>
<b>Lahy Jean-Maurice .....</b>	<b>64</b>
<b>Lebeuf Henri.....</b>	<b>66</b>
<b>Le Guillant Louis .....</b>	<b>66</b>

Lienhardt Hélène .....	67
Mauco Georges.....	67
Mauroux-Fonlupt Marie.....	68
Mercier Pierre.....	69
Nouvelle Etoile des Enfants de France (NEEF) .....	69
Œuvre de secours aux enfants (OSE) .....	70
Œuvre des libérées de Saint-Lazare.....	71
Parienté Maurice .....	73
Patronage de l'enfance et de l'adolescence, dit « Patronage Rollet ».....	74
Plaquevent Jean et Association L'Essor .....	77
Pougatch Isaac .....	78
Promotion et rationalisation de l'information sociale, médico-psychologique et éducative (PRISME).....	79
Riehl Dominique .....	80
Samuel Vivette .....	81
Schwartz Bertrand.....	82
Selosse Jacques.....	83
Société de protection des engagés volontaires élevés sous la tutelle administrative...	84
Stanciu Vasile .....	84
Straus Pierre .....	85
Tétard Françoise.....	85
Théry Henri.....	86
Ughetto Jean .....	87
Union nationale des associations régionales pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence inadaptées (UNARSEA) - Association Française pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence inadaptées (AFSEA) .....	88
Union nationale des instituts de formation du travail éducatif et social (UNITES) .....	89
Union nationale interfédérale des œuvres sanitaires et sociales (UNIOPSS) .....	90
Veil Claude .....	91
Viollet Jean (abbé).....	91
Wallon Henri.....	91
<b>Section 2. Les archives privées de portée territoriale .....</b>	<b>93</b>
<b>Auvergne-Rhône-Alpes.....</b>	<b>93</b>
<b>Association communautaire de formation aux pratiques sociales (ACFPS).....</b>	<b>93</b>
<b>Association départementale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ADSEA) du Rhône .....</b>	<b>95</b>
<b>Association régionale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARSEA) – Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CREAI) Rhône-Alpes .....</b>	<b>96</b>
<b>Centre Adélaïde-Perrin.....</b>	<b>97</b>
<b>Centre d'accueil du château des Quaires .....</b>	<b>97</b>
<b>Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) d'Auvergne.....</b>	<b>98</b>
<b>Ecole de service social de Saint-Chamond .....</b>	<b>99</b>

<b>Ecole pratique sociale interrégionale (EPSI).....</b>	<b>99</b>
<b>Fondation Robert-Ardouvin .....</b>	<b>99</b>
<b>Lachanat René .....</b>	<b>101</b>
<b>Œuvre stéphanoise de préservation de l'enfance contre la tuberculose (Œuvre Grancher) .....</b>	<b>101</b>
<b>Office départemental de l'enfance maltraitée.....</b>	<b>102</b>
<b>Prado Rhône-Alpes .....</b>	<b>102</b>
<b>Service social familial migrants (ASSFAM), Antenne Loire.....</b>	<b>112</b>
<b>Service social d'aide aux émigrants (SSAE). Bureau départemental du Rhône .....</b>	<b>112</b>
<b>Service social d'aide aux émigrants (SSAE). Bureau régional Rhône-Alpes .....</b>	<b>112</b>
<b>Société de protection de l'enfance de Montbrison .....</b>	<b>112</b>
<b>Bourgogne-Franche-Comté .....</b>	<b>113</b>
<b>Acodège .....</b>	<b>113</b>
<b>Association régionale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'Adolescence (ARSEA) de Dijon - Centre régional de Bourgogne pour l'enfance et l'adolescence Inadaptées (CRBEAI) .....</b>	<b>116</b>
<b>Sourire et Lumière.....</b>	<b>119</b>
<b>Union dijonnaise des centres de réinsertion sociale (UDIC) .....</b>	<b>119</b>
<b>Bretagne .....</b>	<b>120</b>
<b>Centre régional pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence inadaptées de Bretagne (CREAI) de Bretagne .....</b>	<b>120</b>
<b>Centre-Val-de-Loire .....</b>	<b>121</b>
<b>Association pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARSEA) d'Orléans – Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CREAI) Centre .....</b>	<b>121</b>
<b>Coup de pouce.....</b>	<b>122</b>
<b>Mettray (colonie agricole et pénitentiaire, puis Village des jeunes) .....</b>	<b>123</b>
<b>Grand-Est.....</b>	<b>124</b>
<b>AEIM – Adapei 54.....</b>	<b>124</b>
<b>Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptée (CREAI) Lorraine .....</b>	<b>125</b>
<b>Compagnons du Chemin de Vie (CCV) .....</b>	<b>125</b>
<b>Fondation de l'Institution des jeunes aveugles de Nancy .....</b>	<b>126</b>
<b>Fraternité des malades et des handicapés .....</b>	<b>127</b>
<b>Grand Sauvoy .....</b>	<b>128</b>
<b>Hauts-de-France .....</b>	<b>129</b>
<b>Comité de la Falaise .....</b>	<b>129</b>
<b>Les Moutatchous (Centre d'observation, de placement et de soins) .....</b>	<b>129</b>
<b>Union des clubs de prévention du Nord (UCPN) .....</b>	<b>130</b>
<b>Union des clubs de prévention du Nord (UCPN) (2) .....</b>	<b>131</b>
<b>Île-de-France.....</b>	<b>132</b>
<b>Association Henri Rollet .....</b>	<b>132</b>
<b>Association pour le développement de la culture et des loisirs des jeunes de La Chapelle (ADCLJC).....</b>	<b>134</b>

<b>Association Vers la vie pour l'éducation des jeunes (AVVEJ) .....</b>	<b>134</b>
<b>Association nationale de rééducation enseignement et loisirs (ANREL) .....</b>	<b>137</b>
<b>Blondel-Pasquier (Michel) .....</b>	<b>137</b>
<b>Centre d'observation et de rééducation de Chevilly-Larue .....</b>	<b>137</b>
<b>Centre médico-psychologique de Bois-Maison à Vauhallan .....</b>	<b>138</b>
<b>Comité de la prévention spécialisée de Paris (CPSP) .....</b>	<b>139</b>
<b>Espoir CFDJ (Centres familiaux de jeunes).....</b>	<b>140</b>
<b>Finder (Jo) – Foyer de jeunes de Vitry .....</b>	<b>141</b>
<b>Fondation Charles-Ferdinand Dreyfus.....</b>	<b>141</b>
<b>Institut de psychopédagogie appliquée (IPPA).....</b>	<b>142</b>
<b>Levillain (Robert) – Poujol (Jean-Marie) – Association Jeunesse Culture Loisirs Technique (JCLT) .....</b>	<b>143</b>
<b>Maison des copains de la Villette (MCV).....</b>	<b>144</b>
<b>Maison protestante de l'enfance de Nanterre .....</b>	<b>145</b>
<b>Union des associations de la région Ile-de-France pour la promotion des Tsiganes et autres gens du voyage (URAVIF).....</b>	<b>145</b>
<b>Normandie .....</b>	<b>147</b>
<b>Bonjean Georges (château d'Orgeville).....</b>	<b>147</b>
<b>Service social d'aide aux émigrants de Rouen .....</b>	<b>147</b>
<b>Nouvelle-Aquitaine .....</b>	<b>148</b>
<b>Association départementale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ADSEA) de Charente-Maritime.....</b>	<b>148</b>
<b>Croix-Rouge française. Comité de Pau .....</b>	<b>149</b>
<b>Domaine de Lapeyrouse (Saint-Félix-de-Villadeix).....</b>	<b>149</b>
<b>Institut de formation d'éducateurs spécialisés (IFES) Les Hêtres .....</b>	<b>149</b>
<b>Nid béarnais et Nid marin .....</b>	<b>150</b>
<b>Occitanie .....</b>	<b>150</b>
<b>Maison d'enfants du Quercy .....</b>	<b>150</b>
<b>Pays de la Loire .....</b>	<b>151</b>
<b>Association nationale des assistants de service social (ANAS). Comité départemental de Maine-et-Loire.....</b>	<b>151</b>
<b>Association pour la promotion et l'intégration dans la région d'Angers (APTiRA) .....</b>	<b>151</b>
<b>Association pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ASEA) de Maine-et-Loire .....</b>	<b>152</b>
<b>Ecole normale sociale de l'ouest (ENSO) .....</b>	<b>152</b>
<b>Institut de formation, de recherche et d'animation des métiers de l'éducation spécialisée (IFRAMES).....</b>	<b>153</b>
<b>Institut médico-éducatif Jean-Baptiste Messager .....</b>	<b>154</b>
<b>Provence-Alpes-Côte-d'Azur .....</b>	<b>155</b>
<b>Association départementale pour le développement des actions de prévention (ADDAP 13).....</b>	<b>155</b>
<b>Association nationale des assistants de service social (ANAS). Comité départemental des Bouches-du-Rhône .....</b>	<b>155</b>

<b>Camurati Rémon</b> .....	<b>155</b>
<b>Comité des œuvres sociales des organisations de la Résistance (COSOR)</b> .....	<b>156</b>
<b>Service social aux immigrants</b> .....	<b>157</b>
<b>Service social d'aide aux émigrants (SSAE). Bouches-du-Rhône</b> .....	<b>157</b>
<b>Société protectrice de l'enfance</b> .....	<b>157</b>
<b>Anciennes colonies</b> .....	<b>158</b>
<b>Fédération des œuvres de l'enfance française d'Indochine</b> .....	<b>158</b>
<b>Troisième partie : Les archives sonores et audiovisuelles</b> .....	<b>159</b>
<b>1. Collecte du CNAHES</b> .....	<b>159</b>
<b>National</b> .....	<b>159</b>
<b>Centre</b> .....	<b>159</b>
<b>Ile de France</b> .....	<b>160</b>
<b>Rhône-Aples</b> .....	<b>160</b>
<b>2. Collecte des Archives départementales</b> .....	<b>161</b>
<b>Bouches-du-Rhône</b> .....	<b>161</b>
<b>Cavallo Joseph</b> .....	<b>161</b>
<b>Lerussi Alain</b> .....	<b>162</b>
<b>Maine-et-Loire</b> .....	<b>163</b>
<b>Association pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ASEA) de Maine-et-Loire</b> .....	<b>163</b>
<b>Barrère Jean</b> .....	<b>163</b>
<b>Gilles Jean-Gabriel</b> .....	<b>163</b>

# Introduction

Dès sa création en 1994, la collecte, le traitement et la valorisation des archives de l'éducation spécialisée et de l'action sociale figurent parmi les orientations fondamentales du CNAHES. A l'époque, des chercheurs et d'anciens « acteurs » prennent conscience d'un vide en la matière, qui s'explique par la configuration spécifique de ce secteur à la frontière du public et du privé et atomisé en une multitude d'œuvres, associations et structures. C'est pour tenter de remédier à cette situation que le CNAHES décide un an après de créer le Centre des archives de la protection de l'enfance et de l'adolescence (CAPEA). Ce dernier se voit assigner dès le début la tâche de rassembler, dans des locaux mis à sa disposition par la Bibliothèque universitaire d'Angers, ce qu'on a appelé un « patrimoine d'expériences », un ensemble de fonds confiés au CNAHES, par lettre de don ou par contrat de dépôt, par des associations ou des personnalités de premier plan. Le bénévolat est le maître mot, mais la récolte est d'importance. Grâce au travail de membres très actifs de l'association, mais aussi d'étudiants en archivistique de l'université d'Angers mis à contribution année après année dans le cadre de leur formation, le trésor engrangé atteint aujourd'hui 450 mètres linéaires...

Un an après les célébrations du centenaire de la loi de 1901 sur les associations, l'année 2002 marque un véritable tournant. Le 24 juillet, une convention est signée entre les trois ministères respectifs de la Culture et de la Communication, de la Justice et des Affaires sociales et l'association, par laquelle : « *les parties membres signataires décident de coopérer à la sauvegarde, à l'exploitation et à la mise en valeur de ces archives, compte tenu de leur intérêt scientifique, patrimonial et social* » (art. 1). Ce partenariat repose sur deux instances, composées de représentants des parties concernées : un comité de suivi qui se réunit deux à trois fois par an, et une commission d'entrée des fonds, qui examine le lieu de conservation des archives repérées, collectées et traitées par le CNAHES. Depuis lors, les archives privées de portée nationale dont l'intérêt historique a été reconnu ont vocation à entrer aux Archives nationales, alors que les archives de portée régionale ou locale peuvent être admises au sein des services d'archives départementales concernés. C'est ainsi qu'une part essentielle des fonds anciennement conservés à Angers, puis des autres fonds classés par différents intervenants (les chargés de mission successifs du CNAHES, des archivistes recrutés occasionnellement et des étudiants de l'université d'Angers) a pu rejoindre les Archives nationales du monde du travail à Roubaix, puis nouvellement le centre de Pierrefitte.

La force du réseau du CNAHES avec ses 11 délégations régionales a aussi commencé à porter ses fruits, en facilitant les prises de contact avec les associations implantées plus localement et les Archives départementales. Plusieurs régions se sont plus résolument engagées dans cette voie, comme la Bourgogne, l'Ile-de-France et Rhône-Alpes, suivies par la Lorraine et le Centre. A côté de cette expansion souhaitée au niveau régional, le CNAHES entend aussi confirmer son ouverture en direction de secteurs de l'éducation spécialisée qui sont restés encore peu couverts jusqu'à présent, comme celui du handicap.

Ce document se veut un premier recensement général des fonds intéressant l'éducation spécialisée et l'action sociale, qu'ils soient passés dans les mains du CNAHES ou non. C'est ainsi que s'y trouvent mentionnés à la fois des fonds publics et privés, des fonds entrés dans des dépôts d'archives publics et des fonds conservés sur place. Le travail d'enquête sur les fonds privés complémentaires à ceux du CNAHES a été mené à partir de ressources les plus aisément accessibles. Il s'agit d'une première étape, encore incomplète, dans l'élaboration d'un véritable guide des sources, dont nous souhaitons qu'il encouragera encore davantage les étudiants, chercheurs, élèves de centres de formation... à venir s'emparer de ce champ de recherche encore neuf.

## **Première partie :**

### ***Les archives publiques de portée nationale***

#### **Action sociale (Direction)**

*Lieu de conservation* : Archives nationales, site de Pierrefitte

*Niveau de description* : ensemble de versements

*Numéros d'entrées* : voir salle des inventaires virtuelle des Archives nationales

#### *Présentation des fonds*

Ces dossiers proviennent de versements successifs depuis les années 1970, des administrations centrales du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle, de l'Action sociale, de la Sécurité sociale, de la Population et de la Santé aux Archives nationales. On a ainsi pu relever notamment :

- ✓ Sous-direction des professions sociales et du travail social - Bureau PST 1: formation des travailleurs sociaux
- ✓ Sous-direction des professions sociales et du travail social - Bureau PST 2: exercice du travail social dans le secteur privé
- ✓ Sous-direction des professions sociales et du travail social - Bureau PST 3: exercice du travail social dans le secteur public (dont exercice des éducateurs spécialisés pour inadaptés)
- ✓ Sous-direction de la famille, de l'enfance et de la vie sociale - Bureau FE3 enfance et jeunesse

#### **« Centre de Vaucresson » (Centre de Formation et de Recherches de l'Education Surveillance – CFRES / Centre de Recherches Interdisciplinaire de Vaucresson – CRIV)**

*Lieu de conservation* : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

*Niveau de description* : ensemble de versements

*Numéros d'entrées* : voir salle des inventaires virtuelle de Archives nationales

*Dates extrêmes* : 1818-2005

#### *Notice historique*

En 1951, la direction de l'Éducation surveillée du Ministère de la Justice crée le Centre de formation et d'études de l'Éducation Surveillance (CFEES) dont la première mission est

d'assurer la formation des éducateurs. Mais l'activité du centre se développe rapidement autour de trois grands axes : formation, recherche et documentation. Le 13 mai 1958, il se dote officiellement d'un service de recherches : le CFRES (Centre de formation et de recherches de l'Éducation surveillée). En 1983, la réforme de la recherche au ministère de la Justice entraîne des modifications dans l'organisation du centre : le CFRES se subdivise en CRIV, (Centre de recherches interdisciplinaire de Vauresson, une unité de recherche associée au CNRS qui fonctionne jusqu'en 1995) et en CFEES (Centre de formation et d'études de l'Éducation surveillée). Le CFEES continue à prendre en charge la formation continue et conserve un petit service d'études. Il devient en 1991 CFEPJJ (Centre de formation et d'études de la Protection judiciaire de la jeunesse) puis CNFEPJJ (Centre national de formation et d'études de la protection judiciaire de la jeunesse) en 1992. En 2000, le CNFEPJJ comprend à nouveau les départements de formation (initiale et permanente), de service d'études et de ressources pour la recherche justice (2RJ).

### *Présentation des versements*

Les archives conservées au Centre de Vauresson<sup>1</sup> ont fait l'objet en mars 2000 d'une opération de collecte d'urgence en raison de déménagements et de travaux. L'ensemble du fonds Vauresson qui a été tout d'abord divisé et réparti géographiquement entre trois services d'archives : le service des archives du ministère de la Justice (futur versement 2002 0340), le C.A.C. de Fontainebleau pour le fonds dit Brisset (futur versement 2000 0111) et le centre des archives de la protection de l'enfance et de l'adolescence à Angers (futur fonds 208 AS XVIII), est aujourd'hui enfin rapproché dans un seul et même site : celui des archives nationales de Pierrefitte.

Les versements postérieurs portent sur les mêmes matières. D'une manière générale, on y trouve trois types de fonds d'archives : archives du centre (fonctionnement, logistique, personnel et formation), archives de chercheurs (enquêtes, recherches, études et dossiers personnel), archives documentaires recueillies pour sauvegarder la mémoire de l'Education surveillée. Pour une présentation plus détaillée des fonds, on se reportera aux introductions des répertoires correspondants. Ces fonds se composent :

- de registres, de dossiers de comptabilité et de gestion financière du Centre de Vauresson, ainsi que de registres d'enregistrement du courrier départ - arrivé.
- de dossiers des relations du Centre avec le ministère de la Justice sur des projets de réforme législative (projet de modification ou de recherche sur l'application des ordonnances du 2 février 1945, du 23 décembre 1958, et du code civil sur la minorité), sur des projets de réorganisation des services de protection de l'enfance, ou du Centre lui-même.
- de dossiers des relations du C.R.I.V. avec le C.N.R.S. ou d'autres organismes associés (Comité Consultatif Régional de la délégation Ile-de-France, Conseil de l'Europe, D.G.R.S.T.)
- de rares dossiers sur la formation du personnel du Centre et le service des publications.
- de dossiers d'activités et de fonctionnement des structures de recherche du ministère et du Centre (C.C.R.C., Comité scientifique, Conseils de la Recherche et de laboratoire...), la participation à des congrès ou des colloques, les recherches et enquêtes du C.F.R.E.S.
- de dossiers des directeurs du Centre (Henri Michard, Jacques Selosse, Jacques Commaille, Michel Chauviere).
- de dossiers personnels des chercheurs (Andrée Algan, Monique Charvin, Hanna Malewska, Vincent Peyre, Guy Tramonti) sur les recherches, la coopération internationale et la participation à des colloques, les activités syndicales.

---

<sup>1</sup> Lorsque le mot Centre est utilisé, il s'agit soit du CFRES soit du CRIV.

## « Centre de Vaucresson » (Centre de Formation et de Recherches de l'Education Surveillée – CFRES / Centre de Recherches Interdisciplinaire de Vaucresson – CRIV)

**Cnahes**

Entrée Pierrefitte : 208 AS (XVIII)

*Niveau de description* : fonds complémentaire aux versements publics

*Modalités d'entrée* : dépôt au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France

*Dates extrêmes* : 1912-1995

*Importance matérielle* : 69,2 m.l.

*Conditions d'accès* : librement communicable

*Instrument de recherche* : répertoire numérique par Régine Mathern, 2000, répertoire numérique détaillé par Lydie Billaud, 2001

*Notice historique* : voir la notice précédente

### Présentation du fonds

Ce fonds « récupéré » par le CNAHES est issu d'une répartition réalisée à l'issue d'une opération de collecte d'urgence en mars 2000 (voir *Présentation des versements* de la notice précédente). Versé aujourd'hui à Pierrefitte, il contient principalement des archives de chercheurs de Vaucresson. On y trouve également des dossiers sur la formation ; des dossiers sur le fonctionnement du centre ; des dossiers relatifs à des établissements privés récoltés par Monique Brisset ; un fonds documentaire historique alimenté par Jacques Bourquin sur l'Education surveillée.

## « Centre de Vaucresson » (Fonds dit « Brisset »)

Lieu de conservation : Archives nationales, site de Pierrefitte

*Numéro de versement* : 20000111

*Dates extrêmes* : 1818-1992

*Importance matérielle* : 41 m.l.

### Présentation du fonds<sup>2</sup>

Il ne s'agit pas d'un fonds d'archives organique mais d'un fonds documentaire historique. Les documents ont été rassemblés par Monique Brisset, bibliothécaire-documentaliste du Centre de Vaucresson entre les années 1970 et 1980. Elle fut chargée à cette époque par la direction de constituer un service de documentation historique. Dans un premier temps, elle localisa les fonds d'archives relatifs à l'Education surveillée en effectuant des visites dans les établissements. Puis lorsque de nombreux établissements fermèrent, elle chercha à organiser le versement de leurs archives, soit dans les services départementaux, soit à Vaucresson.<sup>3</sup> Par la suite, ces fonds furent complétés par des articles de presse, de la correspondance, des rapports, des documents iconographiques. Cette documentation, allant du XIXème siècle aux années quatre-vingt-dix, est constituée par grand établissement et centre d'observation de métropole et d'outre-mer. Sont notamment concernés des établissements qui ont marqué l'histoire de l'Education surveillée, tels que Brécourt, Aniane,

<sup>2</sup> Cette introduction doit beaucoup au rapport de stage de Gaëlle Ouvrard, stagiaire du DESS « histoire et métiers des archives » de l'université d'Angers à Vaucresson en 1999, ainsi qu'au texte de présentation des fonds d'archives de Vaucresson sur le site internet du Centre National des Archives et de l'Histoire de l'Education Surveillance.

<sup>3</sup> Voir son rapport *Réflexions sur la constitution d'un fonds historique documentaire de l'Education surveillée*, juillet 1981.

Saint-Maurice, Belle-Île ou Cadillac. On y trouve des documents originaux et surtout des copies provenant des services centraux et déconcentrés ainsi que de très belles collections de photographies. Le tout forme un ensemble très riche bien qu'un peu inégal. Sont également conservés des documents sur la politique en matière de formation de l'Education surveillée ainsi que sur l'organisation des sessions et des stages dans le cadre des formations permanente et initiale, de 1945 à 1986. Enfin, on y trouve des dossiers sur l'organisation et les activités du centre de Vaucresson, de 1945 à 1988.

## Protection judiciaire de la jeunesse (Direction)

*Lieu de conservation* : Archives nationales, site de Pierrefitte

*Niveau de description* : ensemble de versements

*Numéros d'entrées* : voir salle des inventaires virtuelle des Archives nationales

*Dates extrêmes* : début du XXe siècle-2008

### Notice historique

Le fonds de la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ) se compose de l'ensemble des documents produits par cette direction et les structures qui l'ont précédée (Education surveillée).

Au XVIIIe siècle, l'enfermement reste la principale réponse à la délinquance juvénile. Le code pénal (1791) envisage le mineur comme "auteur de violences potentiel qu'il faut dissuader par des menaces de sanctions exemplaires". Toutefois, pour éviter de maintenir les enfants délinquants en prison à proximité des plus grands criminels, sont créés des établissements spéciaux : les maisons d'éducation correctionnelle. Dans la loi sur l'éducation et le patronage des jeunes détenus du 5 août 1850, il est dit que l'État confie l'instruction morale, religieuse et professionnelle des mineurs détenus au secteur privé. Ce n'est qu'en cas de défaillance du privé qu'il peut être envisagé d'ouvrir des structures publiques. Par ce texte, qui vient confirmer une situation déjà de fait, l'État institue une sorte de délégation de service public qui marque profondément, jusqu'à aujourd'hui, la configuration de ce secteur : de façon relativement stable, deux tiers (voire trois quarts) des établissements et services prennent en charge les enfants en Justice, ainsi que leurs personnels, relèvent de l'initiative privée. Les créations, largement minoritaires, émanant du public viennent, comme convenu, combler les creux dans le maillage géographique national de cette prise en charge ; elles infléchissent une nouvelle politique ou servent de point d'ancrage pour une nouvelle législation. Les velléités de contrôle et d'inspection, exprimées à plusieurs reprises par les ministères de tutelle, se sont toujours exercées dans un grand souci de préserver la susceptibilité des généreux bienfaiteurs et gestionnaires du privé. Les rêves de nationalisation, s'il y en a eu un jour, sont toujours jugulés par le coût exorbitant d'une telle entreprise pour les deniers publics. Le fonctionnement administratif et financier de ce montage subtil aux confins du public et du privé repose principalement sur le paiement d'un prix de journée, calculé en fonction du nombre d'enfants reçus dans l'institution et la durée de leur séjour. Il s'est perfectionné et régulé ensuite par un système d'autorisations, d'habilitations et d'agrément, puis complété par des subventions d'équipement, souvent négociées au cas par cas, dans des commissions ministérielles. Le scandale des bagnes pour enfants qui éclate en 1936 et la remise en question générale des institutions qui a suivi la défaite de 1940 amènent les autorités, à la Libération, à repenser et réorganiser la protection judiciaire de l'enfance, par le biais de deux ordonnances. L'ordonnance du 2 février 1945 proclame la prééminence de l'éducatif sur le répressif : un corps de magistrats spécialisés, les juges des enfants, est établi à raison d'un par tribunal. Ceux-ci, selon l'article 375 du code civil relatif à l'assistance éducative des mineurs en danger, peuvent prescrire des mesures éducatives diversifiées et en assurer le suivi. Ces mesures peuvent être

confiées par le juge soit à un service ou à un établissement du secteur public, soit à une structure relevant du secteur associatif : observation et éducation en milieu ouvert ; placement en foyer, en internat, semi-internat ou chez une personne "digne de confiance" ; placement dans le service départemental d'aide à l'enfance, etc. ; des postes de fonctionnaires avertis des problèmes de rééducation des mineurs tels que pédagogues, médecins, psychologues sont créés. Par ordonnance du 1er septembre 1945, l'Education surveillée, qui était jusque-là une sous-direction de l'administration pénitentiaire, devient une direction autonome, avec une vocation non plus répressive mais éducative : assurer la prise en charge des mineurs délinquants ainsi que la protection de ceux dont l'avenir apparaît gravement compromis en raison des insuffisances éducatives et des risques qui en résultent pour leur formation ou même pour leur santé physique. En 1960, les moyens de l'Education surveillée sont encore très limités : 300 éducateurs venus de l'Administration pénitentiaire et de l'Education nationale, 8 internats de rééducation et 4 centres d'observation ; le secteur privé associatif reste très largement majoritaire.

La structure de la direction est une nouvelle fois modifiée afin d'améliorer la liaison entre l'action éducative et les décisions de justice. En 1986, l'arrêté du 24 novembre met en place deux sous-directions :

- La sous-direction de la prévention et de la protection judiciaire de la jeunesse, avec 3 bureaux : judiciaire et prévention : élaboration et application des textes, action publique, contentieux, secrétariat de la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à la jeunesse et à l'adolescence. Pédagogie : définition et suivi des objectifs et méthodes de l'action éducative, suivi et évaluation de l'action des établissements, formation des personnels de l'éducation surveillée. Associations : gestion de l'ensemble du secteur associatif privé sur les plans réglementaire et financier.

- La sous-direction des affaires administratives et financières, avec 3 bureaux : personnel : réglementation et statuts, recrutement, mouvements des personnels, gestion des situations et carrières individuelles. Affaires financières. Equipements : son travail consiste principalement en la difficile reconversion du patrimoine ancien, en effet la direction ne réalise plus de grosses opérations immobilières mais se borne à des travaux d'aménagement, d'équipement et d'entretien. En outre, est créé un bureau autonome (rattaché au directeur et travaillant en liaison avec les sous-directeurs) : information, synthèse et coordination. Il est chargé de la coordination de l'ensemble des bureaux et s'occupe de l'organisation et du fonctionnement des services régionaux et départementaux ainsi que des établissements accueillant des mineurs. Enfin, l'inspection assure le contrôle administratif, pédagogique et financier des établissements et services de protection judiciaire de la jeunesse du secteur public et du secteur associatif habilité. Par un décret du 21 février 1990, la direction de l'Education surveillée change de nom pour devenir la direction de la protection judiciaire de la jeunesse tandis que l'arrêté du 20 septembre 1990 précise une nouvelle organisation de la direction. Cette réorganisation a suivi un rapport concernant la direction, établi par la mission relative à l'organisation des administrations centrales. Les critiques portaient notamment sur le rôle et la place de l'administration et des services extérieurs qui n'existent plus comme "une nébuleuse de petites équipes d'éducateurs... mais comme des structures administratives identifiées".

#### *Contenu et structure du fonds :*

- Cabinet du directeur : notes et circulaires de la direction (1945-2002), dossiers du cabinet (1941-1995). - 25,7 m.l.
- Inspection des services de la protection judiciaire de la jeunesse : rapports d'inspection (1949-1992). - 10,3 m.l.
- Protection judiciaire et action éducative : définition des orientations (1922-2003), fonctionnement et activité des structures (1914-1995), suivi des mineurs (1920-1991), commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence (1950-1974).- 500,3 m.l.

- Personnel : dossiers de principe (1946-1995), documents des commissions administratives paritaires et comités techniques paritaires (1978-1997), arrêtés et décisions (1962-1988), recrutement et formation (1946-1990), dossiers de carrière (personnels tous corps ayant cessé leur fonction après 1945), dossiers d'accidents du travail (1957-1987), dossiers disciplinaires (1946-1994), dossiers de contentieux (1990, 2000), recherche (1944-1994). - 549,7 m.l.

*Guide des sources :*

Ministère de la Justice. Anne Ducret et Élisabeth Perrier, sous la direction de Françoise Banat-Berger. *Justice, les archives contemporaines de l'administration centrale, guide de recherches.* - Paris, La Documentation Française, 1997.- 312 p.

## **Protection judiciaire de la jeunesse (Direction). Bureau des associations**

*Lieu de conservation :* Archives nationales, site de Pierrefitte

*Niveau de description :* ensemble de versements

*Numéros d'entrées :* voir salle des inventaires virtuelle de Archives nationales

### *Présentation des fonds*

Le premier versement du Bureau des Institutions privées (4<sup>e</sup> Bureau) provient de la Direction de l'Administration Pénitentiaire. Il est constitué de 210 dossiers concernant des établissements, habilités ou non, à accueillir des mineurs délinquants et couvre la période de 1914 à 1960. Ces dossiers, entreposés depuis la fin des années 1960 à Yvetot dans des conditions de conservation inadaptées, ont dans leur ensemble beaucoup soufferts de l'humidité. Cependant, vu l'intérêt historique de ce fonds (unique pour ce qui est des établissements de l'administration pénitentiaire de cette période) aucune élimination n'a été effectuée, dans la mesure du possible.

Le premier versement du Bureau des associations sous sa nouvelle dénomination est effectué en janvier 1993. Il provient du bureau des associations et de la décentralisation, sous-direction de l'action éducative et des affaires judiciaires, direction de la Protection judiciaire de la jeunesse. Les attributions du bureau sont fixées par l'arrêté du 20 septembre 1990. Il est chargé des relations avec les établissements ou services habilités et leurs organismes gestionnaires ; détermine les conditions juridiques de leur participation au service public de la protection judiciaire de la jeunesse ; assure le suivi des dossiers et de la réglementation financière applicable aux prestations du secteur associatif et à la gestion des crédits inscrits au budget du ministère. Ce fonds se compose de dossiers concernant :

- les services d'enquêtes sociales des régions (1961-1989), Ces services d'enquêtes sociales constituent une mesure d'information prévues par l'Ordonnance du 2 février 1945 et celle de 1958. Malgré une révision annuelle de leurs émoluments, la majorité d'entre eux ont de grandes difficultés à couvrir leurs frais de fonctionnement, certains avouant même un déficit considérable. Ces dossiers montrent sur près de trois décennies les tentatives de l'administration centrale pour les maintenir en état de fonctionnement.
- les crédits relatifs à l'entretien des mineurs placés (1939-1985)
- les frais de conduite des agents convoyeurs de mineurs : remboursements (1928-1961).

## **Secours national**

*Lieu de conservation* : Centre des archives économiques et financières (CAEF) à Savigny-le-Temple  
*Numéros d'entrées* : PH 232/06 (23 cartons), 233/06 (25 cartons), 237/06 (20 cartons), 237/06 (délégations province - 20 cartons), 238/06 : Secours national et Entr'aide française- dossiers de la présidence et de liquidation 1940-1950 (6 cartons), ...

*Dates extrêmes* : 1940-1949

#### *Notice historique (Fouzi Ghliiss)*

Œuvre de guerre, le Secours national est créé en 1914 pour venir en aide aux populations et aux militaires sur le front. Ravivé en 1939 à la suite de la mobilisation générale, elle devient le principal instrument social du Maréchal Pétain qui légitime ainsi, sa politique collaborationniste. En se liant directement au plus haut personnage de France, le Secours national va disposer de droits exceptionnels, avec des champs d'interventions illimités, accompagné d'énorme moyens financiers.

A la Libération, le Secours national en partie épuré, est transformé en Secours social puis en Entr'aide française. Il va être confronté à deux difficultés majeures : son financement et son passé collaborationniste et cela malgré une réorganisation de fond, d'importantes restrictions budgétaires et la nomination de personnalités prestigieuses à la tête de l'œuvre.

Après cinq années d'existence, l'œuvre de guerre qui ne gère plus qu'une trentaine de maisons d'enfants est sérieusement remise en cause. Au premier semestre 1949, le gouvernement français qui finance presque intégralement l'Entr'aide française fait le choix d'abandonner cet encombrant partenaire qui a été habitué à avoir le train de vie d'un ministère. La préférence du gouvernement de la V<sup>e</sup> république ira au profit des œuvres privées comme la Croix-Rouge International, un concurrent direct du Secours national depuis 1940.

#### *Présentation du fonds (Fouzi Ghliiss)*

Dès lors, des administrateurs-liquidateurs mandatés par le ministère des Finances sont chargés de l'opération de démantèlements et récupèrent au fur et à mesure, les archives de dix années d'existence (1939-1949), ainsi que les documents de nombreuses émanations de l'œuvre créées vers 1941 : Entr'aide d'hiver du Maréchal, Direction de la Famille du Prisonnier, Direction des Travailleurs Français en Allemagne. Tous ces documents proviennent des délégations, des maisons d'enfants, des entrepôts régionaux, des centres financiers et administratifs ainsi que les dossiers des 120 000 agents. Plusieurs tris sont opérés à partir de 1951 avec l'intention d'éliminer les pièces inutiles à la liquidation et de sommeiller un demi-siècle dans le plus grand secret au sein des archives du Ministère des Finances. Ce fond est entreposé dans de grands cartons, composé de liasses volumineuses parfois en mauvais état. Le travail remarquable des archivistes du CAEF et de l'outil informatique Saphir permet aujourd'hui une consultation aisée.

## ***Deuxième partie :***

### ***Les archives privées***

#### ***(totalement ou en partie)***

##### **Section 1.**

###### **Les archives privées de portée nationale**

###### **ALTER – Société pour l'histoire du handicap**

###### **Cnahes**

*Niveau de description :* fonds

*Modalités d'entrée :* dépôt au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France

*Dates extrêmes :* 1988-2007

*Importance matérielle :* 0,50 m.l., 5 unités documentaires

*Instrument de recherche :* récolelement par Sylvain Cid, 2015

###### **Notice historique**

L'association ALTER, initialement intitulée Société pour l'histoire du handicap, est créée en 1989 sous la présidence d'Henri-Jacques Stiker, sociologue et directeur de recherches à l'Université Paris VII-Denis Diderot. Comme d'autres associations d'histoire de même inspiration créées peu avant ou après (RHTS, CNAHES, AH-PJM...), elle s'attache à rapprocher la recherche historique de son terrain de recherche associatif et militant en organisant des journées d'études et en diffusant une lettre d'information : les Brèves. En 2007, elle lance la revue du même nom : *ALTER European Journal of Disability Research / Revue européenne de recherche sur le handicap*. Changeant son titre en Société européenne de recherche sur le handicap, elle s'internationalise et s'ouvre à tous les champs disciplinaires des sciences sociales et humaines sur le handicap.

## *Présentation du fonds*

Le fonds contient pour l'essentiel les comptes rendus de réunion, la correspondance, les Brèves, ainsi qu'un dossier sur le colloque de 1995 sur les associations du handicap. Il est complété par une collection d'une cinquantaine de cassettes audio contenant les enregistrements des journées d'études, séminaires et « mardi d'ALTER » organisés par l'association.

## **Assathiany Roland**

### **Cnahes**

*Lieu de conservation* : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

*Numéro d'entrée* : 208 AS (IX)

*Niveau de description* : fonds

*Modalités d'entrée* : dépôt au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France

*Dates extrêmes* : 1934-1995

*Importance matérielle* : 43 unités documentaires, 4,20 m.l.

*Conditions d'accès* : librement communicable sauf mention contraire

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Eric Pierre, 1997

### *Notice biographique*

Né le 2 septembre 1910 à Genève (Suisse), il obtient une licence de droit à Paris en 1932. Longtemps très actif dans le scoutisme unioniste (protestant), il est aussi proche du mouvement quaker et du CLAJ, mouvement laïque des auberges de jeunesse. Il est, entre 1929 et 1950, responsable du Cercle international de la jeunesse pour l'accueil d'étudiants étrangers. Entre 1932 et 1935, il fait fonction d'assistant de service social près du Tribunal pour enfants de la Seine, rue du Pot de fer, future association Olga Spitzer. Fin 1943, il commence à travailler au commissariat général à la Famille et est nommé à Lille en tant que délégué régional adjoint. En 1945, il est nommé à Paris comme inspecteur à la population. En 1946-1947, il assure la direction du Chalet international des étudiants de Combloux, destiné aux étudiants victimes de la guerre. En 1947, retour à l'administration qu'il ne quittera plus jusqu'à sa retraite en 1976. Il sera assez rapidement nommé directeur adjoint des Affaires sanitaires et sociales, puis finalement directeur en 1975. Il est difficile de dénombrer les associations, écoles ou instituts, existants ou disparus du secteur social dont il fut administrateur ou président. Il est décédé en 2008.

### *Présentation du fonds* :

Le fonds comprend principalement des dossiers juridiques, des dossiers sur les associations et la vie associative, sur l'équipement du Nord de la France à la Libération, sur le travail social et la formation des travailleurs sociaux.

## **Assistantes et monitrices catholiques de l'enfance (AMCE)**

### **Cnahes**

*Lieux de conservation* : IRTS Paris Ile-de-France

*Niveau de description* : fonds

*Modalités d'entrée* : dépôt prévu avec le CNAHES et convention CNAHES-Archives de France (déjà expertisé favorablement par la commission d'entrée des fonds et le comité de suivi)

*Dates extrêmes* : 1945-1976

*Importance matérielle* : 4 m.l.

*Conditions d'accès* : librement communicable

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé réalisé par Samuel Boussion et Violaine Poubane, 2001

#### *Notice historique*

En 1945, sur l'initiative de l'Union des œuvres catholiques, située rue de Fleurus à Paris, et de son directeur l'abbé Courtois, sont créées deux écoles formant des assistantes et des monitrices catholiques de l'enfance, une à Besançon et une à Paris. Il s'agissait de former des professionnelles, qui s'occuperaient de l'enfance dans ses aspects sociaux et éducatifs; enfants déficients physiques, inadaptés sociaux. Rappelons que les désordres de la guerre ont engendré toute une volée d'initiatives en faveur de l'enfance et de l'adolescence. Cette formation devait être exercée dans une perspective chrétienne. Rapidement les écoles vont former un groupe, dit groupe AMCE (Assistantes et monitrices catholiques de l'enfance). Leur nombre va aller croissant, pour atteindre le nombre de sept en 1954; Paris, Alger, Angers, Nancy, Lille, Tours et Aix-Marseille ont chacune leur école. A la tête de ce groupe est placé dès le départ un prêtre du diocèse de Marseille, l'abbé Edmond Barthélémy, qui veille sur la bonne conduite des écoles et sur ses élèves, à l'époque surtout de jeunes femmes, catholiques, cherchant une occupation avant le mariage ou bien un apostolat au sortir des mouvements de jeunesse catholiques qu'elles ont pu fréquenter (Croisade eucharistique, Cœurs vaillants-Ames vaillantes, Cadettes du Christ, etc.).

## **Association Française des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille (AFMJF)**

**Cnahes**

Le fonds contient aussi les archives de l'Association Internationale des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille – AIMJF.

*Lieu de conservation* : Archives nationales, Pierrefitte

*Cotes archives* : 208 AS (XXXV)

*Niveau de description* : fonds

*Modalités d'entrée* : dépôt au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France

*Dates extrêmes* : 1930-2005

*Importance matérielle* : 175 unités documentaires, 17 m.l.

*Conditions d'accès* : librement communicable sauf mention contraire

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Agnès Seguin, 2004

#### *Notice historique*

L'Association Française des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille (AFMJF) est une association loi 1901 créée le 9 février 1948 au Palais de Justice de Paris. Son but est de coordonner les magistrats de la jeunesse afin de recenser les difficultés rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions, de les représenter auprès des autorités compétentes, de les défendre si nécessaire, et d'étudier leur statut, leur formation, et tout problème juridique ou judiciaire de l'enfance et de la famille. L'Association Internationale des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille (AIMJF) est quant à elle une organisation non gouvernementale (ONG) avec statut de consultant auprès des Nations Unies dont le siège est fixé à Bruxelles

(Belgique), créée officiellement en 1930. Ses objectifs principaux sont d'établir des liens entre les magistrats de différents pays mais aussi avec les autres associations internationales s'intéressant au secteur de la protection l'enfance, d'étudier et de favoriser la recherche sur le plan international des problèmes liés au fonctionnement des juridictions et des différentes législations relatives à la jeunesse et enfin de favoriser la collaboration des nations et autorités à l'égard des jeunes étrangers en vue de leur rapatriement.

#### *Présentation du fonds :*

Le fonds comprend l'ensemble des archives de l'AFMJF de sa création jusqu'en 2004. De manière générale, le fonds est très complet : la principale lacune concerne les activités de l'association de ses débuts à la fin des années 1960 ainsi que la préparation de la revue Melampous. De plus, d'autres manques, plus minimes, portent sur les listes des membres et les réunions régionales. La partie concernant l'AIMJF est moins complète : le fonds ne comprend que les archives liées aux postes occupés par les magistrats français dans l'association (le plus souvent, celui de secrétaire) ; il est donc souvent exhaustif au niveau des thèmes abordés sur une période donnée puis très lacunaire sur une autre période. L'ensemble reste cependant très exhaustif sur les documents fondamentaux, les réunions, la correspondance et surtout les congrès.

Le fonds initial classé en décembre 2004 comprend les archives de l'AFMJF et de l'AIMJF de leur création jusqu'en 1994 disséminées dans deux caves, un couloir et un bureau et mélangées pour partie avec les archives de la Présidence du Tribunal. Le conditionnement est assez aléatoire (chemises, boîtes, classeurs) et certains documents, conservés dans une cave humide, sont très abîmés. A partir d'un récolement établi par une assistante de justice les fonds ont été dissociés, reclassés puis reconditionnés avant d'être cotés en continu. Nous avons choisi de garder une distinction claire entre l'AFMJF, l'AIMJF qui sont deux fonds nettement distincts, puis de créer une troisième partie « congrès ». En effet, il est apparu que les documents des associations nationale et internationale sont mêlés au sein de chaque dossier, que le congrès soit organisé par l'AFMJF ou l'AIMJF.

Enfin, l'association ayant été obligée de déménager de son bureau du palais de Justice au cours de l'année 2005, elle a souhaité faire classer ses documents de 1994 à 2004. Ceux-ci ont été regroupés dans une quatrième partie « AFMJF - complément » qui reprend le plan de classement créé pour la partie antérieure du fonds.

## **Association française d'information et de recherche sur l'enfance maltraitée (AFIREM)**

### **Cnahes**

*Lieu de conservation :* Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

*Numéro d'entrée :* 208 AS (XXXIV)

*Niveau de description :* sous-fonds

*Fonds de rattachement :* Pierre Straus

*Modalités d'entrée :* don au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France

*Dates extrêmes :* 1978-1998

*Importance matérielle :* 2,5 m.l.

*Conditions d'accès :* librement communicable

*Instrument de recherche :* répertoire numérique détaillé par Marie-Amandine Wisz, 2006

### *Notice historique*

Créée en 1979 par Pierre Straus, l'AFIREM est avant tout un rassemblement de personnes toutes professionnellement impliquées dans la protection de l'enfance. Celles-ci souhaitent mettre en commun leurs expériences, leurs réflexions, leurs pratiques et recherches dans un lieu neutre, hors de leurs institutions, à distance de leurs pratiques quotidiennes, dans le but d'améliorer leur travail auprès des enfants maltraités et de leurs familles. La pluridisciplinarité y est une exigence prioritaire. Toutes les professions concernées par le problème de la maltraitance s'y retrouvent : travailleurs sociaux, éducateurs, psychologues et psychiatres, médecins, personnels soignants, policiers, magistrats, enseignants...

### *Présentation du fonds*

Ces archives constituent un sous-fonds du fonds Pierre Straus. Elles comportent uniquement les documents de Pierre Straus concernant la création de l'association et l'organisation d'un congrès à Paris en 1982.

## **Association nationale des communautés d'enfants (ANCE)**

### **Cnahes**

*Lieu de conservation* : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

*Numéro d'entrée* : 208 AS (XIX)

*Niveau de description* : fonds

*Modalités d'entrée* : dépôt au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France

*Dates extrêmes* : 1949-2000

*Importance matérielle* : 592 unités documentaires, 50 m.l. (à trier), estimation finale : 20 m.l.

*Conditions d'accès* : librement communicable

*Instrument de recherche* : récolelement effectué par le master métier des archives d'Angers, 2000-2001

### *Notice historique*

L'Association nationale des communautés d'enfants (ANCE), est fondée, en tant qu'association loi 1901, le 9 mars 1949. Dans un premier temps, elle s'en tient à une définition précise du sens de « communauté d'enfants », se référant aux villages Pestalozzi ; en particulier à la réunion qui eu lieu à Trogen en juillet 1948 et qui donna naissance à la Fédération internationale des communautés d'enfants sous l'égide de l'Unesco. Ne sont considérés alors comme membres actifs que « les associations éducatives ou rééducatives d'enfants à caractère permanent, tendant réellement à être fondées sur la participation active des enfants ou adolescents à la vie de la communauté, dans le cadre des méthodes d'éducation et d'instruction modernes, et dans lesquelles la vie de famille et la vie collective se combinent de diverses façons ». Très rapidement, le conseil d'administration de l'association réalise que l'application stricte d'une telle définition, tend à limiter le nombre de ses adhérents à une poignée d'établissements. Dès 1952, l'ANCE décide de changer son orientation et d'élargir sa conception de communauté d'enfants à « toutes les collectivités permanentes d'enfants » ou « toutes les maisons ou l'instituteur et l'éducateur sont présents et exercent leur mission » afin d'arriver à « un vaste rassemblement des maisons d'enfants qui groupera des techniciens venus de tous les horizons de la profession, des maisons qui sont de véritables communautés et des maisons qui ne le sont pas, des préventoria, des aéria et des écoles de plein-air ». Par ailleurs, en choisissant la même année, de défendre un idéal laïque et un statut pour des éducateurs diplômés par l'Education nationale, l'ANCE change de stratégie. Elle s'oppose très nettement au mouvement des ARSEA qui deviennent peu à peu les bénéficiaires des politiques sanitaires et sociales. Elle entend par ailleurs réhabiliter le ministère de l'Education nationale, grand oublié des politiques de l'enfance inadaptée. L'obtention en 1951 d'une subvention de fonctionnement de 500.000 F de l'Education nationale, sur la ligne de budget du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et au Sport ; le rôle déterminant joué par les nombreux instituteurs détachés, qui animent et souvent

même dirigent les communautés d'enfants peuvent expliquer en partie cette orientation. Lorsque l'ANCE décide d'élargir ses rangs en 1952, son appel s'adresse uniquement à toutes les maisons de caractère laïque. L'ANCE cherche alors à prendre la tête d'un « grand rassemblement des forces laïques » en invitant parmi ses membres les représentants du Syndicat national des instituteurs, de la Ligue de l'enseignement, de la Fédération des conseils de Parents d'élèves des écoles publiques, des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active, de la Fédération des œuvres laïques, du mouvement des écoles et classes de perfectionnement et des écoles et classes de plein air. L'Association nationale des communautés éducatives (ANCE) est mise en liquidation judiciaire le 9 octobre 2003 par le tribunal de grande instance de Paris en raison de dettes s'élevant à deux millions d'euros, imputables à une érosion de ses recettes ainsi qu'à des erreurs de gestion.

#### *Présentation du fonds*

Le fonds contient à la fois des archives de fonctionnement (essentiellement depuis 1968) et d'activités de l'association, ainsi que des dossiers de participation à la Fédération internationale des communautés d'enfants (FICE). Il contient également des photographies classées par thème ou par foyer.

### **Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés (ANEJI)**

#### **Cnahes**

*Lieu de conservation* : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

*Numéro d'entrée* : 208 AS (II)

*Niveau de description* : fonds

*Modalités d'entrée* : dépôt au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France

*Dates extrêmes* : 1947-1989

*Importance matérielle* : 560 unités documentaires, 17 m.l.

*Conditions d'accès* : librement communicable sauf mention contraire

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Mathias Gardet, 1998

#### *Notice historique*

L'Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés a été créée le 15 juillet 1947 et déclarée au Journal Officiel du 13 janvier 1948. Elle a pour but, notamment, d'unir et d'aider, à la fois sur le plan amical et professionnel, en dehors de toutes préoccupations politiques ou confessionnelles, tous les éducateurs de jeunes socialement inadaptés (présentant des déficiences psychiques, des troubles du caractère ou du comportement) ; de contribuer à l'organisation de la profession et à la mise au point de débouchés, en liaison avec les pouvoirs publics et les organismes intéressés ; de développer et de faire connaître les méthodes d'éducation respectueuses de la personnalité des jeunes. Elle signe, le 16 mars 1958, des accords de travail ARSEA/ANEJI améliorant le statut des éducateurs du secteur privé. Elle atteint 1.500 adhérents en 1959, pour doubler ce chiffre dix ans plus tard. L'ANEJI officialise en outre, en 1955, les appellations d'éducateurs techniques et d'éducateurs scolaires. En juin 1959, apparaît la section spécialisée des éducateurs de prévention. L'association milite, et ce depuis 1948, pour l'instauration d'un diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, qui verra le jour en 1967. L'ANEJI est dissoute en 1993.

#### *Présentation du fonds*

Le fonds contient à la fois des archives de fonctionnement et d'activités de l'association. Il présente quelques lacunes autour de la première décennie d'existence et des cinq dernières

années. Il est avantageusement complété par les fonds Jacques Guyomarc'h, Daniel Dupied – Henri Joubrel – ANEJI – AIEJI et Serge Ginger – Jacques Leblanc – AIEJI.

## Association nationale d'entraide féminine (ANEF)

### Cnahes

*Lieu de conservation* : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

*Numéro d'entrée* : 208 AS (XXV)

*Niveau de description* : fonds

*Modalités d'entrée* : dépôt au CAPEA et convention CNAHES-Archives de France

*Dates extrêmes* : 1952-1989

*Importance matérielle* : 561 unités documentaires, 15 m.l.

*Conditions d'accès* : librement communicable sauf mention contraire

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Stéphane Kraxner, 2000

### Notice historique

L'Association nationale d'entraide féminine a été déclarée à la Préfecture de Police de Paris le 4 janvier 1952. Son but : « Soutenir et coordonner l'action de tous ceux qui, en dehors de toute préoccupation politique ou confessionnelle, s'occupent de la réadaptation sociale des jeunes filles n'ayant pas atteint 25 ans, sorties officiellement des internats de rééducation ou de semi-liberté ». Une des figures de proue de l'association est Marguerite-Marie Michelin, guide de France, femme militante et ancienne déportée. Très vite, l'association essaime dans plusieurs grandes villes.

### Présentation du fonds :

Le fonds contient à la fois des archives de fonctionnement et d'activités depuis l'origine de l'association.

## Baguer Gustave

*Lieu de conservation* : Musée national de l'éducation (Mont-Saint-Aignan)

*Cotes archives* : 3.7.01 à 3.7.05

*Dates extrêmes* : 1815-1970

*Importance matérielle* : 7 cartons, 304 références

*Modalités d'entrée* : don au Musée pédagogique vers 1932 (avec la Bibliothèque Baguer)

*Instrument de recherche* : Monique Vial, *Un fonds pour l'histoire de l'éducation spécialisée. Inventaire des archives de l'enfance « anormale » conservées au Musée national de l'éducation*, INRP, 1993.

### Notice biographique

Instituteur parisien né en 1858, Gustave Baguer reçoit des enfants sourds dans sa classe, avant de devenir directeur de l'Institut départemental de sourds-muets et de sourdes-muettes d'Asnières (aujourd'hui l'Institut Gustave-Baguer). Il prend alors position en faveur de la méthode orale dans l'enseignement des sourds et entend rassembler dans son établissement à la fois des sourds et des arriérés. Militant dans différentes associations républicaines d'assistance et de protection de l'enfance, il est – après l'aliéniste Bourneville – l'un des premiers à agir auprès de la hiérarchie de l'Instruction publique, en faveur des enfants arriérés. Membre de la Commission interministérielle sur les anormaux (1904-1905), il joue un rôle majeur dans la rédaction des textes votés ou mis en débat au Parlement, de

1906 à 1914. Dans le même temps, il remplit différentes fonctions, à la demande du ministère de l'Instruction publique : chargé d'une mission de « propagande » pour préparer la création des classes de perfectionnement ; chargé de l'inspection des établissements spécialisés ; formateur des futurs maîtres spécialisés. En 1902, il endosse la direction de la *Revue internationale de pédagogie comparative* présidée par Bourneville. Il décède en 1919.

#### *Présentation du fonds*

Le fonds Gustave Baguer procède d'un projet de rassemblement documentaire systématique sur l'enfance anormale dont témoignent la conservation exhaustive de certains corps de documents (textes de loi, rapports et comptes rendus de débats parlementaires...) ; la conservation de notes et de rapports inédits et celle des états successifs d'un même texte ; la présence de coupures de presse portant une fiche d'envoi du Courrier de la presse, organisme privé ayant pour fonction de dépouiller la presse au service d'abonnés à qui il envoie, contre paiement, tous articles les concernant ou portant sur des sujets demandés par eux. Dans son ensemble, le fonds comprend : des publications : articles de la grande presse, écrits savants, textes législatifs, comptes-rendus de réunions officielles ; des écrits appartenant à ce que l'on appelle aujourd'hui littérature grise, c'est-à-dire non passés par un processus complet d'édition : lettres, notes et rapports manuscrits, tapés, ou imprimés.

Il a dû être acquis par le Musée pédagogique vers 1932, en même temps que la « Bibliothèque Baguer» ou « Fonds Baguer».

*D'après Monique Vial*

## **Barthélémy Marc**

**Cnahes**

*Lieu de conservation* : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

*Numéro d'entrée* : 208 AS (XXVIII) 1

*Niveau de description* : article

*Dates extrêmes* : [1990]

*Importance matérielle* : 0,15 m.l.

*Instrument de recherche* : bordereau d'entrée

Manuscrit sur l'histoire de l'enseignement spécial en France de 1760 à 1990.

## **Berge André**

*Lieu de conservation* : IMEC

*Numéro d'entrée* : BER

*Niveau de description* : fonds

*Importance matérielle* : 16 boîtes d'archives ; 129 imprimés

*Dates extrêmes* : 1909-1993

*Conditions d'accès* : communicable après accord IMEC

*Instrument de recherche* : inventaire

#### *Notice biographique*

Médecin, psychanalyste et homme de lettres familier des Décades de Pontigny, André Berge fit partie en 1930 des fondateurs de l'École des parents et éducateurs de Paris dont il restera vice-président pratiquement jusqu'à la fin de sa vie. Également directeur médical du Centre psychopédagogique Claude-Bernard de l'Académie de Paris de 1946 à 1973 et chargé de

cours à l'Institut de psychologie de la Sorbonne de 1961 à 1971, il fonda en 1965 l'Association pour la réadaptation des infirmes mentaux (APRIM). Fondateur avec son frère, François Berge, de la revue *Les Cahiers du mois* en 1924, il est l'auteur de romans (*L'Amitié indiscrète*, 1927 ; *Les Ailes d'Icare*, 1928), d'un livre de contes pour enfants (*Séraphine ou les Ficelles de Paquet-de-nerfs*, 1954), d'essais philosophiques (*Les Maladies de la vertu*, 1960) et de diverses études (*Les Psycho-thérapies*, 1968). André Berge publia surtout de nombreux articles et ouvrages consacrés à la psychologie de l'enfance, à la psychopédagogie et aux problèmes familiaux (*L'Éducation sexuelle chez l'enfant*, 1952 ; *Comprendre et éduquer un enfant difficile*, 1973) qui lui assurèrent une grande notoriété dans ces domaines.

### *Présentation du fonds*

Le fonds comprend des manuscrits de l'œuvre romanesque d'André Berge, mais surtout des archives concernant ses activités de psychanalyste : de nombreux textes de cours et les manuscrits de ses essais. Un ensemble concerne la Fédération internationale pour l'éducation des parents. La correspondance comporte principalement les échanges d'André Berge avec des éditeurs et des revues. On trouve également un très important dossier de presse : articles de lui et articles sur lui (de 1953 à 1992), ainsi qu'un dossier critique classé par œuvre.

## **Bertrand Paul**

### **Cnahes**

*Lieu de conservation* : CNAHES

*Niveau de description* : fonds

*Dates extrêmes* : 1900-2001

*Importance matérielle* : 6,00 m.l. ; 93 unités documentaires

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Bérangère Hertzler, 2013

### *Notice biographique*

Né en 1920, Paul Bertrand s'engage dans l'éducation spécialisée à l'âge de 24 ans, après avoir envisagé un temps d'entrer dans les ordres. Il fait alors la rencontre déterminante de Joseph Beaune, le sous-directeur du Patronage de l'enfance et de l'adolescence à Paris rue de Vaugirard, dit "Patronage Rollet", un établissement destiné à recevoir de jeunes délinquants et en danger moral confiés par les tribunaux, l'Assistance Publique ou les familles elles-mêmes. Recruté au mois de décembre, Paul Bertrand y travaille comme éducateur pendant un an à la tête d'un groupe de dix enfants âgés de 16 à 18 ans, le groupe Mermoz. En novembre 1945 il devient chef de service éducatif, avant de partir en février 1946 à Marcilhac dans le Lot diriger quelque mois un foyer familial de la même association. En décembre 1946, il devient le directeur du patronage Rollet, succédant ainsi à Bernard Durey-Sohy et se chargeant de fermer l'établissement en grandes difficultés financières.

Le 2 mai 1948, il ouvre le centre d'accueil « Lota » à Ustaritz sous l'égide de la Sauvegarde de l'enfance du Pays-basque (SEPB). Il reste directeur de ce centre jusqu'en octobre 1964. Puis il poursuit sa carrière professionnelle comme directeur général de la SEPB jusqu'en juillet 1980, moment où il prend sa retraite. Durant tout ce temps, il participe à des rassemblements associatifs et scientifiques à tous les échelons, du régional à l'international : à l'Union nationale des associations régionales de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (UNAR), à l'Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés (ANEJI), à l'Ecole des Parents, aux Congrès nationaux et internationaux de criminologie... Il

est aussi le co-auteur, avec Henri Joubrel (sous le pseudonyme de Victor Lapie) et le Dr J.-C. Pelle, d'un Dictionnaire d'information sexuelle paru aux éditions Privat en 1970.

Après 1980, il entreprend de rédiger une biographie du juge Henri Rollet (Monsieur Rollet : le dernier des philanthropes, publié par le CTNERHI en 1986), ainsi qu'à écrire ses propres mémoires (Itinéraire d'un éducateur de la première génération, paru aux éditions Erès en 1995). Il continue également à contribuer à la vie associative du secteur, à participer et intervenir à des congrès et conférences. Paul Bertrand décède le 12 juin 2011 à l'âge de 91 ans.

#### *Présentation du fonds :*

Les archives de Paul Bertrand reflètent à la fois son parcours professionnel et la diversité des centres d'intérêt qui s'y reliaient. Elles mêlent aussi partiellement vie publique et vie privée et rassemblent à la fois des documents des institutions traversées et des documents plus personnels. Parmi ces derniers, les documents privés familiaux n'ont pas été intégrés au fonds, à l'inverse des dossiers de recherche et de publication. Le plan de classement reflète les différentes activités de Paul Bertrand, de sa carrière professionnelle à son engagement auprès d'associations, en passant par ses travaux d'écriture. Le fonds contient également des documents iconographiques et filmiques.

## **Bissonnier Henri (Père)**

*Lieu de conservation :* Centre national des archives de l'Eglise de France (CNAEF)

*Numéro d'entrée :* 15 PP

*Dates extrêmes :* 1947-1976

*Importance matérielle :* 17,8 ml

#### *Notice biographique*

Né en 1911, Henri Bissonnier est un enfant fragile et tuberculeux qui séjourne en sanatorium et en stations climatiques. Après son ordination comme prêtre, il passe sept ans en montagne comme aumônier et catéchiste dans des centres de cure. Dans les années 1950, il enseigne dans les écoles d'éducateurs spécialisés, à la Catho de Paris et à l'Université de Louvain. Il écrit des centaines d'articles, une vingtaine d'ouvrages, nourris de son expérience, en particulier à l'hospice Bicêtre où il élabore une pédagogie catéchétique spécialisée pour des enfants et adolescentes touchées par un handicap mental, et souvent psychique et social. Au Bureau international catholique de l'enfance (BICE), il lance la Commission médico-pédagogique et psychosociale qui va le propulser dans de hautes instances internationales et l'amener à voyager dans une soixantaine de pays. Il suscite par ailleurs des initiatives, telles que des établissements-pilotes spécialisés ou le Secrétariat catholique pour l'enfance et la jeunesse inadaptées (SCEJI). Il soutient Marie-Hélène Mathieu dans la fondation de l'Office chrétien des personnes handicapées (OCH) et de la revue *Ombres et lumières* à laquelle il collabore jusqu'à la veille de sa mort en 2004. En 1974, il se retire peu à peu dans les Hautes-Alpes.

*D'après Marie-Hélène Mathieu*

#### *Présentation du fonds*

Les archives d'Henri Bissonnier portent sur ses travaux et ses relations avec différentes instances du monde de l'enfance et de l'éducation spécialisée (articles et notes, correspondance, rapports, comptes rendus de réunions, études), ainsi que sur la catéchèse pour l'enfance inadaptée dont il a été un pionnier (documents de travail, comptes rendus de

réunions, correspondance, dossiers de jeunes).

## Bissonnier Henri (Père) (2)

**Cnahes**

*Lieu de conservation* : Centre national des archives de l'Eglise de France (CNAEF)

*Numéro d'entrée* : 68 PP

*Dates extrêmes* : 1945-1984

*Importance matérielle* : 4,50 ml

*Instrument de recherche* : bordereau de don réalisé par Leslie Boulanger, jeune volontaire de service civique, et Sylvain Cid, archiviste chargé de mission du CNAHES

### *Présentation du fonds*

Ce complément d'archives contient pour l'essentiel des dossiers individuels de catéchèse des jeunes filles « inadaptées » de l'hospice de Bicêtre, classés par ordre alphabétique. Ces dossiers sont constitués de feuilles de renseignements, de dessins, de notes d'observations journalières, de rapports d'observation et de cahiers de catéchisme. Il est complété par une collection de dessins, peintures et collages grand format, ainsi qu'un tableau comparatif de la formation religieuse des enfants inadaptés dans plusieurs pays.

## Bonnin Jean-Claude – Comité national de liaison des élèves-éducateurs spécialisés

**Cnahes**

*Lieu de conservation* : CNAHES

*Niveau de description* : fonds

*Dates extrêmes* : 1968-1969

*Importance matérielle* : 0,10 m.l. ; 80 unités documentaires

*Instrument de recherche* : inventaire analytique par Sylvain Cid, 2013

### **Notice historique**

C'est à Caen en 1964 que des élèves-éducateurs spécialisés venus de différentes écoles de l'ouest se seraient rassemblés pour la première fois pour échanger entre eux. En mai 1967, les statuts associatifs du Comité national de liaison des élèves-éducateurs spécialisés (CNL) sont adoptés et déposés à la Préfecture. Le CNL fédère les associations d'élèves qui se forment ou sont encouragées à se former dans les écoles d'éducateurs spécialisés. Ses buts se précisent au cours des années suivantes dans le sens d'une « défense du statut de l'éducateur en formation, tant sur le plan de ses conditions d'existence que sur le plan de sa prise de responsabilités effectuée dans le cadre de sa propre formation ». Il rassemble d'après ses propres chiffres 9 écoles adhérentes sur 25 existantes et 2200 élèves en 1967, 22 écoles adhérentes et 2500 élèves en 1968.

Dès sa première année d'existence, le CNL fait connaître ses revendications concernant les bourses, les frais de scolarité, l'engagement proportionnel, la sécurité sociale étudiante, le sursis militaire et le poste de stagiaire en établissement. Après quelques contacts pris avec la CGT et la CFDT dès le début de l'année 1968, il se tourne en plein cœur des événements

de « mai » vers l'UNEF dont il soutient l'action et auquel il adhère le 21 juin par protocole d'accord en tant qu'association correspondante, statut qui lui permet de préserver sa cohésion et son indépendance. En 1968 et 1969, le CNL renforce son réseau, d'une part par la création de huit secrétariats régionaux décidée en congrès au mois d'avril 1968, d'autre part par les liens tissés avec les écoles. Invité au mois de février 1968 au Congrès de Vaucresson du Comité d'entente des écoles d'éducateurs spécialisés, le CNL présente un rapport qui s'avère en accord total avec les conclusions des écoles. Sous le signe de la « participation » des formateurs comme des élèves, Marc Ehrhard, président du Comité d'entente, sollicite à nouveau le CNL pour co-organiser le prochain congrès de Poitiers du 25 au 28 janvier 1969 consacré à la réforme du diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé. Après 1969, le CNL ne sera plus associé en tant que tel aux travaux du Comité d'entente des écoles.

Jean-Claude Bonnin est élève éducateur dans la 26e promotion, entrée en 1967 et sortie en 1970, du Centre de formation d'éducateurs spécialisés (CFES) d'Epinay-sur-Seine. Représentant de l'association d'élèves d'Epinay, il devient membre du bureau national du CNL pendant un an auprès du président Jacques Papay suite à l'élection de cette école par l'assemblée générale réunie en janvier 1967. Alors que la présidence revient à l'école de Toulouse l'année suivante, Jean-Claude Bonnin est mandaté avec Hervé Lebras par le bureau national toulousain pour préparer le congrès de Poitiers de 1969 en lien avec le Comité d'entente des écoles.

#### *Présentation du fonds :*

Bien que très peu volumineux, le fonds de Jean-Claude Bonnin apporte un témoignage inédit sur une fédération d'associations d'élèves dont peu de traces ont été mises à jour jusqu'à présent. La difficile conservation de ce type d'archives est en réalité inhérente à ce type d'associations dont les postes de responsabilité peuvent être très mouvants d'une année sur l'autre. Le fonds contient des comptes rendus de réunions, de congrès et d'assemblée générale, des notes manuscrites, des documents de travail, des communiqués, quelques tracts et publications syndicales ainsi que de la correspondance, concentrées dans le temps sur deux années, 1968 et 1969, particulièrement riches en événements dans le monde des élèves-éducateurs.

## **Bouju Claude**

### **Cnahes**

**Lieu de conservation :** CNAHES

**Niveau de description :** fonds

**Dates extrêmes :** 1949-1989

**Importance matérielle :** 0,60 m.l. ; 10 unités documentaires

**Instrument de recherche :** récolement par Sylvain Cid, 2012

### **Notice biographique**

Né en 1929, Claude Bouju obtient son diplôme d'éducateur de l'Institut de psychopédagogie médico-social (IPPMMS) à Montpellier en 1951. Il est recruté en 1952 comme éducateur de groupe au foyer de semi-liberté de Marcq-en-Baroeul, géré par la Société de patronage des enfants moralement abandonnés et des libérés de la région du Nord. En 1955, il intègre le club de prévention dans un bistrot aménagé du quartier des Longues Haies à Roubaix où il vit avec sa femme et ses deux enfants jusqu'à la destruction du quartier pour insalubrité en 1958. Géré par l'association Le Gîte, ce club avait été créé par Fernand Deligny puis fermé avant d'être réouvert. Il est parallèlement secrétaire du Syndicat du personnel et des cadres des centres de rééducation affilié à la CFTC. Inscrit à la FPA de Roubaix, il passe un CAP

de menuiserie en 1959 avant de partir s'installer à Marseille. Il entre alors comme éducateur-chef au Centre d'observation « Sanderval » auprès de Pierre Alloing, puis en 1962 à l'Institut médico-pédagogique « La Moutte ». Il poursuit son action syndicale comme secrétaire d'un syndicat départemental similaire à celui de Lille et comme secrétaire général d'une Commission nationale de coordination des syndicats départementaux publics-privés de l'enfance inadaptée créée en décembre 1962. Il participe à ce titre aux travaux d'élaboration de la convention collective de l'enfance inadaptée de 1966. Il est licencié pour « suppression de poste » en 1963.

Claude Bouju quitte alors le secteur de l'enfance inadaptée pour trois ans. L'Office municipal de la Jeunesse et des Sports de Caen l'engage comme directeur coordonnateur des cinq Maisons de jeunes et de la culture de la ville. Il obtient deux ans plus tard le diplôme d'Etat de conseiller d'éducation populaire (DECEP) première partie, puis le diplôme de directeur de Maison de Jeunes et de la Culture. En 1966, il rejoint Alençon pour reprendre la direction d'un petit IMP des Papillons blancs installé dans des locaux de fortune et mettre en place le projet de construction de l'IME « Le Haut Eclair ». Il dirige cet établissement ainsi que l'IMPro qu'il a mis en place dans des locaux désaffectés d'une laiterie à Condé-sur-Sarthe et un Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD). Dans le même temps, il occupe à partir de 1969 le poste de secrétaire général, puis de vice-président de l'Association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ADSEA) de l'Orne et participe aux travaux de la Commission de circonscription d'Alençon comme membre suppléant. Il fonde en 1971 et préside le Centre interdisciplinaire de recherche et d'étude (CIDRE) à Alençon au sein duquel sont proposés des stages pour les travailleurs sociaux et des conférences-débats. Il préside aussi à partir de 1971 l'association gestionnaire du Foyer de semi-liberté « Les Jeunes Pommiers ». Il quitte toutes ces responsabilités de son plein gré pour exercer à nouveau la fonction d'éducateur de prévention au Centre Jacob (ARSEA Paris) en septembre 1976. Il y acquiert une compétence de thérapeute confirmée par le Diplôme de Psychologue Clinicien obtenu en 1980 à l'Université Paris VII.

Sollicité par le Docteur Élisabeth Zucman pour prendre sa succession à la direction de l'Institut de formation et de perfectionnement d'éducateurs spécialisés (IFOPES) à Montrouge, il occupe ce poste en 1979 jusqu'en 1986. Il prend à la suite sur la demande du président de Fondation la direction de l'Institut de travail social et de recherche sociale (ITSRS) avec la mission de mettre en place un Institut régional de formation de travailleurs sociaux, créé en 1987. A ce poste, Claude Bouju est l'artisan du regroupement et de l'organisation des formations d'assistantes sociales (de l'Institut de service social), d'aides médico-psychologiques (du Comité d'étude, de soin et d'action permanente, ou CESAP), d'éducateurs de jeunes enfants (de l'école de l'association Toute l'enfance en plein air, ou TEPA) et de conseillers en économie sociale et familiale (de l'école de la Caisse nationale d'allocations familiales). Il prend sa retraite en 1989.

Le parcours « nomade » subi ou voulu de Claude Bouju entre 1949 et 1999 l'inscrit dans l'histoire à partir de l'éducation spécialisée de la période pionnière militante qu'il a vécue jusqu'à l'implication créative et gestionnaire d'établissements et d'instituts de formation de l'éducation spécialisée et du travail social. Martine Bouju, dans son livre *Vous avez dit pauvres d'esprit* (Fleurus, 1989) illustre à la fois le sens et la sensibilité de ce parcours qu'elle a partagé.

#### *Présentation du fonds :*

Bien que modeste (0,60 m.l.), le fonds d'archives de Claude Bouju offre la photographie d'une carrière diversifiée en termes de secteurs d'intervention, d'implantations géographiques et de niveaux de proximité ou d'éloignement du « terrain » d'exercice professionnel. Il donne aussi à apprécier une parole militante voire contestataire dans une profession très marquée par la volonté de consensus dans les années 1950 et 1960. Presque chacun des emplois de Claude Bouju, auxquels s'ajoute son engagement syndical

à la CFTC, font ainsi l'objet d'une boîte d'archives dont le contenu rend compte souvent à la fois de l'activité et des options professionnelles de chaque lieu.

## Braquehais Cécile

*Lieu de conservation* : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

*Numéro de versement archives* : 19870527

*Dates extrêmes* : 1917-1980

*Importance matérielle* : 4 m.l.

*Conditions d'accès* : libre

### Notice biographique

Née en 1906, Cécile Braquehais a été, à partir de 1932, surintendante d'usine puis assistante sociale, avant de devenir inspectrice technique et pédagogique des écoles d'assistantes sociales. Elle a enseigné dans les écoles de service social et a pris part à de nombreux groupes de travail en France et à l'étranger sur les questions de formation des travailleurs sociaux. Au cours de ces cinquante années de carrière, elle a également participé aux travaux de plusieurs associations professionnelles de ce secteur. Ses archives ont été données aux Archives nationales par sa famille en 1986.

### Présentation du fonds

Ce fonds regroupe cinquante ans de carrière dans le service social. De plus les multiples activités de Mlle Braquehais dans les diverses associations de la profession, notamment l'Association nationale des assistants de service social ajoute à l'intérêt du fonds. Celui-ci rassemble des notes, rapports, correspondance, circulaires, relatifs essentiellement à la formation des personnels des services sociaux et de leurs cadres formateurs, aux écoles d'assistantes sociales et autres travailleurs sociaux, à la création de nouveaux diplômes, statuts et écoles.

## Brauner Alfred et Françoise

**Cnahes**

Entrée Pierrefitte : 208 AS (XXII)

*Niveau de description* : fonds

*Modalités d'entrée* : dépôt au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France

*Dates extrêmes* : 1946-2001

*Importance matérielle* : 8,6 m.l.

*Conditions d'accès* : librement communicable

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Marina Mintec, 2008-2009

### Notice biographique

Alfred Brauner est docteur ès lettres, il est né à Saint-Mandé en 1910 ; Françoise Brauner est pédiatre et pédopsychiatre, elle est née à Vienne en 1911. Peu après leur mariage en 1935, le couple commence à prendre en charge des enfants victimes de la guerre : en 1936, ils partent en Espagne où Françoise travaille dans un hôpital tandis qu'Alfred gère différents foyers d'accueil à Benicassim ; en novembre 1938, ils prennent en charge un groupe d'enfants juifs échappés d'Allemagne au lendemain de la « nuit de Cristal ». Ces jeunes sont accueillis au château de la Guette, où le couple fonde une République d'enfants. Cette

expérience dure environ 6 mois jusqu'au début de la guerre. En 1945, après avoir été actifs dans la résistance, le couple participe à l'accueil d'enfants survivants des camps d'extermination d'Auschwitz et Buchenwald à Ecous, expérience vue comme décevante par manque de moyens. Juste après la guerre, Alfred travaille au Service colonies de vacances et maisons familiales de l'association Tourisme et Travail avant d'être engagé, en 1952, à l'Institut médico-pédagogique La Forge. De plus, en 1950, Alfred et Françoise Brauner font partie des créateurs du groupement de recherches pratiques pour l'enfance (GRPE). Cette association ouvre le centre de traitement éducatif pour enfants et adolescents de Saint-Mandé, qui accueille principalement des enfants autistes. Le couple y travaille jusqu'en 1982. Parallèlement, Alfred et Françoise Brauner constituent une collection exceptionnelle de dessins d'enfants ayant vécus les principaux conflits du XX<sup>e</sup> siècle (Guerre d'Espagne, seconde guerre mondiale, guerre du Vietnam, conflit israélo-palestinien, Tchétchénie...). Françoise est décédée en 2001 et Alfred en 2003. Après avoir été classé par la formation en archivistique de l'Université d'Angers, le fonds inventorié est actuellement entreposé provisoirement dans un local associatif à Paris.

## Catteaux André

**Cnahes**

*Lieu de conservation* : CNAHES

*Niveau de description* : fonds

*Modalités d'entrée* : dépôt au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France

*Dates extrêmes* : 1945-1990

*Importance matérielle* : 3,5 m.l.

*Conditions d'accès* : librement communicable

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé en cours par Lise Fréval, 2009-2010

### Notice biographique

Professeur d'Ecole Normale (1945-1951), inspecteur Primaire (1951-1967), inspecteur d'Académie (1967-1978), inspecteur Général (1978-1988), André Catteaux a été aussi un militant et administrateur de l'Association nationale pour les communautés d'enfants (ANCE), de la Fédération des œuvres laïques et de la Fédération générale des associations départementales des Pupilles de l'école publique. Le fonds entreposé pour l'année 2009-2010 à l'Université d'Angers est en cours de traitement dans le cadre d'une maîtrise en archivistique.

## Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA)

*Lieu de conservation* : Archives départementales du Val-de-Marne

*Niveau de description* : fonds

*Dates extrêmes* : 1937-2000

*Importance matérielle* : 300 m.l.

*Instrument de recherche* : récolelement réalisé par Gaétan Source, 2002-2005, en cours de classement définitif.

### Notice historique (Guide des sources Jeunesse et éducation populaire)

La volonté de développer les départs en vacances des enfants et des adolescents est relativement ancienne comparée à celui de promouvoir les vacances des adultes. En 1900,

on comptait environ 14 000 enfants en colonies de vacances ; en 1936, ils sont plus de 400 000. Et la pression est forte pour une amplification de ces séjours, mais les préoccupations pédagogiques y restent le plus souvent absentes. Plusieurs personnalités prennent alors conscience de la nécessité d'une formation des cadres, en particulier André Lefèvre, alors commissaire national des Éclaireurs de France (EDF) et Gisèle de Failly, militante de l'Éducation nouvelle, agissant au sein d'Hygiène par l'exemple (HPE). Celle-ci est persuadée que la réussite d'un séjour de colonie de vacances dépend avant tout de la compétence de son personnel. Elle lance l'idée d'entreprendre la formation de l'encadrement. À la simple surveillance, elle considère qu'il faut substituer l'action d'éducateurs préparés à leur tâche et soutenus dans leur travail par une conception pédagogique, celle de l'Éducation nouvelle. La recherche d'une méthode de formation s'est faite en coopération avec le milieu du scoutisme laïque, aboutissant à l'idée de stage pour désigner une période de formation collective. Ce projet est facilité par la création en juin 1936 d'un sous-secrétariat d'État aux Loisirs, rattaché au ministère de la Santé et confié à Léo Lagrange, qui apporte un soutien actif à cette initiative.

Le premier stage CEMEA appelé alors « Centre d'entraînement pour la formation du personnel des colonies de vacances et des maisons de campagne des écoliers » est organisé en 1937 par l'action conjointe de l'association Hygiène par l'exemple, des Éclaireurs de France ainsi que de la Ligue de l'enseignement et de la Fédération française des éclaireuses (FFE). Ce premier stage est un succès, d'autres suivent et, le 12 décembre 1938, l'association est officiellement déclarée en préfecture sous le nom de « Centres d'entraînement pour la formation du personnel des colonies de vacances et des maisons de campagne des écoliers ».

L'association est dissoute par le gouvernement de Vichy le 1er juin 1944. À la Libération, les CEMEA retrouvent des conditions plus favorables à leur développement. De 1945 à 1955, le nombre de stages et regroupements organisés annuellement passe de 120 à 551, le nombre de participants à ces diverses activités passe de 3 600 à 26 584. En 1955, 324 stages reçoivent 15 458 stagiaires et en 1968, 600 stages réunissent près de 30 000 personnes. Les Centres d'entraînement bénéficient aussi de la confiance de syndicats, de comités d'entreprise, de municipalités et de mouvements de jeunesse, comme par exemple l'Union des vaillants et des vaillantes qui, au lendemain de la Libération, se trouve confrontée à un besoin urgent de personnels capables d'encadrer des groupes d'enfants et de jeunes. Outre la formation de cadres de colonies de vacances, se développe la formation d'autres publics, enseignants et équipes pédagogiques, équipes de santé mentale, éducateurs spécialisés et directeurs d'établissements pour l'enfance inadaptée, animateurs et responsables d'animation socio-éducative, directeurs et gestionnaires d'équipements socio-éducatifs, candidats au service civique et assistants techniques pour le ministère de la Coopération.

L'idée de stages de formation pour les infirmiers psychiatriques naît de la rencontre, en 1946, du docteur Daumezon, alors secrétaire général du syndicat des médecins des hôpitaux psychiatriques, et de Germaine le Hénaff-Le Guillant, militante aux CEMEA. Très vite, un groupe constitué d'instructeurs des Centres d'entraînement, de médecins et d'infirmiers psychiatriques s'implique dans les activités de formation pour les équipes soignantes. Les CEMEA s'engagent aussi dans le développement culturel, pour une culture ouverte à tous, et, à la demande de Jean Vilar, dans l'accompagnement des publics.

Parallèlement à ce développement des activités, leur action continue à s'étendre sur le territoire français, avec la création de nouvelles délégations régionales, ainsi qu'à l'étranger et dans les territoires d'Outre-mer. À partir de 1946, certains stages et colloques ont lieu à l'étranger et des associations autonomes et indépendantes sont créées dans différents pays, s'unissant, en 1954 en une Fédération internationale des CEMEA (FICEMEA). La diffusion des idées, des savoirs et des savoir-faire se concrétise dans l'édition de revues et d'ouvrages : la revue Vers l'Éducation nouvelle et les Éditions du Scarabée en 1946, la revue du secteur « Santé mentale », Vie sociale et traitements (VST) en 1954, le bulletin des membres actifs, Instructeurs, en 1957. La revue Belles vacances, fruit de la réunion de cinq associations d'Éducation populaire, voit le jour en 1956. Ce foisonnement d'actions à tous

les niveaux permet à Bénigno Cacérès d'écrire en 1975 : « Aujourd'hui, en France, un adulte sur trente a été touché par les CEMEA ».

À partir de 1969, le mouvement entre dans une phase de profondes et constantes transformations, liées à la crise de l'après mai 1968 et aux mutations économiques et politiques, que traversent notre société et particulièrement le monde. Néanmoins, l'activité des CEMEA continue à se diversifier. Outre l'implication dans les dispositifs d'insertion, sont mis en place des partenariats avec différents ministères ou des universités concernant des travaux de recherches, tel Jeunes en errance en 1985. L'engagement dans des actions d'accompagnement des publics des festivals (Avignon, Bourges, Aurillac, La Rochelle, Limoges, Arles, etc.) s'accroît. Les productions éditoriales se multiplient : création de nouvelles collections d'ouvrages chez plusieurs éditeurs (Hachette, Actes Sud, Érès, ASH, etc.), production de vidéos, CD Rom et DVD Rom, édités par les CEMEA ou en partenariat éditorial.

### *Présentation du fonds*

Le fonds d'archives conservé aux Archives départementales du Val-de-Marne est d'un intérêt exceptionnel. Certes les archives sont peu nombreuses pour la période avant 1944. Mais, les archives de certains stages de formation nous sont parvenues, notamment pour les premiers organisés à Beaurecueil et à Breteuil-sur-Iton en 1937 : les dossiers, particulièrement étoffés, renferment les bulletins d'inscriptions, les emplois du temps, les comptes rendus, les listes des stagiaires et des formateurs, des photographies. C'est surtout à partir des années 1950 que la masse documentaire conservée prend de l'ampleur. Les papiers des groupes de réflexion et de recherches sont particulièrement nombreux et prolixes. Une grande partie des archives des assemblées générales, des conseils d'administration et des congrès nous est parvenue. Quant aux différentes revues diffusées par les CEMEA, le PAJEP renferme une collection quasi-complète.

### *Fonds complémentaires*

Plusieurs fonds associés existent : ceux des associations territoriales des Hauts-de-Seine, de Haute-Normandie et d'Auvergne, celui de la Fédération internationale des CEMEA (FICEMEA), celui du Centre de formation aux professions éducatives et sociales (CFPES) ainsi que celui de la Fédération des associations de gestion des centres de formation d'éducateurs, ceux du comité d'entreprise et du syndicat CGT des personnels, celui des éditions du Scarabée.

## **Centre international de l'enfance et de la famille (CIDEF)**

*Lieu de conservation* : Bibliothèque universitaire d'Angers

*Importance matérielle* : 909 boîtes d'archives ; 91 m.l.

*Nom des producteurs* : Centre international de l'enfance (1949 – 1997), Institut de l'enfance et de la famille (1984 – 1997), Centre international de l'enfance et de la famille (1997 – 1999)

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Anne-Claire François et Carine Jacquet-Viallet, introduction par Damien Hamard.

### *Notice historique*

Le Centre international de l'enfance (CIE), créé en 1949 et par décret du Président du Conseil des ministres porte le statut de fondation privée de droit français, reconnue d'utilité publique. Ses objectifs sont : de contribuer à la formation et à l'information du personnel voué à l'enfance et de tous ceux qui s'intéressent aux problèmes sanitaires, psychologiques, sociaux que pose dans les différents pays, notamment dans les pays déshérités, le

développement des sujets jeunes ; d'œuvrer pour l'intégration de programmes « enfance-jeunesse » dans les plans nationaux de développement économique et social ; d'accueillir les individus et les groupes qui travaillent dans ce sens, les guider, leur offrir documentation et conseils techniques. Le centre, installé au château de Longchamp, collabore avec de nombreux établissements internationaux parmi lesquels des institutions des Nations Unies.

L'Institut de l'enfance et de la famille (IDEF) est un établissement public de l'État à caractère administratif, créé par décret le 22 février 1984 et placé sous la tutelle du ministre chargé de la famille. Il reçoit pour mission « de diffuser la connaissance relative aux réalités de l'enfance et de la famille. A cet effet : Il fait procéder à des études et des recherches, recueille, tant en France qu'à l'étranger, les informations utiles, ouvre des enquêtes, organise des rencontres et des échanges avec la participation notamment d'administrations, d'organisations familiales, de partenaires sociaux, d'élus et d'associations ayant vocation à connaître la réalité de l'enfance et de la famille ; Il tient à jour un service de documentation, assure la diffusion des données qu'il recueille ou élabore, et veille à leur exploitation par les organismes publics ou privés qui ont en charge les intérêts de l'enfance et de la famille.

Situé rue du Coq Héron à Paris, l'institut compte 28 personnes, fin 1996. Par décret, l'IDEF est dissout le 30 avril 1997. En 1997, les deux établissements fusionnent au sein du Centre international de l'enfance et de la famille avec pour vocation de devenir un centre national et international d'expertise et de référence sur les questions touchant aux enfants et aux familles, dans les domaines sanitaire et social. Dès novembre 1998, le Conseil d'administration vote la dissolution qui sera effective juillet 1999.

#### *Présentation du fonds*

A leur arrivée à Angers, les deux fonds sont séparés : le fond documentaire est traité et intégré au catalogue de la bibliothèque universitaire. Le fonds d'archives est traité successivement par les étudiants en DESS Histoire et métiers des archives (1999-2000) qui commencent un récolelement puis par l'un d'entre eux, au cours de son stage de fin d'études. A l'issue de ce travail, les archives liées à la gestion financière et à la gestion du personnel (50 ml) sont transférées sous l'amphithéâtre de l'UFR Sciences médicales. Les autres archives (administration et activités ; 90 ml) sont conservées dans les magasins de la bibliothèque universitaire de Belle-Beille. Aucune action de valorisation, ni de signalisation est entreprise pour permettre aux chercheurs d'accéder au fonds. En 2007, pour des raisons de sécurité, les documents conservés à l'U.F.R. Sciences médicales doivent être transférées en urgence à la B.U. de Belle-Beille. C'est alors l'occasion pour le directeur du service commun de documentation de signifier son souhait de proposer ce fonds à un autre établissement : en effet, le CAPEA n'est plus abrité dans les locaux de la B.U. et le fonds n'est ni mis en valeur, ni exploité à Angers. C'est pourquoi, deux étudiantes sont chargées, au cours de l'été 2007, de trier puis classer le fonds, encadrées par l'archiviste de l'Université d'Angers, Damien Hamard.

## **Chauvière (Michel)**

### **Cnahes**

*Lieu de conservation : Archives nationales*

*Niveau de description : fonds*

*Dates extrêmes : 1950-1986*

*Numéros d'entrée : 208 AS (XXX)*

*Importance matérielle : 0,95 m.l. ; 50 unités documentaires*

*Instrument de recherche : récolelement par Sylvain Cid, chargé de mission du CNAHES*

#### *Notice historique*

C'est en tant que formateur en école d'éducateurs spécialisés que Michel Chauvière débute sa carrière de sociologue. Cette expérience se solde par son licenciement au milieu des années 1970 au terme d'une crise dont, avec deux collègues également remerciés, il relate la chronique dans *Les Socio-Clercs* : bienfaisance ou travail social (Paris, F. Maspero, 1976). Il entreprend alors un travail de recherche où il met en évidence les continuités entre la période de Vichy et l'après-guerre en matière de politique de l'enfance inadaptée, recherche qui est publiée en 1980 sous le titre : *Enfance inadaptée : l'héritage de Vichy* (Paris, éditions ouvrières, 1980). En 1982, il devient chargé de mission de la MIRE (Mission interministérielle recherche-expérimentation) jusqu'en 1986, avant de prendre en 1988 la tête du CIRIV (Centre de recherche interdisciplinaire de Vauresson) jusqu'à sa fermeture. Entre-temps, il cofonde en 1982 et co-anime le GRMF (Groupement pour la recherche sur les mouvements familiaux), puis crée en 1986 l'Annuaire de la recherche sur le social qu'il gère jusqu'en 1997. Il assure des enseignements réguliers en particulier au CNAM, dans les universités et les écoles de travailleurs sociaux. Dans les années 2000, il préside l'association « 7,8,9 vers les Etats généraux du social » et publie plusieurs ouvrages sur le travail social et les politiques sociales. Il est actuellement directeur de recherche CNRS membre du CERSA (Centre d'études et de recherches de sciences administratives et politiques — université Paris 2).

### *Présentation du fonds*

Ce fonds concerne les travaux historiques menés sur l'enfance inadaptée par Michel Chauvière entre 1976 et 1986. Il contient un certain nombre de doubles d'archives récupérés et de notes manuscrites, mais aussi et surtout des transcriptions d'entretiens avec quelques témoins illustres. Ces témoignages ont été recueillis par lui ou par d'autres membres du CIRIV à Vauresson.

## **Chronique sociale de France – Semaines sociales de France**

*Lieu de conservation* : Archives municipales de Lyon

*Niveau de description* : ensemble de fonds du même producteur

*Numéros d'entrée* : 82 II, 126 II, 130 II, 131 II, 132 II, 133 II, 137 II, 141 II, 149 II, 151 II ; 79 II (René Biot) ; 154 II (André Latreille) ; 169 II (Jean Gélamur) ; 175 II (Alain Barrère) ; 185 II (Charles Flory) ; 2C (périodiques)

La Chronique sociale de France est fondée en 1892 par Marius Gonin et Victor Berne dans la perspective de diffuser la doctrine sociale définie par l'Encyclique *Rerum Novarum* promulguée un an plus tôt par le pape Léon XIII. A partir de 1894, elle s'appuie sur l'organisation de Cercles d'études qui doivent permettre de rassembler également des gens du peuple et d'en dégager de nouvelles élites. Pour former les animateurs et les militants catholiques, un Secrétariat social est créé en 1894 avec quatre services (documentation, bibliothèque, dossiers de travail, conférences). En 1904, Marius Gonin lance l'université d'été du mouvement : les Semaines sociales de France. L'organisation se renforce en 1914 avec la réorganisation du Secrétariat social en trois grandes directions : institutions sociales urbaines, institutions sociales rurales, enseignement et propagande. Sur le territoire, douze Secrétariats sociaux régionaux se créent entre 1921 et 1930 avant de se fédérer en une Union nationale des secrétariats sociaux. Une véritable activité d'édition est mise en place parallèlement.

Pendant la seconde guerre mondiale, la Chronique sociale de France participe à la Résistance lyonnaise et s'ouvre aux autres obédiences religieuses. Le Secrétariat social créé en 1944 un service de renseignements juridiques à l'attention des sinistrés, puis, en liaison avec la Croix-Rouge, un centre d'informations familiales. Il apporte également jusque dans l'après-guerre une aide concrète aux minorités les plus éprouvées : réfugiés, démobilisés, réfractaires, résistants. Après la guerre et sous la direction de Joseph Folliet,

les questions des sciences humaines sont abordées en collaboration avec les Facultés catholiques de Lyon. La Chronique participe dans les années soixante aux travaux du Groupe lyonnais d'études biologiques, philosophiques et médicale.

A la suite de la création de la CFDT en 1964, le nouveau directeur Charles Maccio rompt le lien institutionnel qui unit la Chronique à l'Eglise. L'organisation interne est radicalement transformée dans le sens d'un « partage du pouvoir par la responsabilité ». La Chronique poursuit aujourd'hui ses activités de formation, d'édition (doublée de volume après 1987) et de recherche.

## Comité d'Entente des Ecoles et Centres de Formation d'Éducateurs Spécialisés-CEECFES

### Cnahes

Entrée Pierrefitte : 208 AS (V)

*Niveau de description* : fonds

*Modalités d'entrée* : dépôt au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France

*Dates extrêmes* : 1966-1992

*Importance matérielle* : 64 unités documentaires, 3 m.l.

*Conditions d'accès* : librement communicable sauf mention contraire

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Sylvain CID, 1998

### Notice historique

Le Comité d'entente des écoles d'éducateurs spécialisés est né le 7 mars 1966. Il hérite de l'action de la commission nationale des écoles fonctionnant au sein de l'ANEJI et englobe de plus le groupe des écoles AMCE (Assistantes et Monitrices Catholiques de l'Enfance) dirigé par le chanoine Barthélémy. Ces écoles vont montrer les premières années une certaine solidarité et obtiennent gain de cause sur un certain nombre de revendications (en 1968, par exemple, l'accord de principe des ministères leur est donné pour la réforme du DEES). Mais les divergences entre les écoles ne tardent pas à refaire surface et s'intensifient jusqu'en 1975.

Entre-temps, en 1972, la Fédération nationale des comités d'entente et de liaison des instituts de formation de travailleurs sociaux est créée. Elle permet une réflexion commune mais provoque aussi des effets de concurrence. En 1991, est créé l'UNITES (Union nationale des instituts de formation du travail éducatif et social), dans un souci d'unification du système de représentation des centres de formation. Tous les comités d'entente existant ainsi que la Fédération nationale qui les regroupait sont alors dissous.

### Présentation du fonds

Le fonds du CIDEF est constitué des archives des deux structures dont elle est l'héritière. Le fonds de l'IDEF a été transféré au château de Longchamp en février 1997. A l'issue de la dissolution du CIDEF, la question du fonds documentaire et des archives est étudiée. 20 établissements ou associations se portent acquéreurs mais seule l'Université d'Angers accepte d'accueillir à la fois le fonds documentaire et le fonds d'archives. Ceux-ci lui sont donc dévolus.

## Comité de liaison des Écoles de moniteur-éducateur (CLEME)

### Cnahes

Entrée Pierrefitte : 208 AS (XVII)

*Niveau de description* : fonds

*Modalités d'entrée* : dépôt au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France

*Dates extrêmes* : 1967-1990

*Importance matérielle* : 33 unités documentaires, 3 m.l.

*Conditions d'accès* : librement communicable

*Instrument de recherche* : récolelement effectué par Sylvain Cid, 2001

#### *Notice historique*

Créé en 1968, le comité défendait la construction de ce diplôme correspondant à une volonté de permettre l'accès à cette fonction de personnes qui avaient pu avoir des difficultés dans leurs études, mais dont les motivations à l'éducation étaient incontestables.

### **Comité de liaison et d'action des parents d'enfants et d'adultes atteints de handicaps associés (CLAPEAHA)**

**Cnahes**

Lieu de conservation : Campus CNRS de Villejuif

*Niveau de description* : fonds

*Modalités d'entrée* : dépôt au CNAHES

*Dates extrêmes* : 1968-2004

*Importance matérielle estimée* : 13,50 m.l. ; 142 unités documentaires

*Instrument de recherche* : récolelement par Sylvain Cid

#### *Notice historique*

Déclaré officiellement en 1972, le CLAPEAHA a été fondé en 1968 comme une union d'associations nationales de parents d'handicapés. Henri Faivre, son fondateur, le préside et l'anime depuis l'origine jusqu'à sa mort survenue le 7 mai 2014.

Né en 1931, ce dernier est délégué général de la Fédération nationale de la Mutualité française à Paris. En 1964, son épouse et lui ont une petite fille, Marie-Claire, qui présente les signes d'une rubéole congénitale. Les premières années sont jalonnées par d'autres diagnostics accablants (surdité totale, traits d'autisme et d'épilepsie) et l'impossibilité de trouver une prise en charge éducative appropriée. C'est en approchant des associations de parents d'enfants handicapés que se décide la création d'une union associative qui évaluera les besoins et suscitera des réalisations restant de la compétence de ses associations membres. Pour le fondateur, il est alors urgent de se démarquer d'une approche presque exclusivement médicale du problème des personnes multi-handicapées.

En 1967, une première étude épidémiologique sur les handicaps associés est confiée par Marie-Madeleine Dienesch, secrétaire d'Etat aux personnes handicapées, à la demande du CLAPEAHA et de quelques praticiens. Menée en particulier sous l'égide de l'INSERM, elle révèle l'existence et le nombre des enfants concernés, jusque-là dispersés, accueillis dans des établissements de type asilaire ou confinés sans accompagnement dans leurs familles. D'autres enquêtes suivent qui permettent aux parents représentés, entre 1968 et 1975, d'encourager la création d'établissements expérimentaux à dominante éducative, grâce en particulier à une inscription aux IVe et Ve Plans. Certains instituts médico-éducatifs s'ouvrent au cas les moins lourds, d'autres établissements vont plus loin en créant des sections adaptées. Les réalisations sont souvent d'origine parentale et s'appuient sur des personnels enseignants, éducateurs, paramédicaux, qui acceptent de se former en cours d'emploi ou de voyager à l'étranger pour conforter leur compétence.

En 1996, le CLAPEAHA contribue à la rédaction d'un rapport prônant la conciliation entre proximité et technicité de l'accompagnement. Les conclusions en sont reprises par un arrêté d'août 2000, transformé par la suite en décret sur les handicaps rares en application de la loi 2002-2 sur les Institutions sociales et médico-sociales. Des centres de ressources nationaux et régionaux sont créés qui, adossés à des établissements pilotes, sont chargés de conseiller à distance les familles et les professionnels de proximité, en complétant l'évaluation initiale des capacités et des besoins de l'enfant et en aidant à la définition de son projet individuel.

En 2014, le CLAPEAHA réunit 20 associations membres. Elle compte encore parmi ses principaux objectifs : le recensement des personnes et familles sans solution adaptée, l'action auprès des pouvoirs publics pour faire évoluer la législation et la réglementation, la promotion de la formation des personnels et des programmes d'aide aux aidants familiaux.

#### *Présentation du fonds*

Le fonds, complet dans sa partie relative au fonctionnement associatif, présente également une riche correspondance qui rend compte de l'important réseau relationnel tissé par Henri Faivre, auprès des pouvoirs publics comme des associations. Les archives contiennent également une collection des articles du fondateur, ainsi que des études et des travaux de congrès. Un fichier des personnes atteintes d'un handicap associé, accompagné de quelques dossiers individuels, témoigne du patient travail de recensement et d'information mené par le CLAPEAHA.

### **Confédération française des professions sociales (CFPS)**

#### **Cnahes**

Entrée Pierrefitte : 208 AS (XXIII)

*Niveau de description* : fonds

*Modalités d'entrée* : dépôt au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France

*Dates extrêmes* : 1922-2007

*Importance matérielle* : 11 m.l.

*Conditions d'accès* : librement communicable

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Agnès Seguin, 2007-2008

#### *Notice historique*

Association née tout d'abord sous le nom d'ATS (Association de Travailleuses Sociales) fondée en 1922 par Juliette Delagrange (surintendante d'usine). L'article premier des statuts stipule que l'association a pour but : "de grouper les femmes qui consacrent leur vie à l'Hygiène, l'Education et l'Assistance Sociales, de leur fournir un organisme d'entraide, d'établir entre elles des relations suivies, qui leur permettront d'étudier les questions professionnelles et le développement des institutions auxquelles elles sont attachées". L'objectif de créer une plate-forme commune est énoncé clairement, mais la lecture de l'article 5 vient nuancer cette voix unanime, puisqu'il impose une règle pour la composition du comité central : "les différentes catégories de travailleuses sociales seront représentées par une déléguée qu'elles éliront par correspondance ou en réunion spéciale". La "travailleuse sociale" de l'entre-deux-guerres met donc en avant sa propre appartenance professionnelle et lorsque l'on sait les difficultés que rencontrent chacune de ces professions pour défendre - âprement - son statut, parfois face ou au détriment des autres, on peut se demander sur quoi reposait cette union. Est-ce tant les questions professionnelles et le

développement de leur institution que plutôt le partage d'un idéal : "l'ardeur de dévouement au bien général", tel que le présentent les statuts de l'ATS. En effet, la conquête de la reconnaissance de chaque métier ne s'est pas faite simultanément dans chaque profession. Les infirmières visiteuses seront les premières à obtenir un diplôme d'Etat en 1922, les assistantes de service social ensuite mettront dix ans de plus pour obtenir le leur, et quand finalement les deux diplômes sont unifiés par le décret du 17 février 1938, la formule unique retenue sera celle d'un diplôme d'assistante de service social, le texte précisant bien que "la nouvelle réglementation supprime tout d'abord les différentes spécialités de visiteuses d'hygiène sociale". Dans cette nouvelle configuration, l'ATS continue à exister, mais ne semble plus remporter tous les suffrages, puisque une nouvelle association va naître le 9 décembre 1944 : l'Association Nationale des Assistantes Sociales diplômées d'Etat (le critère du diplôme étant une condition d'adhésion stricto sensu). Cette dernière se démarque clairement de l'ATS, qu'elle relègue au rôle "d'un groupe plus ancien, plus amical, plus intime" et se revendique comme "un organisme strictement professionnel". Le 12 avril 1950, l'ATS se transforme en FFTS (Fédération Française des Travailleurs Sociaux) puis en janvier 1976 en confédération française des professions sociales avant de se dissoudre définitivement en 2007. Malgré les difficultés rencontrées pour fédérer l'ensemble des professions sociales, elle tentera envers et contre tout à donner corps à la notion de « travailleur social » (inspiré du *social worker* américain) en cherchant à le doter d'un statut, puis en élaborant un annuaire, un tableau synoptique, un questionnaire puis un code de déontologie communs. Si l'histoire de la CFPS est une succession d'échecs, en revanche elle s'imposera comme propagandiste des différentes professions sociales et offrira une plateforme de représentations pour celles d'entre elles qui ont le moins de visibilité ou de légitimité : moniteurs-éducateurs, travailleuses familiales (devenues en 2006, technicienne en intervention sociale et familiale, TISF), aides médico-psychologiques...

## **Congrégation Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur d'Angers Bon Pasteur**

### *Archives de la Maison-Mère*

Maison-Mère du Bon Pasteur, Archives, 18 rue Marie-Euphrasie Pelletier, 49100 Angers  
Archiviste depuis 2010 : Sarah Elbisser  
Tél. : 02 41 72 12 40 (accueil de la Maison-Mère) ; courriel : archivistemm@gmail.com

### *Archives provinciales (province BFMN, Belgique France Magyarorszag Nederland)*

Adresse : 3 impasse de Tournemine, 49100 Angers  
Archiviste depuis 2010 : Sibylle Gardelle  
Tél. : 02.41.72.12.40 ; courriel : [archives@bon-pasteur-bfm.org](mailto:archives@bon-pasteur-bfm.org);  
Site internet : [www.bon-pasteur-bfm.org](http://www.bon-pasteur-bfm.org)

Source : <http://www.aaef.fr/> (Annuaire des services d'archives du monde religieux en France)

## **Congrégation des Filles de la Sagesse**

### *Archives générales, provinciales, de la Maison Mère et archives économiques*

Congrégations intégrées : Congrégation du Cœur Immaculé de Marie, Congrégation de Marie Immaculée d'Insanghi (Congo)  
Maison Mère des Filles de la Sagesse, 3 rue Jean-Paul II, B.P. 79, 85292 St Laurent sur Sèvre cedex  
Archiviste depuis 2004 : Sœur Anne-Marie Le Port  
Téléphone : 02 51 64 38 00 ; courriel : fdls.archives.mm@orange.fr

Site Internet de la Maison Mère (international) : <http://fdlsagesse.org/cms/index-FR.html>  
Historique : <http://fdlsagesse.org/cms/section-203-FR-notre-histoire.html>

Source : <http://www.aaef.fr/> (*Annuaire des services d'archives du monde religieux en France*)

## **Congrégation Union Notre Dame de Charité Notre-Dame de Charité du Refuge**

### *Archives générales et provinciales*

Congrégations intégrées : Petites Sœurs de Jésus - Précigné -La Vairie - (Sarthe), Filles du Cœur Miséricordieux de Marie - Dames de Saint Raphaël Antony - (Hauts de Seine)  
2 Rue de la Charité 14123 Cormelles le Royal  
Archiviste depuis 2005 : Mme Delphine Le Crom  
Téléphone : 02 31 35 50 40 ; courriel : [archivesndc@yahoo.fr](mailto:archivesndc@yahoo.fr)

Source : <http://www.aaef.fr/> (*Annuaire des services d'archives du monde religieux en France*)

## **Conseil français pour l'action et le développement social (CFADS)**

### **Cnahes**

Lieux de conservation : CNAHES

Importance matérielle : 11,50 m.l., 275 unités documentaires

Dates extrêmes : 1949-1989

Instrument de recherche : récolelement par Sylvain Cid, 2013.

### *Notice historique*

Officiellement créé en 1936 en même temps que le dépôt de ses statuts, le Conseil français de service social (CFSS) naît en réalité de façon officieuse en 1927, dans la perspective de la tenue de la 1<sup>e</sup> Conférence internationale de service social qui doit se tenir à Paris l'année suivante. L'artisan de cet événement international fondateur est le Dr René Sand, conseiller technique belge de la Ligue internationale des Sociétés de Croix-Rouge qui en 1923, au cours de la 50<sup>e</sup> Conférence nationale américaine de service social à Washington, a plaidé pour une internationalisation de l'étude et de l'organisation du service social. Dans l'optique de cette conférence, chaque pays souhaitant s'y faire représenter est invité à former un Comité national de service social sur le modèle américain. Le comité français, sans siège social ni budget stable, reçoit l'appui des pouvoirs publics et le soutien du monde encore peu connu du service social du pays. Il est présidé par l'ancien ministre Paul Strauss et compte également au sein de son conseil d'administration Jules Brisac, le directeur de l'Office nationale d'hygiène sociale, Joséphine Getting, la fondatrice du service social à l'hôpital et Juliette Delagrange, la directrice du bureau des Infirmières au Ministère et la secrétaire générale de l'Association des travailleuses sociales (ATS). La conférence qui se tient à Paris, salle Pleyel, du 9 au 13 juillet 1928 réunit 2500 congressistes pour un programme très large qui fournira la matière d'un compte rendu de 2600 pages. Au cours des neuf années qui suivent, le Comité français de service social reste une structure informelle dont le rôle se limite à la préparation des Conférences internationales de Francfort-sur-le-Main en juillet 1932 puis de Londres en juillet 1936. La IV<sup>e</sup> Conférence prévue à Bruxelles en 1940 sera annulée à cause de la guerre et toute activité internationale interrompue jusqu'en 1946.

Les statuts du Comité français de service social (CFSS) sont déposés au retour de la conférence de Londres, le 1<sup>er</sup> août 1936 et la déclaration est faite le 7. La nouvelle

association organise ses premières journées nationales qui se tiendront à Paris en octobre 1937 au cours de l'Exposition universelle sur le thème « Evolution, méthodes, coordination et avenir du service social en France ». Surtout, soucieuse de resserrer ses liens avec les autres groupements qui militent pour la coordination des services sociaux, à savoir l'OPMES<sup>4</sup> et l'UIP<sup>5</sup>, elle installe avec eux des bureaux communs dans un immeuble de la rue de Berri. Ce lieu devient « la « Maison des œuvres sociales » et, pendant toute la durée des hostilités, le « PC » auquel feront appel, sans discontinuer, la Préfecture de la Seine et les autres grandes administrations » dans cet effort de coordination (Ysabel de Hurtado, 1966). Le CFSS déborde encore du cadre statutaire de ses activités en étudiant avec l'UIP tout au long de l'année 1938-1939 la préparation à la défense passive et l'encadrement des populations civiles en temps de guerre. Les sociétés de Croix-Rouge et les services sociaux s'accordent sur une répartition des tâches : aux premières, les soins aux blessés militaires et à ceux relevant de la défense passive, aux seconds, l'assistance aux populations civiles sous l'égide du CFSS. L'absence de fonction exécutive dans le service social assure au Comité français de service social l'indépendance et donc l'autorité nécessaires pour préparer notamment les services sociaux de la défense passive, des gares pour l'évacuation des mères, enfants et vieillards, ceux des départements d'accueil, des camps de réfugiés... En juin 1940, le CFSS crée en son sein une Section de service social du département de la Seine chargée en accord avec la Préfecture de grouper les activités du Comité de coordination, d'en assurer le fonctionnement et de gérer les fonds. Celle-ci reste opérationnelle jusqu'en 1942, lorsque le Comité français interdit par les autorités d'occupation doit laisser à l'OPMES, par ailleurs sa base active, la charge et le titre de « Service social de la région parisienne » et au Secours national les secours à la population civile.

Le Comité français reprend réellement son activité en 1948 sous la nouvelle présidence du Pr Jacques Parisot (1882-1967), alors même que les Conférences internationales sont relancées à New York et Atlantic City. Ses statuts et le bureau sont modifiés, le siège est transféré à l'adresse du Musée social au 5 rue Las Cases. Ses activités consistent à offrir « les moyens d'étudier en commun les problèmes que posent l'action sociale et l'évolution du service social dans le cadre national, ainsi que dans le domaine international en liaison avec les comités nationaux des autres pays », à « participer aux réunions internationales [...] » et à collaborer aux échanges internationaux de travailleurs sociaux. Les journées nationales d'études, interrompues en 1941, sont à nouveau régulièrement organisées à partir de 1957. A partir de 1959, le Comité participe à la région « Europe », nouvellement créée, du Conseil international d'action sociale.

Il prendra le nom de Comité français de service social et d'action sociale (CFSSAS), puis le titre actuel de Comité français d'action et de développement social (CFADS).

### *Présentation du fonds*

Les archives du CFADS constituent un fonds bien conservé en ce qui concerne le fonctionnement associatif et les journées nationales organisées depuis l'origine. On peut pourtant y déceler des lacunes sur les activités nombreuses du Comité pendant la guerre, dont témoignent ces quelques lignes d'un « Compte rendu des activités du Comité français depuis 1939 » : « Nos archives sont remplies par des rapports que nous croyons nécessaire de classer et peut-être de publier, car ils sont le vivant témoignage de l'action réelle du Service Social dans cette période dramatique ». Les archives de la participation française aux activités « internationales » et « européennes » sont également plutôt rares jusqu'au début des années 1970.

4 Office de la protection de la maternité et de l'enfance de la Seine.

5 Union des institutions privées de protection de la santé publique et d'assistance sociale du département de la Seine (UIP, préfiguration de l'UNIOPSS après la guerre).

## Courtois René

**Cnahes**

Entrée Pierrefitte : 208 AS (XIII)

*Niveau de description* : fonds

*Modalités d'entrée* : don au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France

*Dates extrêmes* : 1870-1981

*Importance matérielle* : 227 unités documentaires, 3 m.l.

*Conditions d'accès* : librement communicable sauf mention contraire.

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Gaëlle Guimbretière, 1999

### *Notice biographique*

Né en 1907. Après avoir été instituteur à l'École de Réforme de Saint-Hilaire (1929-1931), une institution pénitentiaire pour mineurs, il est nommé à la prison de Fontevraud où il fait la connaissance de Vincent Hourcq, futur directeur de Saint-Maurice. Au début de septembre 1938, René Courtois est promu à son tour sous-directeur de l'Institution Publique d'Éducation Surveillance (IPES) de Saint-Maurice. Dès lors, les deux hommes s'associent au projet de réforme de l'Éducation surveillée qui vise dans un premier temps à réformer l'établissement de Saint-Maurice. En 1957, René Courtois, promu directeur régional des services parisiens de l'Éducation surveillée, poursuit sa carrière en banlieue parisienne, tout en s'occupant personnellement du Centre d'observation de Bures-sur-Yvette. De 1957 à 1972, devenu directeur régional des services parisiens de l'Éducation surveillée, il poursuit activement son rôle dans la réforme de l'Éducation surveillée. Il décède en 1992.

## Croix-Rouge française (CRF)

*Niveau de description* : service d'archives (98 rue Didot – Paris)

*Importance matérielle* : 1200 m.l.

*Conditions d'accès* : librement communicable sauf mention contraire

### *Notice historique (Virginie Alauzet, archiviste)*

1859, victoire des Français et des Piémontais sur les Autrichiens à Solférino. Henry Dunant, homme d'affaire genevois, horrifié par le spectacle d'abandon des soldats morts et blessés, organise les secours avec l'aide des habitantes d'un proche village. Fortement marqué, il décrit cette expérience et émet des propositions dans *Un souvenir de Solférino*, ouvrage qu'il transmet dès 1862 à tous les grands d'Europe. L'année suivante, il parvient à réunir une conférence internationale à Genève grâce à quatre autres concitoyens et crée avec eux avec le Comité international de secours aux militaires blessés, futur Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Un an plus tard la première convention de Genève est signée par seize Etats. Elle porte sur « l'amélioration du sort des blessés militaires pour les armées en campagne ».

Le 25 mai 1864 est créée en France la Société de Secours aux Blessés Militaires (SSBM). Deux autres sociétés Croix-Rouge voient le jour par la suite, issues de scissions : l'Association des Dames Françaises (ADF) en 1879 et l'Union des Femmes de France (ADF) en 1881. Les trois associations fusionnent en 1940 pour former la Croix-Rouge française, association reconnue d'utilité publique. Auxiliaire des pouvoirs publics et membre du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge comme 182 autres sociétés nationales, la CRF a pour mission d'apaiser les souffrances humaines sans distinction de nationalité, de religion, de condition sociale ou d'appartenance politique.

Elle intervient dans tous les domaines de l'humanitaire : la santé (hôpitaux, maisons de retraite, instituts de formation, crèches, etc.), le secours, la solidarité (SAMU sociaux,

épiceries sociales, centres d'accueil, etc.), l'international (recherche de personnes disparues, interventions d'urgence, lutte contre le sida ...) et assure des programmes spécifiques (lutte contre l'illettrisme, quartiers en difficulté, soutien psychologique, ...). Le fonctionnement de l'institution est assuré par 50000 bénévoles et 16000 salariés qui sont répartis entre 1075 délégations locales, 100 délégations départementales et 559 établissements. Son budget annuel s'élève à 844 millions d'euros pour 2004.

#### *Présentation du fonds (Virginie Alauzet, archiviste)*

Un récolement détaillé a recensé 1200 ml d'archives des services centraux de la CRF qui traitent des domaines suivants : les activités liées au statut associatif de la CRF ; les activités propres à la CRF : l'enseignement et la formation (programmes, statistiques, échanges de correspondance avec les écoles, procès-verbaux des examens, rapports d'activités, participation à diverses instances des ministères de l'enseignement ou de la santé de 1883 à aujourd'hui), les opérations nationales (opérations de secours d'urgence, opérations de solidarité, colloques, lutte contre les grandes épidémies comme la tuberculose ou le sida, de 1910 à aujourd'hui), les opérations internationales (d'urgence ou aides diverses comme l'assainissement de l'eau, les constructions d'hôpitaux ou les actions éducatives), les aides aux réfugiés migrants (accueil, aide financière, aide au logement, regroupement familial, adoptions pour l'Indochine, l'Egypte, l'Algérie, le sud-est asiatique, le Moyen Orient, la Roumanie, l'ex-Yougoslavie et le Kosovo), les établissements (constructions et échanges d'informations avec les hôpitaux, maisons de retraites, sanatoria, dispensaires, services de soins à domicile, camions de consultations ambulantes de nourrissons, etc., de 1928 à 1995), les conductrices ambulancières (personnel, organisation et fonctionnement, échanges d'informations avec les sections locales de 1939 à 1990 avec la date de fermeture du service), le secourisme (procès-verbaux d'examens, cours, animation, engagements des équipiers, missions à l'occasion des jeux olympiques d'Albertville, du cyclone Hugo, de la famine au Sahel, colloques de 1940 à aujourd'hui), les activités en milieu carcéral (personnel infirmier et visiteurs de prison, relations avec l'administration pénitentiaire du cours des années 1960 à 1980 avec la date de fermeture du service), la recherche de personnes (dossiers individuels des personnes recherchées, messages de 1950 à aujourd'hui), les convois d'enfants, de personnes âgées, etc. (de 1976 à 1995 avec la date de fermeture du service), la jeunesse (rencontres internationales, programmes d'échanges, solidarité, environnement, secourisme, animation de 1957 à 1995) ou encore la chancellerie (récompenses décernées à ou par la CRF de 1945 à 1987).

### **Deligny Fernand**

*Lieu de conservation : IMEC*

*Numéro d'entrée : DGN*

*Dates extrêmes : 1960-2007*

*Importance matérielle : 38 boîtes d'archives*

#### *Notice biographique*

Educateur et écrivain, Fernand Deligny naît en 1913 à Lille. Après son baccalauréat, il entame des études de philosophie et de psychologie. En 1937, il occupe les fonctions d'instituteur dans une école à Paris, rue de la Brèche aux Loups. Il y intervient auprès d'enfants considérés comme attardés et dont le comportement dérange souvent l'univers de la classe. Fernand Deligny substitue le plus souvent possible à la salle de classe sa pédagogie originale dans le Bois de Vincennes tout proche. Il s'agit, écrit-il, de « changer les circonstances ». A la même époque, Fernand Deligny rencontre le psychologue Henri Wallon qui l'incite à passer le certificat d'aptitudes à l'enseignement des enfants arriérés qui existe depuis 1909. En 1938, Fernand Deligny est nommé à l'Hôpital psychiatrique

d'Armentières dans le Nord. Mobilisé en 1939-1940, il y reviendra jusqu'en 1943. A Armentières où sont entassés de jeunes « arriérés », malades mentaux, vagabonds, délinquants, il innove en accord avec le Dr Guibert, directeur de l'hôpital, en supprimant les punitions, en organisant des ateliers, des activités sportives, des liens de plus en plus importants avec l'extérieur. En 1944, il est nommé directeur pédagogique du Centre d'observation et de triage (COT) de Lille géré par la Sauvegarde du Nord. Il contribue largement à ouvrir l'institution vers l'extérieur, il associe des responsables des auberges de jeunesse et les familles aux activités de l'institution. Il ouvre à Wazemmes près de Lille un club qui préfigure les clubs de prévention.

En désaccord avec la Sauvegarde, Deligny quitte le COT et publie en 1947 *Les Vagabonds efficaces*. Il va alors développer avec les auberges de jeunesse une politique de réseau pour accueillir des jeunes, délinquants ou non, qui pose problème. Ce sera « la Grande Cordée ». Le projet sera soutenu jusque dans les années 1950 par le ministère de la Santé, de nombreux juges des enfants, l'Education nationale. A la même époque, tout en animant le réseau, Fernand Deligny travaille au laboratoire de psychologie d'Henri Wallon.

Progressivement, Fernand Deligny passera des jeunes délinquants à « des enfants aux troubles plus profonds » avec lesquels il mène dans le Bourbonnais entre 1962 et 1964 des expériences qui s'apparentent à celles des lieux de vie. En 1965, Fernand Deligny rencontre à la clinique de La Borde, près de Cheverny dans le Val de Loire, Jean Oury et Félix Guattari qui y développent avec des malades des expériences de psychothérapie institutionnelle. Ce n'est pas le modèle de Deligny. A La Borde, il rencontre un enfant autiste « Janmari » qui vient de la Salpêtrière. C'est sa première pratique avec ce genre de population.

En 1967, Fernand Deligny s'installe dans le Gard, à Monoblet dans les Cévennes, dans une vieille ferme où il crée avec quelques enfants autistes, dont Janmari, un lieu de vie. Certains de ces enfants lui seront envoyés par Françoise Dolto et Maud Mannoni. Avec un petit réseau d'amis et de compagnons, dont Jacques Lin qui lui succèdera après sa mort, il développe son projet : « donner un sens à ce non verbe de l'enfant mutique... à partir non pas des mots, mais de gestes, de trajets, de signes observés au quotidien et qui n'ont a priori aucune intelligibilité ». Il meurt à Monoblet en 1996 en laissant de très nombreux écrits inédits.

*Jacques Bourquin*

#### *Présentation du fonds*

Le fonds contient les manuscrits des textes écrits par l'auteur après les années 1960 (essais, récits, autobiographie) dont de nombreux inédits. Il est également composé d'entretiens, de correspondance, de dossiers de gestion de l'œuvre, parfois postérieurs au décès de l'auteur, et de la bande de son film *A propos d'un film à faire*.

### **Droits des pupilles de l'Etat et des adoptés aux origines (DPEAO)**

**Cnches**

*Lieu de conservation* : Université d'Angers

*Dates extrêmes* : 1971-2010

*Importance matérielle* : 9 m.l. ; 69 unités documentaires

#### *Notice biographique*

L'association DPEAO est la première association indépendante à but non lucratif, qui défend et accompagne les anciens pupilles de l'État et les personnes adoptées en France. Déclarée le 16 février 1978 et inscrite au Journal officiel des associations, l'association

accompagne et aide les anciens pupilles de l'État et les personnes adoptées à retrouver leur origine. Constituée en opposition à la Fédération nationale des associations départementales d'entraide des personnes accueillies à la protection de l'enfance (FNADAPEPE) elle devient très vite une association militante qui défend les droits des anciens pupilles de l'Assistance publique ou des Directions départementales des affaires sanitaires et sociales (DDASS). L'un de ses objectifs est de faire connaître l'existence du problème de l'accès aux origines pour les personnes adoptées et les pupilles de l'État. Pour cela elle cherche à faire évoluer la législation et les usages, et en particulier à faire abroger la loi de l'accouchement sous X qui oblige les administrations à garder le secret sur les informations de filiation naturelle qu'elle détient. Elle voudrait privilégier le secret à l'accouchement pour abolir le principe de l'anonymat sous X et redonner une identité réelle à la mère. Ainsi, l'association fait beaucoup de lobbying auprès des personnalités publiques et des hommes politiques pour sensibiliser le public sur cette question. La recherche généalogique ne fait pas partie de sa principale activité mais est l'une de ses conséquences.

La DPEAO permet donc aux anciens adoptés de retrouver leur généalogie et d'établir une filiation. L'association est aussi l'un des initiateurs du mouvement qui revendique le droit d'accès aux origines. Elle collabore avec d'autres associations similaires pour mener des actions communes.

#### *Présentation du fonds*

La majorité des documents qui compose ce fonds d'archives reflètent l'organisation de l'association sous les présidences de Jean-Claude Gasc et de Claude Sageot-Chomel. Ces documents concernent donc la période de 1989-2010 et notamment la présidence de Claude Sageot-Chomel. Annette Blain étant parti avec ses archives personnelles, le fonds ne contient qu'un dossier qui concerne son mandat. Certaines correspondances montrent que l'association a le souci de bien tenir ses archives. À chaque départ important, la présidence réclame aux anciens membres décisionnaires d'envoyer ses archives au siège de l'association.

### **Dreyfus Ferdinand**

*Lieu de conservation : Archives nationales (Paris)*

*Dates extrêmes : XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*

*Importance matérielle : 8 cartons (346AP/1 à 346AP/9), 1,25 mètre linéaire*

*Modalités d'entrée : don de mademoiselle Ferdinand Dreyfus, 1971*

*Instruments de recherche associés : état sommaire dactylographié par S. d'Huart, 1971, 1 page*

#### *Notice biographique*

Avocat, rédacteur du *Siècle*, Ferdinand-Camille Dreyfus (1849-1915, sans lien familial avec le capitaine Alfred Dreyfus) fut député (1880-1885) puis sénateur de Seine-et-Oise (1909-1915). Inscrit au groupe de l'Union républicaine, Ferdinand Dreyfus prit part, le plus souvent comme rapporteur, à toutes les discussions sur les retraites ouvrières, la mutualité, l'assistance aux familles nombreuses, les caisses des écoles, et il s'intéressa plus particulièrement aux tribunaux spéciaux pour enfants. Son fils, Jacques-Ferdinand, fut directeur général des Assurances sociales.

### **Du Plessis de Grenédan Jean**

**Cnches**

*Lieux de conservation : CNAHES*

*Importance matérielle : 5,00 m.l. ; 51 unités documentaires*

*Dates extrêmes : 1954-1993*

*Instrument de recherche : récolelement par les étudiants de Master Archives à Angers*

### *Notice biographique*

Fils d'un officier de marine décédé avant sa naissance, Jean du Plessis de Grenédan est né à Cuers en 1924. Il fait partie de ces éducateurs pionniers dont la figure charismatique a soutenu l'éducation spécialisée à ses débuts. En 1953, à l'âge de 29 ans, il achète sur ses fonds propres la propriété de « La Houssaye », à 1,5 km du village de Barneville entre Rouen et Le Havre, pour y créer un institut de rééducation pour enfants caractériels. Les statuts de l'association gestionnaire sont déposés dans le même temps.

L'institut ouvre ses portes le 1<sup>er</sup> janvier 1955, mais les travaux de remise en état sont longs, difficile et onéreux et surtout, l'établissement n'a pas d'agrément officiel. Le jeune Jean du Plessis de Grenédan bénéficie néanmoins de nombreux soutiens. Le Dr Pierre Bianquis, inspecteur divisionnaire de la Santé et président de l'Association régionale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de Normandie (ARSEAN) ferme les yeux sur le manque d'eau, d'électricité et de chauffage et surtout d'agrément de l'établissement. La CAF du Havre soutient les travaux par des subventions. Madeleine Sicot, directrice du Logis Saint-François en Seine Maritime envoie les premiers garçons de « La Houssaye », suivie par Sœur Marie Lucia, directrice dominicaine du Logis Sainte-Claire à Darnétal qui lui amène ses premières filles.

En 1961, l'établissement obtient un agrément au titre des annexes XXIV comme institut de rééducation mixe, pouvant recevoir 30 garçons et filles caractériels de 6 à 14 ans. En 1966, il perd sa mixité et n'accueille plus que des garçons de 6 à 15 ans. En 1973, un foyer est créé en plein bourg du village de Bourg-Achard au milieu d'un jardin de 3000 m<sup>2</sup> pour y recevoir 12 garçons de 16 à 20 ans. Un service de suite sera également installé dans une petite maison réservée à l'accueil d'anciens de passage ou en difficulté. A Barneville, au milieu d'une propriété de 11 hectares de parc et de bois dominant la Seine, les enfants sont accueillis dans trois maisons : la « Grande », la « Petite » et le « Pavillon ». Des appartements sont aménagés dans la première, tandis que les deux autres abritent une vie pavillonnaire. Ils reçoivent les soins et le suivi d'une équipe médico-psychologique spécialisée : médecin pédo-psychiatre, psychologue clinicien, psychothérapeute-psychanalyste, psychotrope, orthophoniste, et éducateur technique. La scolarité s'effectue soit dans une école interne, soit dans les établissements d'enseignement public alentours.

Jean du Plessis de Grenédan dirige la Maison d'enfants « La Houssaye » jusqu'à sa retraite en 1993. Il fonde durant ce temps avec quelques collègues l'Association des responsables d'établissement du département de l'Eure. Il est également longuement administrateur de l'URIOPSS Haute-Normandie. Il décède en 2011 à l'âge de 87 ans.

### *Présentation du fonds :*

Les archives de Jean du Plessis de Grenédan reflètent une carrière professionnelle menée presque de bout en bout dans une unité de lieu, la « Maison d'enfants La Houssaye », où s'entremêlent vie privée et vie institutionnelle. Les nombreux écrits de réflexions sur tous les aspects de l'organisation de l'internat, de même que la correspondance donnent toute sa consistance à un projet fondé sur un partage de vie fort et équilibré entre les enfants et les adultes et une psychopédagogie de la vie quotidienne. Une partie des archives témoigne également de l'implication de Jean du Plessis de Grenédan dans la formation des

éducateurs, en particulier dans des semaines d'étude à la Houssaye organisées avec l'IRTS de Canteleu.

## Ecole normale sociale de Paris (ENS)

### Cnahes

*Lieux de conservation* : Archies nationales, site de Pierrefitte

*N° d'entrée* : 208 AS XLIX

*Niveau de description* : fonds

*Modalités d'entrée* : dépôt par le CNAHES et convention CNAHES-Archives de France, le 29 novembre 2017

*Dates extrêmes* : 1919-1991

*Importance matérielle* : 403 unités documentaires, représentant 20,50 m.l.

*Conditions d'accès* : librement communicable

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Agnès Seguin, 2006

### Notice historique

L'Ecole normale sociale a été créée en 1911 dans le quartier de Plaisance, à Paris, par Andrée Butillard et Aimée Novo, deux lyonnaises issues du mouvement des catholiques sociaux. Son but initial est « la formation de promotrices de l'action sociale dans tous les milieux sociaux - notamment les milieux du travail - par la formation des responsables des syndicats féminins chrétiens ». En parallèle, l'ENS participe directement à l'organisation de syndicats féminins comme celui des couturières à domicile, ce qui renforce l'image générale d'une œuvre à vocation essentiellement syndicale. Les années 1920 vont être marquées par l'institutionnalisation de l'ENS. En effet, en 1919 est tout d'abord créée l'AFEAS (Association féminine pour l'étude et l'action sociale). Cette association loi 1901, déclarée officiellement, va servir de couverture juridique à l'ENS pour acquérir de nouveaux bâtiments au 56, rue du Docteur Blanche, dans le 16<sup>ème</sup> arr. de Paris. L'Ecole se déclarera à son tour comme association loi 1901 le 20 décembre 1930, mais l'AFEAS restera propriétaire officielle de l'immeuble jusqu'au déménagement rue de Rennes en 1953. Cette époque est aussi celle de la mise en place de réels services sociaux. Les professions sociales ne sont pas encore clairement définies, mais l'école forme désormais ses élèves aux « carrières sociales », en trois ans, toujours sous la forme de cercles d'études et de sessions intensives. De plus, dès 1923, l'ENS travaille avec 6 autres écoles à la création du Comité d'entente des écoles françaises de service social, dans le but de créer un diplôme officiel, ce qui sera obtenu en 1932. Elle est officiellement habilitée à le préparer en 1933. A partir de 1945, l'histoire de l'ENS est principalement liée aux diverses évolutions du diplôme (mise en place de la 1<sup>ère</sup> année mixte d'infirmière, modification des enseignements ou des modalités d'examens...). 1968 permet aux élèves de service social d'obtenir un réel statut d'étudiant et marque pour l'ENS l'abandon officiel de tout caractère confessionnel. Le fonds inventorié est entreposé dans les caves de l'école.

## Ecole supérieure de travail social (ETSUP)

### Cnahes

*Lieu de conservation* : ETSUP

*Niveau de description* : fonds

*Modalités d'entrée* : dépôt partiel prévu avec le CNAHES et convention CNAHES-Archives de France (déjà expertisé favorablement par la commission d'entrée des fonds et le comité de suivi)

*Dates extrêmes* : 1918-1969

*Importance matérielle* : 15 m.l. ; 150 unités documentaires

### *Notice historique*

L'Ecole de surintendantes d'usines est fondée en 1917, en même temps qu'est inventé en France le service social du travail. Les hommes partis au front, l'industrie de guerre fait largement appel au travail des femmes dont les conditions très difficiles suscitent des grèves et inquiètent les autorités. La santé reproductrice des femmes, tout autant que la production d'armes, sont en péril. La découverte en Angleterre des « Ladies superintendents », chargées de superviser la vie des ouvrières dans les usines depuis 1913, agit comme une révélation auprès du Conseil national des femmes françaises (CNFF). Cinq de ces femmes (Marie Diemer, Renée de Montmort, Marie Routier, Cécile Brunschvicg et Henriette Viollet), toutes engagées dans des œuvres sociales, fondent une école professionnelle, laïque, gérée elle-même par une association professionnelle, toutes deux ouvertes aux nouvelles surintendantes d'usines. Les missions de ces dernières sont très larges, depuis l'embauche, l'affectation des postes, l'instruction des plaintes, jusqu'au bien-être et à l'hygiène des ouvrières.

Cette formation d'élite est obligatoirement précédée par un stage d'ouvrière éliminatoire de 15 jours en usine. Elle dure d'abord trois mois, puis six en 1920, et comprend des enseignements théoriques, des conférences, des cours pratiques par des surintendantes. En 1923, l'association est reconnue d'utilité publique et prend le nom d'Association des surintendantes d'usines et des services sociaux, pour marquer l'extension après-guerre de son secteur aux industries civiles. Puis, en 1926, la fusion avec l'Ecole d'assistantes sociales « Pro Gallia » permet la réorganisation et l'allongement des études à deux années, une d'études générales et une de spécialisation, après obtention du diplôme d'infirmière. La durée de la formation est encore étendue avec l'institution du diplôme d'Etat en 1932 (deux ans pour être assistante sociale, puis trois en 1938, deux ans supplémentaires pour être surintendante). Dans le même temps, le diplôme de surintendante reçoit le visa de l'Education nationale en 1938.

Au début de la Seconde guerre mondiale, l'école doit mener la formation intensive d'auxiliaires sociales et d'auxiliaires sociales du travail à la demande de l'Etat. En 1942, plusieurs membres du personnel actifs dans le réseau de Résistance « Combat » d'Henri Frenay, dont la directrice Jane Sivadon, sont arrêtés par la Gestapo et envoyés en déportation. La même année, l'école située rue Dareau depuis 1927, puis installée rue Princesse en 1935, est déménagée au 5 rue Las Cases, siège du Musée social. En 1942 encore, le Ministère du Travail institue un diplôme concurrent, le brevet de conseillère du travail, qui sera suivi en 1946 par le diplôme de conseiller chef du travail. Il faudra attendre 1965 pour que l'équivalence du diplôme de surintendante soit reconnue.

Entre-temps, l'école est devenue mixte en 1947 et a assuré la spécialisation d'assistante sociale coloniale entre 1945 et 1961. En 1949, au terme d'un accord passé avec l'Education nationale, elle devient l'Ecole technique des surintendantes d'usines et de services sociaux. Elle s'ouvre à des méthodes de pédagogie active en 1952, puis organise en 1959 sa première session d'initiation au « case work ». La formation « group work » est lancée à partir de 1962, tandis que l'« approche globale » est mise en place en 1971. A partir des années 1970, l'école passe convention avec l'Université pour permettre à ses élèves d'accéder à un cursus universitaire, à Paris VII d'abord, à Paris X Nanterre ensuite. L'offre de formation se diversifie aussi largement jusqu'à aujourd'hui (DSTS, en 1979, CAFDES en 1986, puis éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants...). En 1985, l'école installée depuis 1961 au 175 boulevard Saint-Germain est déménagée au 8 villa du Parc Montsouris. Elle est rebaptisée Ecole supérieure de travail social (ETSUP) en 1990.

### *Présentation du fonds*

Cet ensemble regroupe pour l'essentiel les dossiers d'élèves assistantes sociales et surintendantes d'usines, ainsi que des mémoires et rapports de stage (en particulier ceux effectués à l'usine).

## **Editions Horizons de France, série Visages de l'enfance**

*Lieu de conservation* : Musée national de l'éducation à Rouen

*Numéro d'entrée* : 2006.5976

*Dates extrêmes* : 1937

### *Présentation du fonds*

Fonds iconographique des Editions Horizons de France pour la série de fascicules « Visages de l'enfance » publiée en 1937.

## **Fédération Croix-Marine**

**Cnahes**

*Entrée Pierrefitte* : 208 AS (XXXII)

*Niveau de description* : fonds

*Modalités d'entrée* : dépôt au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France

*Dates extrêmes* : 1947-1999

*Importance matérielle* : 319 unités documentaires, 15 m.l.

*Conditions d'accès* : librement communicable sauf mention contraire

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Hélène Parisot et Séverine Sébille, 2003

### *Notice historique*

La Fédération Croix-Marine s'inscrit dans un vaste mouvement d'amélioration de l'assistance psychiatrique française. Fondée en 1952, elle est la conséquence du succès rencontré par deux sociétés locales : la Société d'hygiène mentale du Centre, créée en 1947 à Clermont-Ferrand, et la société des Basses-Pyrénées mise en place en 1951. Le mouvement se donne comme principal objectif la désaliénation. Pour y parvenir, la Fédération développe plusieurs formes d'action. L'action intra hospitalière avec la mise en place de comités hospitaliers. L'action extra hospitalière qui regroupe toutes les actions de prise en charge des handicapés mentaux dans le milieu social ordinaire. Elle s'intéresse également à la formation du personnel soignant de santé mentale. Depuis 1979, elle compte parmi ses attributions, celle de la formation professionnelle continue. En s'appuyant sur le nombre de ses adhérents, la Fédération est reconnue par l'ensemble des administrations compétentes en matière de santé mentale ce qui lui permet d'influer sur quelques textes législatifs et réglementaires. Depuis 1968, la Fédération est reconnue d'utilité publique.

## **Fédération générale des associations départementales des Pupilles de l'école publique (FGPEP)**

**Cnahes**

*Lieux de conservation* : Archives nationales site de Pierrefitte

*N° d'entrée* : 208 AS XLVII

*Niveau de description* : fonds

*Modalités d'entrée* : dépôt au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France

*Dates extrêmes : 1915-2000*

*Importance matérielle : 62,60 m.l. ; 589 unités documentaires*

*Conditions d'accès : librement communicable*

*Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé par Sylvain Cid et Samuel Boussion, 2009*

#### *Notice historique*

Cette fédération revendiquant son idéal laïque, est créée au milieu de l'année 1915 pour répondre à la situation de guerre et secourir les enfants de soldats morts au combat. L'expérience se poursuit dans l'après-guerre, malgré la mise en place d'une aide institutionnalisée de l'Etat avec la loi du 27 juillet 1917, créant les « pupilles de la nation ». Après une reconversion difficile du statut d'œuvre de guerre à celui d'œuvre de paix, la Fédération change ses orientations en favorisant la création au niveau local de fondations pérennes : colonies scolaires de vacances, écoles de plein air, internats laïques, établissements de soins, écoles d'apprentissage et professionnelles... Si ces premières expériences ont été souvent oubliées - certaines ayant disparu, d'autres s'étant reconvertis - le panel des établissements gérés par les associations départementales se diversifie et prend une grande ampleur après la Seconde guerre : classes de découvertes, maisons familiales, CAT, CAMSP, CMPP, IME, IMP, MECS, etc. Chacune de ces créations a donné lieu à des montages tant humains que financiers complexes et inventifs : dons, legs, acquisitions, constructions, dossiers de subventions... Le fonds inventorié est entreposé provisoirement dans un local associatif.

### **Fédération nationale des organismes de sécurité sociale (FNOSS)**

*Lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte*

*Numéro de versement archives : 19771537*

*Dates extrêmes : 1931-1974*

*Importance matérielle : 22 m.l.*

#### *Notice historique*

La Fédération nationale des organismes de sécurité sociale a été créée en 1946, conformément aux termes de l'ordonnance de 1945 sur la sécurité sociale, qui prévoyait pour les caisses la possibilité de se regrouper en unions ou en fédérations. Destinée à servir de relais entre les caisses et l'administration, la FNOSS a rapidement regroupé l'ensemble des caisses. Ses statuts ont été approuvés dès sa création par le ministère du Travail, mais sa place au sein de la Sécurité sociale n'a été officiellement reconnue que par le décret n°60-452 du 12 mai 1960 ce qui en fait, jusqu'à cette date, un organisme de statut privé. La réforme entreprise par Jean-Marcel Jeanneney en 1967 a supprimé la Caisse nationale de sécurité sociale et a entraîné la dissolution de la FNOSS qui n'a toutefois été effective qu'en 1971. M. Clément Michel, son président, a fait en 1975 don aux Archives nationales de ses archives qui sont, depuis cette date, conservées sur le Site de Fontainebleau.

### **Foyers Matter**

**Cnache;**

*Lieux de conservation : Archives départementales de la Drôme*

*Niveau de description : fonds*

*Modalités d'entrée : entrée en décembre 2017*

*Dates extrêmes : 1928-2013*

*Importance matérielle : 7,70 m.l. ; 90 unités documentaires*

*Conditions d'accès : librement communicable sauf mention contraire*

*Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé par Loïc Besnard, archiviste au CNAHES, 2017*

### *Notice historique*

La Société de patronage des prisonniers libérés protestants est fondée à Paris en 1869 à l'initiative du pasteur réformé Elie Robin, ancien aumônier de la Maison Centrale d'Eysses. Dans ses anciennes fonctions, ce dernier s'était convaincu de la nécessité d'un « patronage » pour les libérés confrontés au manque de protection et de travail, cause de démoralisation et de récidive. La Société reçoit une première allocation de l'Etat en 1875 et sera reconnue d'utilité publique en 1890. Elle pourvoit concrètement à l'habillement et à l'entretien momentané des libérés sans ressources et les aide à se procurer du travail. De 1869 à 1893, elle fait visiter environ 12500 détenus dans les prisons, patronne 1539 libérés et en secourt 1745. Elle prend aussi une part active aux Congrès pénitentiaires internationaux et jouit de la renommée du pasteur Robin comme auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet.

Assez rapidement, la Société diversifie son activité. En 1880, elle ouvre pour ses patronnés au 32 rue Clavel à Paris (19e) un « asile » d'assistance par le travail sous le nom de « Maison hospitalière ». Cette initiative, qui vise à distinguer les « mendiants et les vagabonds de profession des ouvriers dénus mais laborieux », lesquels peuvent y demeurer en moyenne une dizaine de jours, sera imitée à Lyon et à Nîmes. L'établissement qui s'ouvre également aux ouvriers sans asile et sans travail à titre préventif emménagera en 1892 dans un vaste immeuble du 36 rue Fessart. En 1881, la Société récupère aussi l'Œuvre de la Nouvelle-Calédonie qui subvient à l'entretien d'un pasteur-aumônier à Nouméa et y projette la construction d'un temple. Celle-ci semble avoir pour prolongement au XXe siècle l'Œuvre de Guyane. Enfin, la question du sort des mineurs protestants reste en filigrane dans les préoccupations jusqu'à la création officielle en 1896 du Patronage des jeunes garçons protestants en danger moral comme une branche nouvelle d'activité. Elle est particulièrement investie par l'ingénieur et industriel Etienne Matter qui succède en 1897 au pasteur Robin comme agent général de la Société. Un asile temporaire reçoit en observation les garçons adressés par des « personnes charitables » ou par des magistrats, soit après une ordonnance de non-lieu, soit en libération conditionnelle, soit au titre des lois de protection de l'enfance de 1889 et 1898, soit ensuite en vertu de la loi de 1912 et du décret-loi de 1935. Ceux-là sont ensuite placés, surtout à la campagne, dans la Drôme ou en Corrèze, sous la supervision d'un correspondant local. En 1931, l'asile rejoint la Maison hospitalière au 36 rue Fessart et propose une instruction primaire et un enseignement professionnel agricole.

Après 1945, la Société de patronage suit l'évolution de plusieurs de ses semblables en créant des internats, sans renoncer pour autant aux placements ruraux : d'abord en 1947, le Centre éducatif Etienne-Matter, un internat scolaire familial au domaine de L'Aubreçay à Nieul-sur-Mer (Charente), puis un home de semi-liberté en 1948, le foyer Elie-Robin au 36 rue Fessart à Paris, habilité en 1953 à recevoir des mineurs délinquants. En 1957, elle établit dans la Drôme près de Montélimar le foyer de jeunes de Sauzet sous le statut de maison d'enfants à caractère social, également habilité par le ministère de la Justice, ainsi qu'un centre d'accueil et d'orientation. L'association change en même temps son vocable de « société de patronage » pour celui d'Œuvres Etienne-Matter en 1960, avant d'être présidée de 1963 à 1981 par Jacques Rey, une figure protestante de la « rééducation ». Les décennies suivantes verront pourtant la fermeture du foyer Elie-Robin en 1961 puis du Centre Etienne-Matter en 1974. A la fin des années 1970, l'association cesse de recourir aux placements en province.

En 1983, les Œuvres Etienne-Matter redéploient leur activité en fusionnant avec l'association du Foyer du jeune libéré. Cette dernière association a été fondée en 1960 sous l'égide de la

Fédération protestante de France et sous l'impulsion de l'aumônier de prison Ernest Ungerer. Elle gère deux établissements. Le premier, le foyer d'Alésia (7 rue Couche à Paris 14e) a été ouvert en 1967 en tant que centre d'hébergement pour jeunes délinquants en réinsertion. Le second, le foyer de Créteil, a été créé en 1980 pour soutenir, par l'accueil en appartements, la démarche de réinsertion de majeurs probationnaires, libérés conditionnels ou définitifs, soumis à ou non à un contrôle judiciaire ou à une mise à l'épreuve. Ernest Ungerer reste jusqu'en 1993 le délégué général de la nouvelle association rebaptisée les Foyers Matter. En 2008 et en 2015, la gestion du foyer de Créteil puis du CHRS Alésia est cédée à deux autres associations. La perte de ses deux foyers « parisiens » conduit l'association à relocaliser son siège en 2018 dans la Drôme où son activité s'est plus largement développée.

### *Présentation du fonds*

Le fonds est très lacunaire avant 1945 puisque pour cette période, seuls les registres de procès-verbaux de réunions depuis 1928 ont été conservés. Le fonds « Matter » souffre ensuite de quelques manques (réunions d'instances entre 1973 et 1983 par exemple), tandis que celui du Foyer jeune libéré apparaît plus complet. Une bonne partie du fonds est constituée par les dossiers de suivi de trois établissements : le foyer de Sauzet-Montélimar, le foyer d'Alésia et le foyer de Créteil.

## **Garcette (Christine)**

### **Cnahes**

*Lieu de conservation* : Université Paris 8

*Niveau de description* : fonds

*Dates extrêmes* : 1905-2007

*Importance matérielle* : 8 m.l. ; 43 unités documentaires

*Instrument de recherche* : récolelement par Christine Garcette et Sylvain Cid, chargé de mission du CNAHES

### *Notice biographique*

Née en 1957 à Nancy, Christine Garcette poursuit des études de sociologie qui la mènent dans un premier temps jusqu'en maîtrise, avec un mémoire de fin d'études sur l'image professionnelle des assistants sociaux d'entreprise. En 1980, elle entre comme assistante sociale à l'Association gérontologique de Vitry. A partir de 1982, elle travaille à trois quarts temps comme assistante sociale d'entreprise à L'Oréal puis à la société CREG, réservant le reste du temps à des vacations en formation initiale à l'Ecole normale sociale de Paris. Elle intègre cette dernière école en 1986 comme formatrice permanente à trois quart temps, d'abord pour la formation continue, puis pour la formation initiale. Parallèlement, elle fonde en 1989 le Réseau Histoire du travail social (RHTS) qu'elle co-anime avec la directrice du CEDIAS Brigitte Bouquet. La même année, elle obtient un DEA de sociologie à Paris VIII avec un mémoire sur les débuts de la professionnalisation du travail social de 1880 à 1920. Cette recherche est publiée en 1996 sous le titre : *La professionnalisation du travail social 1880-1920 ; action sociale, formation, syndicalisme* (L'Harmattan, 1996). Elle est également présente dans plusieurs associations : elle est vice-présidente de l'AFFUTS (Association française pour des formations universitaires de 3e cycle en travail social) de 1994 à 1997, co-fondatrice et membre de l'association CQFD (C'est la qualification qu'il faut développer), administratrice de l'association Ages et Vie, mais aussi membre du comité de rédaction de la revue Vie sociale du CEDIAS où elle publie de nombreux articles. En 1997, elle prend la présidence de l'ANAS (Association nationale des assistants de service social).

### *Présentation du fonds*

Les archives de Christine Garcette se partagent entre des papiers de recherche, en particulier sur l'histoire de l'Ecole normale sociale et du syndicalisme féminin, les notes et supports de cours et d'interventions et l'animation d'associations : l'ANAS, le RHTS et CQFD notamment. Un sous-fonds rassemble les archives (cours, documents de carrière, documentation) de deux anciennes assistantes sociales et amies, Christine Delacommune et Denyse Delsarte, tous deux anciennes élèves de l'école de service social de Lille dans les années 1930. Christine Delacommune a fait carrière par la suite comme assistante sociale à la Caisse centrale d'allocations familiales de la région parisienne.

## Gauneau Jacques

### Cnahes

*Lieux de conservation* : Université de Paris 8

*Niveau de description* : fonds

*Modalités d'entrée* : dépôt au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France

*Dates extrêmes* : 1950-1980

*Importance matérielle* : 12 cartons d'archives, 12 m.l.

*Conditions d'accès* : librement communicable

*Instrument de recherche* : récolelement par Samuel Boussion, 2009-2010

### Notice biographique

Jacques Gauneau est un éducateur né en 1926 à Tours. Il est le fils d'un ingénieur des Arts et Métiers devenu directeur de bureau d'études, puis directeur d'usine dans le domaine de la minoterie. Après des études secondaires et un engagement dans le scoutisme, il abandonne ses études à l'Ecole des travaux publics de Paris en 1947 pour se consacrer à la rééducation. D'abord bénévole au patronage Rollet dans le cadre des réseaux Scouts de France qu'il fréquente, il adopte la vie rurale et précaire du Centre Jeune France dans la Drôme, avant d'entrer au Centre d'observation de Montpellier. A partir de 1950, il suit l'enseignement de l'Institut de psycho-pédagogie médico-sociale de Montpellier (IPPMs) dirigé par le professeur Lafon. Pour son année de stage, il part en Algérie dans une équipe rassemblée par Bernard Durey, suivant de peu son épouse Paule, assistante sociale également diplômée de l'IPPMs. Avec ses camarades éducateurs désireux de s'émanciper de la tutelle du Pr Lafon, leur ancien patron, et d'expérimenter une pédagogie plus dynamique de l'autre côté de la Méditerranée, il ouvre un des premiers centres pour troubles graves de la personnalité (Centre Alfred Binet à Douera) dont il devient sous-directeur en 1954 puis directeur en 1956. Parallèlement, il est membre depuis l'origine de l'ANEJI (Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés), puis délégué régional pour l'Algérie.

En 1957, il rentre à Paris et devient délégué permanent de l'ANEJI. Au-delà de ses actions pour l'association au niveau national, il est également responsable de l'Outre-Mer et contribue à la naissance de l'Union Générale des Educateurs Africains et Malgaches de Jeunes Inadaptés (UGEAMJI). En 1961, il revient au travail de base en prenant la responsabilité du Centre d'Observation Régional de Marseille (Sanderval) tout en continuant des activités associatives bénévoles et en assurant quelques enseignements. En 1970, il devient formateur à plein temps au CFESME de Peynier-Aix (réseau du chanoine Barthélémy) où il est plus particulièrement chargé de la section Moniteurs-Educateurs. Dans ce cadre, il participe à la fondation et assure la présidence pendant trois ans du Comité de Liaison des Ecole des Moniteurs-Educateurs (CLEME). Il prend sa retraite en 1986 et participe alors à un groupe de travail (GESTE-COD) et à la préparation d'un ouvrage collectif

sur la danse thérapeutique (A corps, perdus, accords perdus, dossiers d'Aquitaine Editions, Bordeaux).

#### *Présentation du fonds*

Le fonds porte sur l'ensemble de l'activité de Jacques Gauneau de 1945 à 1994 : depuis sa formation à Montpellier jusqu'à ses activités professionnelles (Centre d'observation de Montpellier, Centre de Douera en Algérie, Ecole de monitrices éducatrices de Peynier) et associatives (CLEME, ANEJI-AIEJI-UGEAMJI, GESTE-COD). Il constitue tout particulièrement une source inestimable pour l'histoire de la rééducation en Algérie durant les années précédant la décolonisation du pays. Aux documents qui permettent de suivre l'activité du Centre de Douera (les notes d'organisation et de réflexion, les journaux scolaires, les nombreuses photos) s'ajoutent ceux qui se rapportent à l'exercice général de l'éducation spécialisée en Algérie (les études, comptes rendus de journées, listes d'organismes, correspondances associatives, ...), sans oublier ceux qui renvoient à la réalité de la guerre (les coupures de journaux, les tracts, mais aussi les motions de protestation des délégués régionaux des associations d'assistantes sociales et d'éducateurs spécialisés suite à l'enrôlement d'assistantes sociales dans l'opération de contrôle de la Casbah d'Alger en mai 1956...).

### **Ginger Serge – Leblanc Jacques**

**Cnahes**

Entrée Pierrefitte : 208 AS (IV)

*Niveau de description* : fonds

*Modalités d'entrée* : dépôt au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France

*Dates extrêmes* : 1945-1988

*Importance matérielle* : 67 unités documentaires, 2 m.l.

*Conditions d'accès* : librement communicable sauf mention contraire

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Virginie Vergnault, 1998

#### *Notice biographique :*

Le fonds retrace l'activité de Serge GINGER et Jacques LEBLANC au sein de l'AIEJI (Association Internationale des Educateurs de Jeunes Inadaptés). Serge Ginger est un éducateur spécialisé né le 6 février 1928 à Paris. Outre ses diverses activités professionnelles et associatives, il a présidé le comité technique de l'AIEJI de 1961 à 1978 avant d'en assurer le secrétariat général de 1978 à 1986. Jacques Leblanc est un éducateur spécialisé né à Namur en Belgique le 28 août 1931. En parallèle de ses activités professionnelles et de son implication dans l'ABEJI (Association Belge des Educateurs de Jeunes Inadaptés), il est élu au bureau de l'AIEJI en 1978. Il occupe successivement les fonctions de trésorier, de président du comité technique, de vice-président, de responsable des bureaux européen et africain jusqu'en 1997.

### **Girard Victor**

**Cnahes**

Entrée Pierrefitte : 208 AS (VII)

*Niveau de description* : fonds

*Modalités d'entrée* : dépôt au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France

*Dates extrêmes* : 1947-1997

*Importance matérielle* : 293 unités documentaires, 8 m.l.

*Conditions d'accès* : librement communicable sauf mention contraire

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Laurent Besse, 1997, complété par Véronique Séchet, 2000

### *Notice biographique*

Victor Girard est un médecin psychiatre né en 1917. Il réalise une partie de sa carrière dans l'armée (jusqu'en 1966) avant d'exercer comme médecin libéral jusqu'en 1982. En parallèle, il milite toute sa vie au sein des Scouts de France et participe jusqu'en 1965 à l'animation de stages de formation d'éducateurs à Marly-le-Roi puis à Jambville (stages Arc-en-ciel). En 1962, il siège au CNLACEP (Comité National de Liaison des Associations et des Clubs et Equipes de Prévention) qui s'efforce de coordonner les actions de prévention spécialisée. Il mène de plus des recherches sur le handicap, en particulier dans le cadre du CTNEAI (Centre Technique National de l'Enfance et de l'Adolescence Inadaptée) devenu CTNERHI (Centre Technique National d'Étude et de Recherche sur le Handicap et l'Inadaptation) en 1975. Après 1982, il se consacre à différentes associations d'assistant des Hôpitaux militaires, tout en continuant à siéger au CTNERHI et au CTPS (Comité Technique de la Prévention Spécialisée). Il est en outre Président d'une association gérant un Club de Prévention dans le XVIII<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

## **Gratiot-Alphandéry Hélène**

### **Cnahes**

*Lieux de conservation* : université de Paris 8

*N° d'entrée* : 208 AS (XLVIII)

*Niveau de description* : fonds

*Modalités d'entrée* : dépôt au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France

*Dates extrêmes* : 1931-2000

*Importance matérielle* : 12 cartons d'archives, 12 m.l.

*Conditions d'accès* : librement communicable

*Instrument de recherche* : récolelement effectué par Sabrina Cheriet (2009), mis à jour par Zacharie Amri (2016) ; répertoire numérique détaillé par Lisa Haustrate (2018)

### *Notice biographique*

Hélène Gratiot-Alphandéry est née à Paris en 1909. Elle est la fille de Paul Alphandéry (1875-1932), militant socialiste, historien des religions et directeur à l'Ecole des hautes études. Après un diplôme d'études supérieures en lettres-psychologie obtenu en 1930, elle entre en 1933 à la 3<sup>e</sup> section de l'Ecole pratique de hautes études (EPHE) comme préparateur au laboratoire de psychobiologie de l'enfant créé et dirigé par Henri Wallon. Elle devient militante communiste après un voyage effectué en URSS avec sa sœur Fernande, en 1935, au cours duquel elle aura veillé le corps d'Henri Barbusse à Moscou. En 1940, les lois raciales de Vichy l'obligent à suspendre sa carrière à l'EPHE.

De 1945 à 1947, elle est provisoirement attachée de recherche au CNRS avant de recouvrer son poste. Peu de temps après son retour, elle participe en 1948 au côté d'Henri Wallon à la création de la revue *Enfance*, une revue scientifique de référence sur le développement de l'enfant. Elle sera encore chef de travaux en 1953 puis directeur adjoint de l'EPHE en 1961. Dans le même temps, elle enseigne à l'Institut national d'études du travail et d'orientation professionnelle, à l'Institut d'ethnologie et à l'Institut de psychologie. De 1969 à 1973, elle est directrice de l'UER Institut de psychologie à l'Université René-Descartes. Elle y reste membre du Conseil scientifique et du Conseil de l'UER. En 1970, elle publie avec René Zazzo un *Traité de psychologie de l'enfant*. Elle se sera particulièrement préoccupée de la formation des psychologues scolaires et aura lancé une école pour accueillir spécifiquement des enfants immigrés. Hélène Gratiot-Alphandéry s'intéresse aussi à la littérature de jeunesse comme administratrice et animatrice du groupe « Recherche » du CRILJ (Centre

de recherche et d'information de la littérature de jeunesse). Hélène Gratiot-Alphandéry décède en 2011 à l'âge de 103 ans.

### *Présentation du fonds*

Ce fonds contient pour l'essentiel des travaux scientifiques, des extraits de cours et des dossiers thématiques de travail, mais aussi de la correspondance personnelle, un journal et quelques photos d'Hélène Gratiot-Alphandéry. Les archives de Paul Alphandéry, son père, sont conservées aux Archives nationales à Paris.

## **Grouès Henri (Abbé Pierre)**

*Lieu de conservation* : Archives nationales du monde du travail (ANMT)

*Numéros d'entrées* : versements 2005 034, 2010 018, 2011 038

*Dates extrêmes* : 1912-2007

*Importance matérielle* : 38 m.l.

*Conditions d'accès* : communicable sur autorisation

### *Notice biographique (Archives nationale du monde du travail, Roubaix)*

L'abbé Pierre est né le 5 août 1912 sous le nom d'Henri Grouès et grandit entre Lyon et Irigny. A l'âge de 18 ans, il prend la décision d'entrer en religion et s'oriente vers l'ordre des Capucins, mû par sa dévotion pour saint François d'Assise. Après avoir passé une année à étudier les lettres à l'Université catholique de Lyon, il entre en 1931 en noviciat au couvent Notre-Dame de Bon-Secours de Saint-Étienne puis intègre le monastère de Crest où il prononce ses vœux solennels en 1937. Choisissant de s'orienter vers la prêtrise, il est ordonné prêtre en 1938.

Vicaire à la cathédrale de Grenoble en 1942, il mène des actions de résistance en permettant le passage de juifs dans les Alpes et en créant un bulletin d'information à l'intention des réfractaires au Service du Travail Obligatoire créé en 1943 par le régime de Vichy. La même année, il permet l'évasion du frère du général de Gaulle, Jacques, ainsi que de son épouse. Il est à l'origine du maquis de Malleval, malheureusement massacré par les troupes allemandes en 1944. Recherché par la Gestapo, il s'enfuit à Paris où le Conseil National de la Résistance lui demande d'aller dans les Pyrénées. Il est cependant arrêté mais réussit à s'évader en avion jusqu'à Alger. Il reste en Algérie jusqu'à la Libération en tant qu'aumônier de la Marine à Casablanca. C'est à cette époque qu'il adopte le pseudonyme de l'abbé Pierre.

Après la guerre, il donne des conférences en Afrique noire et dans l'est de la France afin de témoigner de ses actions de résistance, désormais relatées dans l'ouvrage 23 mois de vie clandestine. Après cette expérience, il est encouragé par Pierre-Henri Teitgen, ministre de l'Information, de se présenter aux élections de l'Assemblée constituante en octobre 1945. Il se présente en Meurthe et Moselle et est élu aux deux Assemblées constituantes successives sous l'étiquette du Mouvement Républicain Populaire, dont il démissionne en 1950 suite à des désaccords.

En 1949 débute l'aventure Emmaüs. Il accueille dans son logement de Neuilly-Plaisance des marginaux qui sont les premiers compagnons. C'est le début d'une action au service des plus démunis qui ne cessera plus. Le mouvement se développe fortement après l'appel du 1er février 1954 prononcé par l'abbé au micro de Radio Luxembourg. L'association Emmaüs est créée la même année et permet à l'abbé Pierre de se consacrer à l'international. De nombreuses communautés se forment en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Victime d'un naufrage en 1963, il réfléchit à la manière de fédérer un réseau alors riche de 95 communautés à travers le monde, qui devient Emmaüs International en 1971, lors d'une Assemblée Générale à Montréal.

Il est également fondateur d'autres associations dont l'IRAMM (Institut de recherche et d'action contre la misère du monde puis Institut de recherches et d'application des méthodes de

développement) ou l'UCOJUCO (Union des comités de jumelage-coopération), aboutissement de son action menée depuis novembre 1971 en faveur des réfugiés du Pakistan oriental (futur Bangladesh) en Inde.

L'abbé Pierre est décédé le 22 janvier 2007 à Paris alors qu'il était hospitalisé au Val-de-Grâce.

#### *Présentation du fonds (Archives nationale du monde du travail, Roubaix)*

Emmaüs International a effectué plusieurs dépôts de ses archives aux Archives nationales du monde du travail entre 2000 et 2011. Le fonds se compose de 8 entrées successives portant les références suivantes : 2000 050, 2002 039, 2003 008, 2005 034, 2010 004, 2010 018, 2011 004 et 2011 038.

Afin d'en clarifier le contenu, ces entrées ont été regroupées en deux ensembles ayant trait à Emmaüs International et les papiers personnels de l'Abbé Pierre.

Par ailleurs, le travail de classement et d'analyse réalisé sur les archives de l'Abbé Pierre d'une part, et d'Emmaüs International d'autre part, a permis la fusion de plusieurs entrées se rattachant à l'un ou l'autre des ensembles. Ainsi, l'entrée 2002 039 a été entièrement intégrée au répertoire numérique détaillé 2010 018.

Le travail de classement des archives de l'abbé Pierre est toujours en cours mais permet d'avoir actuellement accès à trois instruments de recherches : le répertoire numérique détaillé 2010 018 qui a donné lieu à une publication et les bordereaux d'entrée 2005 034 et 2011 038.

## **Groupe d'étude sur les milieux éducatifs suppléant la famille (GEMESF)**

**Cnahes**

*Lieu de conservation : CNAHES Rhône-Alpes / ARFRIPS*

**Niveau de description** : fonds

**Dates extrêmes** : 1965-1970

**Importance matérielle** : 2 unités documentaires, 0,10 m.l.

**Instrument de recherche** : répertoire numérique détaillé par Sylvain Cid, 2008

#### *Notice historique*

Créé vers 1965 pour aborder les problématiques particulières à la suppléance familiale dans les maisons d'enfants à caractère social (MECS), le GEMESF a l'ambition d'être, selon les mots de son président André Vialle, « le lieu d'un dialogue entre les vérités incomplètes du philosophe et de la famille nourricière, de l'administrateur et de l'éducateur d'internat, du psychologue, de l'assistante sociale, etc... ». Le groupe organise plusieurs journées d'études et conférences et diffuse même en 1968 jusqu'en décembre 1969 le bulletin *GEMESF Informations*. En 1967, le GEMESF est chargé par le CTNEAI (Centre technique national pour l'enfance et l'adolescence inadaptées) d'une enquête sur la formation des moniteurs-éducateurs. Les rencontres régulières qui en découlent donnent lieu à la création en 1969 du Comité de liaison d'écoles de moniteurs-éducateurs (CLEME). C'est également un projet de formation des éducateurs spécialisés en cours d'emploi du GEMESF formulé dès 1967 qui est à l'origine de l'école Recherches et Promotion fondée à Lyon deux ans plus tard.

#### *Présentation du fonds*

Ces archives sont issues d'une part des dossiers de Monique Alliod, ancienne participante et secrétaire du groupe, d'autre part de la bibliothèque du centre de formation Recherches et Promotion. Le volume actuel représente 0,10 m.l. Ce fonds est susceptible d'être augmenté ultérieurement.

## Guyomarc'h Jacques

**CnaheS**

*Entrée Pierrefitte : 208 AS (I)*

**Niveau de description :** fonds

**Modalités d'entrée :** dépôt au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France

**Dates extrêmes :** 1934-1998

**Importance matérielle :** 946 unités documentaires, 25 m.l.

**Conditions d'accès :** librement communicable sauf mention contraire

**Instrument de recherche :** répertoire numérique détaillé par Samuel Boussion, 1998

### *Notice biographique (Chantal Duboscq)*

Né en 1917, Jacques Guyomarc'h a passé son enfance et sa jeunesse à Paris, dans le 15<sup>e</sup> arrondissement où habitait sa famille, d'origine bretonne, ainsi que celle de Juliette sa future épouse. Les deux familles étaient amies, et tous deux se sont connus très jeunes, mais jusqu'à l'année 1940, ils n'avaient pas envisagé de faire leur vie ensemble. Au moment de la déclaration de guerre, en 1939, Jacques est étudiant en lettres à la Sorbonne, et membre actif de la JEC (Jeunesse étudiante chrétienne). Il est alors mobilisé pendant neuf mois et se trouve à Nancy au moment de l'invasion allemande à laquelle il échappe de justesse. Rentré à Paris, il suit en 1940 le stage du Vésinet, organisé par le Secrétariat Général à la Jeunesse, qui rassemble des responsables de mouvements de jeunesse, chargés ensuite de susciter des écoles de cadres pour les centres de jeunesse où l'on espérait éviter que les jeunes ne soient embriagés par les Allemands. Il est ensuite « chef de chantier » au château de Sillery, à Savigny-sur-Orge, où l'on formait alors de futurs cadres.

Il épouse Juliette Portes le 11 octobre 1941. La même année, il est nommé par le Secrétariat Général à la Jeunesse à la direction de l'école de cadres Ty Armor, en Bretagne, à la Haye-en-Mordelles. Après dix-huit mois de travail, Jacques fait alors un séjour au Centre de Marly-le-Roi, puis est nommé à l'école de la rue Dareau, qui forme des éducateurs.

En mars 1944 se crée en Bretagne la Fédération bretonne de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence. LE 18 avril, Jacques est nommé secrétaire général administratif par le Ministère de la Santé. Il reçoit mission de créer un centre d'observation (CO) pour la jeunesse délinquante à l'hôpital psychiatrique de Rennes. En 1944, après la Libération, le centre d'observation es transféré à la Prévalaye, aux environs de Rennes, dans les baraquements occupés par les Allemands qui ont fait sauter avant leur départ le château du 15<sup>e</sup> siècle. Le CO de la Prévalaye ouvre le 9 octobre 1944. Dans ces baraquements insalubres, sans eau, sans électricité, Jacques Guyomarc'h va aménager, avec l'aide de son épouse Juliette, un établissement dont il sera le directeur jusqu'en 1963.

L'Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés (ANEJI) est fondée le 15 juillet 1947. Jacques Guyomarc'h en est le premier secrétaire général, puis le président de 1963 à 1971. Il occupe ensuite de nombreuses responsabilités dans le secteur de la protection de l'enfance : directeur du CREAI de Bretagne qui a succédé à la Fédération bretonne de sauvegarde, vice-président de l'Association internationale des éducateurs de jeunes inadaptés (AIEJI), président de l'IRTS de Bretagne. En 1994, il fait partie des fondateurs du CNAHES dont il sera administrateur jusqu'à son décès en 2006.

## Heinrich André

**CnaheS**

*Lieux de conservation : CNAHES*

*Niveau de description : fonds*

*Modalités d'entrée : dépôt au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France*

*Dates extrêmes : 1949-1995*

*Importance matérielle : 4 m.l.*

*Conditions d'accès : librement communicable*

*Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé par Lise Fréval, 2009-2010*

### *Notice biographique*

André Heinrich naît le 4 novembre 1931. Il fait des études d'éducateur et de chef de service éducatif au Centre de formation et de recherche du ministère de la Justice, à Vauresson, puis de formateur de travailleurs sociaux à l'université d'Aix-Marseille 3. Il obtiendra en outre, dans les années 1970, une licence puis une maîtrise de sciences humaines et sociales (option travail social).

Il commence en 1949 sa carrière au Maroc, où il travaillera jusqu'en 1969 dans le secteur de l'enfance abandonnée, inadaptée, pré-délinquante et délinquante, à la fois dans les secteurs publics et associatifs. Jusqu'en 1953, il est éducateur puis éducateur-chef au centre Aïn-es-Sebaa de Casablanca, dont il devient alors le directeur. Pendant ces années, il débute un abondant échange de correspondance avec Henri Joubrel (fondateur et président de l'ANEJI et de l'AIEJI), Paul Alloing (membre de l'ARSEA), Jacques Selosse (directeur du centre de Vauresson, futur professeur d'université) et Joseph Rovan (de l'association Peuple et Culture).

En 1955, il devient directeur du Centre d'Observation de Marrakech, jusqu'en 1958, date à laquelle il commence à diriger le Centre d'Observation de Tanger. A cette époque, il inspecte un certain nombre d'établissements pour l'enfance inadaptée de la région de Tanger et devient délégué bénévole à la Liberté Surveillée. En 1960, il commence un cycle de formation des cadres au CNFE de Rabat, cycle qui durera jusqu'en 1969.

De 1962 à 1969, André Heinrich assume des responsabilités à l'échelon ministériel ; c'est également durant cette période qu'il devient membre de l'association des parents d'élèves des établissements d'enseignement français de Rabat. Jusqu'en 1964, il est chef de la Section de l'Enfance inadaptée et de l'Éducation surveillée, au sein du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Il continue alors à former les cadres de l'éducation surveillée, notamment en 1962 au CNFE de Rabat. En 1964, il devient conseiller technique du chef de Bureau de l'Action Éducative et de l'Éducation Surveillance, et intervient là encore comme formateur à l'Institut Royal de Formation des Cadres (ex-CNFE). En 1966, il entre à l'AFSEA (Association Française pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence) ; en 1968, alors qu'il noue contact avec des organismes étrangers de l'éducation surveillée (tels qu'UIPE ou EIRENE), il contribue à l'organisation d'un séminaire en collaboration avec le CIE (Conseil International de l'Enfance).

En 1969, à sa demande, André Heinrich est rapatrié en France. Il commence alors à travailler au CREAI (Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptées) de Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour lequel il est d'abord directeur du Centre d'Observation et de Traitement des Joncquiers (dans le Vaucluse), puis, en 1979, conseiller technique au siège du CREAI à Marseille. Il continue cependant des missions ponctuelles au Maroc, notamment de 1980 à 1982 pour la session de formation des directeurs de centres à l'IRFC de Yacoub-el-Mansour, et organise en 1982 des échanges entre la France et le Maroc.

Pendant l'année 1983, il participe à une mission de coopération au Maroc : il est alors professeur à l'IRFC de Yacoub-el-Mansour à Rabat, avec pour mission d'analyser et d'évaluer le dispositif local de protection de la jeunesse. Il retourne ensuite en France et travaille successivement pour le Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur (à la mission « jeunes ») de 1984 à 1989, puis pour le Conseil Général du Vaucluse (il y est chargé de mission dans la « politique personnes handicapées ») à partir de 1990. De 1992 à 1996, il revient une semaine par an au Maroc pour des sessions de perfectionnement des directeurs d'établissements et de services de l'enfance inadaptée, qui se déroulent au centre Al Qods de Fès (sauf en 1995, année où la session a lieu en France).

## Présentation du fonds

Le fonds André Heinrich a été en grande partie constitué entre 1949 et 1996, et résulte des activités diverses du producteur dans l'éducation surveillée au Maroc. En tant que tel, il contient plusieurs types de documents, parmi lesquels on distingue surtout des dossiers de travail, de la documentation et des documents iconographiques.

Les dossiers de travail, qui constituent la partie la plus abondante du fonds, sont composés de plusieurs types de documents. On y trouve d'abord les documents relatifs à l'organisation générale des institutions de l'éducation surveillée au Maroc (notes de présentation, rapports, circulaires, arrêtés, etc.) ; on y remarque également des documents sur la réglementation et les activités des centres de l'éducation surveillée (il s'agit surtout de circulaires, d'arrêtés, de notes de services et de rapports). On peut également placer parmi les dossiers de travail ceux relatifs à l'organisation du service de la Liberté Surveillée, constitués le plus souvent de tracts, de cartes de membre, de correspondance et de rapports. Suivent des documents – moins nombreux – sur le fonctionnement des associations de l'éducation surveillée (essentiellement des statuts et des rapports d'activités) et les contacts d'André Heinrich avec celles-ci ou avec d'autres acteurs de l'éducation surveillée (là, on trouve presque uniquement de la correspondance). Le dernier grand type de dossiers de travail est constitué par des dossiers d'organisation et d'animation de stages et de journées d'étude : ces dossiers contiennent en règle générale des programmes, des notes manuscrites, de la correspondance, des synthèses de cours et d'exposés, et des rapports de stages reliés.

La catégorie « documentation », moins importante numériquement parlant, est essentiellement composée de livrets divers, d'un ensemble de formulaires et de dossiers-types pour l'observation et le suivi des enfants inadaptés au sein des centres, et enfin de dossiers de statistiques sur l'éducation surveillée au Maroc.

En dernier lieu, le fonds André Heinrich contient quelques documents iconographiques, c'est-à-dire surtout des cartes postales reçues par le producteur, et des photographies (le plus souvent prises à l'occasion des stages déjà évoqués) ; on remarquera aussi parmi ces documents une affiche de 1983 pour les IXe jeux méditerranéens de Casablanca.

## Heuyer Georges

### Cnches

*Lieux de conservation* : université de Paris 8

*Niveau de description* : fonds

*Dates extrêmes* : 1913-1978

*Importance matérielle* : 12 cartons d'archives, 12 m.l.

*Conditions d'accès* : librement communicable

*Instrument de recherche* : récolelement effectué par Samuel Boussion et Emmanuelle Guey, 2009-2010

### Notice biographique

Georges Heuyer est né le 30 janvier 1884 à Pacy-sur-Eure, en Normandie. Fils et petit-fils de vétérinaire, il perd son père alors qu'il n'a que 18 mois. Pour expliquer son intérêt pour la délinquance juvénile, il évoquera un vol commis à l'âge de neuf-dix ans dans la cave du directeur de la pension où il se trouve et à la suite duquel il est découvert et puni. Lycéen à Evreux, il fréquente le dimanche l'asile d'aliénés, dont le médecin directeur est son correspondant. C'est là selon lui qu'il prend le goût de la psychiatrie.

Georges Heuyer fait sa médecine à Paris, il devient externe chez Babinski puis interne chez Déjerine. Au moment de la guerre des Balkans, il part comme volontaire de la Croix-Rouge pour servir comme médecin militaire en Bulgarie. Puis il revient terminer son internat chez le Dr Méry en pédiatrie. C'est là qu'il rassemble les éléments de sa thèse, *Enfants anormaux et délinquants juvéniles : Nécessité de l'examen psychiatrique des écoliers*, qu'il va soutenir en

1914, alors qu'il exerce dans le service du Dr Dupré à Sainte-Anne. Georges Heuyer y propose de nouvelles méthodes de détection à partir de fiches qui synthétisent à la fois une observation médicale, pédagogique et psychologique. Dès lors, la population ciblée n'est plus seulement cantonnée dans son arriération, elle est regardée à travers ses troubles du comportement. Aussi devient-il impossible, selon l'auteur, « de séparer théoriquement et pratiquement, les anormaux des délinquants ; ceux-ci se recrutant parmi ceux-là. »

Après son retour de la guerre, Georges Heuyer devient, toujours à Sainte-Anne, chef de clinique à la chaire des maladies mentales et de l'encéphale de 1919 à 1922. En 1920, Ernest Dupré le fait nommer médecin de l'Infirmerie spéciale de la Préfecture de police (le « Dépôt ») où il restera 28 ans et dont il deviendra directeur. La même année, il est nommé médecin inspecteur des écoles de la Seine, et commence ses travaux sur les enfants psychopathes avec le psychologue Jean-Maurice Lahy. Surtout, il devient le collaborateur bénévole d'Edouard Toulouse dans son combat pour les hôpitaux ouverts et il contribue ainsi à la création de l'Hôpital Henri-Rousselle. Puis en 1925, il est nommé directeur de la clinique annexe de neuropsychiatrie infantile, ouverte à l'instigation du juge Henri Rollet, dans les locaux du Patronage de l'enfance que ce dernier a aussi créé. Cette clinique sera le centre de gravité de la neuropsychiatrie infantile. La consécration de cette nouvelle spécialisation médicale se manifeste en 1937, avec le premier Congrès international de psychiatrie infantile à Paris ; puis en 1943 avec la création par arrêté du Conseil technique de l'enfance déficiente et en danger moral qui, présidé par Heuyer lui-même, doit déterminer les conditions de dépistage, de l'observation et de la rééducation de ces enfants ; enfin en 1948 avec la création d'une chaire de psychiatrie infantile dont il devient le titulaire.

L'approche clinique de l'enfance dite irrégulière est fortement marquée par cette hégémonie à travers la création, dans les années 1920 et 1930, des premières cliniques spécialisées et des consultations d'hygiène mentale infantile, puis des centres d'observation et enfin, à partir des années 1950, des premiers centres médico-pédagogiques. Dans le même temps, Georges Heuyer est omniprésent dans les congrès, les conseils d'administration et les comités de rédaction de revues scientifiques. Avec lui, le médecin psychiatre devient le personnage central autour duquel s'organise le secteur de l'enfance inadaptée. Il écrit au cours de sa vie dix ouvrages et plus de cent publications sur la pédopsychiatrie. Ses élèves sont également nombreux, parmi lesquels Léon Michaux, Marguerite Badonnel, Louis Le Guillant, Pierre Mâle, Jenny Roudinesco, Paul Meignant, Jean Dublineau, Clément Launay, Serge Lebovici, Henri Sauguet, Paul Le Moal.

En 1950, paraissent les résultats immédiatement contestés d'une enquête dite des « cent mille enfants », initiée par la Fondation Alexis Carrel en 1943. Georges Heuyer y déclare que 70% des délinquants ont été des anormaux et que par conséquent, 70% des anormaux peuvent devenir des délinquants. La contestation de la figure de Georges Heuyer (comme de quelques-uns de ses contemporains) par les nouvelles générations de psychiatres portera très largement sur son attachement durable à la théorie de l'hérédité. Georges Heuyer décède en 1977 à Paris.

### *Présentation du fonds*

Les archives de Georges Heuyer forment un fonds de chercheur de grande qualité. Elles contiennent pour l'essentiel des manuscrits et des tapuscrits, des tirés à part, des dossiers d'enquête, des correspondances, ainsi que des dossiers de travail classés par thème (« encéphalopathie », « démence infantile », etc.). L'intérêt du fonds et la dispersion des documents a commandé une analyse d'inventaire analytique, presque pièce à pièce des documents.

### *Fonds complémentaire*

Les dossiers d'enfants de la consultation de neuropsychiatrie infantile mise en place par Georges Heuyer au début des années cinquante au sein de l'hôpital Necker-Enfants-Malades sont conservés à la Pitié-Salpêtrière, où le service a été transféré en 1954, une

procédure de versement est en cours avec les archives de l'APHP. Ces dossiers sont extrêmement riches et variés. Ils recèlent des documents de première main (lettres des parents aux assistantes sociales et aux médecins, dessins d'enfants, etc.). Ce sont de véritables instantanés de tranches de vie.<sup>4</sup> Pour chaque consultation, l'enfant a un dossier qui comporte obligatoirement une fiche de renseignements sur sa situation civile, familiale, sociale et scolaire. Cette fiche est remplie par une des assistantes sociales ou élèves assistantes sociales, qui orientent parfois les réponses des parents. Cette fiche est accompagnée du compte rendu de l'entretien psychiatrique, ainsi que du célèbre test Binet-Simon. Elle constitue le cœur du dossier. D'autres dossiers sont plus fournis en raison de la pathologie diagnostiquée chez l'enfant et des examens ou consultations proposés par le médecin.

## Jovignot Etienne

Cnches

*Lieu de conservation* : Archives départementales de la Côte-d'Or

*Cotes archives* : 89 J 1-82

*Dates extrêmes* : 1950-2007

*Importance matérielle* : 1 m.l. ; 82 unités documentaires

*Modalités d'entrée* : Don le 12 décembre 2007

*Conditions d'accès* : libre

### Notice biographique (AD 21)

Etienne Jovignot est né à Grenoble le 30 janvier 1924. En 1942, il a obtenu à Dijon le baccalauréat de lettres (latin, grec, allemand, philosophie) et le deuxième prix au concours général de philosophie des lycées de France.

De 1942 à 1944, il a suivi une formation de philosophie et de théologie au séminaire de Dijon. Le 18 septembre 1944, il s'est engagé dans la première division française libre (DFL) et a fait les campagnes de Belfort, d'Alsace et de l'Authion pour lesquelles il s'est vu décerner la croix de Guerre avec médaille de bronze. De 1945 à 1946, il a suivi la formation d'officier du service de santé, au Val de Grâce, à Paris.

En octobre 1946, il est entré à la faculté des lettres de Dijon. En 1948, il a obtenu les quatre certificats de licence : psychologie, morale et sociologie, philosophie générale et histoire de la philosophie. Au cours de l'année 1949, il a été reçu au certificat d'études littéraires classiques (français-latin). En 1950, il a passé le CAPES de philosophie sans succès. Il a toutefois été nommé en octobre adjoint d'enseignement stagiaire au lycée Carnot à Dijon. Il y a enseigné aux élèves de sciences expérimentales et de mathématiques élémentaires et a été titularisé adjoint d'enseignement.

Tout en enseignant, il a obtenu en 1952 le certificat de géographie physique à la faculté des sciences de Dijon, celui-ci étant alors nécessaire pour pouvoir se présenter à l'agrégation de philosophie. En 1953, il a obtenu le diplôme d'études supérieures de philosophie (DEES) en présentant « Les origines de la philosophie morale chez Malebranche » (mention bien).

Parallèlement à son activité d'enseignement, Etienne Jovignot a animé la jeune compagnie dijonnaise de théâtre amateur « Les Baladins ». De 1946 à 1954, cette troupe a présenté dans toute la région bourguignonne de nombreux spectacles montés dans l'esprit de Jacques Copeau et Léon Chancerel (elle a obtenu notamment en 1952 un prix au concours des jeunes compagnies). Les Baladins comptaient plusieurs éducateurs spécialisés, parmi lesquels, Pierre Alloing, directeur du Centre d'observation de Chenôve. Ils collaboraient également avec « La Cigale », chorale animée par Pierre Lalire, lui-même directeur du Centre de rééducation de Montigny-sur-Vingeanne. Ces éducateurs ont fait découvrir à

Etienne Jovignot l'intérêt de leur profession, notamment à l'occasion de spectacles présentés dans leurs établissements éducatifs.

A la fin de l'année 1953, Etienne Jovignot a été sollicité pour succéder à Pierre Alloing à la direction du Centre d'observation de Chenôve. Détaché de l'Education nationale, du 1er janvier 1954 au 30 juin 1962, Etienne Jovignot a dirigé ce centre pour mineurs de justice et pupilles difficiles, géré par l'Association régionale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de Bourgogne (ARSEA). Chenôve était le premier centre d'observation en milieu ouvert (OMO) de garçons et de filles créé en France dans le secteur privé. Ce centre disposait d'un internat pour 60 garçons âgés de 9 à 21 ans. Etienne Jovignot y a développé les services d'observation en milieu ouvert en l'ouvrant aux filles en 1955 et en créant en 1959 une consultation d'orientation éducative (COE) au service des tribunaux pour enfants et des directions départementales des affaires sanitaires et sociales de la région. Il a également reçu de nombreux stagiaires des écoles d'éducateurs pour des formations pratiques.

A partir de 1959, Etienne Jovignot a été chargé de cours sur les inadaptations juvéniles à la faculté de lettres et des sciences humaines de Dijon auprès des étudiants en psychologie puis en sciences de l'éducation.

En 1962, l'ARSEA lui a demandé de créer à Dijon une école d'éducateurs spécialisés. Il a donc quitté le Centre d'observation de Chenôve le 1er juillet 1962 pour prendre la direction de l'Institut de formation d'éducateurs spécialisés (IFES) dont il a négocié avec le Rectorat le programme et l'organisation ainsi que la mise en place du diplôme d'éducateur spécialisé de l'Université de Dijon.

Il a assuré la préparation jusqu'en 1969 : au diplôme d'éducateur spécialisé de l'Université de Dijon, dans le cadre d'une convention avec celle-ci ; à partir de 1967, au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé (DEES). Il a participé également à la mise en place des formations en cours d'emploi ainsi que des formations d'adaptation ; à partir de 1976 : au certificat d'aptitude aux fonctions d'éducateur technique spécialisé (CAFETS) ; à partir de 1978 : à l'intégration à l'Institut de la formation de moniteur-éducateur ; au diplôme supérieur en travail social (DSTS), qu'il mit en place en collaboration avec l'institut de formation des travailleurs sociaux.

De 1963 à 1966, Etienne Jovignot a également été secrétaire de la commission de formation de l'Association nationale des éducateurs spécialisés (ANEJI), puis de 1966 à 1974 et de 1976 à 1984, secrétaire général du Comité d'entente des écoles et centres de formation d'éducateurs spécialisés. Dans ce cadre associatif professionnel, il a participé à la préparation ainsi qu'à la négociation avec les pouvoirs publics des textes créant les diplômes officiels et organisant la formation aux différentes fonctions éducatives. Il a fait partie du groupe des directeurs d'écoles d'éducateurs spécialisés qui ont obtenu, tout d'abord, le 22 février 1967, la création du diplôme d'Etat, puis, en 1976, du certificat d'aptitude aux fonctions d'éducateur technique spécialisé (CAFETS). En 1984, il a également participé à la mise en place du diplôme supérieur en travail social (DSTS).

Le 30 janvier 1984, nouvellement retraité, Etienne Jovignot a laissé la direction de l'IFES. La croix du Mérite national lui a été décernée par le ministère de la Santé en juin de cette même année. De 1984 à 1990, il a assuré la présidence de l'association l'Arche à Dijon, dépendante de l'Arche créée par Jean Vanier, au bénéfice d'adultes handicapés, notamment au plan mental. En 1984, il a également été sollicité par l'évêché de Dijon pour participer aux travaux de la Commission diocésaine d'art sacré, dont il a assuré le secrétariat général entre 1989 et 2000 (les travaux de cette commission, tels que les projets de restauration, les comptes rendus des visites et des réunions ainsi que les photographies, sont conservés aux archives de l'évêché).

## Lacapère Simonne et Jacques

**Cnahes**

*Entrée Pierrefitte : 208 AS (XX)*

*Niveau de description : fonds*

*Modalités d'entrée : dépôt au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France*

*Dates extrêmes : 1935-2002*

*Importance matérielle : 289 unités documentaires, 18 m.l.*

*Conditions d'accès : librement communicable*

*Instrument de recherche : répertoire méthodique détaillé par Agnès SEGUIN, 2004*

### *Notice biographique*

Simonne (née Deffain) et Jacques Lacapère forment un couple d'instituteurs. Ils sont nés respectivement en 1916 et 1914. Jacques Lacapère est décédé en 1997. De 1939 à 1940, le couple s'occupe d'un centre d'évacuation à Bellou-en-Houlme (Orne), qui accueille une centaine de garçons issus du 6ème arrondissement de Paris. En 1943, ils créent une république d'enfants dite « Bastide de Beau-Soucy » dont l'association gestionnaire est l'Entr'aide française à partir de 1944. Cette bastide est fermée en juillet 1950. A partir de là, le couple travaille à l'école de plein air de Suresnes à laquelle est annexé le Centre National d'Education de Plein Air (CNEPA) en 1954. A la même date, Simonne Lacapère devient directrice de l'ensemble jusqu'à sa retraite en 1976. Jacques Lacapère, lui, y travaille comme instituteur jusqu'à sa retraite en 1974 tout en dirigeant des stages de formation à la direction des écoles de plein air à l'École normale d'institutrices d'Évreux. Parallèlement, le couple a une intense activité associative. Jacques Lacapère est notamment l'un des fondateurs de l'ANCE dont il sera le secrétaire général de 1951 à 1981.

## Lahy Jean-Maurice

*Lieu de conservation : Musée historique du centre hospitalier Sainte-Anne, Paris*

*Niveau de description : fonds*

*Dates extrêmes : 1900-1940*

### *Notice biographique*

Né le 7 août 1872, à La Réole (Gironde), d'un père menuisier-ébéniste et d'une mère modiste, il entra, à l'âge de vingt ans, en 1892, aux Postes et Télégraphes, comme commis, à Bordeaux, d'abord, puis, à son retour du service militaire, dans les bureaux ambulants du Sud-Ouest et de Lyon. (Ses premières recherches porteront, d'ailleurs, sur les commis ambulants des Postes). Si, plus tard, il se présentera comme un psychologue, un physiologiste et un sociologue, on sait peu de choses de sa formation intellectuelle. N'étant pas bachelier et n'ayant pas, par conséquent, accès à l'université, c'est probablement au Collège de France, qu'il se forma. Théodule Ribot (1836-1916) y tint, en effet, la chaire de psychologie expérimentale et comparée, de 1888 à 1901, mais suppléé, avant cette date, à partir de 1895, par intermittences, par son futur successeur, Pierre Janet (1859-1947), aux cours de qui J.-M. Lahy aurait également assisté. Toujours au Collège de France, il suivit, aussi, selon Henri Piéron, les cours « de physiologie de François-Franck qui étaient, suivant la tradition de Claude Bernard, essentiellement consacrés à des expériences ». Dans une lettre du 22 août 1930, à Raoul Husson (1901-1967), son préparateur, qui envisageait un travail sur l'économie politique mathématique, à propos de François Simiand (1873-1935) à qui il l'avait recommandé. L'année 1901 marque un tournant dans sa vie. En février, il épouse, à Paris, Marie-Blanche Trouillet (1881-1950). C'est la fille de Jean-Louis Trouillet (1847-1899, dont le frère, Jean-Paul Trouillet (1866-1919) avait fondé, en 1884, les Tablettes

coloniales, feuille hebdomadaire, devenue quotidienne, en 1896, sous le titre de *La dépêche coloniale*, le plus populaire des périodiques consacrés aux colonies, où émergeait déjà son futur neveu par alliance. C'est, en effet, avec la carte de visite de « rédacteur à *La dépêche coloniale* », que J.-M. Lahy avait assisté au congrès international de psychologie de 1900, présidé par Théodule Ribot précisément, bien que son nom n'apparaisse pas en clair dans cette feuille. En 1901 également, à l'incitation de l'oncle de sa femme, qui était franc-maçon, J.-M. Lahy se fit initier, en janvier, quelques jours avant son mariage et, désormais, on peut dire qu'il vivra dans le « ghetto » de la franc-maçonnerie, où il accèdera aux plus hauts grades, vénérable à plusieurs reprises, vice-président du Conseil de l'ordre de 1921 à 1923. Il s'y investira beaucoup et elle lui procurera des relations très influentes, qui faciliteront une carrière, que son manque de diplôme, qui lui fut objecté par par Henri Piéron et dont il eut à souffrir toute sa vie, ne lui offrait guère. C'est en 1901 également qu'il entre, comme « élève » dans le laboratoire de psychologie expérimentale institué, par Édouard Toulouse, psychiatre, également franc-maçon, à l'asile de Villejuif, lorsqu'il y fut nommé médecin-chef en 1898 et dont il avait obtenu le rattachement à l'École pratique des hautes études, par arrêté du 1er août 1900. Dans ce contexte, J.-M. Lahy signe son premier article, en 1902 (Vaschide, Lahy, 1902), avec Nicolas Vaschide (1873-1907), chef des travaux du laboratoire, avec qui il en publiera d'autres, tous sur des phénomènes physiologiques.

Cependant, n'étant pas rémunéré par l'École pratique des hautes études, il est toujours commis ambulant. Mais Jean-Paul Trouillet entretenait des rapports étroits avec Eugène Étienne (1844-1921), à la fois pour des raisons professionnelles (Eugène Étienne était membre du Conseil supérieur des colonies, délégué de Mayotte et Comores au Comité consultatif des colonies, vice-président de la presse coloniale et avait été sous-secrétaire d'État aux colonies en 1887, puis de 1889 à 1892), mais aussi parce qu'il était franc-maçon comme lui. Grâce à son intervention, lorsqu'Eugène Étienne fut nommé ministre de l'Intérieur, en 1905, il prit J.-M. Lahy avec lui et le conserva quand il reçut le portefeuille de la guerre, quelques mois après. Puis, lors du changement de cabinet, en 1906, J.-M. Lahy sera détaché au ministère du Commerce, de l'Industrie et du Travail, auprès de Gaston Doumergue (1863-1937), autre franc-maçon. Ce passage dans les ministères, lui permit d'obtenir, sans passer de concours, peu de temps après que Gaston Doumergue eût quitté le Commerce pour remplacer Aristide Briand (1862-1932) à l'Instruction publique, en janvier 1908, un poste de percepteur, d'abord à Saint-Leu-d'Esserent (Oise), puis, de 1922 jusqu'à sa retraite en 1928, à Claye-Souilly (Seine-et-Marne). En juin-juillet 1936, le nouveau directeur de l'Administration pénitentiaire, Mainfroid Andrieu (nommé depuis le 16 octobre 1935) charge alors Jean-Marie Lahy, qui est à l'époque directeur du laboratoire de psychologie appliquée de l'École pratique des hautes études (il est notamment connu pour l'invention du Test du tourneur qui sera largement utilisé dans les centres de rééducation), de faire un rapport sur l'organisation de l'éducation surveillée des jeunes délinquants. Ce mémento, rendu le 13 juillet 1936, préconise encore une fois l'urgence de remplacer les surveillants (appelés depuis 1927 « moniteurs » par simple changement de couvre-chef : du képi au béret et sans aucune modification de leur recrutement) par des instituteurs ou des assistants de service social, le directeur des établissements devant être un « pédagogue connaissant la psychologie.

### *Présentation du fonds*

En 1993 (accord Dumas-Kozirev), le gouvernement français négocia, avec l'Etat russe, le rachat et le rapatriement en France des précieux documents saisis sur son territoire.

Si le retour des archives officielles se fit sans trop de difficultés, il n'en fut pas de même des archives dites « spéciales », instituées par le conseil des ministres de l'URSS en 1946, afin de centraliser les documents dispersés dans différents départements, dont faisaient partie les archives du laboratoire de psychologie de Sainte-Anne et dont la restitution nécessita de nouvelles, difficiles et longues tractations, qui n'ont abouti que récemment.

C'est ainsi que 69 cartons d'archives, provenant du laboratoire de psychologie de Sainte-Anne, sont revenus en France. Un seul de ces cartons a été rendu à Sainte-Anne, les 68

autres ayant été restitués aux petits-enfants de J.-M. Lahy, nés de son fils Pierre. Le carton reçu par Sainte-Anne a été solennellement remis au président de l'Association des amis du musée et du centre historique de Sainte-Anne, le professeur Daniel Frédy, le 21 février 2001.

## Lebeuf Henri

**Cnahes**

*Lieu de conservation : CNAHES*

*Niveau de description : fonds*

*Modalités d'entrée : dépôt au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France (déjà expertisé favorablement par la commission d'entrée des fonds)*

*Dates extrêmes : 1960-1994*

*Importance matérielle : 2,35 m.l.*

*Conditions d'accès : librement communicable*

*Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé par Sylvain Cid, 2008*

### *Notice biographique*

Instituteur de formation, Henri Lebeuf a été éducateur scolaire à partir des années 1960, catégorie d'éducateurs sur laquelle il a beaucoup travaillé, notamment au sein de l'ANEJI (Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés). Il a été du reste le dernier secrétaire de cette association professionnelle créée en 1947 et a donc assisté de très près à sa dissolution sur décision judiciaire en 1994, pour raisons financières.

### *Présentation du fonds*

Ce fonds est constitué de notes personnelles, de comptes rendus et de notes manuscrits de réunion, notamment d'éducateurs scolaires de la région Midi-Pyrénées. On trouve beaucoup de dossiers documentaires mais aussi une part de correspondance ainsi qu'un dossier sur la liquidation de l'Aneji.

## Le Guillant Louis

**Cnahes**

*Entrée Pierrefitte : 208 AS (VIII)*

*Niveau de description : fonds*

*Modalités d'entrée : don au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France*

*Dates extrêmes : 1944-1968*

*Importance matérielle : 29 unités documentaires, 1 m.l.*

*Conditions d'accès : librement communicable sauf mention contraire*

*Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé par Eric Pierre, 1999*

### *Notice biographique*

Né le 26 février 1900 à Lorient, Louis Le Guillant devient médecin des hôpitaux psychiatrique en 1931. Parallèlement à ses différents postes dans des hôpitaux, il est membre en 1943 et 1944 du Conseil technique de l'enfance déficiente et en danger moral, dirigé par le professeur Heuyer. De 1944 à 1947, il est conseiller technique auprès du ministre de la Santé, François Billoux, chargé de la coordination des services de l'enfance déficiente et en danger moral. Entre 1945 et 1968, il est membre du conseil d'administration des CEMEA (Centres d'Entrainement aux Méthodes d'Éducation Active). En 1949 et 1950, il prend la direction médicale du Centre d'observation de Vitry. En 1950, il participe à l'ouverture du

Centre de traitement et de réadaptation sociale de Villejuif. Louis Le Guillant participe aussi à de nombreuses publications. Il fonde en 1946 la revue *Sauvegarde* (revue des Associations régionales de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARSEA)) et est membre du comité de rédaction de la revue *Enfance* en 1948. Il est également le cofondateur en 1951 de *La Raison*, avec notamment les docteurs Bonnafé, Follin, Lafitte et Wallon. Il part à la retraite en 1965 et décède le 8 février 1968.

## **Lienhardt Hélène**

*Lieu de conservation* : Institut d'histoire du temps présent (IHTP)

Numéro de versement : ARC 2011

Dates extrêmes : 1956-2000

### *Note biographique*

Née en 1927 à Enghien dans une famille juive, fille d'un résistant fusillé en 1944, Hélène Lienhardt suit son mari, aumônier militaire, pasteur de l'Eglise réformée de France, en Tunisie en 1956, puis, en 1957, en Algérie. Nommée inspecteur de la population et de l'action sociale, elle met bénévolement ses compétences au service de la population de ces deux pays.

### *Présentation du fonds*

Le fonds renseigne sur les activités d'Hélène Lienhardt d'assistance sociale bénévole en Tunisie en 1956 (protection de l'enfance abandonnée et mise sur pied des villages d'enfants). Il est aussi composé d'un témoignage sur l'aide aux enfants et aux femmes d'Algérie pendant les « événements » (1958 à 1960), accompagné de documents plus particulièrement centrés sur l'Algérie et la situation de la femme musulmane.

## **Mauco Georges**

*Lieu de conservation* : Archives nationales, Pierrefitte

Dates extrêmes : 1914-1987

*Importance matérielle* : 13 cartons (577AP/1 à 577AP/13), 1,6 mètre linéaire

*Modalités d'entrée* : don de Monsieur Georges Mauco, 1987

*Instruments de recherche associés* : répertoire numérique dactylographié, par O. Roux, 1997, 14 pages

### *Notice biographique*

D'origine modeste, Georges Mauco (1899-1988) réussit en 1924 le professorat des Ecoles normales et passe en même temps le baccalauréat puis une licence d'histoire. Il enseigne quelques mois à l'Ecole primaire supérieure Jean-Baptiste Say et y rencontre l'épouse du psychanalyste René Laforgue, qui crée avec la princesse Marie Bonaparte en 1926 la Société psychanalytique de Paris, où Mauco assiste puis participe aux conférences. C'est en compagnie de Laforgue qu'il rencontre Freud lui-même à Karlsbad, en Tchécoslovaquie. En 1928, Mauco entreprend, sous la direction d'Albert Demangeon, une thèse de doctorat sur les étrangers immigrés en France, qu'il soutient en 1932. Secrétaire général du Comité français de la population, il en organise le congrès international à Paris en 1937 et il collabore, entre 1935 et 1940, à de nombreux travaux au sein de la Commission de

statistique générale, de la SDN, du Bureau international du travail ainsi qu'à la revue *Géographie*. Mauco participe en 1938 au Congrès international de psychanalyse qui a lieu à Paris. Durant l'Occupation, il reste membre du Parti populaire français de Jacques Doriot, dont il démissionne en 1942. Il rejoint le groupe FFI Foch-Lyautey. A la Libération, il est appelé par de Gaulle pour ses compétences en matière de population. En septembre 1944, il propose au chef du gouvernement un texte sur la formation d'un haut comité consultatif de la famille et de la population. Le haut comité constitue en 1945 l'Office national d'immigration et donne, en 1946, un statut officiel aux travailleurs immigrés. Le 1<sup>er</sup> mai 1946 ouvre au lycée Claude-Bernard le premier Centre psycho-pédagogique. Cette création est bientôt suivie par celle des centres de Strasbourg, d'Avignon et de Tours. Georges Mauco dirige le centre Claude-Bernard jusqu'en 1971. A partir de 1971, Mauco cesse toute activité officielle tout en continuant d'exercer jusqu'en 1981 à la Société française de psychanalyse (créeée en 1953 par des analystes de la Société psychanalytique de Paris).

### *Présentation du fonds*

Les archives personnelles de Georges Mauco comprennent notamment trois registres dans l'article 1, des photographies dans les articles 2, 5 et 8, quelques autographes et un brassard des FFI dans l'article 2.

## **Mauroux-Fonlupt Marie**

**Cnahes**

*Entrée Pierrefitte : 208 AS (XXXI)*

*Niveau de description : fonds*

*Modalités d'entrée : don au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France*

*Dates extrêmes : 1950-1977*

*Importance matérielle : 22 boîtes archives + 1 carton 35 cm x 47 cm, 1,5 m.l.*

*Conditions d'accès : librement communicable*

*Instrument de recherche : récolelement, 2001*

### *Notice biographique*

Marie Mauroux-Fonlupt avait 37 ans quand elle été nommée inspectrice. Seconde d'une famille de huit enfants, elle est née en 1910 à Brest où sa mère était professeur de lettres et son père avocat. La famille est arrivée à Strasbourg à partir de 1918. C'est en Alsace que Marie a commencé à faire du scoutisme, à partir de l'âge de 13 ans. Tout de suite, cela la passionne. La FFE (Fédération française des éclaireuses) y est active, elle s'y engage et, à 19 ans, elle en deviendra monitrice nationale, elle fera partie des cadres l'année suivante. Elle restera toujours fidèle au nom de totem qui lui a été attribué (« Frétillon »). Elle a souvent insisté sur l'importance qu'a représenté le scoutisme dans sa vie, allant jusqu'à dire : « Sans ces vingt ans de formation dans la FFE, je n'aurais pas été l'inspectrice que j'ai été (...). La loi des éclaireuses est très exigeante pour soi et en même temps ouverte sur les autres, elle forge la personnalité ». Cette influence s'ajoutait à celle du Sillon, qui a beaucoup compté pour ses parents et dont elle s'est sentie l'héritière. Son père Jacques Fonlupt était un compagnon très proche de Marc Sangnier, il en a été le dernier secrétaire avant l'excommunication papale de 1910. La première profession de Marie Mauroux-Fonlupt a été jardinière d'enfants, elle l'a exercée pendant quatre ans, après avoir suivi deux ans d'étude à Strasbourg et une année supplémentaire à Bruxelles à l'école Decroly. Elle s'est mariée juste avant la guerre avec un minotier du Gers. Leur vie commune fut courte et mouvementée, puisque son mari fut fait prisonnier dès le début des hostilités ; de retour de captivité, il est entré dans la Résistance en entraînant sa femme avec lui ; il fut de nouveau capturé et envoyé en déportation, d'où il ne reviendra pas. Veuve, Marie Mauroux-Fonlupt a répondu sur-le-champ à l'appel du Garde des Sceaux, Pierre-Henri Teitgen, qui lui proposait

un poste d'inspectrice à la toute nouvelle direction de l'Education surveillée. Pierre-Henri Teitgen était par ailleurs le mari de sa sœur Jeanne ; grand résistant, lui aussi avait été fait prisonnier pendant la drôle de guerre. Il a occupé le poste de Garde des Sceaux de 1945 à 1948. Conscient des réformes à mener dans ce secteur, il avait dit à sa belle-sœur en l'installant dans sa mission : « Quand tu es en inspection, tu es le représentant du Garde des Sceaux ». Il misait en effet fortement sur les inspecteurs pour rénover les mentalités dans le domaine de la rééducation, dans le public comme dans le privé.

Marie Mauroux-Fonlupt consacrera toute sa carrière à cette fonction, jusqu'à sa retraite prise en 1977. Elle avait un petit carnet qui ne la quittait pas et qu'elle a tenu à jour jusqu'au bout, où elle notait ses visites d'inspection dans l'ordre chronologique. En trente ans, elle a vu de très nombreux établissements, certains plusieurs fois ; elle a compté qu'au total pour les établissements de filles, elle en a évalué 80, dont 31 Bon Pasteur de la congrégation d'Angers. Elle militait pour une modernisation qu'elle estimait indispensable ; elle avait des idées bien arrêtées sur la rééducation des filles et fut à l'origine de propositions de changements pédagogiques notoires. Elle a été parallèlement formatrice des délégués à la Liberté surveillée. Elle décède en 2000.

## Mercier Pierre

**Cnahes**

*Entrée Pierrefitte : 208 AS (XI)*

*Niveau de description : fonds*

*Modalités d'entrée : don au CNAHES par M.I.le Mercier et convention CNAHES-Archives de France*

*Dates extrêmes : 1904-1974*

*Importance matérielle : 13 unités documentaires, 0,60 m.l.*

*Conditions d'accès : librement communicable*

*Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé par Agnès Seguin, 2004*

### Notice biographique

Pierre Mercier est un docteur en droit qui a exercé à la cour d'appel de Paris comme avocat avant de devenir juge au tribunal civil de Dijon au début des années 1930 puis président du tribunal civil de Besançon en 1936. Parallèlement à son activité professionnelle, Pierre Mercier participe à de nombreuses associations. Ainsi, il occupe pendant une trentaine d'année la fonction de secrétaire général de l'Union des sociétés de patronage de France. Dans le même temps, il est membre du conseil de direction de la Société générale des prisons et président honoraire de l'Association pour la répression de la traite des blanches. Son départ de Paris et son implantation dans la Franche-Comté l'amènent à devenir ensuite président de l'Association régionale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de Bourgogne-Franche-Comté.

## Nouvelle Etoile des Enfants de France (NEEF)

**Cnahes**

*Entrée Pierrefitte : 208 AS (X)*

*Niveau de description : fonds*

*Modalités d'entrée : dépôt au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France*

*Dates extrêmes : 1891-1995*

*Importance matérielle : 288 unités documentaires, 3 m.l.*

*Conditions d'accès : libre*

*Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé par Anaïs David, 1997, complété par Mathilde Plasse, 2000*

## Notice historique

En 1891, est créée la Société Maternelle Parisienne, sous l'impulsion et la houlette de Madame Olga Vieil Picard, qui en sera la présidente pendant 39 années. Dès le départ, cette institution sanitaire et sociale, qui ne compte à l'époque qu'une pouponnière, est pensée comme une structure de protection des enfants mais aussi de solidarité envers les mères célibataires. Dans un contexte de souci croissant pour la santé, de naissance et de développement de la puériculture où les maîtres mots sont hygiène et solidarité, cette œuvre s'entoure du conseil d'hygiénistes et reçoit le soutien actif de femmes philanthropes. A partir de l'exemple de Porchefontaine, à la fois modèle et précurseur, l'association conjugue des activités variées : nids, consultations de nourrissons, infirmeries, Institut de Puériculture... Autant d'œuvres destinées à réaliser l'utopie d'une enfance et d'une maternité parrainées par des spécialistes, en autant de lieux dédiés à l'éducation et l'observation médicale de l'enfant. L'œuvre, après avoir créé de nombreux dispensaires, crèches et pouponnières, a fermé ses portes en 1995.

## Œuvre de secours aux enfants (OSE)

### Cnches

*Lieu de conservation : OSE*

*Importance matérielle : 30 m.l.*

*Dates extrêmes : 1946-2001*

*Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé et récolement par Jeanne Orlé et Lucile Peycéré, 2011*

## Notice historique

L'OSE naît en Russie vers 1910-1911, alors que les populations juives de l'Empire tsariste souffrent d'un antisémitisme virulent et subissent régulièrement les violences de pogroms (émeutes accompagnées de pillages et de meurtres). Dans les Shtetlech, bourgades surpeuplées où des lois discriminatoires obligent les Juifs à résider, la misère, le manque de soins et d'hygiène frappent d'abord les enfants. Conscients du risque de destruction physique des communautés, des membres de l'intelligentsia juive, des médecins, des avocats, des professeurs, des étudiants, créent des organismes d'entraide, dont l'O.S.E. Ces derniers sont proches du Bund. Le Bund est un parti socialiste juif créé en Russie, en Lituanie et en Pologne en 1897. Mouvement progressiste, le Bund cherche à renforcer l'autonomie culturelle des Juifs dans les pays où ils résident - il s'opposera donc au sionisme - tout en développant la lutte de classes au sein du monde juif. Dès son origine, l'action de l'O.S.E. se veut donc éducative, médicale et sociale. L'O.S.E. distribue de la nourriture, gère des dispensaires, place des enfants, avec en arrière-plan l'idée de la préservation du peuple juif. Après la révolution russe, qu'elle soutint initialement, l'O.S.E transfère son siège à Berlin en 1923, mais la montée du national-socialisme et l'arrivée d'Hitler au pouvoir en Allemagne provoquent, en 1933, son déplacement à Paris. Association reconnue d'utilité publique, l'O.S.E. crée et gère, en région parisienne, des colonies de vacances et des centres d'accueil. Elle s'occupe particulièrement de jeunes enfants de trois à six ans, d'origine allemande, polonaise ou autrichienne, partis précipitamment et séparés de leur famille.

En juin 1940, à l'approche des troupes allemandes, les dirigeants de l'O.S.E. décident d'évacuer les enfants dont ils ont la charge dans la région parisienne vers le Sud de la France et plus particulièrement en Creuse. Durant la guerre, l'O.S.E. est intégrée au sein d'un organisme à caractère racial, l'Union Générale des Israélites de France (U.G.I.F.), créée par Vichy, sur pression des nazis, pour regrouper en une seule organisation les œuvres d'entraide et d'assistance juives. L'O.S.E. continue donc son travail à visage découvert. Elle accueille, dans ses maisons de la zone Sud, les enfants des familles juives réduites à la misère par les interdictions professionnelles, internées ou déportées. On

mesure les difficultés de ce travail officiel et les drames que vivent les responsables alors que de toutes parts les mesures répressives se multiplient. Face au danger, dès 1942, l'O.S.E. entame également un travail clandestin de protection des enfants menacés de déportation, en cherchant à les placer dans des familles d'accueil sous de faux noms et en organisant des filières d'émigration. En 1944, l'organisation passe entièrement dans la clandestinité après avoir liquidé toutes ses maisons pour plus de sûreté. Au total, plus de 5000 enfants juifs sont sauvés par l'action héroïque de l'OSE.

A la Libération, l'urgence est à l'accueil des orphelins et à la recherche des familles : 430 « enfants de Buchenwald » sont recueillis. En septembre 1944, la « charte de Lyon », qui regroupe les actifs de l'OSE ayant survécu à la guerre, pose les bases de la nouvelle OSE-France. Elle se compose alors d'un service de l'enfance, d'un service de regroupement familial et d'un service médico-social. Mais la population d'après-guerre s'amenuise rapidement : dès 1949, les quatre cinquième des protégés de l'OSE ont quitté les maisons. Les « cas sociaux » remplacent les victimes de la guerre, même si l'association accueillera encore par la suite, dans les années 1960, des enfants rapatriés d'Egypte et d'Afrique du Nord avec leurs familles. En 1951, l'OSE est reconnue d'utilité publique.

Une nouvelle page de l'histoire de l'OSE est tournée en 1991 lorsque le conseil d'administration prend la décision « d'ouvrir le service d'accueil et d'évaluation à toute demande émanant d'une population de toute origine confessionnelle, culturelle ou ethnique ». En 2012, l'OSE est centenaire, elle possède 24 établissements et affiche six grands pôles dans sa mission d'aide médico-sociale : l'enfance, la santé, le handicap, le grand âge, la mémoire et l'action internationale.

#### *Présentation du fonds*

Ce fonds s'inscrit dans la suite chronologique d'un autre fonds versé en 1990 à l'Alliance israélite universelle puis entré au Centre de documentation juive contemporaine du Mémorial de la Shoah. Les premiers documents y datent de 1946. Il laisse transparaître des lacunes importantes en ce qui concerne les instances associatives. Les archives du service social sont contenues dans un fonds personnalisé au nom d'une principale responsable, Vivette Samuel, dont là encore, un premier lot d'archives a été déposé au CNAHES et confié aux Archives nationales du monde du travail à Roubaix sous le numéro d'entrée 2005 014. Le fonds contient également les archives de quelques établissements disparus de l'OSE.

### **Œuvre des libérées de Saint-Lazare**

**Cnahes**

*Lieux de conservation* : Archives départementales des Hauts-de-Seine

*Importance matérielle* : 1,00 m.l. ; 35 unités documentaires

*Dates extrêmes* : 1873-1923

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Sylvain Cid, 2013

#### *Notice historique*

L'Œuvre des libérées de Saint-Lazare est une société philanthropique fondée le 5 février 1870 par Pauline Michel de Grandpré, nièce de l'aumônier de la prison Saint-Lazare à Paris. Saint-Lazare est alors la seule prison pour femmes de la capitale, soulevant par là-même de nombreuses critiques puisqu'elle reçoit « dans un mélange déplorable, au point de vue des conséquences, les prévenues, les condamnées, les jeunes filles de la correction, les récidivistes et les femmes de mauvaise vie » (L'Enfant, n°213, juillet 1913, p. 132-133). La première réalisation de la fondatrice entourée d'un certain nombre d'amies est la création d'un Vestiaire de l'œuvre qui pourvoira en vêtements les femmes rejetées à la rue après leur sortie de prison. Bientôt, les libérées reçoivent des vivres, des vêtements et du travail, elles

sont reçues dans des chambres particulières disséminées en ville sous la surveillance des dames patronnes.

Le parcours de reconnaissance officielle de l'œuvre est alors initié. En 1874, la Société est autorisée par arrêté du préfet de police. En 1877 et 1878, elle reçoit ses premières subventions du Conseil municipal et du Ministère de l'Intérieur. En 1885, elle décroche la reconnaissance d'utilité publique.

L'œuvre accroît d'abord son activité d'accueil auprès des femmes ayant à faire avec la justice. En 1883, le patronage n'est plus réservé aux libérées mais s'étend aussi à des prévenues arrêtées sous des inculpations sans gravité et que certains magistrats consentent à confier à la Société après abandon des poursuites. C'est ainsi que sur l'initiative d'Isabelle Bogelot, la nouvelle directrice-adjointe de l'œuvre, un asile temporaire et de convalescence est créé à Billancourt dans la commune de Boulogne-sur-Seine pour recevoir toute cette population de femmes, libérées ou condamnées, ainsi que les enfants des prévenues. En 1903, une nouvelle construction appartenant à la Société est bâtie à l'aide de subventions versées par l'Etat et le Pari mutuel. Les femmes y participent à la tenue du ménage et y peuvent sortir la journée pour chercher du travail.

L'intervention auprès des prisons se renforce également. Après avoir installé en 1876 son secrétariat, ses dossiers ainsi que ses dames patronnes rue d'Albouy dans le voisinage de la prison Saint-Lazare, l'œuvre obtient en 1883 que sa nouvelle directrice générale Madame de Barrau (succédant à la fondatrice) puisse y rencontrer les détenues. En 1887, l'œuvre est également autorisée à envoyer deux de ses dames patronnes visiter les prévenues du Dépôt de la Préfecture de police. De là se développent les visites dans les prisons, destinées à encourager les femmes détenues les plus honnêtes ou les plus amendables et à préparer les conditions matérielles de leur sortie autant que leur relèvement moral. En 1914, l'élargissement du champ d'intervention des dames patronnes à d'autres prisons que Saint-Lazare, notamment le Dépôt, Fresnes, mais aussi Rennes où se trouve une filiale de l'œuvre, motive un changement de nom de l'Œuvre des libérées de Saint-Lazare en Œuvre de préservation et de sauvetage de la femme.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'œuvre se tourne de plus en plus vers le patronage spécial des mineures de 13 à 18 ans, délinquantes ou en danger moral. Un second « asile », dit « école ménagère » est fondé en 1910, sous la direction générale de Caroline André, pour recevoir cette fois uniquement des filles mineures envoyées par le juge d'instruction. Une dame de l'œuvre est spécialement déléguée aux audiences de la 8<sup>e</sup> chambre du Palais de justice qui sont consacrées chaque lundi au jugement de ces mineures. Depuis la loi de protection de l'enfance du 19 avril 1898 (article 4), l'œuvre peut en effet se voir confier pendant le temps de l'instruction des mineures ayant commis un crime ou un délit : on parle de mise en liberté provisoire avec « garde » de l'enfant. Elle accueille aussi des filles envoyées en correction en vertu de l'article 66 du Code pénal, après entente officieuse entre l'autorité judiciaire et l'Administration pénitentiaire. Une mesure conditionnelle de bienveillance interrompt leur séjour ou suspend leur détention effective dans les établissements de Doullens, de Clermont (Oise) ou de Cadillac : on parle alors de libération provisoire après le jugement rendu. Certaines des filles reçues, dites en danger moral, sont encore confiées par le juge « sans que leur détresse morale, trop réelle cependant, ait été de nature à leur faire encourir une sanction judiciaire » (L'Enfant, n°213, juillet 1913, p. 132-133). Dans les années 1910 et 1920, l'œuvre est présidée par Léon Bourgeois et Louis Barthou. En septembre 1936, des jeunes filles s'enfuient de la maison de Billancourt dirigée par l'actrice Marcelle Géniat (1881-1959). Le 28 décembre 1939, la dissolution de l'association est prononcée et l'actif attribué à La Tutélaire.

### *Présentation du fonds*

Le fonds de l'Œuvre des libérées de Saint-Lazare, ici très lacunaire, se présente pour l'essentiel sous la forme de volumes reliés et pour la plupart imprimés. Seuls deux volumes d'un grand intérêt contiennent des archives manuscrites. Ce sont d'une part des « notes sur les asiles » consignées par Isabelle Bogelot entre 1888 et 1892 ; d'autre part des « lettres

des protégées » reçues par cette dernière en 1894 et en 1896, au cours de sa présidence. Pour le reste, l'activité de l'œuvre est essentiellement exposée dans les pages de la collection du Bulletin de l'Œuvre des libérées de Saint-Lazare entre 1873 et 1923. Les autres volumes rassemblant des actes de congrès extérieurs (Société des prisons, Union des sociétés de patronage...) et d'autres bulletins aident à contextualiser cette activité.

## Parienté Maurice

**Cnahes**

Lieu de conservation : CNAHES

Importance matérielle : 1,60 m.l. ; 35 unités documentaires

Dates extrêmes : 1938-1998

Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé par Céline Robinson, 2012

### *Notice biographique*

Maurice Parienté naît le 27 juillet 1916 à Sétif (Constantine) de Nessin Parienté et Bllara Hassoun. De son propre aveu, c'est en 1938 qu'il est mis en contact avec la psychiatrie, au cours de son internat dans le service du Pr Porot à la Clinique des Maladies Mentales de la Faculté d'Alger et qu'il choisit presque instantanément de pratiquer la psychiatrie plutôt que de la théoriser. La guerre met un terme momentané à ses études car il est appelé sous les drapeaux en 1939. Il s'y distingue d'ailleurs particulièrement jusqu'à sa démobilisation le 21 août 1945. Il reçoit la croix de guerre avec palmes, la croix de guerre avec étoile de bronze, la médaille militaire (des mains du Général de Gaulle) ainsi que la croix du combattant, à quoi il faut ajouter une citation à l'ordre du régiment.

Il obtient son diplôme de médecine en 1947 après avoir soutenu sa thèse sur les troubles fonctionnels facio-baso-crâniens et encéphaliques à Alger sous la direction du docteur Aboulker. Il est également détenteur depuis 1946 du diplôme d'Hygiène et de Médecine coloniale de l'Université d'Alger. Après sa soutenance, il part compléter sa formation à Paris, notamment auprès du Dr Le Guillant avec lequel il entretiendra une longue amitié. Reçu au médicat des HP au concours de 1949 (retardé à 1950), il participe à la création du Centre de Traitement et de Réadaptation Sociale (CTRS) de Villejuif, une expérience qu'il qualifie lui-même d'« exceptionnelle », tout en suivant une formation à la psychanalyse. C'est à la suite de cela qu'il participe à la rédaction de l'Encyclopédie Médico-chirurgicale et plus spécialement au chapitre consacré aux troubles du comportement alimentaire, en collaboration avec le Dr Trillat.

En 1953, il prend la direction médicale de l'Hôpital psychiatrique de Mayenne et agit largement pour la modernisation de cet établissement. Un exemple peut être tout particulièrement retenu : les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA) y ont organisé pour la première fois un stage en hôpital psychiatrique destinés aux infirmiers en début de carrière. A la même époque, il est désigné par le ministère de la Santé pour participer au Cycle International d'Etudes de Belgrade en 1954 consacré à la Réadaptation des adultes physiquement diminués (organisé par l'ONU).

En 1956, il quitte la Mayenne pour revenir au CTRS de Villejuif afin d'apporter sa collaboration à la réforme de la pratique psychiatrique sur la base du secteur, qui consiste à proposer une alternative à l'hôpital psychiatrique en multipliant les traitements à domicile... A Villejuif, cette initiative est également portée par la Société d'Hygiène mentale Entr'aide et Amitié à laquelle Maurice Parienté appartient. De nouveaux besoins en psychiatrie apparaissent : hôpitaux de jour et de nuit, foyers de transition...

Le 1<sup>er</sup> janvier 1959, Maurice Parienté prend ses fonctions de médecin-chef de Fleury les Aubrais où il peut appliquer ses idées pratiques de réforme de la psychiatrie (désencombrement et ouverture des services...). Pour en assurer la cohésion, il crée la

Société d'Aide à la Santé Mentale du Loiret insérée dans le cadre plus général de la Fédération Croix Marine.

Reçu médecin-chef des hôpitaux psychiatriques de la Seine, il assume à partir de 1964 la fonction de directeur de service de l'Hôpital pour femmes de Ville Evrard puis à Maison Blanche en 1969 jusqu'à sa retraite en 1984, alors qu'il est atteint depuis plus de dix ans d'une maladie qui le laisse presque entièrement paralysé.

Maurice Parienté décède en 1991. Sa postérité, outre les articles qu'il a rédigés et la trace qu'il a laissée dans la psychiatrie moderne, peut se mesurer dans l'attribution de son nom à deux centres de psychothérapie, l'un en région parisienne (92) sous la direction à l'époque du Dr Buin, son successeur à Maison Blanche et l'autre dans le Loiret où son souvenir est resté vivace (ainsi que ses méthodes comme en témoignent les activités thérapeutiques proposées aux malades.)

### *Présentation du fonds*

Les archives conservées par Maurice Parienté couvrent sa carrière médicale à partir du moment où il a soutenu sa thèse. Sont rassemblés une abondante correspondance, tant privée que professionnelle, en partie avec de grandes figures de la psychiatrie de son époque, comme les docteurs Le Guillant, Daumézon..., et des documents liés à l'exercice de sa profession dans différents centres et notamment des albums photographiques qui mettent en exergue l'évolution des hôpitaux psychiatriques dans une perspective principalement centrée sur un « avant/après » 1968. Les bulletins de liaison occupent une place importante dans le fonds. Il s'agit de comptes rendus de réunions, une innovation pour l'époque, soigneusement reliés à destination tant du personnel que des malades et de leur famille. Ils soulignent aussi bien le mode d'organisation des réunions que leur contenu, relatif à la gestion quotidienne de l'hôpital, au traitement des malades et parfois aux projets de réforme. Les divers travaux et publications du Dr Parienté figurent aussi dans le fonds et témoignent d'une activité associative importante. Il est à noter également la présence d'un projet de livre enregistré sur micro-cassettes de dictaphone. L'appareil de lecture des cassettes est joint au fonds. Ont été ajoutés au fonds par la veuve du producteur des documents relatifs à l'ouverture de centres psychothérapeutiques au nom de Maurice Parienté.

## **Patronage de l'enfance et de l'adolescence, dit « Patronage Rollet »**

### **Cnahes**

*Lieu de conservation* : Archives départementales des Hauts-de-Seine

*Numéro d'entrée* : 134 J (registres de jeunes : 2293 W)

*Importance matérielle* : 0,70 m.l. ; 9 unités documentaires (registres de jeunes :

*Dates extrêmes des documents* : 1913-1949, 1998

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Chloé Najera, 2013

### *Notice historique*

Le Patronage de l'enfance et de l'adolescence est fondé en 1890 par Henri Rollet (1860-1934), alors jeune avocat, seulement trois ans après la création de l'Union française pour le sauvetage de l'enfance (UFSE) par Caroline de Barrau et Pauline Kergomard. Lancée à l'origine pour « rechercher, signaler, recueillir, éléver, éduquer, placer les garçons ou filles de moins de quatorze ans, maltraités ou en danger moral », l'UFSE a accueilli Henri Rollet au poste de secrétaire général, ainsi que ses jeunes clients au nombre de ses protégés. Mais avec la loi de 1889, le champ d'action de cette première association se limite finalement rapidement aux enfants de moins de 8 ans dont les parents sont déchus de leur puissance paternelle. Henri Rollet démissionne de son poste de secrétaire général, tout en restant administrateur, pour fonder le Patronage de l'enfance et de l'adolescence qui sera ouvert

aux enfants de 8 à 18 ans « dévoyés, vagabonds ou jeunes coupables ». Celui-ci est autorisé par arrêté ministériel en 1891.

Henri Rollet et son épouse, née Renée Jamet, paient de leur personne pour faire fonctionner la nouvelle œuvre et commencent par la financer eux-mêmes, l'un puis l'autre. Tous deux se font également expulser de leur logement pour avoir reçu les jeunes clients à leur domicile. Un local constitué d'une boutique avec une vaste arrière-salle est finalement mis à disposition par une « femme de bien » au 13 rue de l'Ancienne Comédie. Très vite, les jeunes garçons sans ouvrage et sans ressources affluent et se voient proposer de menus travaux (triaje de graines, confection d'étiquettes...) dans ce qui devient la « Maison de travail » du Patronage. Ils reçoivent en échange de la nourriture, le logement et une gratification pour les plus méritants. Des dortoirs et un réfectoire pérennes ne seront cependant trouvés qu'en 1898 au 149 de la rue de Rennes.

L'œuvre dirigée puis présidée par Henri Rollet cherche à écouler au plus vite les jeunes pensionnaires de la maison de travail par des placements dans l'agriculture ou dans l'industrie, en se chargeant aussi si nécessaire de fournir un trousseau et payer les frais de voyage. Cette activité de « placement » se met en place plus vite que la « maison de travail ». Le Patronage se refuse en effet à créer lui-même des établissements de placement collectif à long terme et entretient la formule à Paris des « asiles temporaires » avant placement. En Algérie où une quinzaine de jeunes gens sont envoyés, ce modèle appliqué à la ferme-école de Bouzareah près d'Alger rencontre pourtant ses limites. Le placement individuel chez les colons y apparaît néfaste et le directeur de l'installation entend garder ses garçons jusqu'à leur incorporation avant de les aider à s'établir. Ailleurs, un réseau de correspondants se met rapidement en place dans un nombre croissant de départements ruraux pour trouver et contrôler les lieux de placement. Henri Rollet lui-même effectue de nombreuses visites en province. Les jeunes susceptibles de contracter un engagement dans l'armée sont aussi recommandés à la Société de protection des engagés volontaires présidée par Félix Voisin, tandis que le rapatriement des jeunes vers des parents capables de les protéger est favorisé. Dans les statistiques du Patronage enfin, une partie des pensionnaires de la « maison de travail » se volatilise après avoir trouvé du travail ou repris sa vie de vagabondage.

En octobre 1912, le « Patronage Rollet » construit les bâtiments de son installation définitive au 379 de la rue de Vaugirard grâce à des financements privés importants. Henri Rollet habite une villa placée au centre de la propriété et reste le directeur moral de l'œuvre, malgré sa démission de président après sa nomination comme juge au Tribunal pour enfants et adolescents de la Seine. L'activité du Patronage gagne en importance. En 1916, à côté du Conseil d'administration et du Comité d'honneur, celui-ci compte un Comité de la liberté surveillée, un Comité d'apprentissage, un Comité de protection des anormaux, un Comité de défense et de patronage des enfants belges (mis en place suite aux hostilités), puis des services médicaux et de culte, de vestiaire, des engagés volontaires, des étrangers, de propagande, ainsi que deux délégués du Patronage auprès du Tribunal pour enfants et une trentaine de correspondants. L'effectif des placements judiciaires comme des placements par les familles augmente. En 1925, Henri Rollet propose au doyen Henri Roger d'accueillir une clinique spéciale de neuro-psychiatrie infantile dans les bâtiments du Patronage. Le médecin désigné pour diriger cette consultation qui fera modèle est le docteur Georges Heuyer.

Néanmoins, les luttes qui opposent dans les années 1920 l'administration et le secteur privé et auxquelles Henri Rollet participe activement font du Patronage Rollet une victime collatérale. En 1928, l'inspecteur général Rouvier dépose un rapport sur l'ensemble des patronages qui n'épargne pas les deux œuvres fondées par le « bon juge », le Patronage Rollet et la Tutélaire, critiquées à la fois sur les plans du respect des statuts, de la tenue des comptes, du sous-placement institutionnel et de l'encadrement éducatif... Au Patronage Rollet, une réorganisation s'impose : l'équipe du Dr Heuyer, le service social et l'équipe éducative sont étoffés, les modalités de collecte d'information et d'enquête sociale sont précisées, les lieux de placement plus rigoureusement sélectionnés. Mais ces

transformations sont coûteuses et les déficits s'accumulent. En 1933, la clinique du Dr Heuyer est rattachée à l'Assistance publique.

Quelques années avant sa fermeture définitive au 1<sup>er</sup> janvier 1949 et alors que son déficit se creuse, le Patronage Rollet change radicalement de visage avec l'irruption de nouvelles méthodes de rééducation. En juin 1944, Bernard Durey, jeune éducateur de 20 ans est recruté comme directeur. On lui adjoint quelques amis formés comme lui dans la première école d'éducateurs fondée à Toulouse par l'abbé Plaquevent. La nouvelle équipe triée sur le volet entreprend avec dynamisme une réforme qui fera modèle pour d'autres établissements. Le placement familial rural pratiqué durant de longues années n'est plus considéré comme la solution. Le fonctionnement de « l'asile temporaire », « qui abritait les garçons en instance de départ suivant toutes les règles du système grégaire », est également abandonné. L'accent est mis sur l'aménagement d'un « milieu favorable », « milieu matériel d'abord, milieu de personnes ensuite » (Bernard Durey, 1946), ce qui pose le problème de la sélection des éducateurs. Dans la rue de Vaugirard fonctionnent désormais un Centre d'observation et un pavillon « Home » de semi-liberté. Deux maisons sont également ouvertes en province : une maison familiale de rééducation de garçons âgés de 8 à 14 ans à Marciac (Lot) et un foyer de semi-liberté pour l'artisanat rural et les métiers de la terre. Le développement du Patronage est arrêté dans son élan par une inspection des services administratifs du Ministère de l'Intérieur, très favorable à l'équipe éducative mais très défavorable au conseil d'administration. Le directeur est licencié en 1946 et la dissolution de l'association est décidée en 1947, faute de repreneur, avec dévolution des biens au département de la Seine. Le 28 juin 1948, un décret confirme la dissolution et l'attribution de l'actif.

### *Présentation du fonds*

Le fonds est très lacunaire au regard de l'activité déployée par le « Patronage Rollet ». Des archives du Conseil d'administration n'ont été conservées que pour les années 1931-1932 et 1941-1947. Le fonds contient également deux importants fichiers des donateurs et cotisants des années 1920 aux années 1940, manifestement réutilisé ensuite par la Tutélaire. D'autre part, seules les archives du personnel (listes et journaux de paie) et de la comptabilité de la dernière période (1944-1947) ont été conservées. Seule pièce non administrative, un intéressant cahier de coupures de presse retrace une part de l'actualité des patronages de 1913 à 1933.

En contraste avec le fonds d'archives administratives, les registres de jeunes du « Patronage Rollet » intégrés dans le versement 2293 W constituent un volume d'informations individuelles très conséquent, consigné dans 155 registres entre 1905 et 1949. Ces registres numérotés semblent s'insérer dans un plan de classement qui a été perdu. Il semble pouvoir être reconstitué par un examen plus minutieux sur pièces, en tenant compte de probables mélanges et confusions de la part du ou des producteurs. Quelques titres écrits sur certains registres permettent néanmoins de reconstituer certaines rubriques de classement : « Placements et renseignements », « Correction paternelle », « Familles », « Parents divorcés », « Service social », « Déchéance de la puissance paternelle », « Liberté surveillée », « Garçons confiés par l'Abbé Mény », « Office des pupilles de la Nation », « Garçons confiés par l'Abbé Maillet, au-dessus de treize ans », « Observation en chambre »...

Chaque double page de registre contient les renseignements principaux et l'historique de parcours d'un jeune. La consultation de ce fonds peut être facilitée par la présence d'une table séparée et d'index alphabétiques de noms placés en fin de volume. Ce versement contient également un répertoire des familles conservé en double (sans date), un registre des placements (1927-1936) et deux registres des engagements dans l'armée (1905-1925).

## Plaquevent Jean et Association L'Essor

*Lieu de conservation* : Centre national des archives de l'Eglise de France (CNAEF)

*Cotation au CNAEF* : 4 PP

*Origine* : Association Essor-Jean Plaquevent, présidée par M<sup>me</sup> Geneviève Plaquevent, 83 Bd Saint-Michel, 75005 – Paris

*Date du dépôt* : 16 mars 1998

*Dates extrêmes* : 1909–1966

*Importance matérielle* : 15,6 ml

*Communication* : Réservée, liée à l'autorisation de M<sup>me</sup> Geneviève Plaquevent

### Notice biographique

Jean Plaquevent est né en 1901 à Beuzeville en Normandie dans une famille nombreuses, de parents « sillonnistes ». Il entre au petit séminaire en octobre 1920. Frappé par la tuberculose en février 1921, il part en 1923 au sanatorium de Cambo-les-Bains dans les Pyrénées Atlantiques. Là il rencontre le Père Leroy, tuberculeux comme lui, qui devient son conseiller et son maître pour des études supérieures de philosophie et de psychologie. Il accumule les lectures dans tous les domaines religieux, mais aussi historiques, scientifiques, artistiques, pédagogiques et compare les procédés pédagogiques des pères de l'Eglise. Il entreprend l'étude exhaustive des systèmes pédagogiques qui sont en train d'évoluer à cette époque, les frères de Gand et tous les apports d'Ovide Decroly, Alice Descoedres, Maria Montessori.

En 1929, son état de santé devient plus alarmant, le père Leroy le fait héberger au Monastère du Bon Pasteur de Pau. Il Met alors à profit cette vie en communauté pour étudier les conséquences de la vie d'internat sur les enfants privés de foyer familial. Il écrit également dans cette période un mémoire sur l'histoire du Sillon et les origines de l'Actrion Française. Le 29 juin, il est ordonné prêtre à Saint-Sulpice.

En 1931, il publie l'ouvrage *Pour l'Essor du catholicisme en France* qui affirme sa place dans la jeunesse intellectuelle des années 1930. Il collabore à la *Revue des jeunes* et suit de près Emmanuel Mounier et sa revue *Esprit*. En 1936, il est officiellement chargé de l'Aumônerie du Bon Pasteur. Il entreprend alors de réformer le secours qui est apporté aux jeunes filles avec le concours de la supérieure. Il y installe une école ménagère avec restaurant et distribution de plats pour les pauvres, une ferme école, un jardin école, des ouvroirs avec des cours de coupe, des ateliers de pré-apprentissage (imprimerie, reliure, tricot). Les enfants sont répartis en petites unités de vie et la scolarité est organisée selon des méthodes concrètes. Ces innovations ne sont pas bien perçues par la supérieure générale de la congrégation qui vient sur les lieux et interdit que l'expérience se poursuive. Il est prié de rester strictement dans sa fonction de prêtre et la supérieure est mutée dans un autre établissement.

Dans l'impossibilité de poursuivre ses réformes, il décide de partir. L'ex-Mère supérieure du Bon Pasteur se rend à Rome pour être relevée de ses vœux, reprenant son nom de Madame Bourgeot, et le suit. Une association, L'Essor occitan, est créée et une maison d'accueil pour « enfants privés de milieu éducatif » est ouverte en décembre 1939 à Saint-Ignan. Encadrées par sept monitrices formées au Bon Pasteur par l'abbé, les petites familles s'installent dans leur appartement personnel dans « une atmosphère d'ordre paisible et l'épanouissement dans la joie ».

Convaincu de la nécessité de former les éducateurs, l'abbé crée la première école de cadres pour la formation de spécialiste : l'Institut pédotechnique de Toulouse qui comprend dans une « relation organique cohérente » l'école d'éducateurs mais également un centre d'accueil, d'observation et de « triage » au Domaine des Ormes, contigu avec l'école d'éducateurs. Par la suite, Jean Plaquevent multiplie les conférences en faveur des villages d'enfants. Il publie en 1953 *Misère sans nom*, largement rejeté par la profession d'éducateur pour la critique portée à son encontre. Il crée également de nouveaux lieux d'accueil dans le

Car, à Santeny dans la région parisienne et à Montferrand Savez dans le Gers. Jean Plaquevent décède en 1965 à Saint-Ignan.

*D'après un texte de Marie-Blanche David*

#### *Description du fonds*

Jean Plaquevent (1901-1965), ordonné à Paris en 1929, fonde l'Association L'Essor en 1939, destinée aux enfants privés de milieux éducatifs. A sa mort, ses papiers sont recueillis par sa sœur, Geneviève Plaquevent, qui les confie au chanoine Marius Garail, qui fonde l'Institut Jean Plaquevent. Celui-ci fait un premier inventaire et commence la transcription dactylographique des manuscrits. Il publie ses découvertes dans quatre numéros de « Chemins nouveaux » (*Voir Inventaire B, Dossier 3A*). Mais sa mort en 1973 l'empêche d'achever. Le fonds passe entre les mains de diverses autres personnes, puis du P. Jean Sainsaulieu, qui s'avoue débordé par l'ampleur de la tâche. En 1977, Geneviève Plaquevent fait appel à Jean de Saint Leger, qui entreprend l'inventaire exhaustif des manuscrits et de la correspondance et en commence la publication dans les « Cahiers Jean Plaquevent ». En 1985, l'Association « Notre-Dame de l'Essor », regroupant les anciennes monitrices de « l'Essor », se transforme en « Association Essor-Jean Plaquevent », qui prit la suite de « l'Institut Jean Plaquevent ».

Archives de Jean Plaquevent, fondateur de l'Essor, institut destiné aux enfants privés de milieu éducatif. -- Association "Essor", fondation, fonctionnement et activité : correspondance, pièces comptables, procès-verbaux de conseils d'administration. -- Notes personnelles, correspondance et manuscrits de Jean Plaquevent

## **Pougatch Isaac**

*Lieu de conservation : Bibliothèque de l'Alliance israélite universelle*

*Numéro d'entrée : AP 26*

*Importance matérielle : 23 cartons, 30 m.l.*

#### *Notice biographique*

Isaac Pougatch est né à Kiev (Ukraine). De 1903 à 1904, il vit dans un « chettl » de la Russie Blanche. En 1906, après le pogrome de Kiev, ses parents s'installent à Genève. Vient à Paris en 1923. Y devient secrétaire puis co-directeur d'une galerie de tableaux modernes. Traductions du Yiddish et collaboration à divers journaux juifs de Paris. En 1933, s'occupe des jeunes réfugiés juifs provenant d'Allemagne et leur donne des cours de judaïsme. Cours également dans d'autres groupements de jeunes juifs (Eclaireurs de France, Jeune WIZO, mouvements haloutziques). A la déclaration de guerre et jusqu'à l'exode, dirige à la demande de Marc JARBLUM, un bureau de placement pour les Juifs étrangers sans travail. De juin 1940 à mars 1941, fonctionne comme cadre à la maison E.I.F. de Moissac. De mars 1941 à décembre 1942, dirige le chantier rural E.I.F. et O.S.E. à Charry (Tarn et Garonne). Délégué en Suisse, par les Résistants juifs, pour s'occuper des enfants qu'on réussissait à y introduire, il fut, à Genève, le pédagogue attitré des petits réfugiés, jusqu'à fin 1945. De retour à Paris, fonde en 1946, à Plessis Trévise, le centre de formation de Moniteurs pour maisons d'enfants de déportés et pour mouvements de jeunesse, qui dure quatre ans. De 1951 à 1958, dirige le Centre Educatif à Paris, en même temps que le journal pour enfants « Ami » (1949-1964). De 1959 à 1965, délégué culturel de la Fédération des Sociétés Juives et du Congrès Juif Mondial. Nombreuses conférences à Paris et en province. De plus a collaboré à l'Encyclopedia Universalis pour la littérature yiddish. Conférencier à l'émission radiophonique « Ecoute Israël » (1955-1972). Présidait la Commission culturelle yiddish du Congrès Juif Mondial. Ancien Vice-président de l'Amitié judéo-chrétienne de France.

## Promotion et rationalisation de l'information sociale, médico-psychologique et éducative (PRISME)

### Crashés

*Lieu de conservation : IRTS Paris Ile de France*

*Importance matérielle : 2,40 m.l. ; 56 unités documentaires*

*Dates extrêmes : 1973-2006*

*Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé par Sylvain Cid, 2010*

### Notice historique

Les prémisses du réseau de documentalistes qui prendra le nom PRISME (Promotion et rationalisation de l'information sociale, médico-psychologique et éducative) sont à rechercher au début des années 1970. On parle alors « action sociale globale » et « travail social ». Les centres de formation préparant aux différentes professions dites « sociales », appelés à recevoir des financements publics sur des bases plus rationnelles, tendent à se rapprocher et à travailler ensemble, avec parfois le projet de se regrouper au sein d'un IRFTS (Institut régional de formation de travailleurs sociaux). Dans le même mouvement, les statuts professionnels des documentalistes de ce secteur se consolident, à la suite notamment de la convention collective nationale de travail de l'enfance inadaptée signée en 1966, reconnue non abusive en 1968. Le besoin d'une harmonisation et d'une mise en commun de l'information documentaire est exprimé dans le cadre de deux fédérations associatives la même année, en 1972 : d'abord le groupement des CREAI (Centres régionaux pour l'enfance et l'adolescence inadaptées), qui fédère des associations impulsées par arrêté ministériel en 1964, qui sont chargées du fonctionnement de centres de documentation, soit dans leurs murs, soit dans les centres de formations d'éducateurs spécialisés dont ils peuvent aussi assurer la gestion ; d'autre part, la Fédération nationale des comités d'entente et de liaison des centres de formation de travailleurs sociaux, de création nouvelle, qui fédère au niveau national la plupart des écoles de travailleurs sociaux. La formation du futur réseau PRISME échappera pourtant à la tutelle de ces deux pôles dominants initiaux.

C'est à l'occasion de journées d'études organisées en septembre 1973 à Vaucresson par le Comité d'entente des écoles d'éducateurs spécialisés (membre de la Fédération) que des documentalistes se rencontrent et envisagent la création d'un regroupement à la fois souple et permanent sous forme de réseau. Ils prévoient la mise en chantier d'un langage documentaire commun dans la perspective de coopérations documentaires futures. Ce réseau se fonde l'année suivante à Montpellier, avant de se regrouper pour une première session annuelle l'année d'après.

L'officialisation va néanmoins être lente. Elle franchit une étape en 1978, lorsque deux documentalistes canadiens, initiateurs d'un thésaurus en langue française, assistent à une réunion du réseau. Cette rencontre incite à une plus grande formalisation de ce dernier qui adopte l'acronyme « GREDIN » (Groupe de recherche en documentation sur l'inadaptation) et s'affilie dans la foulée au groupe sectoriel « Section Sciences sociales » de l'ADBS. La construction collective d'un thésaurus reste au cœur de l'activité du réseau GREDIN, même si ce dernier se donne aussi pour tâches de mieux connaître le fonctionnement des différents centres de documentation parties prenantes et de défendre le statut de documentaliste. Ce n'est qu'au début de l'année 1985 que le réseau se rebaptise PRISME et dépose ses statuts pour se constituer officiellement en association. Pour autant, PRISME va rester un réseau au sens fort du terme. En 2001, une modification des statuts consacrera cette forme en stipulant que chaque adhérent personne morale participe à l'une des commissions de travail, bénéficiant en retour du travail collectif ; l'adhésion passive est proscrite.

C'est aussi en 1985 qu'est publié le premier thésaurus du réseau. Le projet directeur de PRISME devient désormais la création d'une base de données documentaire collective. Trois commissions sont créées, qui resteront actives en 2010 : « Langage documentaire »,

qui reprend l'activité « thésaurus » du réseau GREDIN ; « Informatique », chargée des aspects techniques relatifs aux logiciels documentaires et à l'hébergement sur minitel puis sur Internet ; « Producteurs », la commission qui concentre la plus grande part de l'activité, chargée d'alimenter et d'actualiser la base de données bibliographique. Elles seront rejoints par trois commissions plus tardives : « Produits documentaires » qui travaille à un répertoire des revues du secteur, « Annuaires des sites » et la commission « Audiovisuelle ». La défense du statut de documentaliste reste dans les attributions occasionnelles de l'association, tandis que l'activité de formation se poursuit à travers les sessions annuelles sans faire l'objet d'une commission spécifique.

A partir de 1987, plusieurs centres de documentation du réseau s'équipent d'un matériel informatique uniformisé, première étape vers la mise à flot de la base de données PRISME. Celle-ci est réalisée deux ans plus tard et s'accompagne d'une mise à disposition sur minitel. Puis, en 1999, la création du site Internet « prisme.net » en interne vient ouvrir de nouvelles perspectives de coopération et de service.

### *Présentation du fonds*

Le fonds se divise en deux parties inégales. La plus ancienne, relative à la forme non officialisée du réseau GREDIN (1974-1984), est aussi celle qui présente le plus de lacunes. Les toutes dernières années de ce réseau créé en 1974 sont les plus représentées et l'on ne retrouve que peu de traces par exemple des sessions-stages mises en place dès 1975. Cette partie contient néanmoins un dossier de travail du groupe « thésaurus », un dossier d'enquête sur les services de documentation du réseau et un dossier sur le statut de documentaliste. Plus classique, mais aussi plus fournie, la partie relative à l'association PRISME (1985-2006) rassemble majoritairement les dossiers de fonctionnement associatif et les dossiers de travail des commissions depuis leur première apparition en 1986. Les dossiers des sessions de formation annuelles, qui ne font pas l'objet d'une commission de travail, sont aussi conservés depuis 1985. Le reste s'égrène en dossiers de manifestations, en publications, en bulletins internes, en matériels de communication et en dossiers de correspondance. Avant son traitement en 2010, le fonds PRISME, conservé à l'IRTS Parmentier à Paris, restait néanmoins à l'image de son fonctionnement. Il était constitué de différents apports de documentalistes ayant eu des responsabilités au poste de président ou dans l'une ou l'autre des commissions. Cette situation peut expliquer quelques lacunes dans le fonctionnement associatif ou quelques menus déséquilibres de conservation entre les différentes commissions de travail. Dans l'ensemble cependant, le fonds demeure d'une richesse appréciable pour un chercheur qui souhaiterait retracer l'histoire de ce réseau original recentré dans son contexte, travailler sur le statut de documentaliste ou étudier, par exemple, l'évolution des choix de descripteurs des champs sanitaire, éducatif et social.

## **Riehl Dominique**

**Cnafes**

*Lieu de conservation* : Centre d'exposition « Enfants en justice », Savigny-sur-Orge

*Métrage linéaire* : 0,70 m.l. ; 25 dossiers

*Dates extrêmes* : 1929-1994

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Agnès Seguin, 2005

### *Notice biographique*

Dominique Riehl est née en 1910 à Wangen (Bas-Rhin). Après des études à Molsheim, elle entre comme institutrice à l'établissement Oberlin à La Broque près de Schirmeck, dirigé par un Suisse, réputé excellent pédagogue. Mlle Riehl en devient la directrice pédagogique après des études complémentaires de psychologie et de pédagogie à Strasbourg. A noter de

plus qu'elle a travaillé (à une époque non déterminée) avec le professeur Lagache, spécialisé dans la psychologie des enfants et des adolescents.

En 1940, elle quitte l'Alsace pour rejoindre l'Université de Strasbourg alors repliée à Clermont-Ferrand et milite dans la Résistance en participant, entre autres, au sauvetage d'enfants juifs. A cette époque, 1943, les adolescentes délinquantes sont confiées jusqu'à leur majorité à des établissements relevant de l'administration pénitentiaire comme le château de Cadillac, près de Bordeaux (Gironde), monument historique se prêtant aussi peu que possible à des mesures éducatives et où le régime provoque des révoltes plus ou moins fréquentes. C'est après l'une de ces révoltes, en 1944, que M. Lutz, magistrat alsacien, sollicite Mlle Riehl pour effectuer une inspection de Cadillac qui puisse être à l'origine d'une réforme de cet établissement. Cette réforme commence en octobre 1944 avec le personnel pénitentiaire sur place et quelques jeunes institutrices attirées par cette expérience : la division par équipe, la création d'activités professionnelles et scolaires, de sport, de sorties, donnent très rapidement des résultats.

En avril 1947 s'ouvre l'IPES (ou IPEP) de Brécourt près de Pontoise (Val-d'Oise), dans une propriété abandonnée par un entrepreneur allemand : c'est la première expérience d'établissement ouvert pour filles. Mlle Riehl, alors directrice, s'efforce de faire fonctionner Brécourt comme une école professionnelle où les jeunes de 14 à 21 ans doivent préparer leur avenir. Travail scolaire et professionnel, sports, activités dirigées, scoutisme, vie quotidienne dans un cadre familial, huit élèves, une éducatrice : tout est mis en œuvre dans une perspective de pédagogie de la réussite. A l'époque, cet institut est considéré comme une réussite et reçoit des visiteurs venus de toute l'Europe (magistrats, pédagogues).

Entre 1953 et 1954, elle effectue une mission d'intérim à l'internat pour garçons de Spoir (Eure-et-Loire), tout en restant directrice de Brécourt. De même, en 1965, elle devient inspectrice pour l'Education surveillée tout en continuant son activité de directrice. En 1975, à sa retraite, elle retourne vivre à Wangen (Alsace) où elle décède en 1995.

### *Présentation du fonds*

La grande partie du fonds concerne l'activité de Mlle Riehl dans le secteur public : IPES de Brécourt, Cadillac, Spoir et Saint-Maurice et activités d'inspection. Par ailleurs, quelques documents privés qui sont essentiellement des rapports d'études, des articles ou de la correspondance concernant les établissements et la profession d'éducateur spécialisé. Le fonds a été remis en juin 2003 à M. Jean-Rémy Butterlin (membre du CNAHES) par Mlle Geneviève Boutault, amie de Mlle Riehl. Un premier récolement très détaillé a alors été effectué : les doubles ont été éliminés et les documents mis en boîtes archives. A la suite d'une première présentation à la Commission d'entrée des fonds (7 novembre 2003), décision a été prise de diviser le fonds entre les documents publics (à verser aux AD compétentes) et privés. Un classement plus détaillé et permettant de séparer ces deux types de documents a été réalisé en juin 2005.

## **Samuel Vivette**

**Cnahes**

*Entrée Pierrefitte : 208 AS (XXI)*

*Niveau de description : fonds*

*Modalités d'entrée : don au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France*

*Dates extrêmes : 1945-1988*

*Importance matérielle : 86 unités documentaires, 4 m.l.*

*Conditions d'accès : librement communicable*

*Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé par Agnès Seguin, 2004*

### *Notice biographique*

Vivette Samuel (née Hermann) est une assistante sociale née à Paris en 1919. En 1954, elle crée le Service social de l'Œuvre de Secours aux Enfants (OSE) puis prend la direction générale de l'Œuvre en 1980 jusqu'à sa retraite en 1985. Parallèlement, elle mène une activité de formateur puis de consultant auprès de divers établissements et organismes. Ses recherches et son enseignement portent principalement sur l'aide sociale individualisée (dit « case work » en anglais).

## Schwartz (Bertrand)

*Lieu de conservation : Archives régionales Nord-Pas-de-Calais.*

*Numéro d'entrée : 2 J 1-119*

*Dates extrêmes : 1958-2008*

*Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé par Juliette Lécuyer*

*Importance matérielle : 119 articles, 1,60 m.l.*

*Notice biographique (Archives régionales du Pas-de-Calais)*

Bertrand Schwartz est né le 26 février 1919 à Paris. Marié et père de quatre enfants, il est le frère du mathématicien Laurent Schwartz et du statisticien médical Daniel Schwartz et cousin par sa mère de l'ancien Premier ministre Michel Debré.

Cet ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur au corps des Mines, débute sa carrière en 1948 comme professeur à l'Ecole nationale supérieure de la métallurgie et de l'industrie des Mines de Nancy. Il en est le directeur technique de 1954 à 1957, puis directeur de 1957 à 1966, période pendant laquelle il procède à une réforme de l'Ecole. A Nancy également, Bertrand Schwartz dirige le Centre universitaire de coopération économique et sociale (CUCES) de 1960 à 1972. Parallèlement il crée l'Institut national pour la formation des adultes (INFA) dont il est directeur de 1963 à 1968. De 1969 à 1974 il est conseiller à l'éducation permanente auprès du ministère de l'Education nationale. En 1974, il est nommé professeur des sciences de l'éducation au département de l'éducation permanente de l'Université Paris IX - Dauphine où il développe notamment la pédagogie par objectifs.

En mai 1981, le Premier ministre Pierre Mauroy le charge de rédiger un rapport sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté. A la suite de quoi, de janvier 1982 à octobre 1983, Bertrand Schwartz est chargé par le ministère du Travail et par le Bertrand Schwartz est né le 26 février 1919 à Paris. Marié et père de quatre enfants, il est le frère du mathématicien Laurent Schwartz et du statisticien médical Daniel Schwartz et cousin par sa mère de l'ancien Premier ministre Michel Debré. Cet ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur au corps des Mines, débute sa carrière en 1948 comme professeur à l'Ecole nationale supérieure de la métallurgie et de l'industrie des Mines de Nancy. Il en est le directeur technique de 1954 à 1957, puis directeur de 1957 à 1966, période pendant laquelle il procède à une réforme de l'Ecole. A Nancy également, Bertrand Schwartz dirige le Centre universitaire de coopération économique et sociale (CUCES) de 1960 à 1972. Parallèlement il crée l'Institut national pour la formation des adultes (INFA) dont il est directeur de 1963 à 1968. De 1969 à 1974 il est conseiller à l'éducation permanente auprès du ministère de l'Education nationale. En 1974, il est nommé professeur des sciences de l'éducation au département de l'éducation permanente de l'Université Paris IX - Dauphine où il développe notamment la pédagogie par objectifs.

En mai 1981, le Premier ministre Pierre Mauroy le charge de rédiger un rapport sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté. A la suite de quoi, de janvier 1982 à octobre 1983, Bertrand Schwartz est chargé par le ministère du Travail et par le En 1989, l'Université de Louisville (Kentucky) lui décerne le premier Prix international Grawemeyer pour l'éducation. Ce prix incita Bertrand Schwartz à créer l'association

Moderniser sans exclure (MSE). Il entendait développer concrètement « un mouvement de sensibilisation de l'opinion publique au fait que la modernisation ne passe pas fatalement par l'exclusion des personnes, jeunes et adultes, de faibles niveaux de scolarisation, [...] et montrer l'hypocrisie qu'il y a, à croire que ces personnes ne peuvent pas s'exprimer, et n'ont rien à dire. » Ainsi, pour donner la parole à ces « personnes de faibles niveaux de qualification, les habitants des quartiers sensibles, les exclus de la richesse nationale », MSE anime à partir de 1992 une démarche intitulée « les automédiatisations ». Cette recherche-action part du principe que « ce sont ces mêmes personnes qui peuvent le mieux parler de leurs difficultés et que leurs propositions peuvent alimenter avec pertinence une réflexion collective ».

De 1997 à 2004, Bertrand Schwartz mène avec MSE - et en partenariat avec Marie Le Gall et Françoise Gautier-Étié du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) - une recherche-action collective en direction des agents locaux de médiation sociale (ALMS). Ces postes d'ALMS ont été créés dans le cadre du projet Nouveaux services et emplois jeunes. MSE et le CNFPT mènent pendant cette période une démarche d'identification des missions et d'accompagnement de la professionnalisation des ALMS sur de nombreux sites du territoire français. En 2007, il participe à une recherche-action collective lancée par le SYNAMI (Syndicat national des métiers de l'insertion) - CFDT, pour donner un nouvel élan au réseau des Missions locales. Bertrand Schwartz est reconnu comme l'un des spécialistes français des questions de formation professionnelle continue. Il a œuvré tout au long de sa vie pour développer l'innovation pédagogique en prenant en compte la personne dans sa globalité, en donnant une grande importance à l'alternance et avec une volonté constante de travail en partenariat. Bertrand Schwartz est docteur honoris causa des Universités de Genève, Montréal, Bologne et Louvain-la-Neuve.

#### *Présentation du fonds (Archives régionales du Pas-de-Calais)*

Le fonds 2J est essentiellement composé de textes et notes rédigés par Bertrand Schwartz lui-même, mais aussi par des personnes avec lesquelles il a travaillé ou échangé. Ces documents sont relatifs aux actions que Bertrand Schwartz a menées depuis 1956.

### **Selosse (Jacques)**

#### **Cnahes**

*Entrée Pierrefitte : 208 AS (XII)*

*Niveau de description : fonds*

*Modalités d'entrée : dépôt au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France*

*Dates extrêmes : 1942-1995*

*Importance matérielle : 4 m.l.*

*Conditions d'accès : librement communicable sauf mention contraire*

*Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé par Isabelle Geslin-Colin, 1999*

#### *Notice biographique*

Né le 12 avril 1923 à Lestrem (Pas-de-Calais), Jacques SELOSSE est licencié en Philosophie et en Lettres et diplômé de l'Institut de Filmologie de l'Université de Paris. Il est recruté comme éducateur à Savigny-sur-Orge en 1946. En 1951, il s'associe à l'ouverture du Centre de Formation et d'Études de l'Éducation Surveillance à Vaucresson. Il part en 1952 à Rabat où il est responsable du Service de l'enfance délaissée et de l'Éducation Surveillance. Il rentre en 1958 pour prendre la responsabilité des études du Centre de Vaucresson. Il y fait une thèse sur « Recherche sur la dynamique de l'acculturation au Maroc » à la Sorbonne qu'il soutient le 8 décembre 1969. En 1963, il est chargé de recherches au CNRS, puis maître de recherches (1970). Du 1<sup>er</sup> septembre 1975 jusqu'en 1980, il est directeur du Centre de Vaucresson. A la fin de son détachement, il est réintégré comme professeur de

psychologie génétique à l'Université de Lille III, de 1980 à 1984. Il est affecté professeur de psychologie sociale clinique à l'Université de Paris VIII en 1984. Il est également expert en criminologie juvénile auprès du Conseil de l'Europe de 1968 à 1980. Il mène de nombreuses missions de conseil auprès de divers organismes et associations. Il est décédé le 9 novembre 1995.

## **Société de protection des engagés volontaires élevés sous la tutelle administrative**

*Lieu de conservation* : Archives départementale du Val de Marne

*Dates extrêmes* : 1849, 1878-1965.

*Importance matérielle* : 15 registres et 1 carton (25 AS 1-18), [1 cote multiple : 25 AS 16-18], 0,80 mètre linéaire.

*Modalités d'entrée* : don du Général [Auguste Brossin] de Saint-Didier, Président et liquidateur de la Société de protection des engagés volontaires [entrée n° 1968 du 25 juin 1965], 9 juin 1965

*Instrument de recherche* : répertoire numérique dactylographié, par I. Guérin-Brot, s.d., 2 p.

### *Notice biographique*

La Société de protection des engagés volontaires élevés dans les maisons de correction a été fondée, en mai 1878, par Félix Voisin (1832-1915), conseiller à la Cour de Cassation : elle fut autorisée par arrêté du Préfet de Police du 5 novembre 1878. Elle avait pour but d'encourager l'engagement volontaire dans l'armée des jeunes gens en difficulté morale et sociale, afin de faciliter leur réinsertion ultérieure dans la vie civile.

La Société fut reconnue d'utilité publique par décret du 8 août 1881 ; par décret du 3 avril 1890, elle changea de nom et devint la Société de protection des engagés volontaires élevés sous la tutelle administrative.

Son siège social était sis au 67, rue d'Amsterdam, dans le huitième arrondissement de Paris. Considérant que ses missions étaient relayées par les services sociaux des armées et que sa situation financière était problématique, la société vota sa dissolution lors de l'assemblée générale du 4 mars 1965.

## **Stanciu (Vasile)**

**Cnahes**

*Entrée Pierrefitte* : 208 AS (XVI)

*Niveau de description* : fonds

*Modalités d'entrée* : don au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France

*Dates extrêmes* : 1900-1990

*Importance matérielle* : 239 unités documentaires, 12 m.l.

*Conditions d'accès* : librement communicable sauf mention contraire

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Morgane Bédiée et Cristiana Oghina-Pavie, 2001

### *Notice biographique*

Vasile Stanciu est né en 1900 à Caralasi en Roumanie. Avocat de formation, il est élu député en 1928 et est envoyé comme ministre plénipotentiaire au sein de la légation de Roumanie en Suisse en 1946. En 1948, il s'exile et s'installe à Paris. Spécialisé en criminologie, il crée en 1951 la Ligue de défense de l'homme contre le crime, qui devient la Société internationale de prophylaxie sociale en 1955 puis la Société internationale de prophylaxie criminelle en 1962. Il meurt en 1986. Le fonds comprend aussi quelques archives de Maxime Laignel Lavastine, ami de Vasile Stanciu.

## Straus (Pierre)

**Cnahes**

*Entrée Pierrefitte* : 208 AS (XXXIV)

**Niveau de description** : fonds

**Sous-fonds rattaché** : AFIREM

**Modalités d'entrée** : don au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France

**Dates extrêmes** : 1940-1998

**Importance matérielle** : 10,5 m.l.

**Conditions d'accès** : librement communicable

**Instrument de recherche** : répertoire numérique détaillé par Marie-Amandine Wisz, 2006

*Notice biographique*

Pierre Straus est né à Angers en 1915. Il est mort de maladie en 1992 dans la région parisienne. En 1936, il passe un baccalauréat de droit avant de se tourner vers la médecine. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il est fait prisonnier par les Allemands. Libéré en 1941, il rejoint la résistance et aide par ce biais de nombreuses personnes à échapper à la Gestapo. Il termine la guerre en tant que médecin au dispensaire du siège de l'hôtel de ville de Paris. Après la guerre, Pierre Straus termine ses études de médecine. Il est interne des hôpitaux de Paris dès 1946. Son activité en pédiatrie sociale commence en 1950, quand l'Organisation Internationale des Réfugiés l'envoie en Australie pour convoyer des familles entières de personnes déplacées. Puis, il est médecin consultant dans les camps de réfugiés en Italie et en Allemagne. De retour en France, il exerce la pédiatrie dans divers hôpitaux de Paris. Ses publications cliniques sont nombreuses mais l'originalité de son parcours réside surtout dans ses travaux de pédiatrie sociale. C'est ainsi qu'en 1961 il mène une vaste enquête sur **l'hospitalisation des enfants** dans la région parisienne, suivie par une étude sur la santé des enfants de travailleurs migrants. C'est pour eux et leurs parents qu'il met en place des consultations hospitalières du soir avec des interprètes. En travaillant sur les raisons de l'hospitalisation des enfants, son attention est attirée par la maltraitance. Cette douloureuse question va l'obséder de 1965 jusqu'à sa mort. Le problème de la maltraitance le pousse à faire des rencontres multiples tant en France qu'à l'étranger. Il est à l'origine de plusieurs associations importantes dont la plus célèbre est l'AFIREM.

## Tétard (Françoise)

**Cnahes**

*Lieu de conservation* : Centre d'exposition « Enfants en justice », Savigny-sur-Orge

**Importance matérielle** : 80 m.l., 240 unités matérielles

**Dates extrêmes** : 1880-2011

**Instrument de recherche** : récolement par Jeanne Orlé (2011), mis à jour par Leslie Boulanger (2017)

*Notice biographique*

Françoise Tétard est née en 1953 à Boulogne-sur-Mer d'une mère institutrice et d'un père comptable. Militante au Parti communiste, elle s'engage aussi très tôt dans l'animation socio-culturelle en devenant animatrice puis instructrice aux CEMEA (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active). Parallèlement, après un baccalauréat scientifique, elle opte pour des études d'histoire à l'Université d'Amiens. Elle entre en 1975 au CRIV (le Centre de recherches interdisciplinaires de Vauresson), pour y accompagner d'abord un stage de l'OFQJ (l'Office franco-qubécois de la jeunesse). Elle y restera vingt ans durant, jusqu'à la fermeture du centre, tout en y faisant ses armes d'historienne. En 1979, elle y est nommée

ingénieur d'études CNRS. En 1982, elle obtient un DEA en histoire à l'Université Paris VII avec un mémoire intitulé *Recherche exploratoire pour une histoire de la jeunesse 1930-1965*. Ce travail est dirigé par Michelle Perrot, dont elle se reconnaîtra une grande part d'héritage intellectuel. La même année, son tout premier article consacré à la révolte des filles de la prison de Fresnes (1947) paraît dans *Les Cahiers de Vauresson*.

Dès lors, Françoise Tétard entreprend un doctorat sur le thème des Politiques de la jeunesse dans la France en Reconstruction 1944-1966 sous la direction d'Antoine Prost. Cette réflexion alimentera pendant près de vingt ans une part essentielle de ses actions de recherche et d'animation de la recherche, de promotion de l'histoire et de publication, sans aboutir à la forme académique d'une thèse. Ce faisant, elle aborde le champ des politiques menées auprès à la fois de « la jeunesse qui va bien » et de « la jeunesse qui va mal » mises en œuvre majoritairement par des associations. En 1995, le CRIV ferme ses portes. Françoise Tétard rejoint alors le Centre d'histoire sociale du XX<sup>e</sup> siècle alors Centre d'histoire des mouvements sociaux, équipe de recherche fondée en 1966 par Jean Maitron.

Le thème des « enfances irrégulières » et de leurs institutions prend une place prépondérante dans sa production. Elle y consacre de nombreux articles mais aussi deux ouvrages sur la prévention spécialisée avec Vincent Peyre (La Découverte, 2006) et sur les « filles de justice » avec Claire Dumas (Beauchesne, 2009). Vient ensuite un ensemble de travaux sur les mouvements, institutions et associations d'éducation populaire, menés dans une approche prosopographique. L'un de ses ouvrages co-écrit avec Christian Lefèuvre, porte sur l'un de ces mouvements, Culture et Liberté. Françoise Tétard travaille aussi sur les politiques publiques de jeunesse, surtout à travers les questions de la participation des jeunes et de la cogestion mise en place entre l'Etat et les associations.

Elle fait rapidement le constat d'une part de sa solitude d'historienne travaillant sur ces sujets (elle a été la seule historienne de toute l'équipe du CRIV), d'autre part de l'état lacunaire des archives directement accessibles dans les services d'archives publiques. Son souci d'instituer un véritable champ de recherche l'amène à se préoccuper avec insistance du sort des nombreuses archives conservées dans les caves et greniers des associations et de leurs militants. Elle apporte ainsi une forte contribution aux créations respectives, en 1994 et en 1999, puis à l'animation du CNAHES (Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée) et du dispositif PAJEP (Pôle des archives de la jeunesse et de l'éducation populaire).

### *Présentation du fonds*

Les archives de Françoise Tétard se composent pour l'essentiel de dossiers de recherche, d'interventions, de publications, de colloques et de conférences, d'entretiens et de correspondance. S'il permet de retracer les étapes de sa carrière administrative de chercheuse, il donne à voir une activité associative très riche, allant d'un rôle distancié d'historienne des associations et des mouvements à l'animation engagée et à la co-fondation de plusieurs associations ayant pour objet l'histoire ou les archives. Par ailleurs, on y observe la présence parfois imbriquée de fonds de personnalités publiques ou privées glanés au cours des investigations et des rencontres. Une partie de ces fonds présente un intérêt évident (par exemple le fonds Philippe Rey-Herme sur les colonies de vacances dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle), d'autres parties ne représentent peut-être que des doublons d'archives associatives déjà entrées dans des services d'archives publiques.

## **Théry Henri**

**Cnahes**

Lieu de conservation : CNAHES

Importance matérielle : 0,50 m.l. ; 6 unités documentaires

Dates extrêmes : 1947-2007

## *Notice historique*

Né à Marseille en 1923, Henri Théry entame des études de droit, qu'il ne peut cependant pas mener à leur terme à cause de la guerre. Responsable de la Jeunesse étudiante chrétienne, il prend part non sans risque aux Cahiers du témoignage chrétien lancés en 1941, avant de devoir se réfugier chez son futur beau-père. A la Libération, il devient correspondant de Témoignage chrétien dans le Midi, où il noue des relations avec les prêtres ouvriers et milite en faveur du logement, en relation avec le mouvement des squatters très présent à Marseille. En 1955, il quitte le sud pour Paris où il occupe les fonctions de secrétaire de plusieurs organisations de la mouvance « catholique sociale » : les Semaines sociales, l'Union des secrétariats sociaux et le Centre de recherches économiques et sociales. Il est aussi à l'origine de l'association Culture et Promotion qui forme des militants syndicaux et associatifs aux questions économiques et sociales.

En 1976, après avoir intégré l'UNIOPSS (Union nationale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux) pour un simple mi-temps, il accepte de remplacer Robert Prigent, ancien ministre de la Santé publique et de la Population, à la tête de la grande fédération. Il participe entre-temps, à travers des échanges nombreux avec le ministre René Lenoir et ses collaborateurs, à l'élaboration des « lois sociales » de juillet 1975. En 1981, il devient vice-président du Conseil national de la vie associative (CNVA) qui vient d'être mis en place. De cette place, il continue plus que jamais à faire reconnaître la place originale de l'association à côté de l'Etat et du marché. En 1983, il quitte la tête de l'UNIOPSS où il se fait remplacer par son ami François Bloch-Lainé. Il reste néanmoins actif en exerçant la présidence de la Fédération des centres sociaux, la vice-présidence de l'UNIOPSS et en participant au Conseil économique et social. Il décède le 3 août 2009.

## *Présentation du fonds*

Ce fonds d'archives pris en charge par le CNAHES un an après la mort d'Henri Théry demeure extrêmement modeste au regard de l'intense activité déployée par le personnage au long de sa vie. Si les documents couvrent une période 1947-2007, les dossiers qui les renferment semblent avoir été constitués en majorité dans les années 1980 et 1990.

Le fonds consiste d'une part en dossiers par association (UNIOPSS, Culture et Promotion, UNCEAS) où l'on retrouve pour une grande part des textes fondamentaux de présentation, d'orientation ou d'historique. L'autre partie est constituée de dossiers thématiques (« solidarité », « pauvreté-exclusion », « action sociale – politique sociale », ...), contenant pour l'essentiel des articles, des textes d'intervention ou de témoignage d'Henri Théry, à côté de quelques documents de référence (textes législatifs et réglementaires, notes, coupures de presse...). Le fonds UNIOPSS, classé il y a quelques années par les soins du CNAHES et conservé au siège de l'organisation, contient également une partie relative à des dossiers de présidents, incluant des documents d'Henri Théry.

## **Ughetto Jean**

**Cnahes**

*Lieu de conservation : CNAHES*

*Importance matérielle : 2,00 m.l. ; 18 unités documentaires*

*Dates extrêmes : 1951-2006*

*Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé par Sylvain Cid, 2010*

## *Notice biographique*

Jean Ughetto naît à Lyon en 1923. Après un baccalauréat et des études universitaires à Lyon, son service militaire, puis un premier stage au Prado de Saint-Romain-le-Puy, il intègre l'école de cadres rééducateurs de Montesson en Seine-et-Oise, dont il décroche le diplôme en 1947. Jean Pinaud, le directeur de l'école le recrute à l'Ecole Théophile-Roussel de Montesson, qu'il dirige également. Puis Jean Ughetto repart dans sa région d'origine exercer à l'internat du Prado du Cantin, près de Lyon, auprès du Père Filliatre.

Jean Ughetto se définit lui-même comme un « catholique genre progressiste ». Passionné de théâtre, il a en outre suivi des cours à l'Ecole d'éducation par le jeu dramatique. En 1950, il obtient une bourse d'études auprès de l'Association France-Atlantique pour un séjour de 18 mois aux Etats-Unis. Outre-Atlantique, il suit un programme en partie académique, au sein de l'université, basé sur des cours en social work à l'Adelphi college et dans le cadre de la New York School of social work. Mais le voyage comporte aussi une grande partie pratique, puisque Jean Ughetto sera notamment group worker au sein de plusieurs institutions, notamment au sein d'un village d'enfants. Il visitera de nombreuses autres institutions, assistera à des conférences, ira même jusqu'à traduire en français un ouvrage, *Working with teen-age gangs*, sous le titre *Educateurs dans la rue : Trois ans avec des gangs de jeunes* (Emmanuel Vitte Editeur, 1958).

Lorsqu'il revient en France diriger le foyer de semi-liberté de Vitry-sur-Seine ouvert depuis peu, Jean Ughetto y introduit notamment et adapte progressivement le sociodrame. Il reste à Vitry jusqu'en 1957, date à laquelle il s'éloigne quelque peu du secteur en entrant à l'ENAC (Ecole nationale d'aviation civile). Dans le même temps cependant, il participe avec Serge Ginger, Guy Dréano et Jacques Salomé à la création en 1960 du Séminaire de perfectionnement d'éducateurs spécialisés (SPES), premier groupe régulier de supervision pour éducateurs.

En 1962, il devient directeur d'un centre de formation d'éducateurs spécialisés en Normandie, l'Institut Henri-Wallon, basé à Louvigny, puis à Canteleu. En 1974, il passe à la direction de l'Ecole de formation psycho-pédagogique (EFPP) à Paris, où il développe dans les années 1980 une expérience originale de formation d'éducateurs malentendants, avant de prendre sa retraite en 1986. Jean Ughetto est décédé en 2010.

#### *Présentation du fonds*

Le fonds présente une matière certaine pour appréhender l'originalité de la carrière du personnage. Il est notamment riche en écrits personnels, manuscrits ou dactylographiés, de caractère artistique (poèmes et chants utilisés dans l'exercice du métier) ou didactique. Les documents mettant en évidence ses inspirations (textes sur le case work, dossier « mon panthéon ») sont bien présents. Une autre partie est constituée de dossiers par organisme traversé : SPES, Institut Henri-Wallon et EFPP. Le fonds contient enfin une iconographie relativement abondante, notamment pour les années 1947 à 1952, accompagnée de quelques réalisations audiovisuelles du foyer de Vitry. Sur l'ensemble du fonds, des notes portées de la main de Jean Ughetto peu avant sa mort apportent un certain nombre d'indications et de commentaires sur les documents ou dossiers constitués.

### **Union nationale des associations régionales pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence inadaptées (UNARSEA) - Association Française pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence inadaptées (AFSEA)**

#### **Cnahes**

Entrée Pierrefitte : 208 AS (XXXIII)

Niveau de description : fonds

Modalités d'entrée : dépôt au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France

Dates extrêmes : 1946-1985

*Importance matérielle* : 49 unités documentaires, 4 m.l.

*Conditions d'accès* : librement communicable

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Mélanie Hiest et Alexandra Schilliger, 2003

#### *Notice historique*

L'Union nationale des associations de la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence est une association créée en 1948, regroupant des "associations régionales". Son but 1<sup>er</sup> est de représenter les ARSEA au niveau national et d'entretenir un dialogue avec les ministères. Elle a de plus comme mission la participation à la revue *Sauvegarde*, la création d'un centre de documentation, la mise en place de contacts avec les autres associations régionales du secteur, la représentation dans les manifestations internationales et enfin la préparation de congrès. Au final, l'UNAR est surtout un organe technique de recherches qui se veut rassembleur. Avec la création et la mise en place du centre technique national en 1964, ainsi que la disparition des ARSEA en faveur des CREAI, l'UNAR se voit directement concurrencée dans son domaine. Afin d'éviter de faire double emploi, l'UNAR est transformée en AFSEA en 1965. Ses buts sont la participation et l'aide à l'application de la nouvelle réforme, la conservation de l'union des "associations de sauvegarde" et la coopération au niveau national avec des partenaires publics ou privés. Par rapport à ceux de l'UNAR, les objectifs de l'AFSEA sont revus à la baisse. Cependant, elle continue à organiser des congrès et surtout des journées d'études. L'AFSEA est même reconnue d'utilité publique en 1987. Elle change de nom en 1997 pour devenir l'Union nationale des associations de sauvegarde de l'enfance de l'adolescence et des adultes.

## **Union nationale des instituts de formation du travail éducatif et social (UNITES)**

### **Cnahes**

*Entrée Pierrefitte* : 208 AS (XIV)

*Niveau de description* : fonds

*Sous-fonds rattachés* : Union nationale des instituts de formation du travail éducatif et social (UNITES), Fédération nationale des comités d'entente et de liaison des centres de formation des travailleurs sociaux (FNCELCFTS), Comité d'entente des éducateurs de jeunes enfants (CECFEJE), Association des centres de formation de jardinières d'enfants (ACFJE), Institut de formation et de recherche en action sociale (IFRAS) de Nancy et IMP Paul Meignant de Laxou.

*Modalités d'entrée* : dépôt au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France

*Dates extrêmes* : années 30-1993

*Importance matérielle* : 8,2 m.l.

*Conditions d'accès* : librement communicable

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Gaëtan Source, 1999

#### *Notice historique*

Le fonds « UNITES » n'est pas homogène. Il comprend les archives de six organismes : UNITES, FNCELCFTS, CECFEJE, ACFJE, IFRAS de Nancy, IMP de Laxou. Tous ces organismes s'intéressent à la formation des acteurs sociaux et éducatifs. L'UNITES et la FNCELCFTS sont des structures nationales dont l'ambition est de représenter tous les centres de formation ; l'ACFJE et le CECFEJE des associations rassemblant des écoles préparant à une qualification particulière : celle d'éducateurs de jeunes enfants ; l'IFRAS et l'IPM sont des centres de formation.

## Union nationale interfédérale des œuvres sanitaires et sociales (UNIOPSS)

### Cnches

*Lieu de conservation : UNIOPSS*

*Dates extrêmes : 1947-2001*

*Importance matérielle : 1.365 articles, 123 m.l.*

*Conditionnement : Boîte archives 8, 10 et 12 cm*

*Conditions d'accès : librement communicable*

*Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé réalisé par Agnès Seguin, 2004*

### Notice historique

Les ordonnances de 1945, qui instituent les caisses de Sécurité sociale, modifient profondément le paysage social de la France. Les œuvres privées de l'époque ressentent alors le besoin de se doter d'un lieu de concertation et de représentation. Des représentants des œuvres catholiques avaient créé, dès 1930, le secrétariat catholique des œuvres charitables et sociales d'hygiène et de santé. D'autres ressentent la nécessité d'un organisme plus « œcuménique » et prennent l'initiative de regrouper « l'ensemble des œuvres, en dehors de toutes tendances ou affinités idéologiques ou confessionnelles ». La réunion constitutive de l'UNIOPSS se tient en avril 1947. Les statuts sont déposés le 30 juillet, et publiés au JO du 9 août. De 1947 à 1955, Jean Renaudin, qui s'est vu confier la direction générale de l'UNIOPSS, encourage et accompagne la création des URIOPSS dont certaines avaient d'ailleurs précédé la création de l'UNIOPSS. Très vite, ce réseau va devenir, pour les associations, fédérations et congrégations membres, un pôle d'information, de service et d'interventions crédibles et va garantir leur autonomie. L'UNIOPSS se consolide sous la direction de Robert Prigent, ancien ministre de la Santé publique et de la Population en 1947 et grande figure du syndicalisme chrétien. L'approche humaniste et ouverte se confirme avec l'adhésion du Secours Populaire en 1966. Celle d'un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics également : l'UNIOPSS se voit ainsi, à la fin de la guerre d'Algérie, chargée de la coordination de l'accueil des rapatriés. Henri Thery prendra le relais de la direction générale en 1976 jusqu'en 1984. Sous son impulsion, l'UNIOPSS se développe, élargit son champ et sa compétence pour devenir « leader dans l'élaboration d'une politique sociale et dans sa gestion ». L'arrivée de François Bloch-Lainé à la présidence de l'UNIOPSS de 1981 à 1992 confirmera quant à elle la place et la reconnaissance de la vie associative au cœur même de la société. En 1984, Hugues Feltesse succède à Henri Thery et fait de l'UNIOPSS un partenaire de poids pour les politiques sociales. En 1985, l'UNIOPSS est à l'origine d'une commission composée d'une trentaine d'associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Une démarche qui sera à l'origine d'un réseau européen et du collectif Alerte ! - grande cause nationale 1994. Ancien secrétaire d'Etat à l'Action sociale de 1974 à 1978 et père des deux lois d'orientation de 1975 (l'une sur l'organisation sociale, l'autre sur les personnes handicapées), René LENOIR se voit confier, en 1992, la présidence de l'UNIOPSS. Il y apporte sa vision prospective, avec un grand souci de rigueur, de professionnalisme et d'efficacité, particulièrement sur les politiques en direction des personnes âgées. Jean-Michel Bloch-Lainé est amené à lui succéder en 1999, alors qu'Hubert Allier, ancien directeur de l'URIOPSS Rhône-Alpes, succède à Hugues Feltesse à la direction générale de l'UNIOPSS en janvier 2002. Le fonds inventorié est conservé dans les locaux de l'Union nationale.

## Veil Claude

**Cnahe:**

*Lieu de conservation : IRTS Ile de France, Neuilly-sur-Marne*

*Dates extrêmes : 1959-1989*

*Importance matérielle : 355 articles représentant 12,60 m.l.*

*Conditions d'accès : librement communicable*

*Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé réalisé par Agnès Seguin et Sylvain Cid, 2003*

### *Notice biographique*

Psychiatre, né en 1920 et décédé en 1999. A partir de 1973, il prend la suite de Robert Préaut et dirige l'école d'éducateurs de Neuilly-sur-Marne qu'il réorganise et rebaptise alors Institut Georges Heuyer (IGH). Puis, en 1988, ses nombreuses activités le poussent à céder la direction à Christian Bachmann. Ici sont regroupées ses archives personnelles qui couvrent la période de 1959 à 1989, même si la majeure partie est située entre 1959 et 1979. Les archives ultérieures sont peu nombreuses. Le fonds rend compte des nombreux thèmes de recherche de Veil et de ses multiples activités hors de l'école d'éducateurs. La principale semble quand même être celle exercée au sein de l'EPHE (Ecole pratique des hautes études, future EHESS, Ecole des hautes études en sciences sociales). En effet, Veil est directeur du LPPS (Laboratoire de psychopathologie sociale, futur GEPAD, Groupe d'études des phénomènes dits d'adaptation et de déviance sociale), dont le siège est fixé à l'IGH lorsqu'il en devient directeur. Cette responsabilité correspond à une sous-direction d'étude à l'EPHE. C'est donc au sein de cette école qu'il dispense de nombreux enseignements et qu'il lance ses principales recherches. Ces dernières, menées aussi en lien avec le laboratoire de l'Elan, dont il est en même temps directeur, semblent porter à l'époque en priorité sur les communications non-verbales et les enfants psychotiques. Cependant, ceci ne l'empêche pas de faire des recherches pour d'autres organismes tels que l'ONSER (Organisme national de la sécurité routière), ou de travailler au VI<sup>e</sup> plan mis en place après la seconde guerre mondiale à travers la commission de la santé. Le fonds inventorié est entreposé au siège de l'école de Neuilly-sur-Marne.

## Viollet (Jean), abbé

*Lieu de conservation : Centre national des archives de l'Eglise de France (CNAEF)*

*Cotation au CNAEF : 1 CO*

*Dates extrêmes : 1866-1958*

*Importance matérielle : 6 m.l.*

### *Notice biographique*

Abbé Jean Viollet, fondateur de l'Association pour le mariage chrétien (AMC), secrétaire national de la pastorale familiale de 1941 à 1943 / Secrétariat national de la pastorale familiale

### *Présentation du fonds*

Correspondance, notes de cours et de conférence, notes pour ses ouvrages, documentation.

## Wallon (Henri)

*Lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte*

Numéro d'entrée : 360 AP

Dates extrêmes : 1898-1921

Importance matérielle : 31 cartons (360AP/1 à 360AP/30), 4,7 mètres linéaires

Modalités d'entrée : 360AP/1 et 360AP/2 : don de Madame Marguerite Cazé-Wallon, 14 février 1976 et 10 août 1977 ; 360AP/3 à 360AP/30 : dépôt, 17 mai 1989

Conditions d'accès : libre pour 360AP/1 à 360AP/5, 360AP/9 à 360AP/27, 360AP/29 et 360AP/30 ; sur dérogation pour 360AP/6 à 360AP/8, 360AP/28/A et 360AP/28/B

*Instruments de recherche associés* : répertoire numérique détaillé dactylographié (360AP/1 et 360AP/2), par Ch. de Tourtier-Bonazzi, 1976, 5 pages ; répertoire numérique détaillé dactylographié (360AP/3 à 360AP/30), par Th. Charmasson et F. Parot, s. d. [av. 1989], 41 pages, corrigé et complété (360AP/9, 360AP/28/A à 360AP/28/B), par P. Jugie, 2006, 3 pages ; ce répertoire numérique détaillé a été édité dans Th. Charmasson, S. Mechine et F. Parot, « Les archives d'Henri Wallon », dans *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 5, 2001, p. 117-142.

#### *Notice biographique*

Henri-Paul Wallon (1879-1962) était le petit-fils d'Henri Wallon, homme politique qui présenta le célèbre "amendement Wallon" relatif à l'organisation des pouvoirs publics, voté le 30 janvier 1875. Normalien, agrégé de philosophie (1902), docteur en médecine (1908) et docteur ès-lettres (1925), il se consacra à la recherche médico-scientifique et à l'enseignement. Chargé de conférences puis de cours sur la psychologie de l'enfant à la Sorbonne (1919-1937), Henri Wallon fut également directeur d'études à l'Ecole pratique des Hautes Etudes (1927-1950), professeur à l'Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle (1929-1949) et occupa au Collège de France une chaire de psychologie et d'éducation de l'enfance de 1937 à 1949. Sympathisant communiste, puis membre du parti communiste (1942-1962), résistant, il fut élu député à l'Assemblée constituante de 1945 et présida diverses sociétés et commissions, dont la commission de réforme de l'enseignement (dite commission Langevin-Wallon) dans les années 1946-1950.

## Section 2. Les archives privées de portée territoriale

### Auvergne-Rhône-Alpes

#### **Association communautaire de formation aux pratiques sociales (ACFPS)**

**Cnahes**

##### **a) Recherches et Promotion (RP)**

*Lieu de conservation* : ARFRIPS à Lyon.

*Dates extrêmes* : 1967-2004

*Importance matérielle* : en cours de réévaluation.

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé réalisé par Sylvain Cid, archiviste chargé de mission CNAHES, 2010.

En 1967, un groupe de réflexion national, le GEMESF (Groupe d'étude des milieux éducatifs suppléant la famille, siégeant à Paris au 28 place Saint-Georges) diffuse un projet d'école d'éducateurs spécialisés en cours d'emploi. Il est le produit de la rencontre entre Alain-Noël Henri (jeune intellectuel normalien agrégé de philosophie, licencié en psychologie et sociologie) avec André Vialle (instituteur – éducateur fondateur du Rucher, MECS « familialiste ») qui seront le « premier cercle des fondateurs de Recherches et Promotion. Il se concrétise deux ans plus tard avec la création à Lyon de l'ACFPS (Association communautaire pour la formation aux pratiques sociales) pour gérer le nouvel établissement. L'objectif est de former des adultes « puisant leur distinction non dans leur naissance et la fréquentation des bonnes écoles, mais dans leur expérience sociale et de leur donner une reconnaissance sociale et des outils pour penser leur pratique ». D'où le recrutement de personnes ayant une expérience professionnelle d'au moins trois ans et faisant leur formation en cours d'emploi, une expérience soutenue par le ministère de la Santé publique et de la Sécurité sociale. Pendant près de vingt ans, l'école fonctionne sur le mode de l'autogestion pour la prise de ses décisions pédagogiques et administratives, jusqu'à sa restructuration en 1988. Déjà engagée au cours des années 1970 dans les actions d'adaptation et la formation permanente, Recherches et Promotion diversifie son offre de formation en se tournant notamment vers les aides médico-psychologiques, puis les moniteurs-éducateurs. En 1972 jusqu'en 1989, l'ACFPS a géré à Saint-Etienne un centre de formation similaire, Loire Promotion. Depuis 2004, elle a fusionné avec l'association gestionnaire de l'unique autre école d'éducateurs spécialisés de Lyon (l'AITS, Association de l'Institut du travail social) pour former une nouvelle association : l'ARFRIPS (Association régionale pour la formation, la recherche et l'innovation en pratiques sociales). Le fonds d'archives de cette école semble assez complet.

##### **b) Loire Promotion**

*Lieu de conservation* : ARFRIPS à Lyon.

*Dates extrêmes* : 1969-1993

*Importance matérielle* : 5 m.l. ; 56 unités documentaires.

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé réalisé par Sylvain Cid, 2010.

## *Notice historique*

En 1969, un certain nombre de personnalités locales du secteur éducatif et social stéphanois se réunissent régulièrement au sein de la commission « Educateurs spécialisés » d'une association locale, l'Association départementale pour le développement de l'enseignement social (ADDES). Ils forment le projet de créer un centre de formation d'éducateurs spécialisés dans la région de Saint-Etienne, mais ils se heurtent rapidement aux conditions des pouvoirs publics qui ne souhaitent pas la création d'une nouvelle école indépendante. Pour exister, le centre devra se rapprocher du centre de formation lyonnais Recherches et Promotion, ouvert en 1969 pour former des éducateurs spécialisés en cours d'emploi. Entre-temps néanmoins, il est autorisé à ouvrir ses portes en 1970 pour participer aux actions d'adaptation, une mesure impulsée par les pouvoirs publics pour donner une formation à un grand nombre d'éducateurs non diplômés sur le terrain. Il en accueille la première promotion de la région.

Le nouveau centre est géré provisoirement par l'Association de formation et promotion du personnel de l'éducation spécialisée (FPPES). Celle-ci signe un protocole d'accord avec l'ACFPS, association gestionnaire de Recherches et Promotion, en novembre 1970, deux ans avant que le centre stéphanois, rebaptisé Loire Promotion, passe dans la gestion de l'association « lyonnaise ». Sous la direction d'Edouard Ravon, Loire Promotion adopte comme Recherches et Promotion un fonctionnement sur le mode de l'autogestion (par la présence discrète du conseil d'administration) et de la cogestion (impliquant formateurs et formés), sans pour autant se départir de son autonomie et de son originalité.

L'histoire de Loire Promotion est profondément marquée par la parution de l'arrêté ministériel d'août 1986 sur les Instituts régionaux de travailleurs sociaux (IRTS) et le conventionnement des écoles de travailleurs sociaux. Les centres de formation mono-filières sont poussés à se regrouper pour assurer leur avenir. En 1987, l'ACFPS est écartelée entre deux projets concurrents d'IRTS, l'un centré sur Lyon qui verrait les centres de l'ACFPS se regrouper avec l'Ecole supérieure de service social (ESSSE), l'autre stéphanois qui verrait Loire Promotion se désolidariser de l'ACFPS et se rapprocher de l'Ecole de service social de Saint-Chamond. Après une crise de l'ACFPS au cours de laquelle Recherches et Promotion passe d'une menace de fermeture à un projet de restructuration, c'est la deuxième solution qui est appliquée. En février 1989, un apport partiel d'actifs est signé. Pourtant, Loire Promotion ne survit que peu de temps à ces événements et disparaît en 1993.

## *Présentation du fonds*

Ce fonds initié en 1969 a été regroupé et clos au moment de la fermeture de Loire Promotion en 1993, avant d'être entreposé dans le grenier d'un particulier pendant plus de 15 ans. Il a été repris pour être traité en 2010 sur les finances de l'ARFRIPS, nouvelle association gestionnaire de Recherches et Promotion. Surtout au regard de ces conditions de conservation, le fonds présente une réelle richesse. Quelques lacunes subsistent, surtout après 1988, sans paraître toutefois trop importantes.

Les archives du fonctionnement se composent des dossiers des associations promotrices et gestionnaires (ADDES, FPPES, ACFPS) jusqu'en 1988 et de la gestion financière, lacunaire, jusqu'en 1987. Suivent les archives liées à l'histoire événementielle et aux orientations du centre, jusqu'en 1988, et les dossiers des instances internes de 1973 à 1989. Parmi les archives à caractère strictement pédagogique, les dossiers des actions d'adaptation sont exceptionnellement bien fournis et permettent d'appréhender les concertations régionales mises en place durant les années 1970 à cet effet en même temps que le suivi des différentes sessions de Loire Promotion. La formation initiale des éducateurs spécialisés en cours d'emploi peut être approchée par les dossiers de sessions et de promotions conservés jusqu'en 1983. Pour finir, les dossiers administratifs individuels d'éducateurs en formation, relativement peu nombreux, ont été intégralement conservés, de même que les mémoires de fin de formation de 1977 à 1993.

### **c) Atelier Recherche-Production (ARP)**

*Lieu de conservation : ARFRIPS à Lyon.*

*Dates extrêmes : 1981-1989*

*Importance matérielle : 0,30 m.l.*

*Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé réalisé par Sylvain Cid, 2008.*

L'idée d'un troisième établissement, organe coopératif autonome à créer au sein de l'Association communautaire de formation aux pratiques sociales (ACFPS), apparaît en séance de Conseil d'administration pour la première fois le 14 décembre 1981. L'Atelier Recherche Production voit ses missions s'élaborer peu à peu. Il va ainsi se présenter plus volontiers comme une plate-forme de formation permanente, de conseil et de recherche, un outil ou un support de réseaux, que comme un établissement aux missions largement prédéfinies.

Ses animateurs consacrent l'essentiel de leurs efforts à deux dossiers. Il s'agit d'abord pour un noyau de personnes (secrétaire, formateurs, extérieurs) de réfléchir à une formule innovante de formation, baptisée « Petite Université Culturelle d'Eté » ou « PUCE », qui sera reprise par Recherches et Promotion. L'autre projet consiste en l'implantation de la Mission Bio-Force Développement dans la région Rhône-Alpes en liaison avec Loire Promotion dès l'été 1983, en vue de la formation des futurs agents d'intervention sur les lieux de catastrophes et séismes dans les pays du Tiers-Monde. Les activités de l'ARP en tant que tel cessent très vite : au 1<sup>er</sup> janvier 1988, dans le contexte de la crise de l'ACFPS, l'établissement décide à titre provisoire de ne plus employer de salariés ; l'équipe permanente se répartit entre les deux autres établissements. L'ARP ferme définitivement au 31 décembre 1988 par déclaration du 5 juin 1989.

### **Association départementale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ADSEA) du Rhône**

#### **Cnahes**

*Lieu de conservation : sur place*

*Dates extrêmes : 1943-1971*

*Importance matérielle : 5,80 m.l.*

*Lieu de conservation : sur place.*

*Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé par Sylvain Cid, 2009.*

L'Association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ADSEA) du Rhône est créée à la fin de l'année 1949, dans le giron de la nouvelle Association régionale Rhône-Alpes de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARRASEA), que seule l'Etat peut reconnaître. Elle a pour objet de gérer, par délégation de l'ARRASEA, les établissements créés depuis 1943 par l'Association régionale de sauvegarde, à savoir le centre régional d'observation pour garçons « La Maison des enfants », le centre régional d'observation pour filles « La Source », le centre de rééducation « Les Moineaux » pour les garçons caractériels à Tassin-la-Demi-Lune, puis le Centre « Le Relais » dit de réadaptation à la vie sociale à Lyon. L'ADSEA reçoit de surcroît le Service social spécialisé en gestion directe.

Après avoir été dépossédée par le Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées Rhône-Alpes (CREAI) de la gestion des deux centres d'observation à vocation régionale en 1967, l'ADSEA récupère en 1973 non seulement leur gestion, mais aussi les immobilisations de tous les centres du CREAI, hormis celles du Centre de formation d'éducateurs spécialisés (CFES) de Caluire.

L'ADSEA procèdera par elle-même à la création d'un certain nombre d'établissements et services supplémentaires dans le département du Rhône : un Institut médico-éducatif, dit Centre spécialisé de rééducation pour enfants débiles profonds « Le Clos du Renard », en 1956 à Condrieu ; un premier Service de prévention spécialisée basé à Bron dès 1959 ; un Institut médico-professionnel (IMPro) à Ampuis en 1968 ; un Institut médico-éducatif (IME) à Bessenay en 1969... Un certain nombre d'entre eux seront transformés, comme au centre de Condrieu dans une démarche expérimentale défendue avec force, où sera mise en place en 1984 une structure pour adolescents et jeunes adultes baptisée « L'Echappée » voulue comme alternative à l'hôpital psychiatrique.

Le Service social qui multiplie ses activités connaîtra quant à lui en 1983 une division en quatre unités, qui deviendront le service AEMO (Action éducative en milieu ouvert), le SIOE (Service d'investigation et d'orientation éducative), le Service de contentieux familial « La Presqu'île » et le Service de tutelle aux prestations sociales.

## **Association régionale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARSEA) –Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CREAI) Rhône-Alpes**

### **Cnches**

*Lieu de conservation : ADSEA du Rhône à Lyon.*

*Dates extrêmes : 1943-1971*

*Importance matérielle : 1,20 m.l. ; 29 unités documentaires*

*Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé par Sylvain Cid, 2009.*

L'Association régionale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARSEA) de Lyon est créée en mars 1943 sous l'impulsion du secrétariat d'Etat à la Famille et à la Santé, chargé depuis peu de la coordination des services de ce secteur. Cette nouvelle association est la deuxième du genre, après l'ARSEA de Toulouse créée en janvier. D'autres régions emboîtent le pas durant les années 1943 et 1944. Ces ARSEA reçoivent pour mission de coordonner l'ensemble des établissements de leur région, de créer un centre d'observation et de triage et une école d'éducateurs.

L'ARSEA de Lyon s'attache ainsi à partir de 1943 à consolider l'équipement régional de « sauvegarde », avec la création en 1943 d'un centre d'observation pour garçons (« La Maison des enfants ») dans un pavillon de l'Hôpital psychiatrique du Vinatier, ainsi que d'un centre d'observation pour les filles (« La Source »), un centre de rééducation pour garçons caractériels à Tassin-la-Demi-Lune (« Les Moineaux »), puis un Centre de réadaptation à la vie sociale à Lyon en 1946 (« Le Relais »). Pour autant et comme bien d'autres comme elle, l'ARSEA peine à coordonner au-delà des limites du département. Une première réorganisation régionale s'impose bientôt au tournant des années 1950. Tout d'abord, l'ARSEA de Lyon fusionne avec l'ARSEA de Grenoble, pour former l'Association régionale Rhône-Alpes de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARRASEA). Ensuite, une Association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence voit le jour, à laquelle l'ARRASEA délègue la gestion des centres dont elle est chargée dans le département et pour lesquels elle continue à recevoir les subventions. Cette délégation de gestion à l'échelon départemental concerne aussi les deux centres d'observation régionaux, car la nouvelle ARRASEA entend cantonner son activité à sa mission de coordination et de formation des personnels éducateurs. Le Service social spécialisé est quant à lui cédé de façon complète à la nouvelle ADSEA.

La transformation de l'ARRASEA en Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptée (CREAI), prévue par l'arrêté du 22 janvier 1964, va affecter cet équilibre. Ce texte vise à renforcer le contrôle de l'Etat sur le secteur de l'enfance inadaptée et à élargir la représentation du secteur au sein des organismes de coordination que sont les ARSEA. Par

l'article 8 de cet arrêté, les ARSEA se voient présenter la possibilité de demander leur agrément en tant que centres régionaux. Vers 1967, le nouveau CREAI reprend à l'ADSEA la gestion directe des établissements régionaux que sont les Centres d'observation « Maisons des enfants » et « La Source ». Mais cet engagement reste de courte durée, car au début des années 1970, le CREAI Rhône-Alpes cède finalement à l'ADSEA les immobilisations de tous ses établissements, ainsi que la gestion de la « Maison des enfants » et de la « Source », transférée à Ecully en 1970. Le CREAI ne conserve la gestion que du Centre de formation d'éducateurs spécialisés (CFES) construit à Caluire au tournant des années 1970, mais pour peu de temps.

#### *Présentation du fonds*

Le fonds ARSEA-ARRASEA-CREAI Rhône-Alpes est un fonds riche, malgré quelques pertes enregistrées notamment lors d'un précédent déménagement. Les comptes rendus de réunions et les correspondances avec les pouvoirs publics y sont notamment nombreux depuis 1943. Ce fonds présente aussi la particularité de compter cinq articles sur l'Union nationale des ARSEA, dont le Pr Dechaume, président de l'ARRASEA, était vice-président auprès du Pr Lafon. Une partie des lacunes du fonds peut être palliée par la consultation des fonds Dr Lachanat et Service social spécialisé (en cours de traitement).

### **Centre Adélaïde-Perrin**

#### **Cnahe:**

*Lieu de conservation* : sur place.

*Dates extrêmes* : 1826-1999

*Importance matérielle* : 4,30 m.l.

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé réalisé par Sylvain Cid, 2009.

A partir de 1819, Adélaïde Perrin, une jeune Lyonnaise de 30 ans, entreprend de recueillir des jeunes filles « incurables » et démunies que les hôpitaux de la ville sont dans l'impossibilité de garder. C'est le début d'une œuvre de bienfaisance qui, installée dès 1827 avec 25 pensionnaires dans la maison Capelin près de l'abbaye d'Ainay, sera administrée par un Conseil de quinze dames et desservie à partir de 1839 par les religieuses de Saint-Joseph sous la surveillance d'un médecin. Constitué en association loi 1901 en 1908, l'établissement qui n'a vécu jusque-là que de la charité lyonnaise, de l'organisation de loteries et du travail des pensionnaires obtient de la préfecture un premier prix de journée en 1932.

Une nouvelle orientation se dessine à partir de la fin des années 1960 avec la constitution d'une équipe médicale et paramédicale, le recrutement d'un personnel éducatif qualifié, le souci d'une ouverture vers l'extérieur, le remplacement des dortoirs par des boxes et chambres individuelles puis le départ des religieuses en 1977. Rebaptisé Foyer puis Centre Adélaïde Perrin en 1992, l'établissement dispose à partir de 1995 d'un Centre d'activités de jour mixte et passe lui-même entièrement à la mixité en 2003. Depuis septembre 2004, le Centre Adélaïde Perrin a fusionné avec l'Association Abri Collectif à Vénissieux.

### **Centre d'accueil du château des Quaires**

*Lieu de conservation* : Archives départementales du Puy-de-Dôme

*Dates extrêmes* : 1941-1943

*Importance matérielle* : 0,10 m.l.

*Cotes archives* : 134 J 1

### *Notice historique (AD 63)*

A la fin du printemps 1941, la création au château de Cordès d'un centre d'accueil pour enfants sous-alimentés (provenant du Puy-de-Dôme et de la région de Dunkerque) était à l'étude ; dans l'urgence à la fin de l'été 1941, il fallut accueillir des enfants des régions bombardées du littoral ; une association fut constituée sous le régime de la loi de 1901 (déclaration à la préfecture le 20 octobre 1941 ; Journal officiel du 28 octobre 1941, p. 4680/16), pour organiser cet accueil au château des Quaires, autre propriété récemment léguée au département. Ce centre fonctionna, provisoirement, à la Maison thermale Guillaume Lacoste, à La Bourboule, où des enfants furent accueillis de novembre 1941 à mai 1942 ; il ne put jamais se transporter au château des Quaires (commune de Laps, canton de Vic-le-Comte), propriété départementale, car les travaux préalables de mise en état ne purent jamais être réalisés, et la dissolution de l'association fut prononcée en septembre 1943.

Cette association fut successivement présidée par les épouses des préfets régionaux du préfet Chevreux et Brun ; le secrétariat et la trésorerie étaient assurés par le commandant Charrier, chargé de mission au cabinet du préfet. Elle était placée sous la présidence d'honneur de l'amirale Platon.

## **Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) d'Auvergne**

*Lieu de conservation : Archives départementales du Puy-de-Dôme*

*Dates extrêmes : 1959-2001*

*Importance matérielle : 312 unités documentaires*

*Cotes archives : 175 J 1-312*

### *Notice historique*

Fondés en 1953, les CEMEA d'Auvergne sont membres du réseau national des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active.

### *Présentation du fonds*

Le fonds rassemble des documents relatifs au fonctionnement de l'association : administration générale (1959-1998), activités formation (stage et formation professionnelle d'animateur, formation professionnelle pour jeunes, RMistes, personnel de la petite enfance, du secteur médical, puériculture et petite enfance) (1962-2001), mémoires et rapports de stage (1980-1995) et périodiques (1975-1996).

A noter aussi que le fonds renferme les dossiers de fonctionnement et d'activités entre 1968 et 1983 du centre de formation d'éducateurs de Vic-le-Comte, qui était membre de Fédération des associations de gestion des centres de formation d'éducateurs des CEMEA

Guide des sources

*Archives de la jeunesse et de l'éducation populaire (2013)*

## **Ecole de service social de Saint-Chamond**

*Lieu de conservation* : Archives départementales de la Loire

*Importance matérielle* : 9 m.l.

*Numéro d'entrée* : 105 J

*Modalités d'entrée* : dépôt

### *Notice historique*

Ecole de Service social de Saint-Chamond, créée en 1945, devenue en 1989 par fusion avec Loire-Promotion, l'Institut professionnel de travail social, lui-même remplacé en 1993 par l'Institut de recherche et de formation pour les acteur sociaux (IRFAS)

### *Présentation du fonds*

Archives administratives, organisation des formations, dossiers d'examen d'élèves.

## **Ecole pratique sociale interrégionale (EPSI)**

*Lieu de conservation* : Archives départementales du Puy-de-Dôme

*Dates extrêmes* : 1938-2003

*Numéro d'entrée* : 1982 W

*Importance matérielle* : 6,70 m.l. ; 104 unités documentaires

### *Notice historique*

L'école pratique sociale interrégionale de Clermont-Ferrand est issue de l'école de formation sociale de Strasbourg, fondée en 1921. En 1939, elle fait partie du vaste mouvement de repli des universités de Strasbourg à Clermont-Ferrand et y restera définitivement. La vie de l'établissement reprend son cours normal le 4 janvier 1946 date du premier conseil d'administration depuis les hostilités. L'association qui est à l'origine de cette école est cependant toujours régie selon la législation d'Alsace-Lorraine, le problème est soulevé en 1948. L'association est déclarée en préfecture du Puy-de-Dôme le 26 mars 1949 (Journal officiel du 5 avril 1949) sous le nom "d'école régionale de formation sociale de Clermont-Ferrand". Elle devient en 1966 "l'école psychologique et sociale interrégionale", en 1982, "école pratique sociale interrégionale" et en 1991, "EPSI, formation recherche en action sociale et gériatrie".

## **Fondation Robert-Ardouvin**

*Lieu de conservation* : sur place (Village d'enfants de Vercheny – 26340 Vercheny)

*Dates extrêmes* : 1946-2010

*Importance matérielle* : 42,60 m.l. ; 590 unités documentaires

*Instrument de recherche* : Répertoire numérique détaillé et récolement réalisés par Charlotte Wolff, archiviste au CNAHES

### *Notice historique*

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, Robert Ardouvin, un Parisien qui a participé à la résistance, décide, avec l'aide de quelques amis, de venir en aide aux enfants délaissés ou en difficulté dans le Paris d'après-guerre. Ils interviennent dans les quartiers populaires de Clichy, Belleville et Montreuil, en prolongement des courants de solidarité issus de la résistance et notamment des prêtres ouvriers. C'est ainsi qu'en 1946, Robert Ardouvin crée l'association « Les Amis des Enfants de Paris », fondée sur la solidarité, sur une entraide de quartier et sur l'engagement personnel, en vue de trouver des solutions aux difficultés de nombreuses familles qui ne sont pas encore prises en considération par l'Etat.

Cette première petite collectivité se trouve à Montreuil dans une maison étriquée. Aussi, il a très vite fallu trouver un endroit où vivre ensemble avec les enfants plutôt que de créer un établissement, notion étrangère à la mentalité du groupe. En 1948, le fondateur et les pionniers viennent s'installer à Vercheny, dans la Drôme, sur un terrain reçu par don. Ils amènent avec eux les premiers enfants confiés par leurs familles. Adultes et enfants forment ensemble « la Collectivité Pédagogique ». Les débuts sont difficiles, tout est à créer. Jusqu'en 1962, la Collectivité vit uniquement de dons privés et de ce qu'elle produit. Tout est mis en commun.

L'effort est mis pour redynamiser le village de Vercheny, dramatiquement touché par des déportations durant la Seconde Guerre mondiale. Cela passe d'abord par la relance de la vie économique locale. La communauté participe à la création et au développement d'activités agricoles afin de reconstruire un tissu rural économique viable. On commence, en 1952, et jusqu'en 1970, à planter des vignes dont le vin sera commercialisé sous l'appellation « Clairette de Die ». La collectivité a également été très largement à l'initiative de la constitution d'une coopérative viticole en 1959-1960, ou à l'élevage de moutons, à la culture de plantes aromatiques etc. Elle contribue également à dynamiser la vie communale (conseil municipal, comité des fêtes...).

En 1962 le premier prix de journée est versé. Ces nouveaux moyens permettent le lancement d'une phase importante de construction (maisons des enfants, bâtiments collectifs...) qui s'achève en 1968. La « Collectivité Pédagogique de Vercheny » se développe peu à peu, non comme une institution classique, mais comme un lieu de vie qui s'organise avec les enfants, en fonction de leurs besoins, tout en tissant un rapport créatif avec la vie sociale, culturelle et économique locale. Une école publique fonctionne dans les locaux de la collectivité jusqu'en 1995.

Dans les années 1960, Robert Ardouvin fonde une école de moniteurs-éducateurs innovante, l'UPASEC. Installée dans le village du bas, elle est active jusqu'en 1997. Parallèlement, l'association développe diverses activités culturelles pour enrichir l'environnement quotidien des enfants : édition d'une revue, achat d'œuvres d'art, constitution d'une vaste bibliothèque, accueil de collections et d'un petit musée dans ses locaux, développement d'ateliers artistiques et manuels (poterie, reliure, encadrement, dessins-peinture...).

Le fondateur, Robert Ardouvin, décède en 1997. Le conseil d'administration et l'équipe de la Collectivité Pédagogique décident de mener à bien la transformation de l'association en fondation, afin de préserver le patrimoine constitué. Le décret de reconnaissance d'utilité publique est obtenu en 2005.

### *Présentation du fonds*

Le fonds historique de la Fondation Robert Ardouvin se compose de l'ensemble de la documentation écrite qui a été produite depuis la création de l'institution, tant par l'administration que par le personnel ou par les enfants.

En effet, la philosophie de la Fondation consistant à évoluer en communauté se ressent dans les archives : si le fonds contient de la documentation administrative classique, il se constitue essentiellement de documentation sociale sur la pédagogie, le suivi des enfants et l'entraide.

Ainsi, le fonds contient trois grands ensembles : l'administration générale tout d'abord (cotes AH 001 à AH 072), puis les affaires sociales (cotes AH 073 à AH 190), auxquels s'ajoute l'école de moniteurs-éducateurs baptisée UPASEC (récolelement). L'iconographie et les bandes de film sur Vercheny ont été conservées à part et ont fait également l'objet d'un récolelement.

## Lachanat (René)

**Cnches**

*Lieu de conservation* : ADSEA du Rhône à Lyon

*Dates extrêmes* : 1943-1987

*Importance matérielle* : 0,50 m.l.

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé réalisé par Sylvain Cid, 2009.

Le docteur René Lachanat compte en bonne place parmi les médecins psychiatres (Pr Jean Dechaume, Dr Claude Kohler...) qui ont investi le secteur lyonnais de l'enfance dite « irrégulière ». Il intègre la « Sauvegarde » autour de 1950 comme conseiller technique de l'ARSEA de Lyon, fonction qu'il continuera à exercer auprès du CREAI Rhône-Alpes. Il deviendra également vice-président de l'ADSEA du Rhône et du CREAI Rhône-Alpes.

Peu volumineux, le fonds Lachanat peut néanmoins apporter des compléments intéressants aux fonds ARSEA et ADSEA, à la fois sur le fonctionnement associatif et le suivi des établissements. Le chercheur y trouvera également des documents témoignant plus spécifiquement de l'environnement de travail du docteur Lachanat, tels que des fiches d'observation, des cours, des conférences, des notes, des articles sur la psychologie, la psychologie sociale et l'éducation.

## Œuvre stéphanoise de préservation de l'enfance contre la tuberculose (Œuvre Grancher)

*Lieu de conservation* : Archives départementales de la Loire

*Dates* : 1912-1977

*Modalités d'entrée* : don

*Instrument de recherche* : répertoire numérique par Marie-Cécile Forest.

### Notice historique

Crée en 1912, l'Œuvre de préservation de l'enfance contre la tuberculose, dite œuvre Grancher, est emblématique des démarches entreprises par les hygiénistes pasteuriens pour lutter contre la contagion. Pour protéger le corps social de la maladie, elle se lance non pas dans la mise à l'écart d'enfants malades, comme commencent alors, en 1903, à le faire les sanatoriums pour les adultes, mais à isoler les rejetons sains de leurs parents tuberculeux. Ce faisant, elle renoue avec les pratiques traditionnelles des services d'enfants assistés, en plaçant ses petites recrues dans des familles paysannes, parées de toutes les

vertus. Elle manifeste aussi la volonté de redonner des bras aux campagnes en perte de vitesse démographique. Engagement sanitaire et soutien au monde rural vont de pair.

Deux périodes structurent cette histoire. La première, la plus longue, qui s'achève en 1963, est la grande période de l'œuvre. À la veille de la première guerre mondiale, elle a sous sa garde plus de 800 enfants placés dans 23 centres dépendants de Paris, et sensiblement autant dans les 24 filiales départementales ; elles seront au nombre de 43 recevant 6 000 enfants en 1936. Très à l'écoute des parents malades lors de sa fondation, elle s'oriente, comme l'ensemble de la lutte antituberculeuse, vers des prises en charge sociales autant que médicales.

La deuxième période est celle de la reconversion de l'institution, tardive, nous le redisons, sous l'influence des travaux des psychanalystes et des psychiatres, qui découvrent, dans les années 1950, l'importance des traumatismes liés aux séparations vécues dans l'enfance. L'œuvre se réduit alors au siège parisien, ses filiales disparaissent et elle devient une fondation qui s'interroge sur de nouvelles raisons et manières d'être présente auprès d'enfants dans le besoin ou la souffrance, comme les petites victimes du sida.

L'association est dissoute en 1977.

*D'après un texte de Dominique Dessertine*

#### *Présentation du fonds*

Archives de fonctionnement de l'association (statuts, assemblées générales, registres des adhérents, dissolution de l'œuvre), personnel, comptabilité et domaine, placement des enfants (listes et livrets individuels).

### **Office départemental de l'enfance maltraitée**

*Lieu de conservation* : Archives départementales de l'Isère

*Dates* : XX<sup>e</sup> siècle

*Notice historique (Texte tiré des Annales de pédiatrie, 1996)*

Répondant d'une part, à une dynamique départementale annoncée dès 1983, d'autre part à la loi du 10 juillet 1989, qui donne au Président du Conseil Général la responsabilité de la prévention des mauvais traitements et de la prise en charge des mineurs maltraités, le Conseil Général de l'Isère approuve en 1990 le principe de la création de l'Office. De statut associatif, l'ODEM regroupe l'ensemble des institutions, associations, et individus oeuvrant dans le domaine de la maltraitance envers les enfants. Les activités de l'ODEM s'organisent autour de trois commissions pluridisciplinaires et pluriinstitutionnelles qui s'appuient sur un Centre de Documentation spécialisé et un Bulletin de Liaison (diffusé à 3 500 exemplaires). Une commission assure la coordination et la promotion des actions de formation et d'information. Une deuxième commission offre aux professionnels de terrain un lieu pour l'analyse des difficultés rencontrées et l'élaboration de propositions. La troisième commission s'attache à la mise en place d'un Observatoire départemental.

### **Prado Rhône-Alpes**

#### **Cnches**

##### **a) Association et Direction générale**

*Lieu de conservation* : Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon (ADRML)

*Niveau de description* : fonds

*Numéro d'entrée* : 253 J 1-139

*Dates extrêmes* : 1943-2000

*Importance matérielle* : 6 m.l.

*Instrument de recherche* : répertoire méthodique réalisé par Sylvain Cid, archiviste au CNAHES (2007), mis à jour par Elisabeth Eschevins, référent archives à la sous-direction des fonds contemporains des ADRML (2015)

En 1860, à Lyon, un prêtre, le père Antoine Chevrier décide de créer une œuvre de première communion pour catéchiser les enfants pauvres du quartier de la Guillotière. À cet effet, il loue un ancien bal, le Prado. Il obtient par ailleurs l'autorisation administrative d'ouvrir une école. L'œuvre accueillera environ 17 000 enfants entre 1860 et 1943, logés, nourris, habillés gratuitement aux frais de la Providence. Parallèlement à cette œuvre, se développe une école cléricale qui forme des prêtres.

En 1943, le Prado s'inscrit résolument dans le champ de la rééducation de l'enfance délinquante et en danger moral par plusieurs initiatives. Il fonde une association gestionnaire, l'Association de la Providence du Prado, laquelle adhère à la non moins nouvelle Association régionale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARSEA), puis obtient l'année suivante une première autorisation préfectorale pour recevoir des mineurs délinquants. C'est le début d'une vague de créations et de reprises d'établissements : Prado des Sucs à Saint-Romain-le-Puy (Loire) en 1943 (qui se déplacera à Oullins et à Fontaines-Saint-Martin au lieu-dit « Le Cantin »), Prado de Grillaud à Nantes en 1944, Prado Saint-Louis au Pont-de-la-Maye (Gironde) en 1945, Foyer des jeunes ouvrières à Lyon, auxquels vient s'ajouter le Service social du Prado à la Guillotière en 1945. Suivent dès lors surtout des installations d'annexes des premiers internats : ferme annexe du Colombier à Bressieux (Isère) en 1949, Foyer de Gerland en 1958, Foyer du Cantin à Fontaines-Saint-Martin en 1959 et Externat spécialisé du Prado à Lyon en 1969. Ces établissements sont partagés jusqu'en 1991 pour leur gestion entre l'Association et un « Etablissement de la Providence du Prado » créé en 1948 et érigé en fondation reconnue d'utilité publique en 1950. Coordonnés à partir de 1952 par un secrétaire général, l'abbé Fillatre, ils vont connaître une décennie de laïcisation au cours des années 1960 avec le départ des prêtres directeurs de 1962 à 1964 puis l'arrivée du premier directeur général laïc en 1969. Les années 1970 et 1980 sont quant à elles marquées par une décentralisation régionale qui aboutit à l'éclatement entre les « Prado » de Bordeaux, de Saône-et-Loire, indépendant en 1982, puis de Rhône-Alpes, constitué en 1991 après une prise de relais par la fondation dans la gestion des établissements. De 1998 à 2005, le Prado Rhône-Alpes connaît une nouvelle vague de créations et de reprises d'établissements. En 2015, il rassemble 18 établissements et services sociaux et médico-sociaux répartis sur 28 sites géographiques.<sup>6</sup>

### **b) Ecole d'apprentissage du Prado**

*Lieu de conservation* : Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon (ADRML)

*Niveau de description* : fonds

*Numéro d'entrée* : 255 J 1-15

*Dates extrêmes* : 1931-1975

*Importance matérielle* : 1,10 m.l.

*Instrument de recherche* : répertoire méthodique réalisé par Sylvain Cid, archiviste au CNAHES (2009), mis à jour par Elisabeth Eschevins, référent archives à la sous-direction des fonds contemporains des ADRML (2015).

<sup>6</sup> Notice inspirée de la brève présentation historique rédigée par Ambroise Charleroy pour son mémoire de master 2 en sciences de l'éducation (« Une histoire de l'œuvre d'éducation du Prado : de l'œuvre religieuse à l'association laïque 1860-1971 », Université Lumière Lyon 2, juin 2008).

L'Ecole d'orientation professionnelle et de préapprentissage du Prado ouvre ses portes le 1<sup>er</sup> octobre 1933 au 39 rue de l'Université à Lyon, prenant la suite d'un « Cours d'enseignement professionnel » ouvert deux ans plus tôt. Gérée par une association spécifique dans le paysage pradosien, l'Œuvre d'apprentissage du Prado, elle répond au souci d'« éviter à de jeunes garçons de la classe populaire le choix inconsidéré d'une profession et [de] les préparer au choix judicieux d'un métier en rapport avec leurs aptitudes ». Elle bénéficie pour ce faire d'une reconnaissance de l'Etat le 16 juin 1951. Les garçons, déjà munis du certificat d'études, sont sélectionnés par concours. Ils suivent en externat un enseignement général, technique et manuel d'une année scolaire et ont la possibilité de travailler dans deux ateliers, l'un d'ajustage, l'autre de modelage.

L'école est successivement dirigée par l'abbé Jean Odin (1931-1952), l'abbé Jacques Soulaire (1952-59), Claude Targe (1959-1965) puis Maurice Dumolin (1965-1968). Elle ferme le 15 septembre 1968, suite à la prolongation de l'obligation scolaire jusqu'à l'âge de 16 ans. Cette réforme de la scolarité obligatoire incite les établissements de la région à se réunir sous l'égide de l'Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés (ANEJI) pour réfléchir sur ses implications (voir fonds Prado - Les Alizés). Elle déterminera, en accord avec l'Association de la Providence du Prado, l'élaboration d'un nouveau projet d'établissement en direction des « *jeunes de 14 à 16 ans qui par suite des troubles du comportement et du caractère présentent un retard scolaire et des difficultés d'adaptation professionnelle assez accentués* ».

C'est ainsi que l'école est remplacée dès la rentrée 1968 par l'Externat spécialisé du Prado (futur Institut Antoine-Chevrier), annexé au Prado de Saint-Romain et géré par la Fondation dite Etablissement de la Providence du Prado. L'Œuvre d'apprentissage du Prado se dissout par décision de son Conseil d'administration en 1973 (déclaration au *Journal officiel*, n°5, 6 janvier 1973). Les fonds de l'association sont répartis en 1975 entre différents ateliers d'apprentissage de la région lyonnaise. Le nouvel établissement conserve une partie du personnel ainsi que du projet pédagogique de l'ancienne école.

#### *Présentation du fonds*

Le fonds de la Direction générale du Prado Rhône-Alpes contient l'ensemble des registres de procès-verbaux de l'Association et de la Fondation. Les archives relatives à la coordination (secrétariat général puis direction générale proprement dite) sont surtout conservées à partir du début des années 1980. Les archives les plus « historiques » du Prado sont à rechercher chez les Prêtres du Prado à Limonest.

#### **c) L'Autre Chance**

*Lieu de conservation* : Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon (ADRML)

*Niveau de description* : fonds

*Numéro d'entrée* : 259 J 1-91 (fonds institutionnel) ; 5028 W 1-81 (dossiers de jeunes)

*Dates extrêmes* : 1959-1998

*Importance matérielle* : 4,40 m.l. / dossiers de jeunes : 12,70 m.l.

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé réalisé par Sylvain Cid, archiviste au CNAHES (2008), mis à jour par Elisabeth Eschevins, référent archives à la sous-direction des fonds contemporains des ADRML (2015).

#### *Notice historique*

Le « Prado L'Autre Chance » a pour origine le « Prado des Sucs » à Saint-Romain-le-Puy (Loire), fondé à partir de la reprise d'une ancienne œuvre d'enfants effectuée en 1943 à la demande du diocèse de Lyon. Cet établissement qui accueille 12 enfants connaît en 1945 une brève expérience de formation interne de rééducateurs de l'enfance coupable qui y suivent un stage d'un mois, suivi de sessions de 15 jours par trimestre. En 1947, le centre

est transféré à Oullins en 1947 et prend le nom de « Prado du Perron », avant d'ouvrir une annexe en 1948 pour l'apprentissage agricole et industriel sur une propriété récemment acquise à Fontaines-Saint-Martin au lieu-dit « Le Cantin ». L'année suivante, l'annexe devient un établissement de plein droit en internat où les garçons sont installés de façon entière et définitive, tandis que les filles rejoignent Oullins. Cet internat de rééducation que l'on appellera « Centre éducatif et professionnel » (CEP) du Cantin crée à son tour deux établissements secondaires, une annexe agricole à Saint-Siméon-de-Bressieux (Isère) en 1949, puis un foyer de semi-liberté, le Foyer du Cantin en 1959, qui obtiendront une gestion indépendante dans les années 1970. En 1952, le « Prado du Cantin » compte 54 garçons dits « débiles légers » (annexe agricole incluse) et emploie quatre éducateurs et cinq éducateurs techniques. En 1969, ils sont 12 éducateurs, dont trois diplômés. Les jeunes reçoivent à cette date une formation générale et professionnelle répartie entre sections de maçonnerie, mécanique, soudure, préformation, ainsi que de mise au travail pour les « garçons dont l'inadaptation au milieu du travail a nécessité un placement au Foyer ». A la sortie, ils peuvent obtenir une attestation professionnelle de la Chambre des Métiers, tandis que quelques-uns poursuivent leur formation par un stage FPA.

En 1974, la propriété du Cantin fait l'objet d'une donation au Prado par la Société Gonnard. Gérée jusque-là par l'Association de la Providence du Prado, la maison entre donc dans la gestion de l'Etablissement de la Providence du Prado reconnu d'utilité public.

Le Centre éducatif et professionnel connaît une profonde restructuration au tournant des années 1990, avec la séparation de l'hébergement (désormais assuré par le Foyer A2) du semi-internat resté sur place. Il prend le nom d'Institut spécialisé des formations du Prado (ISFP), puis « L'Autre Chance » en septembre 2010. Les sortants se partagent entre retour en famille et placement au Foyer du Cantin.

#### ***d) Foyer du Cantin***

*Lieu de conservation : Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon (ADRML)*

*Niveau de description : fonds*

*Numéro d'entrée : 260 J 1-63 (fonds institutionnel) ; 5029 W 1-61(dossiers de jeunes)*

*Dates extrêmes : 1959-1998*

*Importance matérielle : 3,60 m.l. / dossiers de jeunes : 6,30 m.l.*

*Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé réalisé par Sylvain Cid, archiviste au CNAHES (2008) , mis à jour par Elisabeth Eschevins, référent archives à la sous-direction des fonds contemporains des ADRML (2015).*

Le Foyer du Cantin est créé en 1959 comme annexe du Prado du Cantin à Fontaines-Saint-Martin. Il est prévu à l'origine pour recevoir les « jeunes apprentis caractériels » sortant de l'internat de rééducation pour leur ménager une transition avec le milieu de vie normal. Son premier responsable est Yves Rousseau, membre du bureau national du Syndical national autonome et interprofessionnel de l'enfance inadaptée (SNAIEI). A ce titre, ce dernier fait partie des négociateurs de la convention collective nationale de travail de l'enfance inadaptée élaborée entre syndicats d'employeurs et d'employés en 1964, signée le 15 mars 1966 et reconnue « non abusive » par les pouvoirs publics en 1968. En 1963, alors que tous les centres du Prado sont dirigés par des prêtres, les responsables laïcs des foyers de semi-liberté du Prado revendiquent la direction de plein exercice. Ils obtiennent gain de cause en décembre 1964 et Yves Rousseau reste à la tête du Foyer du Cantin jusqu'en 1984.

Le foyer est d'abord installé dans un local mis à disposition par la Société Gonnard, propriétaire du Centre du Prado du Cantin à Fontaines-Saint-Martin. Le bâtiment est ancien, il ne peut accueillir que 16 jeunes et comprend une salle à manger mais pas de salle d'activité ou de jeu. Un bâtiment neuf est construit dans le jardin avec deux étages sur rez-de-chaussée et sous-sol. Pour mieux réaliser ce projet, la société Gonnard fait donation au Prado de la propriété que celui-ci occupe. Le nouveau foyer compte 24 chambres individuelles réservées aux jeunes accueillis et deux chambres à trois places réservées au

« dépannage » des anciens. Il est inauguré le 27 juin 1967 sous la présidence de Monsieur Arnion, directeur régional de l'action sanitaire et sociale et de Mgr Ancel, supérieur général du Prado.

Le foyer accepte des admissions extérieures à partir de 1965. Si en 1969, les jeunes viennent encore en grande partie de l'internat du Cantin, le foyer entend se techniciser : « il ne s'agit plus pour le Foyer de remplir un rôle de transition, mais d'accueillir des adolescents dont les troubles du comportement et du caractère sont encore tels qu'il s'avère indispensable de les confier à une équipe comme celle qui s'est élaborée au fil des jours dans le cadre du Foyer ». A la fin de l'année 1973, le foyer s'ouvre à l'accueil des jeunes scolaires. Il accueille alors « des garçons de 13 à 16 ans, d'intelligence normale et présentant des troubles du comportement ou des personnalités plus ou moins perturbées ». Une partie est scolarisée à l'extérieur (12 en CES, 3 en CET, 2 en section d'éducation spécialisée, 2 en fin de cycle de formation à l'Externat spécialisé du Prado), 5 sont en apprentissage chez des artisans et 3 sont de jeunes ouvriers. En 1982, la moitié est en situation scolaire et l'autre moitié en apprentissage.

En 1988, la création d'une structure « appartements » vise à permettre l'expérimentation d'une relative autonomie des jeunes. En 1991, le Foyer du Cantin fait partie de l'apport partiel d'actifs opéré par la Fondation au bénéfice de l'Association Prado Rhône-Alpes.

### e) Institut Antoine-Chevrier (IAC)

*Lieu de conservation* : Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon (ADRML)

*Niveau de description* : fonds

*Numéro d'entrée* : 258 J 1-61

*Dates extrêmes* : 1968-1998

*Importance matérielle* : 2,30 m.l. ; 61 unités documentaires / dossiers de jeunes : 6,50 m.l.

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé réalisé par Sylvain Cid, archiviste au CNAHES (2009), mis à jour par Elisabeth Eschevins, référent archives à la sous-direction des fonds contemporains des ADRML (2015).

L'Externat spécialisé du Prado (ESP) ouvre ses portes le 1er octobre 1968 au 75 rue Sébastien-Gryphe à Lyon comme annexe de l'internat du Prado de Saint-Romain-au-Mont-d'Or (actuelle Maison d'Enfants Les Alizés : voir ce fonds, classé en 2008). La scolarité obligatoire vient d'être portée de 14 à 16 ans ; elle oblige à « trouver une solution pour ces garçons en difficultés scolaires qui, jusqu'à cette date, commençaient un apprentissage à 14 ans. » Le nouvel établissement prend la place de l'Ecole de préapprentissage du Prado dont l'activité, par cette même mesure, est rendue caduque.

Par une convention signée en 1969 avec la préfecture du Rhône, l'ESP, désigné comme « *centre de pré-apprentissage pour caractériels mal doués* », s'engage à prendre en charge les garçons de 14 à 16 ans placés par décision judiciaire ou admis au bénéfice de l'Aide sociale aux infirmes. Une partie du personnel de l'ancien établissement est conservée et la durée de séjour des jeunes est maintenue à deux années. Les garçons sont répartis en groupes en fonction de leurs niveaux scolaires et de leurs possibilités réelles de préparer un examen, d'entrer en école d'apprentissage ou de commencer à travailler.

Vers 1971, les prêtres du Prado déménagent leur siège du voisinage et permettent à l'ESP de s'agrandir. L'année d'après, les habilitations au titre de l'Aide sociale aux infirmes et Justice sont remplacées par un agrément de la Sécurité sociale (annexe XXIV). Puis une école privée primaire est ouverte en 1978 sous contrat simple. L'âge d'admission est abaissé progressivement à 13, puis 12 ans à partir de 1985, en partie pour recevoir ceux qui doivent quitter l'école primaire à cet âge. Les enfants sont désormais orientés par la Commission départementale d'éducation spéciale (CDES) pour des séjours de deux à quatre ans, avec de fréquentes prolongations d'un ou deux ans. La mixité est finalement instaurée en 1991, puis le premier projet de service d'accompagnement apparaît en 1993. A cette même date,

l'Externat spécialisé du Prado devient l'Institut Antoine-Chevrier. Il rejoint le groupe des ITEP (Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques) suite au décret de 2005 qui les institue.

### **e) Institut Elise-Rivet (IER)**

*Lieu de conservation* : Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon (ADRML)

*Niveau de description* : fonds

*Numéro d'entrée* : 261 J 1-101

*Dates extrêmes* : 1936-2005

*Importance matérielle* : 4,70 m.l.

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé réalisé par Sylvain Cid, archiviste au CNAHES (2008), mis à jour par Elisabeth Eschevins, référent archives à la sous-direction des fonds contemporains des ADRML (2015).

#### *Notice historique*

Le Refuge Notre-Dame de la Compassion à Lyon est fondé en 1825 pour recevoir à l'origine les jeunes filles « perdues » et « repenties » qui sortent de l'Hôpital de l'Antiquaille. Il est dirigé et tenu par des sœurs d'abord hospitalières, qui se dotent en 1856 de statuts inspirés de ceux du Refuge de Caen. Il bénéficie dans la foulée de la reconnaissance d'utilité publique et d'une première habilitation à recevoir des mineures délinquantes. Rebaptisé Centre éducatif Notre-Dame en 1970, l'établissement amorce une laïcisation progressive ponctuée par la création d'une association gestionnaire en 1978, le passage à la mixité et à une direction laïque en 1987, puis le départ des toutes dernières religieuses en 1999. Il emprunte tour à tour les statuts d'institut médico-éducatif (IME) jusqu'en 1994, d'institut de rééducation (IR) jusqu'en 2002, puis d'institut thérapeutique, éducatif et scolaire (ITES), puis pédagogique (ITEP) et se voit adjoindre un Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD). C'est alors qu'il prend le nom d'Elise Rivet, directrice supérieure de l'établissement de 1933 à 1945 et héroïne de la Résistance déportée à Ravensbrück. Depuis janvier 2004, l'Institut Elise-Rivet compte parmi les établissements gérés par l'Association Prado Rhône-Alpes.

#### *Présentation du fonds*

Ces archives ont été produites dans le cadre de l'activité du *Refuge Notre-Dame de la Compassion* depuis son installation au « Point du Jour » en 1937, rebaptisé *Centre éducatif Notre-Dame* en 1970, pourvu d'une association gestionnaire en 1976, puis restructuré en Institut et SESSAD Elise-Rivet en 2002. Plus précisément, il s'agit pour l'essentiel des documents produits soit par la présidence de la dite Association du Centre éducatif Notre-Dame depuis 1976, soit par la direction à partir de sa laïcisation en 1987. Le fonds comporte néanmoins quelques dossiers issus de la gestion religieuse de l'établissement.

### **f) Maison d'enfants Les Alizés**

*Lieu de conservation* : Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon (ADRML)

*Niveau de description* : fonds

*Numéro d'entrée* : 256 J 1-82 (fonds institutionnel) ; 5025 W 1-85 (dossiers de jeunes)

*Dates extrêmes* : 1883-1998

*Importance matérielle* : 4,20 m.l. / dossiers de jeunes : 14,40 m.l.

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé réalisé par Sylvain Cid, archiviste CNAHES (2008), mis à jour par Elisabeth Eschevins, référent archives à la sous-direction des fonds contemporains des ADRML (2015).

La Maison d'enfants Les Alizés « descend » en droite ligne de l'œuvre fondée par le Père Antoine Chevrier à la Guillotière en 1860. Vers la fin de la guerre, le Prado de la Guillotière est devenu un internat de rééducation avec une section de garçons et une section de filles d'âge scolaire. En 1947, la première section compte 112 garçons (41 confiés par les familles, 71 par les pouvoirs publics), dont un bon nombre, après leur scolarité, passeront au Prado d'Oullins, puis du Cantin après 1949. En 1955, les 73 garçons de l'internat sont transférés à Saint-Romain-au-Mont-d'Or dans une grande propriété. L'établissement prendra le nom de Maison d'enfants Les Eaux vives, puis Les Alizés.

### **g) Service social du Prado**

*Lieu de conservation* : Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon (ADRML)

*Niveau de description* : fonds

*Numéro d'entrée* : 254 J 1-9

*Dates extrêmes* : 1947-1965

*Importance matérielle* : 1,35 m.l.

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé réalisé par Sylvain Cid, archiviste CNAHES, (2008), mis à jour par Elisabeth Eschevins, référent archives à la sous-direction des fonds contemporains des ADRML (2015).

Ce fonds est constitué de rapports et de notes de fonctionnement concernant le service social ainsi que de tableaux de suivi général des jeunes. Cette partie, qui couvre la période 1947-1965, constitue la partie « fonctionnement » du service. Elle est complétée par les dossiers individuels des jeunes suivis, classés par ordre alphabétique intégral. Ces dossiers, qui s'étendent de 1947 à 1965, sont en général constitués de notes de suivi, de rapports d'enquête sociale, de demandes et de contrats de placement ainsi que de correspondance.

En 1945, le déploiement des centres du Prado rend nécessaire le recrutement d'une assistante sociale diplômée. Celle-ci est chargée de « *recueillir les renseignements à l'admission, d'orienter les enfants à la sortie* » et « *de surveiller les placements effectués par ses soins.* » L'accroissement de la tâche la voit s'adjointre une deuxième assistante en 1948, puis une secrétaire. Une permanence au 75 rue Sébastien-Gryphe est mise en place de deux après-midis par semaine pour chaque assistante, le reste du temps étant assuré par la secrétaire. L'une des deux assistantes s'occupe plus spécialement des enfants confiés au Prado et de la surveillance de leur placement à la sortie. L'autre gère le « service annexe » des « *enfants inadaptés qui viennent demander une orientation ou une admission au Prado et ne peuvent être acceptés* » et des enfants en placement de trois mois en été chez des particuliers.

En 1957, le rayon d'action du service social s'élargit davantage au-delà des centres du Prado et de leur service de suite, en incluant des actions de « prévention » des jeunes (en collaboration avec les parents et éventuellement les services sociaux familiaux) et un travail d'information et d'orientation auprès des adultes handicapés.

En vertu de l'ordonnance du 23 décembre 1958 sur la protection de l'enfance et de l'adolescence en danger, le Service social du Prado se voit confier par le Tribunal pour enfants du Rhône des mesures d'action éducative en milieu ouvert (AEMO).

### **h) Le Colombier**

*Lieu de conservation* : « L'Autre Chance » à Fontaines-Saint-Martin

*Dates extrêmes* : 1949-2005

*Importance matérielle* : 4,05 m.l. ; 34 unités documentaires

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé réalisé par Jeanne Orlé, 2012.

*Notice historique*

A proximité des ruines du château de Bressieux dans l'Isère, les origines du site du Colombier sont étroitement liées à la reconversion dans le secteur de l'enfance inadaptée, pendant et après la deuxième guerre mondiale, de l'Œuvre de Première Communion du Prado créée par le Père Antoine Chevrier en 1860. A l'époque, le propriétaire, un ancien curé et bénévole décide de mettre à disposition de l'œuvre une partie de son domaine. Les terres de Pierre Jay ne sont pas immédiatement envisagées comme un espace exclusivement dédié aux jeunes. Il est un temps question de réserver cette vaste maison campagnarde entourée d'une propriété de 30 hectares de prairies à l'accueil de séminaristes. Mais les transformations à l'œuvre pour répondre à la spécialisation du « Prado rééducation » en décident autrement.

Depuis 1943, une nouvelle organisation de l'Œuvre du Prado se dessine en effet, d'un côté pour les filles, de l'autre pour les garçons. Les garçons délinquants et en danger moral de 12 à 14 ans sont maintenus à l'œuvre primitive, au Prado de la Guillotière. Ceux de 16 à 18 ans sont acheminés au centre du Prado de Salornay, créé dans les années 1930 comme « orphelinat agricole » où ils reçoivent une préparation artisanale et surtout agricole. Entre les deux, les garçons recevront une éducation à la fois scolaire et professionnelle où là encore, l'orientation agricole reste importante. C'est pour cette tranche d'âge qu'est créé en 1943 le « Prado des Sucs » à Saint-Romain-le-Puy, dit aussi « Centre agricole des Sucs ». Déménagé en novembre 1947 à Oullins au lieu-dit « Le Perron », ce centre ouvre moins d'un an plus tard une annexe pour apprentissage agricole et industriel au lieu-dit « Le Cantin » à Fontaines-Saint-Martin. En 1949, le centre est transféré sur le lieu de son annexe, prenant ainsi le nom de « Prado du Cantin ». Il est décidé que « Le Colombier » en deviendra l'annexe agricole.

Au cours des premières années, la présence des jeunes ne se justifie qu'au travers d'un accord prévoyant la tenue hors ronces de la propriété. C'est ainsi que, par période, des jeunes du Cantin et de Salornay séjournent dans le domaine, accompagnés de monsieur Burdin, premier éducateur bénévole à Bressieux. Au début des années 1950, un élevage laitier est installé. Les jeunes, avec le soutien de la coopérative laitière de Villefranche-sur-Saône, ont à charge d'assurer son bon fonctionnement. Cette initiative accroît la présence et le rôle des jeunes. A partir de 1955-1956, le lieu devient un site d'accueil permanent de jeunes. Une quinzaine d'entre eux encadrés par une équipe de trois adultes vivent sur la propriété. Les premières bases pédagogiques de l'institution voient le jour.

Dès 1959, une structure éducative et administrative se met en place. Martial Dubanchet devient le premier chef de service éducatif. En 1965, 20 garçons vivent au Colombier, encadrés par le chef de service éducatif qui vit avec sa famille, un éducateur de groupe qui assure également le contrôle des garçons placés dans les familles rurales, un éducateur technique responsable de la ferme et de la formation professionnelle et un éducateur scolaire. Un Père du Prado représente le siège central, le curé du village voisin assure l'aumônerie. La cuisinière, les sœurs lingères et l'infirmière complètent ce personnel. Les garçons, de 15 à 16 ans, sont gardés pendant 2 à 3 ans. Partagés en deux équipes de dix, ils partagent leur temps de travail en alternant une semaine sur deux l'exploitation du domaine et le travail scolaire.

Le projet pédagogique est approfondi, notamment avec l'arrivée d'une équipe médico-sociale, en valorisant deux aspects qui resteront la trame fondatrice du centre : la nature et l'éducation. Dans ce cadre, de grands chantiers d'aménagement voient le jour dans les années 1960 et 1970 : la rénovation de l'internat, la construction de stabulation, l'aménagement de salles de classe, l'achat de matériel agricole. Les jeunes du Colombier se répartissent dans quatre ateliers : élevage, culture, jardin et classe. La nature et le fonctionnement de l'établissement apparaissent en totale adéquation avec la conception éducative de l'époque : la rééducation par le travail au contact de la nature, le retour prodigué à la campagne. En 1979, le Colombier obtient son autonomie de gestion financière et devient le « Prado du Colombier ».

Le site du Colombier doit affronter plusieurs périodes troublées, notamment dues aux difficultés inhérentes à l'accueil de jeunes hors-cadre et aux changements législatifs. Dans les archives, les années 1990 sont synonymes de restructuration. On entreprend des rénovations de bâtiments, réfléchit à une refonte du projet pédagogique, on s'interroge sur de nouvelles orientations. L'une des orientations majeures est la mise en place d'un atelier équestre dont les visées thérapeutiques et éducatives font un élément central et dynamique. Les trois ateliers (équestre, espaces verts et insertion) sont toujours suivis en alternance avec les deux classes scolaires du centre. La prise en charge est personnalisée dans une démarche associant la famille. Il s'agit d'offrir aux jeunes un cadre de vie sécurisant, avec l'objectif d'une construction ou reconstruction sociale. Pourtant, l'établissement ne parvient pas à faire aboutir la séparation de son effectif de 24 garçons sur deux sites. Des incidents survenus début 2012 entre de jeunes pris en charge et des riverains précipitent sa fermeture au mois de juin de la même année.

### *Présentation du fonds*

Le fonds du Prado du Colombier témoigne d'une expérience de prise en charge éducative des jeunes en difficulté à la campagne au XXe siècle, depuis une conception du travail régénératrice près de la nature aux origines jusqu'à un projet pédagogique largement centré sur l'atelier équestre. Les deux premières décennies d'existence de l'établissement ont cependant laissé très peu de traces. Il faut attendre la fin des années 1960 pour rencontrer les premiers éléments d'archives, à la fois sur le suivi pédagogique des jeunes et sur la gestion de l'activité agricole. La plus grande partie du fonds porte sur les années 1980 et 1990.

Des archives du Foyer des Linières (environ 2 m.l.), du CER "Les 4 Vents" (0,2 m.l.) et de la maison d'enfants "Le Nid" (0,5 m.l.) ont également été répertoriées sur les lieux. Ces archives témoignent d'une gestion de ces établissements qui s'est effectuée pendant un temps, durant les années 1990, depuis Bressieux.

#### **i) Foyer de la Demi-Lune**

*Lieu de conservation* : sur place

*Dates extrêmes* : 1951-2003

*Importance matérielle* : 1,20 m.l. ; 12 unités documentaires

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé réalisé par Jeanne Orlé, 2012.

#### *Notice historique*

Le foyer de Tassin a été créé en 1945 dans le quartier lyonnais de la Guillotière au 3 rue Dumoulin sous le nom de « Foyer de jeunes ouvrières ». Il est alors une extension du « Prado des Filles » issu de la transformation de l'Œuvre de Première Communion du Prado initiée en 1943. Il peut accueillir jusqu'à trente-trois jeunes filles, tant mineures que majeures. En 1950, il est transféré dans le quartier de la Croix-Rousse (56 rue Hénon) et devient le « Foyer Prado Croix-Rousse ». En application de l'ordonnance du 2 février 1945, l'établissement est habilité à recevoir des prostituées mineures délinquantes.

A partir de 1958, la structure quitte Lyon pour la commune voisine de Tassin-la-Demi-Lune au 21 chemin de la Pomme. Elle emménage au milieu d'un quartier résidentiel, dans une maison bourgeoise cédée par une ancienne congrégation religieuse. Dans les documents, il apparaît comme « Foyer de jeunes ouvrières de la Demi-Lune » ou « Foyer des Glycines ». En 1965, l'établissement accueille 22 jeunes filles encadrées par trois religieuses et trois éducatrices laïques auxquelles s'ajoutent trois membres du personnel de service. A côté de l'aide à la recherche d'un emploi, le foyer propose un travail d'atelier (cartonnage par exemple) destiné à préparer cet accès au travail extérieur et à constituer un temps de vie

partagée. Progressivement, le foyer concentre son activité de prise en charge auprès des jeunes filles mineures. Il est dès lors connu sous le nom de « Foyer de la Demi-Lune ». En 1971, le foyer dirigé par les sœurs de la congrégation religieuse de la Providence passe à une direction laïque. Cette évolution s'inscrit dans un mouvement général de laïcisation des centres du Prado. Entre 1992 et 1994, un important chantier de restructuration des locaux est mis en œuvre. Ceux-ci ont une capacité d'accueil de 19 personnes. L'accueil des adolescentes est le résultat d'un placement administratif ou judiciaire ordonné par le juge des enfants. Contrairement aux autres structures de l'association, le foyer reste encore aujourd'hui un lieu de non mixité, exclusivement dédié à un public féminin. Au-delà de l'héritage, la raison invoquée tient à une orientation pédagogique : le souhait de conserver au foyer de la Demi-Lune son rôle de lieu de restructuration de jeunes filles « en errance » et fragilisées, en évitant notamment les possibles effets négatifs d'une cohabitation entre garçons et filles.

### *Présentation du fonds*

La majeure partie des archives conservées court sur une période allant des années 1970 aux années 2000. Ceci correspond à la période de laïcisation de la structure qui a imposé un remaniement complet de l'encadrement et une nouvelle organisation. En effet, dès 1969, face à l'évolution de la législation sur l'enfance inadaptée et l'arrivée d'éducateurs laïques, le Prado s'adapte à la réalité des objectifs de gestion administrative et pédagogique des établissements. D'autre part, les changements successifs de locaux ont rendu aléatoire la conservation des archives antérieures aux années 1970. Seuls, les livres de paie des années 1950-1960, nous sont parvenus. Le chantier de restructuration des locaux et d'organisation institutionnelle des années 1990 a été l'occasion d'un tri des archives restantes.

### **j) Foyer de Bourg**

*Lieu de conservation : sur place*

*Dates extrêmes : 1969-2002*

*Importance matérielle : 8 m.l. ; 109 unités documentaires*

*Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé réalisé par Jeanne Orlé, 2012.*

#### *Notice historique*

Le Prado de Bourg est d'abord connu sous le nom de Foyer de jeunes filles et foyer de jeunes travailleuses. Ouvert en 1969, il est le résultat du souhait d'extension du foyer des jeunes filles « les Glycines » localisé à Tassin-La-Demi-Lune. L'établissement, qui accueille des jeunes travailleuses, est domicilié rue de la Liberté à Bourg-en-Bresse. L'histoire du foyer est intimement liée à celle de la congrégation religieuse du Prado. S'adressant à une population exclusivement féminine, la direction est assurée par une religieuse. Celle-ci est assistée dans sa tâche par une équipe éducative, appelée « les grandes ».

En 1973, Marie-Françoise Crétin devient la première directrice laïque. Parallèlement, l'établissement connaît une progressive mixité dans l'équipe éducative. En 1997, La prise de fonction de Jean-François Dayet au poste de directeur parachève le processus de mixité. Le foyer s'ouvre également au public scolaire dès la fin des années 1970 et perd dès lors sa dénomination de foyer de jeunes travailleuses. En 1985, le foyer de « jeunes filles », appelé également foyer Ferry, poursuit son travail auprès d'un public féminin. Une douzaine de personnes sont accueillies par an.

En 1999, la commission CROSS valide un projet qui prévoit l'accueil de 30 adolescents (15 garçons et 15 filles). Pour soutenir cette évolution, il est prévu une extension par l'ouverture de deux autres sites : le foyer de Bouvent en mars 2000 et le foyer Le Seuil à l'été 2001. En 2001, le foyer Ferry ouvre également ses portes aux garçons. Désormais, on ne parle plus du foyer de « jeunes filles » de Bourg, mais du foyer Prado de Bourg. Cette appellation intègre les trois sites (Ferry, Bouvent, Le Seuil). En 2008, le foyer est également composé d'un Service d'accompagnement familial renforcé (SAFRen).

#### *Présentation du fonds*

Malgré un déménagement et un dégât des eaux, les archives du foyer de Bourg présentent un état de conservation plus satisfaisant que celles de la « maison-mère » historique lyonnaise, le foyer de Tassin. A côté des projets pédagogiques, de portée générale, les cahiers de réunions et les cahiers de liaison notamment donnent à voir le quotidien de la prise en charge éducative des jeunes filles accueillies. Les dossiers individuels de ces dernières sont par ailleurs conservés depuis l'origine en 1969.

### **Service social familial migrants (ASSFAM), Antenne Loire**

*Lieu de conservation* : Archives départementales de la Loire

*Importance matérielle* : 6,9 m.l.

*Numéro d'entrée* : 133 J

*Modalités d'entrée* : dépôt

### **Service social d'aide aux émigrants (SSAE). Bureau départemental du Rhône**

*Lieu de conservation* : Archives départementales du Rhône

*Numéro d'entrée* : 99 J

*Dates extrêmes* : 1940-1997

*Importance matérielle* : 1,20 m.l. ; 49 unités documentaires

### **Service social d'aide aux émigrants (SSAE). Bureau régional Rhône-Alpes**

*Lieu de conservation* : Archives départementales du Rhône

*Numéro d'entrée* : 98 J

*Dates extrêmes* : 1939-2004

*Importance matérielle* : 3,40 m.l. ; 38 unités documentaires

### **Société de protection de l'enfance de Montbrison**

*Lieu de conservation* : Archives départementales de la Loire

*Importance matérielle* : 1,75 m.l.

*Numéro d'entrée* : 149 J

*Modalités d'entrée* : don

*Instrument de recherche* : répertoire dactylographié par Guillaume Mathieu.

#### *Présentation du fonds*

Statuts, assemblées générales, correspondance du président, demandes de subventions, personnel de la société et gardiennes d'enfants, comptabilité, relations avec le procureur et les organismes d'aide à l'enfance, relations avec le personnel médico-social, prise en charge financière des enfants assistés, relations avec les organismes d'apprentissage, registre d'inscription des enfants, dossiers individuels.

## Bourgogne-Franche-Comté

### **Acodège**

**Cnahe;**

*Initialement développé sous le nom d'Association côte-d'orienne pour le développement et la gestion d'actions sociales et médico-sociales, le signe ACODEGE est aujourd'hui nom propre.*

#### **a) Institut Polyvalent d'Actions Educatives, Scolaires et Professionnelles (INPACTE)**

*Niveau de description : fonds*

*Dates extrêmes : 1948-1999*

*Importance matérielle : 579 unités documentaires*

*Instrument de recherche : récolement*

Le centre de rééducation de Montigny-sur-Vingeanne ouvre ses portes dans un ancien couvent des Ursulines le 2 août 1948 pour accueillir des garçons « délinquants » (miliciens, trafiquants,...). Il est géré par l'ARSEA et fonctionne sur le principe de l'internat. Des ateliers sont mis en place (maçonnerie, soudure, menuiserie,...) et un enseignement général est dispensé. En 1955, les garçons se plaignant de l'éloignement de l'établissement et des conditions de vie, provoquent une révolte et le déménagement du centre sur Velars sur Ouche en juillet 1964. Devenu « Centre d'Education Scolaire et Professionnelle », il passe alors sous la gestion du CRBEAI puis, en 1985, de l'Acodege. Il accueille désormais des mineurs confiés par des Juges des Enfants ou des services de l'Action Sociale et Educative. En 1994, il bénéficie d'une restructuration et devient l'Institut Polyvalent d'Actions Educatives, Scolaires et Professionnelles. La mixité est introduite dans l'établissement. Des associations amicales se sont créées comme l'« Amicale de Velars sur Ouche » et « Les amis des centres de la sauvegarde de l'enfance », issue de l'association « Les amis du Centre d'Observation de Dijon-Chenove », qui deviendra en 1972 l'association « Les amis des jeunes des centres de Chenove et de Velars sur Ouche » puis « Les Amis du centre de Velars sur Ouche ».

#### **b) Service d'Investigation et d'Orientation Educative - SIOE**

*Niveau de description : fonds*

*Dates extrêmes : 1940-1997*

*Importance matérielle : 305 unités documentaires*

*Instrument de recherche : récolement*

Le 17 juillet 1943, le Centre d'Accueil et d'Observation des mineurs délinquants ouvre dans les locaux de l'hôpital psychiatrique de la Chartreuse. En 1949, l'ARSEA loue à la CAF de Côte d'Or la propriété des Cèdres, à Chenôve, dans laquelle le centre d'observation déménage en 1953 après trois ans de travaux. Cet établissement a pour but d'éviter aux

mineurs délinquants un long séjour en prison et de s'informer de leur personnalité avant leur jugement. En 1958, un service d'Observation en Milieu Ouvert (OMO) est mis en place et en 1961 une Consultation d'Orientation Educative (COE) est créée pour permettre une première étude des mineurs et proposer une action éducative. Le centre d'observation ferme en 1973 : on lui préfère l'OMO et la COE. En 1977, ces deux services deviennent le SOAE ou Service d'Orientation et d'Action Educative et en 1992, le SIOE ou Service d'Investigation et d'Orientation Educative.

### **c) Foyers du Mas d'Azil, du Mas d'Agenais et Service de Placement Educatif, Artisanal et Professionnel / Les Chenevières**

*Niveau de description : fonds*

*Dates extrêmes : 1957-1997*

*Importance matérielle : 93 unités documentaires*

*Instrument de recherche : récolement*

En 1955, l'ARSEA acquiert la propriété du Mas d'Azil au 6, rue Changenêt à Chenôve et en 1957, elle y ouvre un foyer de semi-liberté pour garçons de 14 à 21 ans. En 1959, en annexe du Mas d'Azil, est créé un service de surveillance éducative qui sera remplacé en 1965 par un SPEAP pour garçons et un autre pour filles qui fonctionneront de manière indépendante jusqu'à leur fusion en 1969. En 1972, le CRBEAI donne son accord pour créer un foyer d'hébergement pour filles et un premier projet à la Fontaine d'Ouche est monté qui n'aboutira pas. Préalablement installées dans la propriété des Cèdres, à Chenôve, en 1975, les jeunes filles du foyer du Mas d'Agenais déménagent en 1978 au 4, rue Changenêt, propriété annexe au Mas d'Azil. C'est en 1983 que les trois services sont confondus sous le nom « Les Chenevières ». En 1989 est lancé un projet de restructuration de l'établissement visant à créer trois types d'hébergement : un dans l'institution, un déconcentré et un décentralisé.

### **d) Club de prévention de Chenôve**

*Niveau de description : fonds*

*Dates extrêmes : 1961-1992*

*Importance matérielle : 11 unités documentaires*

*Instrument de recherche : récolement*

En 1960, des éducateurs du foyer de semi-liberté du Mas d'Azil, accueillent quelques heures des scolaires de Chenôve dans une baraque située dans l'enceinte de cet établissement. C'est la naissance du club de jeunes qui s'ouvre au adolescents en 1964. En 1967, l'ouverture d'une MJC sur la commune fait que le club n'est plus fréquenté que par des jeunes nécessitant une action spécialisée. En 1968, le club déménage dans une maison abandonnée et en 1970 dans un baraquement prêté par la municipalité au rue du Moulin Bernard. Le club est un lieu de rencontre, d'apprentissage et de passage.

### **e) Service de prévention**

*Niveau de description : fonds*

*Dates extrêmes : 1966-1999*

*Importance matérielle : 85 unités documentaires*

*Instrument de recherche : récolement*

L'action de prévention débute à Chenôve en 1962 avec le détachement d'un éducateur bénévole du Mas d'Azil pour l'accueil de scolaires dans l'enceinte du Foyer. En 1964, cet

éditeur travaille à temps plein pour une action de rue et le club de jeunes s'ouvre aux adolescents : c'est la naissance officielle de la Prévention. En 1966, l'action s'étend au quartier Debussy-Greuze et en 1974 c'est le tour des quartiers des Grésilles et de la Fontaine d'Ouche. Des équipes sont également mises en place à Talant et Quétigny en 1977, puis à Longvic et Chevigny en 1980. L'action sur Greuze prend fin en 1987 et en 1988 une équipe de prévention se développe à Marsannay-la-Côte. La prévention sur Talant est arrêtée en 1992 et en 1994, c'est le tour de Marsanay et de Chevigny.

#### **f) Foyer « *Notre Dame de la Charmille / Les Cigales* »**

*Niveau de description* : fonds

*Dates extrêmes* : 1969-1995

*Importance matérielle* : 236 unités documentaires

*Instrument de recherche* : récolelement

Le 21 janvier 1961, un petit foyer semi-liberté l'internat « Les Charmilles » est créé dans le couvent diocésain du Bon Pasteur. En 1966, un foyer plus grand est mis en place : le foyer « *Notre Dame de la Charmille* ». En 1976, devant le caractère difficile des jeunes pensionnaires, les sœurs veulent fermer le foyer mais se heurtent au refus de la DDASS. Le CRBEAI en reprend alors la gestion et le foyer prend le nom des « *Cigales* ». Le foyer ferme en 1994 : la réponse de l'internat n'est plus adaptée aux difficultés des jeunes accueillies. Mais la volonté de garder le bénéfice du travail des activités et de la mixité s'exprime dans la mise en place d'un Service d'Action Socio-psycho-éducative le SAS, qui est rattaché à Velars par la même direction.

#### **g) Ecole d'éducateurs**

*Niveau de description* : fonds

*Dates extrêmes* : 1962-1988

*Importance matérielle* : 25 unités documentaires

*Instrument de recherche* : récolelement

En 1961, l'ARSEA étudie un projet de création et de construction d'une « Ecole de Formation d'Éducateurs ». Elle ouvre en 1962 dans la baraque de Chenôve laissée libre à la suite du déménagement du club de prévention. En 1963, l'Ecole d'Éducateurs Spécialisée est construite à Dijon rue Professeur Marion : elle ne s'installe dans ses locaux qu'en 1966. En 1978, la gestion du Centre de Formation de Moniteurs-Éducateurs (CFME) est reprise par le CRBEAI : il est alors transféré dans les locaux de l'Ecole d'Éducateurs. En 1984, l'IFES et le CFME sont regroupés sous le nom d'Institut Régional de Formation aux Fonctions Educatives (IREFFE).

#### **h) Institut médico-éducatif de la Montagne Sainte Anne**

*Niveau de description* : fonds

*Dates extrêmes* : 1962-1998

*Importance matérielle* : 122 unités documentaires

*Instrument de recherche* : récolelement

En 1963 un Institut Medico-Pédagogique ouvre au 28, bd Carnot pour 22 enfants . En 1968 est ouvert progressivement le semi internat et l'internat de l'Institut Medico-Educatif (IME) de la montagne Sainte Anne. Un bâtiment pour ateliers est construit à la fin de l'année. En 1983 la création d'un Centre d'Accompagnement Medico-Educatif (CAME) est envisagé pour accueillir des enfants présentant un handicap intellectuel prédominant dès l'âge de 2 ans.

Fin 1986, un blocage est constaté au niveau des sorties de l'IMPP, devenu IME (Institut Médico-Educatif), en direction des structures d'accueil pour adultes. Le Service d'Interventions et de Prestations (SIP) est mis en place en 1987 pour favoriser l'insertion des personnes handicapées en milieu ordinaire. En 1990 l'Acodège projète de créer un Service d'Education Spéciale et d'Aide à Domicile (SESSAD) : le Centre Aurore, à partir de l'activité du CAME.

### **i) Service d'Action Educative en Milieu Ouvert et de Tutelle aux Prestations Sociales**

*Niveau de description : fonds*

*Dates extrêmes : 1954-1998*

*Importance matérielle : 251 unités documentaires*

*Instrument de recherche : récolelement*

#### **I) Service médical et psychiatrique**

*Niveau de description : fonds*

*Dates extrêmes : 1969-2000*

*Importance matérielle : 188 unités documentaires*

*Instrument de recherche : récolelement*

Créé en 1968 pour être à disposition de tous les services et établissements du CRBEAI, le service médical et psychiatrique est né de l'impossibilité complète pour le secteur public de psychiatrie d'assurer des prestations médicales suivies dans les établissements et services pour enfants handicapés ou inadaptés du département. Il est composé d'une équipe de psychiatres et de pédiatres dirigée par le docteur THOMAS puis le docteur Libermann.

### **m) Département Hébergement pour Adultes Handicapés / Foyer Résidence Sainte Anne**

*Niveau de description : fonds*

*Dates extrêmes : 1980-1999*

*Importance matérielle : 56 unités documentaires*

*Instrument de recherche : récolelement*

En 1981, est créé à Dijon en annexe du CAT, au 33 rue Chanoine Bordet, le Foyer Résidence Sainte Anne. En 1987, une extension est autorisée pour héberger des personnes vieillissantes des ateliers. En 1989, devant la prise en compte d'un nombre plus important de travailleurs handicapés, la scission du département travail d'avec le Département Hébergement pour Adultes Handicapés.

### **Association régionale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'Adolescence (ARSEA) de Dijon - Centre régional de Bourgogne pour l'enfance et l'adolescence Inadaptées (CRBEAI)**

#### **Cnahes**

*Lieu de conservation : AD 21*

*Numéro d'entrée : 125 J*

*Niveau de description : fonds*

*Dates extrêmes : 1939-2001*

*Importance matérielle : 40 m.l. 213 unités documentaires*

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé réalisé par Mathilde Orillus, étudiante en licence APICA (IUT de Dijon), sous la direction de Sérgolène Garçon, conservateur du Patrimoine, AD Côte d'Or.

### *Notice historique*

En 1942, Pierre Mercier, conseiller à la cour d'appel et secrétaire général de l'Union des patronages de France, prend l'initiative de créer l'association dite « Service social de sauvegarde de l'enfance de la région de Dijon ». Cette première association a pour but « d'assurer le dépistage, la protection, le sauvetage et le relèvement des enfants maltraités ou malheureux, abandonnés, coupables ou en danger moral... ». Peu après est créé, le 1er juillet 1943, un Centre d'accueil et d'observation pour mineurs délinquants, dans les locaux vacants de l'hôpital psychiatrique de la Chartreuse.

Après la Libération, en novembre 1946, l'Association régionale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARSEA) de Dijon voit le jour sous l'impulsion du même Pierre Mercier. Comme les autres ARSEA – mi-publiques, mi-privées – créées sous le régime de Vichy à partir de 1943 dans le cadre d'une politique planifiée de « rééducation » de « l'enfance irrégulière », l'ARSEA de Dijon a la charge sur un plan régional de fédérer les associations et les œuvres existantes et de gérer tout un équipement complémentaire (centres d'accueil, d'observation et de triage, centres de rééducation, écoles de cadres).

Son rayon d'action s'étend à la Bourgogne et à la Franche-Comté. Sa première réalisation est l'organisation du Service social de la Sauvegarde de l'enfance qui diligente des enquêtes sociales pour les magistrats, s'occupe du dépistage et du placement des mineurs. En 1948, est ouvert le Centre de rééducation éducatif et professionnel pour garçons de Montigny-sur-Vingeanne, dans un ancien couvent des Ursulines. En 1952 commence une expérience novatrice, en lien avec Henri Michard, alors inspecteur de l'Education surveillée : celle du Service d'observation en milieu ouvert (OMO) qui va connaître un développement rapide, notamment pour les filles en l'absence de centre d'observation en internat. En 1953, le centre d'observation placé auprès de l'hôpital psychiatrique de la Chartreuse est déménagé dans des bâtiments neufs plus appropriés dans la propriété des Cèdres à Chenôve. En 1957 est créé le Foyer de semi-liberté du Mas d'Azil à Chenôve pour jeunes travailleurs de 14 à 21 ans, placés pour la plupart sous le régime de l'ordonnance de 1945. En 1961, une Consultation d'orientation éducative (COE) vient s'ajouter au dispositif d'observation en internat et en milieu ouvert. En 1962, un Centre de formation d'éducateurs spécialisés prend place dans des locaux provisoires à Chenôve, avant de s'installer dans des locaux nouvellement construits à Dijon, rue du Professeur Marion, en 1966. Parallèlement, des ADSEA (associations départementales de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence) ont été créées en Saône-et-Loire, dans l'Yonne et dans le Doubs pour prolonger l'action de l'ARSEA sur un plan local, en étroite collaboration avec elle.

En 1964, les CREAI remplacent les ARSEA dans toute la France. Les activités de l'ancienne ARSEA de Dijon sont partagées entre le CREAI Bourgogne (CRBEAI) et le CREAI Franche-Comté. L'ANCE, l'UNAPEI et l'URIOPSS, absentes de l'ARSEA, sont désormais représentées au Bureau du CREAI. La même année, le centre de rééducation est transféré à Velars-sur-Ouche, un Centre médico-psycho-pédagogique est ouvert, un service de prévention est créé et le CRBEAI reprend la gestion d'un service d'action éducative en milieu ouvert (AEMO). Quelques nouvelles créations suivent. Après l'ouverture en 1963 d'un Institut médico-pédagogique pour 22 enfants, au nouveau siège de l'association (28, bd Carnot à Dijon), le Centre d'aide par le travail (CAT) de la Montagne Sainte Anne ouvre en 1969 pour accueillir des travailleurs handicapés et leur donner un cadre de travail adapté à leur besoin et leurs possibilités.

Les établissements et services du CRBEAI vont connaître aussi des évolutions. Le centre d'observation ferme en 1973 : on lui préfère l'OMO et la COE. En 1977, ces deux services deviennent le SOAE ou Service d'Orientation et d'Action Educative et en 1992, le SIOE ou Service d'Investigation et d'Orientation Educative. En 1959, en annexe du Mas

d'Azil, est créé un service de surveillance éducative qui sera remplacé en 1965 par un SPEAP pour garçons et un autre pour filles qui fonctionneront de manière indépendante jusqu'à leur fusion en 1969. En 1972, le CRBEAI donne son accord pour créer un foyer d'hébergement pour filles et un premier projet à la Fontaine d'Ouche est monté qui n'aboutira pas. Préalablement installées dans la propriété des Cèdres, à Chenôve, en 1975, les jeunes filles du foyer du Mas d'Agenais déménagent en 1978 au 4, rue Changenêt, propriété annexe au Mas d'Azil. C'est en 1983 que les trois services sont confondus sous le nom « Les Chenevières ». En 1989 est lancé un projet de restructuration de l'établissement visant à créer trois types d'hébergement : un dans l'institution, un déconcentré et un décentralisé.

Le CRBEAI reprend aussi la gestion, en 1976, d'un foyer de semi-liberté créé dans le couvent diocésain du Bon Pasteur qui prend le nom des « Cigales ». En 1978, la gestion du Centre de Formation de Moniteurs-Educateurs (CFME) est aussi reprise par le CRBEAI : il est alors transféré dans les locaux de l'Ecole d'Educateurs. En 1984, l'IFES et le CFME sont regroupés sous le nom d'Institut Régional de Formation aux Fonctions Educatives (IREFFE).

En 1985, le CRBEAI comme tous les autres CREAI, est amené à se dessaisir de la gestion de tous ses établissements. Celle-ci est cédée à une nouvelle association fondée à cet effet : l'ACODEGE.

#### *Présentation du fonds*

Les archives ARSEA de Dijon / CREAI Bourgogne constituent manifestement un fonds assez complet pour ce type d'organisme. Les documents relatifs à la fois au fonctionnement, aux activités et aux relations extérieures y sont conservés depuis les origines.

En 1964, la gestion du Service d'Action Educative et de Tutelle aux allocations Familiales est reprise par le CRBEAI. En 1966, une étude approfondie avait déjà été menée pour mettre en place un service d'enquêtes sociales mais l'habilitation avait été refusée faute de crédits. En 1969, le projet est relancé avec le soutien du ministère de la Justice et du ministère des Affaires Sociales. Pour des raisons techniques et financières, il est décidé qu'il sera rattaché au SAEMO.

#### **j) Centre médico-psycho-pédagogique - CMPP**

*Niveau de description* : fonds

*Dates extrêmes* : 1964-1997

*Importance matérielle* : 63 unités documentaires

*Instrument de recherche* : récolement

Le CMPP ouvre en mars 1964 : il accueille tous les enfants et adolescents inadaptés leur offrant un diagnostic, une orientation et traitement éventuel. Au départ installé au boulevard Carnot à Dijon, il déménage provisoirement place de la République en 1973 puis, en 1976, il s'installe définitivement au 16 de la rue Millotet. Il est complété en 1979 par la création en annexe d'un Centre d'Action Médico-Sociale et Précoce : cette section spécialisée, basée au 23 place Bossuet, est destinée au diagnostic et au traitement des troubles neuro-psychiatrique survenant chez le jeune enfant tout en permettant son maintien en milieu familial ; il a également une fonction d'orientation et de prévention.

#### **k) Institut médico-professionnel de Chenôve / Institut Charles Poisot**

*Niveau de description* : fonds

*Dates extrêmes* : 1963-2000

*Importance matérielle* : 71 unités documentaires

*Instrument de recherche :* récolelement

Cet institut ouvre le 22 Février 1965. Dès 1963, l'ARSEA a cherché à ouvrir des ateliers professionnels et a acquis une petite usine à cet effet (« Ateliers Ferret-Goglio »). Au départ situé au 4, rue Changenet, il déménage à la propriété des Cèdres en 1975. Il accueille des handicapés mentaux garçons et filles, entre 14 et 20 ans, répartis en groupes d'activités. Fonctionnant en semi-internat, il recevait au départ des adolescents provenant de différents IMP de la région et les préparaient à une activité professionnelle en milieu normal ou protégé. Peu à peu la demande de placement s'est limitée aux institutions de Dijon. En 1976, le projet d'ouverture d'un foyer d'hébergement est évoqué. En 1984, l'IMPRO est agréé hôpital de jour qui est l'actuelle Institution médico-sociale Charles Poisot (ICP) mais cette autorisation n'a jamais été exploitée. En 1986, la propriété des Cèdres est achetée par l'Acodege.

## **Sourire et Lumière**

*Lieu de conservation :* Archives départementales de la Côte d'Or

*Dates extrêmes :* 1924-2002

*Importance matérielle :* 0,85 m.l. ; 41 unités documentaires

*Numéro d'entrée :* 61 J

*Instrument de recherche :* répertoire numérique dactylographié réalisé par E. Degeorges et S. Lagrange, 2002

### *Notice historique*

L'association Sourire et Lumière fut fondée le 13 décembre 1974 par M. Jean Borg. Elle avait pour but d'apporter une aide matérielle et morale aux aveugles et aux déficients visuels de France et du Tiers-Monde, de les assister dans leur désir de participer à la vie en société ou de s'intégrer dans une vie professionnelle. Dans ce dernier cas, elle se proposait de les aider dans la recherche d'une formation adaptée ou d'un emploi. Enfin, l'association avait l'intention d'inciter les clairvoyants au volontariat ou au bénévolat pour la réalisation de ces objectifs. Le 20 décembre 1991, la préfecture de la Côte-d'Or reconnaissait Sourire et Lumière comme association d'assistance et de bienfaisance. Par délibération du 27 octobre 2000, l'assemblée générale décidait la dissolution de l'association et passait le relais à l'association Valentin Haüy (AVH) de Paris.

### *Présentation du fonds*

Les archives de Sourire et Lumière ont été classées en quatre sections. La première concerne le fonctionnement, la deuxième les legs de trois bienfaitrices, la troisième comporte les documents de comptabilité et gestion et enfin la quatrième regroupe les pièces comptables et bancaires éliminables à l'échéance des délais réglementaires.

## **Union dijonnaise des centres de réinsertion sociale (UDIC)**

*Lieu de conservation :* Archives départementales de la Côte d'Or

*Dates extrêmes :* 1977-2001

*Importance matérielle :* 0,60 m.l. ; 41 unités documentaires

*Numéro d'entrée :* 66 J

### *Notice historique*

Union dijonnaise des centres de réinsertion sociale (UDIC) : fédération d'associations pour la réinsertion de marginaux adultes, dissoute en 2001 et remplacée par l'Union côte-d'orienne des centres de réinsertion (UCOR).

#### *Présentation du fonds*

Archives de l'association : études, conseil d'administration, paie, factures, etc.

### Bretagne

#### **Centre régional pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence inadaptées de Bretagne (CREAI) de Bretagne**

##### **Cnches**

*Niveau de description* : fonds

*Dates extrêmes* : 1943-1987

*Importance matérielle* : 28 m.l. ; 400 unités documentaires

*Instrument de recherche* : répertoire numérique par Mélanie Hiest et Alexandra Schillinger, 2003.

Instaurées par une circulaire en 1943, les ARSEA ont parmi leurs missions celle de permettre une coordination sur le plan régional des actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence inadaptées. Dans ce cadre, elles ont la possibilité de créer et gérer des établissements ou services afin de répondre aux besoins existants en matière d'équipement sanitaire et sociale. La FBSEA a donc, dès sa création en 1944, pris en charge et créé des établissements et services. Les deux premiers sont les plus connus : le centre d'accueil de Ker Goat et le centre d'observation et de triage « La Prévalaye ». Par la suite, elle va créer et gérer trois établissements et un service : le centre « Jeunes-et-Métiers » en 1947, le Foyer de la Ville-Gilles en 1948, le Foyer Familial Scolaire en 1956 et le COEMP rue Brizeux en 1962.

Le CREAI de Bretagne, héritier de la FBSEA, mis en place suite à l'arrêté du 22 janvier 1964, conserve cette mission de gestion. Il crée un foyer thérapeutique scolaire, « le Resto » en 1972 ainsi qu'un second COEMP dans la zone sud de Rennes. Il reprend également en 1972, la gestion de la maison d'enfants « Le Quengo », avec laquelle il entretenait des rapports depuis 1964 par le biais d'une convention relative à une aide à la gestion. « Le Resto », ouvert la même année que cette reprise, est considéré à sa création, comme une annexe du Quengo. En 1974, le centre de la Prévalaye est transféré à St Grégoire et devient le Centre d'observation et de rééducation « Les Rabinardières ». Sur les neufs établissements et services gérés par le CREAI de Bretagne, sept se trouvent dans le département d'Ille-et-Vilaine et deux dans le Morbihan (le Quengo et le Resto).

En 1985, une remise en cause de la mission de gestion sur le plan national ajouté à une volonté de réformes à la fois des services de l'Etat et de l'organisation interne des CREAI, entraîne une séparation de la mission de gestion des CREAI. Imposée par une circulaire du 13 janvier 1984, le transfert de la gestion des établissements et services bretons a lieu en 1985, vers une nouvelle association créée spécifiquement pour la gestion, l'ARASS.

## Association pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARSEA) d'Orléans – Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CREAI) Centre

**Cnahes**

*Lieu de conservation : CREAI Centre*

*Niveau de description : fonds*

*Dates extrêmes : 1915-1983*

*Importance matérielle : 5,30 m.l. 81 unités documentaires*

*Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé réalisé par Audrey Civran, étudiante en master 1 Histoire, géographie, documents, parcours Histoire et métiers des archives.*

### *Notice historique*

C'est au cours de la seconde guerre mondiale, sous le régime de Vichy, que naît en France la première politique planifiée de « rééducation » de l'enfance dite « irrégulière ». En 1943 sont mis en place, sous l'impulsion du secrétaire d'Etat à la famille et à la santé à qui est confiée la coordination nationale des actions en faveur de la protection de l'enfance, des associations régionales pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARSEA) – ni tout à fait publiques, ni tout à fait privées – qui sont chargées, régionalement, de fédérer des associations et des œuvres et de gérer tout un équipement complémentaire (centres d'accueil, d'observation et de triage, centres de rééducation, écoles de de cadres). Onze ARSEA sont ainsi créées avant la fin officielle du régime de Vichy en Août 1944, dont celle d'Orléans, la dixième, le 25 Avril 1944. Cependant cette dernière restera sans réelle activité jusqu'en 1947. A la Libération, les ARSEA sont validées par de nouveaux textes.

Ces organismes sont des associations privées selon la loi 1901, tout en étant proche des règles de fonctionnement des services publics, avec par exemple un conseil d'administration comptant plus du tiers de fonctionnaires. De plus, l'Etat y impose des membres de droit. Ces associations sont considérées comme des entreprises privées d'intérêt public (statut semi-public semi-privé). Du point de vue financier, elles dépendent quasi-exclusivement des subventions publiques. Mais elles ont le droit d'organiser des événements susceptibles d'apporter un complément de ressources, tels que la vente de timbres et vignettes ou des soirées théâtres.

Ces ARSEA ne sont pas fondées par des textes législatifs. Les seuls documents disponibles sont les statuts-types de 1943 et diverses circulaires ministérielles. Le contrôle exercé sur les ARSEA résulte d'une mosaïque de textes dont certains n'ont aucune force légale.

Une circulaire du 1er octobre 1945 redéfinit plus précisément leurs attributions selon trois rubriques : la coordination ; l'aide technique aux œuvres privées et l'information de l'opinion ; la réalisation et la gestion de certains organismes.

Les ARSEA sont chargées de créer en amont un centre d'observation, qui deviendrait pourvoyeur des divers établissements, ainsi qu'un centre de formation pour les différents personnels. Elles ont aussi pour mission de planifier la mise en place d'une gamme d'établissements qui couvrirait de façon rationnelle les différents besoins, chacun se spécialisant dans un type de prise en charge grâce à un dépistage en amont du placement (délinquants, orphelins, « débiles et arriérés », handicapés physiques, ...).

Dès la fin des années 1940, des associations départementales pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ADSEA) sont créées, puis en 1948 apparaît l'Union Nationale des Associations Régionales (UNAR), qui sera désormais le partenaire politique du

Ministère. La revue Sauvegarde de l'enfance, appelée simplement Sauvegarde, créée à l'origine par l'ARSEA de Paris, est désormais rattachée à l'UNAR. Cette revue est un organe de liaison entre les différentes associations régionales de France.

Les ARSEA prennent de plus en plus d'autonomie vis-à-vis de l'Etat, et leur statut juridique particulier ne plaît pas. Un tournant va avoir lieu dans les années 1960. Un arrêté du 14 mai 1962, puis une circulaire de la même année précisent les missions des ARSEA. Puis un arrêté du 22 janvier 1964, transforme en profondeur ces associations régionales : le Ministère de la santé publique et de la population substitue les ARSEA au profit des CREAI (Centres régionaux pour l'enfance et l'adolescence inadaptées). Ce changement vise à affirmer le rôle de l'Etat au sein de ces associations, et réorganise les différents échelons de leur exercice. Non seulement leur nom, mais aussi leurs attributions et leur rayon d'action vont évoluer. L'ARSEA d'Orléans devient officiellement le CREAI Centre le 26 novembre 1965. Ces textes vont permettre d'affirmer la mainmise de l'Etat sur ces associations, les ARSEA n'étant que des délégataires de la puissance publique. Il y a, de la part du ministère, une volonté de donner aux ARSEA un véritable statut juridique, en affirmant leur statut qui devient uniquement privé. Des équipes techniques sont créées, avec pour projets d'instituer une instance technique susceptible de prodiguer des conseils, de diligenter des expertises, sous le contrôle et pour les comptes des services régionaux et départementaux de l'Etat.

Au niveau national, l'UNAR se voit charger de la gestion du centre technique national pour l'enfance et l'adolescence inadapté (CTNEAI). Les missions de ce CTNEAI sont de quatre ordres :

- étudier les méthodes de prévention, d'observation, de soins et d'éducation spécialisée, de réadaptation et de réinsertion sociale, applicables aux différentes catégories d'enfants et d'adolescents inadaptés
- étudier la nature et les normes des différentes catégories d'établissements, organismes ou services nécessaires
- définir les méthodes les plus aptes à assurer la formation des personnels techniques, et notamment des éducateurs spécialisés
- centraliser les études concernant ces précédents objectifs, constituer une documentation et en assurer la diffusion.

L'UNAR devient en 1965 une instance de simple expertise aux missions assez floues : l'AFSEA (association française de la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence). Avec l'arrêté de 1964 et les statuts-types qui lui sont annexés, on pointe sans difficulté la quasi-mise sous tutelle de ces CREAI qui perdent tout rôle « politique » dans la mise en œuvre, le développement, la coordination des établissements et services du secteur de l'inadaptation. Il n'y a plus de membres de droit dans le conseil d'administration.

### *Présentation du fonds*

Les fonds résultent des activités de l'Association Régionale devenue CREAI par la suite avec l'arrêté du 22 janvier 1964. Il s'agit surtout de documents administratifs : on y trouve des documents relatifs à l'organisation de ces deux organismes, leurs fonctionnements mais aussi sur leurs activités et leurs correspondances. Les deux plans de classement se basent sur les divers services de l'ARSEA et du CREAI qui transparaissent à travers la composition des dossiers constituant le fonds. C'est ainsi que trois grandes parties ont émergées.

## **Coup de pouce**

*Lieu de conservation : Archives départementales du Loir-et-Cher*

*Dates extrêmes : 1994-1999*

*Importance matérielle : 0,85 m.l. ; 19 unités documentaires*

*Numéro d'entrée : 107 J*

*Modalités d'entrée : don de l'INSERCO, 2005*

*Instrument de recherche : répertoire numérique par Véronique Guasco sous la direction d'Anne-Cécile Tizon-Germe, 2005, 4 p.*

#### *Notice historique*

Association "Coup de Pouce" (1994-1999), entreprise d'insertion par l'économique qui s'adressait à un public jeune en difficulté auquel elle proposait du travail.

#### *Présentation du fonds*

Fonctionnement, activités, personnel et bénéficiaires de l'association Coup de Pouce.

### **Mettray (colonie agricole et pénitentiaire, puis Village des jeunes)**

*Lieu de conservation : Archives départementales de l'Indre-et-Loire*

*Dates extrêmes : 1839-1997*

*Importance matérielle : 12 m.l. ; 874 unités documentaires*

*Numéro d'entrée : 114 J*

*Instrument de recherche : « Conseil général d'Indre-et-Loire, Association la Paternelle – Colonie agricole et pénitentiaire de Mettray - Village des Jeunes - 1839-1997. », répertoire numérique de la sous-série 114 J, par Georges-François Pottier, rédacteur chef, sous la direction de Luc Forlivesi, directeur des Archives départementales d'Indre-et-Loire, Archives départementales, Tours, 2003.*

#### *Notice historique*

Cet établissement pour garçons d'Indre-et-Loire est ouvert en 1839 par Frédéric-Auguste Demetz et M. de Courteilles. Il est alors divisé en deux parties : la colonie agricole pour jeunes détenus confiés par l'Administration pénitentiaire et la Maison paternelle qui reçoit les enfants placés par mesure de correction paternelle en vertu de l'article 375 du Code civil. Concrétisant la devise de Demetz « améliorer l'homme par la terre et la terre par l'homme », il devient rapidement l'établissement modèle du genre. Les garçons mineurs de 13 à 18 ans y apprennent l'agriculture, le jardinage, les métiers de boulanger, charron, forgeron, cordonnier, brossier, maçon, maréchal, menuisier, peintre, sabotier, tailleurs, ... Les garçons de moins de 13 ans sont regroupés dans un quartier des mineurs. Cela ne l'empêchera pas, au cours des années 1930, de compter parmi les cibles privilégiées des campagnes de presse qui dénonceront ses pratiques répressives et entraîneront sa fermeture définitive en 1937.

#### *Présentation du fonds*

Société Paternelle : Colonie agricole et pénitentiaire de Mettray (constitution et dissolution, patrimoine, fonctionnement, documentation). Association La Paternelle : Village de l'Espoir - Village des Jeunes de Mettray (patrimoine, création d'un musée de la Colonie de Mettray).

### AEIM – Adapei 54

**Cnahes**

*Lieu de conservation* : AEIM, entrée probable aux AD 54 en 2019

*Dates extrêmes* : 1957-2004

*Importance matérielle* : 7 m.l.

*Instrument de recherche* : bordereau de versement réalisé par Franck Poinsignon, jeune volontaire en service civique, sous la direction des Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle et le tutorat de Jacques Bergeret, délégué régional CNAHES Lorraine, 2017

#### *Notice historique*

L'AEIM est créée le 13 juin 1957 à l'initiative de parents d'enfants handicapés mentaux sous le premier nom d'« Association de parents infirmes mentaux ». Elle est l'une des premières associations à s'engager ainsi au service de la personne en situation de handicap intellectuel, face à l'absence de structure officielle qui veuille accueillir ces enfants. Comme d'autres, elle est surtout portée à l'origine par des parents d'enfants trisomiques dont l'espérance de vie, faute d'éducation et de pédagogie spécifique, est alors faible. Elle s'inscrit ainsi dans un mouvement national spontané de créations d'associations familiales similaires dans tous les départements français qui débouche sur la création d'une Union Nationale, l'Unapei, à laquelle elle adhère dès sa création en 1960.

Le premier IME (Institut médico-éducatif) de la grande région Est, le « Clair Matin » accueille ses premiers enfants le 20 janvier 1958 à Vandœuvre. Ce sera le début d'une longue liste de réalisations dont l'ambition est de répondre aux besoins identifiés par des parents à la recherche de réponses adaptées au handicap de leur enfant : IME, IMPRO, CAT, Foyers d'hébergement, Ateliers Protégés, MAS, services divers (SSES, SAVS, SLV) et Service Tutélaire. Avec sept instituts médico-éducatifs (IME) créés durant la première décennie, les débuts de l'AEIM sont fulgurants, d'autant que les financements officiels ne viendront que plus tard, après la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées de 1975. Par la suite, l'association crée ses autres établissements en suivant l'évolution des enfants devenus adultes, puis vieillissants. L'AEIM crée ainsi en presque 60 ans 35 établissements et services sur 42 sites. En 2017, elle compte plus de 850 adhérents et accueille et accompagne environ 2 400 personnes en situation de handicap intellectuel. Première ADAPEI de France, elle est aussi le premier employeur social privé à but non lucratif de Meurthe-et-Moselle.

#### *Présentation du fonds*

Malgré des pertes importantes, l'AEIM conserve quelques catégories de documents (assemblées générales, comptabilité) qui remontent aux origines en 1957-1958, suivies au début des années 1960 par les documents administratifs fondamentaux et les conseils d'administration. Les dossiers qui rendent compte des liens avec l'UNAPEI apparaissent en 1965, les notes adressées aux parents en 1966, puis les notes aux directeurs d'établissements en 1974. Ensuite, d'une façon générale, l'organisation et l'activité internes à travers les instances du personnel et les autres types de réunions, de même que la communication, les manifestations extérieures, la correspondance transparaissent dans les dossiers d'archives à partir des années 1975-1980.

## Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptée (CREAI) Lorraine

**Cnahes**

*Lieu de conservation* : CNAHES Lorraine

*Dates extrêmes* : 1964-2007

*Importance matérielle* : 3,50 m.l.

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Sylvain Cid, 2010

### *Notice historique*

Le CREAI de Lorraine est créé en 1965 sous la dénomination de Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CREAI). Comme les autres CREAI et en vertu d'un arrêté du 22 janvier 1964, il reprend en les élargissant les attributions dévolues depuis 1944 à l'Association lorraine de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ALSEA). Il est ainsi chargé de créer et gérer des établissements, de gérer un centre de formation d'éducateurs spécialisés (l'Institut Paul Meignant à Laxou), d'assister sur le plan technique le directeur départemental des affaires sanitaires et sociales et d'apporter des conseils techniques aux établissements publics ou privés qui lui en font la demande. Son territoire est néanmoins amoindri, puisque la circonscription de l'ancienne ALSEA incluait les Ardennes, l'Aube, la Marne et la Haute-Marne. Dès le début, le CREAI cohabite aussi avec le Comité nancéien de sauvegarde l'enfance et de l'adolescence (CNSEA), également issu de l'ALSEA mais dont le champ d'action s'étend spécifiquement au département de Meurthe-et-Moselle, avec lequel il partagera longtemps le même siège social, le même président et la même administration.

La répartition des tâches entre les deux associations se modifie lorsqu'un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (1981-1982) entraîne un resserrement des missions des CREAI et notamment la perte de la gestion des établissements et services. Le 16 décembre 1982, le CREAI signe une convention avec le CNSEA par laquelle ce dernier, rebaptisé REALISE (Réalisation pour les enfants et les adolescents d'une libre insertion sociale par l'éducation) reçoit la responsabilité financière, technique et administrative des centres d'observation Louis-Sadoul et Victor-Poirel, ainsi que du Centre d'action sociale éducative l'Escale. Le CREAI, concentré sur ses activités d'animation et de conseil technique, conserve la gestion de l'Institut Paul-Meignant jusqu'à sa transformation en Institut régional de travail social (IRTS). Il prend le nom de Centre régional lorrain pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CRLEAI) puis, dans les années 1990, de Centre régional d'études et d'actions en faveur des personnes inadaptées de Lorraine (CREAI).

Des difficultés financières obligent le CREAI de Lorraine à fermer ses portes en 2009. Ses missions sont très partiellement récupérées l'année suivante par une « Délégation Lorraine ANCREAI » qui ouvre ses portes à Vandoeuvre-les-Nancy le 1er juin 2010, adossée au CREAHI Champagne-Ardenne.

*Notice d'après l'historique en ligne de l'association REALISE*

## Compagnons du Chemin de Vie (CCV)

**Cnahes**

*Lieu de conservation* : sur place

*Dates extrêmes* : 1990-2012

*Importance matérielle* : 12 m.l.

*Instrument de recherche* : Répertoire numérique détaillé réalisé par Marjolaine Baudru, jeune volontaire en service civique, sous la direction de Jacques Bergeret, délégué régional Lorraine du

CNAHES, et Vincent Lacorde, attaché de conservation du patrimoine aux Archives départementales de la Meuse

### *Notice historique*

L'association des Compagnons du Chemin de Vie a été fondée en 1991. Elle s'est implantée dans le village de Bové-sur-Barboure, en Meuse, à l'initiative et sur une idée de Claude Magnin, afin d'accompagner des personnes en grande difficulté sociale, confrontées à la privation d'emploi. Il s'agissait de respecter ces personnes, de les considérer en comptant sur elles comme « compagnons » dans une démarche collective destinée à les aider à se réinsérer dans la vie active. Dès le départ, son but consiste par différents moyens à remotiver ces personnes, en leur procurant du travail au travers de la récupération d'objets anciens et, par la suite, la vente dans un magasin « La Friperie », tenu par les compagnons, de vêtements d'occasion.

Après un élargissement de son espace de vie dans les locaux de l'ancienne laiterie-fromagerie Hutin, les nécessités de mise aux normes et de gestion d'effets de seuil amèneront l'association à déménager, le 20 octobre 2007, du village d'implantation de ses débuts, pour s'installer dans le Bâtiment H du quartier du Rébus à Lérouville (55200). Cette nouvelle installation dans de meilleures conditions matérielles ouvre une nouvelle étape de développement permettant à l'association de s'engager pleinement dans les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) de la Meuse qui, émergeant à l'économie sociale et solidaire, participent à l'insertion par le travail. Elle embauche en effet sur tout le secteur Meusien et permet ainsi de redonner le goût au travail à des personnes qui ne l'avaient jamais eu ou qui l'avaient perdu. L'association développera simultanément des actions de formation en rapport avec des projets personnalisés. Divers partenariats avec les collectivités et les entreprises locales favorisent, depuis de nombreuses années, la découverte des métiers et l'insertion socio-professionnelle des « compagnons ».

Cette association, subventionnée par des fonds publics de différentes structures, est toujours en activité. Son siège social, initialement à Bové-sur-Barboure est actuellement situé dans le quartier du Rébus, Bâtiment H, 55200 - Lérouville.

### *Présentation du fonds*

Le fonds présente un ensemble assez complet de dossiers de réunions associatives, de gestion financière et du personnel, ainsi que de rapports d'activité et de correspondance.

## **Fondation de l'Institution des jeunes aveugles de Nancy**

*Lieu de conservation* : Archives départementales de Meurthe-et-Moselle

*Dates extrêmes* : 1833-1985

*Importance matérielle* : 3,50 m.l. ; 35 unités documentaires

*Numéro d'entrée* : 69 J

*Modalités d'entrée* : dépôt

*Conditions de d'accès et de reproduction* : soumis à autorisation

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par C. Jajoux.

### *Notice historique*

C'est en 1853 que l'Abbé Gridel crée l'Institution des Jeunes aveugles de Nancy dont l'organisme gestionnaire « La Fondation de L'Institution des Aveugles et Déficients Visuels

de Nancy" fut reconnue d'utilité publique le 14 juillet 1865. Prévue au départ pour donner aux jeunes aveugles et déficients visuels une instruction intellectuelle, morale et religieuse, en vue de les préparer à un métier ou à un art, la Fondation a également pris en compte les besoins des adultes aveugles pour procurer occupation, emploi, accueil ou assistance. Son objectif est de proposer à toute personne déficience visuelle qui le souhaite l'accompagnement dont elle a besoin pour acquérir un maximum d'autonomie quotidienne et psychique. La FADV gère plusieurs établissements, qui assurent, auprès des enfants et adultes aveugles et déficients visuels, les missions suivantes: l'éducation et la scolarisation, l'accès au travail protégé, la formation professionnelle, l'accueil résidentiel.

Historiquement, le premier ouvert est le Centre d'Éducation pour déficients visuels (CEDV) qui accueille dans ses services et sections des enfants, adolescents, adultes déficients visuels, aveugles et malvoyants, avec ou sans trouble associé. Elle assure une prise en compte dès le premier âge, de façon à diminuer le plus possible les conséquences de la déficience.

La vocation du CEDV est de préparer les personnes, enfants et adultes qui lui ont été confiés, à s'insérer dans la société par l'éducation, l'enseignement et l'accroissement de l'autonomie et à trouver un mieux-être. Le CEDV offre un pôle de compétences et un ensemble de propositions d'éducation et de formation définissant pour chacun un parcours individualisé. La complémentarité entre les différentes prestations permet un accompagnement personnalisé des projets de vie. Il accompagne les enfants et adolescents de la région Lorraine, dans leur parcours personnel et scolaire, de la naissance à vingt ans, pour permettre leur épanouissement et leur autonomie. Depuis octobre 2009, un service dédié aux adultes a été créé : le Centre Lorrain d'Évaluation et de Réadaptation en Basse Vision (CLER), service qui vient compléter les prestations déjà proposées.

#### *Présentation du fonds*

Comptabilité, comptes-rendus de conseil d'administration, dossiers de personnel dirigeant, gestion des biens immobiliers, legs et dons faits à la fondation.

### **Fraternité des malades et des handicapés**

*Lieu de conservation : Archives départementales de la Meuse*

*Dates extrêmes : 1920-1996*

*Importance matérielle : 8,00 m.l. ; 194 unités documentaires*

*Numéro d'entrée : 107 J*

*Modalités d'entrée : dépôt*

*Conditions de d'accès et de reproduction : soumis à autorisation*

*Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé par C. Jajoux.*

#### *Présentation du fonds*

Archives de l'équipe intercontinentale de la Fraternité des malades, correspondance avec les nations, publications, photographies. Archives envoyées par les équipes des autres pays. Papiers du fondateur, le Père François (1920-1996).

## Grand Sauvoy

**Cnahes**

*Lieu de conservation* : sur place.

*Dates extrêmes* : 1925-2000

*Importance matérielle* : 3,10 m.l. ; 58 unités documentaires.

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé, 2009.

### *Notice historique*

L'association le Grand Sauvoy a été créée en 1920 à l'initiative de l'évêché, dans le souci de proposer un accueil et un hébergement aux jeunes gens de la campagne venus à la ville pour travailler ou se former. Le chanoine Malquin est choisi pour fonder et organiser cette institution nouvelle. L'association prend le nom de « Foyer du jeune ouvrier » et achète le site du Grand Sauvoy, à Maxéville, dans la banlieue de Nancy. S'inscrivant dans la mouvance des Foyers de jeunes travailleurs, l'activité originelle d'hébergement du Grand Sauvoy va se perpétuer jusque dans les années 1970, quand les ouvriers sont peu à peu devenus des chômeurs, ne pouvant plus assurer leurs frais d'hébergement et de repas.

En 1974, le Grand Sauvoy est finalement agréé par la Préfecture comme CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale). Il est aussi agréé en 1976 en tant que CAVA (Centre d'adaptation à la vie active) en développant des ateliers qui n'étaient à l'origine orientés que vers la seule production interne : maçonnerie, jardinage, espaces verts, menuiserie, serrurerie et cuisine restauration. Cette dernière évolution est renforcée dans les années 1990 dans le cadre des conventions passées notamment avec le Conseil général, lorsque sont mises en œuvre les mesures de traitement social du chômage avec l'instauration du RMI. En 2009, le « groupe Sauvoy » réunit non seulement l'association mère, qui continue à gérer le CHRS (130 places à Nancy et Toul), le CAVA (80 places à Nancy), ainsi que des actions d'accueil et d'hébergement d'urgence à Nancy et à Toul, mais aussi deux associations filiales créées pour gérer quatre chantiers d'insertion, ainsi que trois entreprises d'insertion. En 2016, le Grand Sauvoy fusionne avec Regain 54 pour donner naissance à une nouvelle association, ARELIA.



### Comité de la Falaise

*Lieu de conservation* : Archives départementales du Pas-de-Calais

*Dates extrêmes* : 1919-1971

*Importance matérielle* : 1,80 m.l. ; 20 unités documentaires

*Numéro d'entrée* : 41 J

*Modalités d'entrée* : don par dévolution décidée par la dernière assemblée générale

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par T. Heckmann, 1982.

#### *Notice historique*

L'Association « Comité de la Falaise » a été créée pour gérer la maison de repos pour jeunes filles protestantes fondée au Portel en 1920. Transférée à Wimereux et transformée en 1946 en maison d'accueil pour l'aide sociale à l'enfance, elle a été dissoute en 1973 après liquidation des biens.

### Les Moutatchous (Centre d'observation, de placement et de soins)

#### **Cnahes**

*Lieu de conservation* : sur place

*Dates extrêmes* : 1971-2006

*Importance matérielle* : 80 m.l.

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé, réalisé par Simon de Ruyter, 2007.

Le centre «Les Moutatchous», ouvert en 1971, est géré par une association éponyme implantée dans la ville d'Haubourdin, à quelques kilomètres de Lille. Le nom de l'association tire son origine du mot espagnol « muchachos ». Bien que les Espagnols aient quitté la région au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'expression fut absorbée dans le patois local.

Cet établissement basé à Haubourdin suit des enfants et adolescents présentant des troubles relationnels en les accueillant en internat ou en service de jour ; il possède de plus un service de placement familial spécialisé. Il fonctionne encore aujourd'hui, même si il a connu de nombreuses transformations. Assimilé à un Centre d'observation, de placement et de soins (COPS), le centre accueille de jeunes enfants et des adolescents, qui sont encadrés par des équipes éducatives, médicales et paramédicales. Certains jeunes vivent quotidiennement au sein de foyers, d'autres sont placés dans des familles d'accueil, recrutées par l'association. D'autres enfin sont pris en charge par l'accueil de jour. Les périodes de placement sont plus ou moins longues selon la situation des jeunes.

Avant l'ouverture du centre, le 15 avril 1971, le site était occupé par un séminaire. Avec la diminution croissante des vocations, le séminaire était déserté et le diocèse de Lille décida de vendre cette propriété. La majorité des bâtiments, datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, fut ainsi rasée pour recevoir de nouvelles infrastructures. De cette époque, il subsiste aujourd'hui un édifice classé et en attente d'une réhabilitation. Le centre reste encore attaché à sa ville d'origine. Beaucoup de jeunes fréquentent les écoles environnantes et les nombreuses infrastructures sportives et culturelles d'Haubourdin.

A l'origine le centre des « Moutatchous » était sous la tutelle du CREAI (Centre Régional de l'Enfance et de l'Adolescence Inadapté), avant d'acquérir son autonomie en 1986 ; à cette date, le COPS gère personnellement son établissement et de nouveaux statuts sont rédigés. Il a connu de nombreuses évolutions depuis son inauguration et à l'heure actuelle, il comprend quatre maisons accueillant les enfants et des adolescents. Deux maisons ont

récemment été construites pour remplacer l'ancien bâtiment « Renaissance ». Elles accueillent les enfants les plus jeunes. L'association à également du s'étendre en dehors d'Haubourdin pour acquérir de nouveau locaux : le foyer Paule dut ainsi déménager à Lomme. En juillet 2007, la reconstruction d'un autre foyer (le foyer Marianne) a commencé. Mais le centre névralgique de l'association reste implanté à l'ancienne place du « petit séminaire » avec les locaux administratifs, médicaux et son accueil de jour.

## Union des clubs de prévention du Nord (UCPN)

### Cnahes

*Lieu de conservation* : Archives nationales du monde du travail (ANMT) à Roubaix

*Numéro d'entrée* : 2002 072

*Dates extrêmes* : 1956-1995

*Importance matérielle* : 18,40 m.l. ; 689 unités documentaires

*Instrument de recherche* : répertoire numérique réalisé en août-septembre 1998 par Hugues Courant

### Notice historique

Dans le Nord, la construction du secteur de la prévention a d'abord été le fait de militants de quartier regroupés au sein d'associations. Lancé depuis le foyer de Marcq, créé en 1956 (premier club de prévention du Nord), le mouvement s'est développé au point que de nouveaux foyers ont été créés à La Madeleine et au Vieux-Lille vers 1965 puis la Fédération des Foyers de Culture Populaire, sous l'impulsion de Louis Dooghe, ouvrier menuisier, bénévole puis éducateur au foyer de Marcq. Enfin, l'ensemble des clubs s'occupant de prévention dans le Nord, et non plus seulement autour de Lille, se sont regroupés au sein de l'Union des Clubs afin de ne présenter qu'un seul interlocuteur au principal " financeur ", le département.

### Présentation du fonds

Entreposées en vrac dans la cave du foyer de La Madeleine jusqu'en novembre 1996, les archives de l'Union des Clubs ont été extraites par Jacques Mazé, à la suite d'une réunion du CNL à Angers, durant laquelle il apprit que la quarantaine de cartons contenant lesdites archives risquait l'élimination en raison de travaux imminents. Sauvés, les cartons furent déposés au CNAHES. Le fonds semble ne comprendre qu'une branche de l'UCPN, à savoir une partie des archives propres à l'Union des Clubs, ainsi que celles de la Fédération des Foyers de Culture Populaire basée à La Madeleine et des foyers qu'elle abritait en son sein (foyers de La Madeleine, du Vieux-Lille, du Chevalier de l'Espinard, de Marcq-en-Baroeul). Seule la branche lilloise de l'UCPN apparaît donc dans ce fonds, non l'ensemble des associations "nordistes" de l'UCPN. Surtout, les premières années de chaque foyer, de la FFCP ou de l'UCPN, semblent n'avoir pas ou mal été conservées. Nous ne conservons des premières années que bien peu de comptes rendus d'assemblées générales ou de conseil d'administration. Seul le foyer de Marcq semble avoir conservé précieusement les archives de sa genèse. Le fonds se compose cependant d'une abondante collection de photographies rendant compte des activités d'animation très diverses des foyers (camps, expositions, excursions, ateliers). Egalement, dans un secteur structuré très souvent autour d'un internat, la prévention spécialisée, dans le Nord particulièrement, a toujours cherché à travailler sur le terrain, dans les quartiers, sans extraire l'adolescent et l'enfant de leur environnement et de leur famille, mais au contraire en travaillant aussi sur ces aspects. La multiplicité des actions menées, les divers axes se retrouvent dans le fonds conservé au CAPEA et forme l'une de ses richesses (nombreuses commissions spécialisées, camps, ateliers...). De la même

manière l'orientation vers les quartiers, au-delà de l'imbrication des structures, permet une vision extrêmement précise du secteur, malgré les divergences entre bénévoles et éducateurs salariés, en particulier l'opposition ou la synthèse entre animation et prévention. L'autre grande richesse de ce fonds réside sans conteste dans les dossiers de travail personnels des membres bénévoles ou salariés. Une fois dépassée l'apparente anarchie de ces dossiers, on peut y percevoir le travail de prévention, non seulement sous ses aspects institutionnels, mais aussi à travers le regard de ses acteurs.

## **Union des clubs de prévention du Nord (UCPN) (2)**

### **Cnahes**

*Lieu de conservation* : Archives nationales du monde du travail (ANMT) à Roubaix

*Numéro d'entrée* : 2014 006

*Dates extrêmes* : 1964-1986

*Importance matérielle* : 2,40 m.l. ; 40 unités documentaires

*Modalités d'entrée* : don

*Instrument de recherche* : bordereau d'entrée réalisé en 2014 par le déposant, Sylvain Cid, archiviste du CNAHES, et Frédérique Le Du, chargée d'études documentaires

### *Présentation du fonds*

Ce fonds a été donné à l'Etat par l'Association de prévention spécialisée du Nord (APSN), propriétaire des archives de l'Union des Clubs de prévention du Nord (UCPN), dont elle a pris la suite en 1986. Il se compose des archives de fonctionnement de l'UCPN (procès-verbaux d'assemblées générales, comptes rendus des réunions du conseil d'administration et du bureau, comptes rendus de réunions), de dossiers documentaires et de bulletins. Il vient ainsi utilement compléter le fonds 2002 072 Union des Clubs de prévention du Nord.

## Association Henri Rollet

Cnches

### a) Association et Siège

*Lieu de conservation* : Archives départementales des Hauts-de-Seine

*Numéro d'entrée* : 134 J

*Dates extrêmes* : 1907-2002

*Importance matérielle* : 8,50 m.l. ; 85 unités documentaires

*Modalités d'entrée* : dépôt

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Chloé Najera, 2013

#### Notice historique

L'association « La Tutélaire » est fondée par Henri Rollet en 1914 avant d'être déclarée à la Préfecture l'année suivante. Elle vient compléter l'action déjà entreprise par le Patronage de l'enfance et de l'adolescence, cette fois en direction des jeunes enfants de moins de 12 ans nécessitant une assistance immédiate et des filles en danger moral ou traduites en justice de 12 à 18 ans. Si le « Patronage Rollet » s'est bien saisi dès le début des années 1890 de l'accueil de jeunes filles en « asile temporaire », en particulier au 24 place Dauphine où la directrice générale est amenée à dormir parmi ses protégées, cette activité reste secondaire devant l'impossibilité d'instaurer une quelconque mixité.

La Tutélaire loue plusieurs appartements de la rue Blomet pour y constituer sa « maison d'accueil ». Elle y récupère les pupilles déjà transitoirement prises en charge par une vice-présidente, Madame Paul Darcy, dans l'attente du démarrage effectif de l'association, dans un contexte où les œuvres de protection de jeunes filles ont été mobilisées pour porter secours aux blessés. L'affluence est importante, rendant très vite nécessaire la perspective d'un agrandissement. En 1917, en application de la loi sur la prostitution des mineurs, l'association est autorisée à recevoir des mineures. En 1920, elle obtient la reconnaissance d'utilité publique.

En 1923, le domaine des Brochepins au 70 route de Clamart à Issy-les-Moulineaux est acquis pour y construire la nouvelle « maison d'observation et de rééducation » de la Tutélaire. Le projet est important : pour Henri Rollet, chaque catégorie d'enfant doit avoir son pavillon et son terrain de jeux. Les travaux commencent en 1924 et les pavillons « Pasteur » (accueil), « Katherine Baker » (pour les fillettes de 3 à 13 ans), « Pupilles de la Nation » (réservés aux filles de 13 à 18 ans), « Raymond Poincaré » (comprenant les services généraux) sortent de terre tour à tour. Ces constructions requièrent d'incessantes recherches de financements alors que les caisses se vident. À partir de 1928, la Tutélaire bénéficie de la dévolution de biens de plusieurs associations dissoutes : le Patronage Bon Secours en 1928, La Renaissance de la jeune fille et l'Œuvre du souvenir pour la protection de l'enfance en 1931, Les Orphelins des armées du XVe arrondissement en 1934, puis l'Œuvre de préservation et de sauvetage de la femme en 1939. De cette dernière, la Tutélaire reçoit l'importante construction du 216 boulevard Jean Jaurès à Boulogne dans laquelle elle installera son home de semi-liberté « La Caravelle » après la guerre. L'association prend dès lors le titre « La Tutélaire et l'Œuvre de préservation et de sauvetage de la jeune fille ».

À la Libération, après trois années difficiles sur le plan financier, l'association normalise sa situation grâce aux conventions et habilitations obtenues de l'Etat. L'ordonnance du 2 février 1945 va permettre de recevoir de jeunes délinquantes et en 1951, une convention est signée avec l'Aide sociale à l'enfance. En 1965, un service de siège s'organise à Issy-les-Moulineaux. Il sera transféré en 1975 à Paris en même temps que le service administratif. En 1967, l'association actualise ses statuts et change son titre en « Association Henri Rollet » en hommage à son président-fondateur décédé en 1934. Elle ouvre en 1969 un internat, La Rose des Vents à Sèvres, puis un service d'hébergement individualisé à Boulogne-Billancourt. En 2017, la fusion avec l'association Arfog-Lafayette est votée, donnant naissance à l'association Esperem.

#### *Présentation du fonds*

Les archives de l'Association Henri Rollet constituent un fonds relativement bien conservé, à l'exception de quelques lacunes surtout concentrées dans les années 1910 et 1920. Si la correspondance relative aux dons et aux cotisations remonte à 1914, les rapports moraux sont conservés depuis 1917, les archives du conseil d'administration depuis 1919. Les archives comptables permettent de remonter aux années 1930.

Les dossiers relatifs aux travaux et aux bâtiments, assez abondants et remontant aux années 1920, ont été extraits de ce fonds pour être conservés par l'Association.

#### **b) Association des Amis de la Tutélaire**

*Lieu de conservation* : Archives départementales des Hauts-de-Seine

*Numéro d'entrée* : 135 J

*Dates extrêmes* : 1949-1998

*Importance matérielle* : 0,20 m.l. ; 2 unités documentaires

*Modalités d'entrée* : dépôt

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Chloé Najera, 2013

#### *Notice historique*

L'Association des Amis de la Tutélaire est créée le 29 avril 1949 dans le but de gérer les actifs devant servir au fonctionnement de La Tutélaire, rebaptisée Association Henri-Rollet en 1967. En 1999, elle transmet son actif à celle-ci avant de se dissoudre.

#### *Présentation du fonds*

Ce fonds lacunaire contient des dossiers sur le fonctionnement de l'association et sur sa gestion financière.

#### **c) Les Pléiades**

*Lieu de conservation* : Archives départementales des Hauts-de-Seine

*Numéro d'entrée* : 2294 W (registres), 2295 W (dossiers)

*Dates extrêmes* : 1914-1942

*Importance matérielle* : 5,50 m.l. ; 50 unités documentaires

*Modalités d'entrée* : dépôt

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Chloé Najera, 2013

## Présentation du fonds

Ce versement est constitué de 24 registres et de 3 mètres linéaires de dossiers individuels du foyer historique de l'association. Les registres contiennent les renseignements relatifs aux jeunes filles suivies par l'association de 1914 à 1942. Les pièces annexes relatives à la plupart d'entre elles (correspondance, certificats de baptême, pièces judiciaires...) sont rassemblées dans les dossiers nominatifs de filles. Ces dossiers sont identifiés par le numéro d'enregistrement attribué à chaque fille dans les registres. Il n'a pas été retrouvé de registres équivalents pour les jeunes garçons, pourtant également suivis à l'aide de dossiers.

## Association pour le développement de la culture et des loisirs des jeunes de La Chapelle (ADCLJC)

**Cnahes**

*Lieu de conservation : sur place*

*Dates extrêmes : 1969-2010*

*Importance matérielle : 7,50 m.l. ; 87 unités documentaires*

*Instrument de recherche : récolelement réalisé par Cyril Genty, jeune volontaire de service civique, sous la direction de Sylvain Cid, archiviste chargé de mission du CNAHES*

## Notice historique

Implantée dans le 18e arrondissement (quartiers de la Goutte d'Or et de la Chapelle), l'ADCLJC a été créée en 1968. Elle est agréée Jeunesse et Sports en 1970 puis habilitée « club de prévention spécialisée » en 1974. Son service de prévention spécialisée est conventionné par la DASES et est composé de deux équipes (Goutte d'Or et Chapelle Sud).

En 2017, l'ADCLJC et la Maison des Copains de la Villette (MCV) fusionnent par absorption de la seconde et donnent naissance à une nouvelle association, l'APSAJ (Association de prévention spécialisée et d'accompagnement des jeunes).

## Présentation du fonds

Le fonds est plutôt lacunaire pour les toutes premières années jusqu'en 1972, date à partir de laquelle sont conservés les projets et rapports d'activité ainsi que la revue mensuelle Baratin. On peut relever aussi les écrits (sans date) de la directrice, Hélène François qu'elle adresse à ses éducateurs. La partie la plus volumineuse du fonds porte néanmoins sur les années 1990 et 2000. Dans ce volume, les archives de l'Espace Jeune Charles Hermite représentent près d'un mètre linéaire. Une iconographie assez importante (2,25 m.l.) conservée depuis 1970 vient compléter l'ensemble.

## Association Vers la vie pour l'éducation des jeunes (AVVEJ)

**Cnahes**

### a) Association

*Dates extrêmes : 1950-2003*

*Importance matérielle : 25,70 m.l.*

*Lieu de conservation* : Archives départementales des Yvelines

*Modalités d'entrée* : dépôt

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé, réalisé par Marie Beaucé et Pascaline Jamet, 2003

### *Notice historique*

*L'Association pour l'Education des Jeunes Mères (AEJM)* est créée en 1950 sous l'impulsion de Mademoiselle Marie-Thérèse Perrin, déléguée permanente à la liberté surveillée. En février 1952, selon le souhait des membres du conseil d'administration, l'association change d'appellation pour celle, moins péjorative, d'association pour l'éducation des jeunes mères (AEJM).

Avec l'une de ses amies, professeur et ancienne collègue, Mademoiselle Barjou, Marie-Thérèse Perrin met en place, en janvier 1951, le premier établissement d'accueil pour mineures mères célibataires de l'association à Puiseux en Bray (Oise). Celui-ci est habilité dès février 1951 afin d'accueillir des mères célibataires mineures délinquantes ou en danger moral. De 1951 à 1976, 8 centres et services d'accueil sont créés. L'AEJM se donne pour but d'éduquer les jeunes mères et leurs enfants. Elle assure à la jeune un suivi psychologique et l'accompagne dans toutes les étapes de la construction de son rôle de mère ; l'évolution de l'enfant dans ce contexte particulier est également suivie avec attention. En outre, l'association met tout en œuvre afin de faciliter la réinsertion de la jeune dans la société. Une formation éducative et professionnelle est dispensée à un certain nombre d'entre elles. En fin de parcours, les jeunes peuvent être aidées dans la recherche d'un emploi et d'un logement.

Le travail amorcé en 1950 s'essouffle à la fin des années 1970. Le départ de Mademoiselle Perrin, la difficulté dans le recrutement du personnel, le manque de diversité dans l'activité de l'association, les difficultés financières chroniques ... sont autant d'éléments expliquant la fusion des activités de l'AEJM et de VLV.

*L'association Vers la Vie (VLV)* est créée en 1951, à l'initiative de Jean-Claude Ferrand, entouré essentiellement d'amis issus des mouvements scouts et d'amis médecins. Durant les années 1940, ses responsabilités en tant que commissaire aux Eclaireurs de France (branche laïque du Scoutisme), ses études de médecine et les différentes rencontres qu'il a faites ont orienté Jean-Claude Ferrand vers les jeunes en difficulté. VLV, association loi 1901, déclarée en préfecture le 29 mars 1951, a pour but « d'organiser et de faire fonctionner dans l'esprit des méthodes actives une ou plusieurs maisons destinées à l'accueil et à l'éducation d'enfants et d'adolescents justiciables d'un séjour en Institut Médico-Pédagogique<sup>7</sup> » (IMP).

Le premier établissement créé est « Le Logis », à Saint-Lambert des Bois, dans les Yvelines (anciennement Seine et Oise). Celui-ci, autorisé à fonctionner à partir du 15 février 1952, accueille une soixantaine de garçons de 11 à 18 ans, qui présentent des troubles du comportement. Il propose aux adolescents un enseignement général et professionnel, ainsi que des activités variées en vue de leur rééducation et de leur insertion sociale. Afin de gérer les activités de loisirs, dites « thérapeutiques », VLV crée en février 1969 l'Association Nationale de Rééducation et Loisirs (ANREL). En décembre 1970 est aussi mise en place l'Association des Amis et Anciens de VLV (AAA ou 3A).

En septembre 1970 est ouvert le centre « Le Vieux Logis » à Yerres, consacré aux adolescents qui, à leur sortie du « Logis », souhaitent poursuivre leur formation professionnelle. Durant cette période est aussi créé un service de suite afin d'aider les jeunes à s'insérer socialement. Cela aboutit à la création en septembre 1973, du Service de Soins et d'Education Spécialisée à Domicile (SESSAD) nommé « La Sablière », à Paris. En 1971, l'association ouvre également l'IMP « Beaulieu » à Annecy-le-Vieux. Puis en 1976 et 1977, ont lieu des intégrations de structures préexistantes.

A partir de 1973, VLV entame un rapprochement avec l'AEJM. Jean-Claude Ferrand devient le délégué général de l'AEJM lors du départ à la retraite de Marie-Thérèse Perrin. Très vite, les deux associations sont gérées conjointement. Le 31 décembre 1977, VLV est dissoute. Le 1er janvier 1978 naît l'AVVEJ, fusion des activités de VLV et de l'AEJM.

*L'Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes (AVVEJ), créée le 1er janvier 1978, est une association « de poids » dans le secteur social, bénéficiant d'un passé riche, d'une bonne réputation et du charisme de Jean-Claude Ferrand. Les populations concernées par son action sont très diverses et se diversifient encore avec, par exemple, l'ouverture des structures de l'ex AEJM à des jeunes filles non-mères. C'est pourquoi, l'association va se structurer peu à peu et se constituer en Unité Polyvalente d'Action Educative Spécialisée (UPAES). Le but est d'offrir aux enfants, adolescents et adultes en difficulté des possibilités d'interventions diverses et complémentaires. Au fur et à mesure de l'apparition de nouveaux besoins, l'AVVEJ complète l'action de ses structures ou en crée de nouvelles. C'est le cas à partir de 1978, de ses Services d'Accueil d'Urgence (SAU), de son service de Consultation d'Orientation et d'Action Educative (COAE)...*

En 1984, l'AVVEJ crée l'association Promo 84, consacrée à l'aide à l'insertion sociale et professionnelle. En 1990, l'AVVEJ et les trois associations qu'elle a créées, l'ANREL (rebaptisée en 1980 l'Association Nationale de Rééducation Enseignement et Loisirs), l'AAA ou 3A (qui deviendra en 1994 l'Association des Amis de l'AVVEJ) et Promo 84 se réunissent au sein d'un groupement : le « Groupe Vers la Vie ». L'AVVEJ continue son action, elle compte aujourd'hui 19 établissements.

### ***b) Foyer Clairefontaine***

*Dates extrêmes : 1959-2005*

*Importance matérielle : 22 m.l.*

*Instrument de recherche : répertoire numérique, 2008.*

Tandis que les premiers établissements de l'Aejm sont placés sous le régime de l'internat, le travail avec les filles montre qu'elles se retrouvent souvent seules à la sortie ; il faut donc créer des structures qui soient le prolongement des foyers, dans le courant des homes de semi-liberté. En 1955 ouvre ainsi le foyer des Quatre-vents à Montreuil, où chaque adolescente travaille à l'extérieur et retrouve le centre le soir. Le foyer de Clairefontaine est ouvert quant à lui en 1956, à Fontenay-aux-Roses.

C'est en 1983 que l'Avvej reprend la gestion du foyer maternel du Plessis-Robinson, géré jusqu'alors par la Caisse d'allocations familiales. A l'heure actuelle, le foyer doit déménager et investir un local à Fontenay-aux-Roses, avant de retrouver ses locaux dans quelque temps, après de nombreux travaux.

#### *Description et traitement du fonds*

Le fonds a été traité comme la quasi-totalité des fonds d'établissement, en répartissant les archives entre le fonctionnement et les activités. Il est à noter que ce foyer, sans doute en vertu de l'espace qu'il recelait, a conservé des dossiers individuels de mères prises en charge de plusieurs établissements similaires de l'Avvej. Nous avons dissocié les établissements et classé les dossiers de mères par année de sortie et par ordre alphabétique. Ces dossiers sont appelés à rejoindre les archives départementales des Yvelines, où sont localisés les dossiers de jeunes des autres établissements de l'Avvej, une fois que le délai de 20 ans après leur clôture permettra de verser davantage de dossiers. Dans le même ordre d'idée, les archives de personnel et la comptabilité doivent rejoindre le siège de l'association, qui souhaite une certaine centralisation en la matière.

## Association nationale de rééducation enseignement et loisirs (ANREL)

**Cnahes**

*Dates extrêmes : 1969-2000*

*Importance matérielle : 28 unités documentaires*

*Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé*

Association créée en février 1969 par l'association Vers la Vie (VLV) pour gérer les activités de loisirs dites « thérapeutiques ». Rebaptisée en 1980, elle intègre en 1990 le Groupement Vers la Vie créé par l'AVVEJ qui réunit de plus 3A et Promo 84.

L'ANREL gère les activités de loisirs des établissements de l'AVVEJ puis diversifie son activité en organisant des stages de formation professionnelle à destination des employés de l'AVVEJ ou d'associations extérieures.

## Blondel-Pasquier (Michel)

*Lieu de conservation : Archives départementales des Yvelines*

*N° d'entrée : 163 J 1-17*

*Dates extrêmes : 1892-1975*

*Importance matérielle : 17 unités documentaires*

*Modalités d'entrée : dépôt*

### Présentation du fonds

L'entrée de ce fonds de recherche fait suite au versement en 2013 par l'Ecole Théophile-Roussel de ses archives sous le numéro 2507 W (cotes 1 à 529). Ce dernier ensemble était constitué pour l'essentiel de ses des dossiers d'élèves et du personnel depuis 1903 jusqu'en 1974, date à laquelle l'ancien « centre de rééducation » était devenu un Centre hospitalier spécialisé en pédopsychiatrie. Le fonds confié par Michel Blondel-Pasquier, l'un des chercheurs aux origines du CNAHES, rassemble une documentation collectée pour suppléer la disparition des archives administratives de cet établissement.

## Centre d'observation et de rééducation de Chevilly-Larue

*Lieu de conservation : Archives départementales du Val-de-Marne*

*Dates extrêmes : 1807-2014*

*Numéro d'entrée : 4163 W*

*Importance matérielle : 1511 unités documentaires*

*Modalités d'entrée : versement le 23 février 2017.*

*Instrument de recherche : bordereau de versement réalisé par les Archives départementales*

*Notice historique (Delphine Le Crom, archiviste de l'Union Notre-Dame de Charité)*

La congrégation Notre Dame de Charité a été fondée en 1641 à Caen par Jean Eudes. Prêtre itinérant en Normandie, il se laisse bouleverser au cours de ses missions, par la détresse de nombreuses femmes en difficulté morale qui sont réprouvées, voire rejetées par la société. Dans un premier temps il place ces personnes chez des femmes pieuses de la

ville ; puis le nombre de personnes accueillies grandissant, il loue une maison ... le premier « refuge » est né.

À partir de l'Empire puis du Second Empire, les fondations se multiplient en France puis à l'étranger. Les sœurs accueillent des femmes ainsi que des jeunes placées dans le cadre d'une décision judiciaire (classes du Refuge), mais aussi des fillettes placées à cause de problèmes familiaux (classe de préservation). Les ressources nécessaires à la vie des établissements proviennent en majorité du travail des sœurs et des jeunes : blanchissage et repassage pour des hôtels, des établissements scolaires et des hôpitaux, couture, broderie, bonneterie, et confection de matelas. Les monastères vivent en quasi autarcie avec la boulangerie, la lingerie, la cordonnerie, le potager et les animaux de la ferme.

Un de ces refuge s'installe à Paris en 1724, rue St Jacques. Les sœurs sont expropriées en 1901 à cause du tracé de la rue Gay-Lussac qui traverse la propriété. Elles font l'acquisition d'un terrain de 7 hectares à Chevilly-Larue et entreprennent la construction de nouveaux bâtiments.

En 1907, 120 Religieuses et 200 jeunes arrivent à Chevilly ; ces dernières sont réparties entre les classes de préservation ou de rééducation. Toutes retrouvent le même rythme de vie qu'à Paris, entre travail et prière.

Suite à l'ordonnance de 1945, le Refuge obtient une habilitation pour fonctionner en tant que centre d'accueil et d'observation, l'un des premiers en France. Il s'agit d'une orientation décisive qui va entraîner une transformation progressive des méthodes et des buts de l'établissement.

À la demande de l'Education Surveillance (ministère de la justice), la supérieure, Mère Marie du St Sauveur Dagnaud, et le Docteur Paul Le Moal, neuropsychiatre, créent, développent et animent un centre d'accueil expérimental et d'observation.

Les jeunes suivent une formation professionnelle, mais aussi des cours d'enseignement général et peuvent passer divers CAP et brevets. Peu à peu il est fait appel à du personnel laïc pour suppléer le nombre insuffisant des religieuses éducatrices.

En 1977, afin d'assurer l'avenir et la continuité de l'œuvre, la communauté créée l'Association Saint Michel des Sorbiers, avec une directrice laïque dès 1980, pour prendre la responsabilité du Centre d'Observation et de Rééducation. Ce centre fonctionne toujours aujourd'hui.

### *Présentation du fonds*

Le fonds contient quelques archives administratives et de suivi éducatif et pédagogique, mais de façon plutôt clairsemée avant 1960. Les dossiers de pensionnaires depuis 1938, les répertoires et les fichiers depuis 1945 semblent au complet.

## **Centre médico-psychologique de Bois-Maison à Vauhallan**

*Lieu de conservation :* Archives départementales de l'Essonne

*Dates extrêmes :* 1970-1982

*Importance matérielle :* 2,55 m.l.

*Numéro d'entrée :* 60 J

*Modalités d'entrée :* don du Centre national de formation et d'études de la protection judiciaire de la jeunesse de Vaucresson, 1999.

*Instrument de recherche :* répertoire numérique détaillé.

### *Notice historique (AD 91)*

Le centre médico-psychologique de Bois-Maison a été ouvert en novembre 1970. Mais sa conception est très nettement antérieure et remonte à 1957-1958. Il s'agit d'un centre

médico-psychiatrique pour jeunes délinquants. La création du centre a découlé de la constatation suivante : l'existence dans la population délinquante juvénile, de sujets qui ayant mis en échec les méthodes habituelles d'éducation ou de rééducation se trouvent ballottés entre la prison et l'hôpital psychiatrique. Ce centre était géré par l'association nationale d'action thérapeutique et éducative dont le siège était situé à Issy-les-Moulineaux.

### *Présentation du fonds*

Fonds composé essentiellement de dossiers de jeunes délinquants. Deux ouvrages donnés en même temps que le fonds d'archives et cotés en bibliothèque permettent de connaître cette institution : « Vauhallan, le centre de Bois-Maison de l'an 0 à l'an 2, étude d'une population d'adolescents difficiles », 119 p, (4° 2°84) et « Le centre de Bois-Maison à Vauhallan à travers l'analyse de sa population d'adolescents difficiles, 2ème partie : le temps dans l'institution, étude évaluative du mode de traitement de ces adolescents et de son efficacité à court terme : la sortie de l'institution », 315 p, (4° 2085).

## **Comité de la prévention spécialisée de Paris (CPSP)**

**Cnahes**

*Lieu de conservation* : sur place

*Dates extrêmes* : 1965-2010

*Importance matérielle* : 14 m.l. ; 114 unités documentaires

*Instrument de recherche* : récolelement réalisé par Cyril Genty, jeune volontaire de service civique, sous la direction de Sylvain Cid, archiviste chargé de mission du CNAHES

### *Notice historique*

Depuis le 1er octobre 2014, le Comité de la prévention spécialisée de Paris (CPSP) est le nouveau nom d'une association qui a vu le jour dès 1965 sous la dénomination d'Union Parisienne de Prévention Spécialisée. Son but est avant tout de fédérer les clubs de prévention spécialisée parisiens afin de mener une action commune et organisée au niveau de la capitale. Le CPSP regroupe les bénévoles et professionnels au service de la jeunesse en difficulté, des pionniers aux nouveaux venus, de la Clairière (association créée en 1911) au SPS Olga Spitzer (Association créée en 2005). Les associations et les fondations membres mènent régulièrement des actions individuelles auprès des pouvoirs publics et des élus locaux mais font face parfois à un manque de visibilité. Ainsi, le CPSP intervient pour pallier le besoin de représentation de ses membres et apporter une contribution aux politiques publiques. Enfin, le CPSP centralise les publications des différentes associations membres. De ce fait, les archives récoltées sont d'une impressionnante diversité et dressent un tableau assez complet, quoique récent, de la prévention spécialisée à Paris.

### *Présentation du fonds*

Le fonds d'archives du CPSP regroupe l'ensemble des rapports d'activités des associations et fondations membres de 1988 à 2007. On y trouve également de nombreuses publications et études thématiques produites par les associations membres ou la mairie de Paris, notamment au sujet de la toxicomanie. Enfin, ce fonds comporte quelques comptes rendus concernant divers projets et des courriers échangés avec la mairie de Paris ou la préfecture de police de Paris, ainsi que quelques documents relatifs à la création de l'association.

## Espoir CFDJ (Centres familiaux de jeunes)

**Cnches**

*Dates extrêmes : 1923-2004*

*Importance matérielle : 32 m.l. ; 1002 unités documentaires*

*Lieu de conservation : AD 94*

*Instrument de recherche : répertoires numériques détaillés, 2001 et 2005.*

### *Notice historique*

L'association « L'Enfant au Grand Air » (EGA) a été créée en 1914, déclarée à la Préfecture en 1915 et reconnue d'utilité publique en 1923. Elle avait pour but « la régénération de l'enfance par la vie en plein air et l'éducation physique, la lutte préventive contre la tuberculose chez les enfants et la diffusion de l'éducation physique et pratique des sports ». L'EGA organisait des colonies de vacances (campagne mer et montagne). En parallèle et au départ indépendamment de l'EGA, Louis Revon et son épouse Marie-Magdelaine mettent en place des cercles ou centres familiaux de jeunes (CFDJ). Le premier est fondé dès 1934 sous le patronage de l'Abbé Viollet dans le 14e arrondissement à Paris. Ils se multiplient par la suite dans la Capitale. Les CFDJ ont pour but « d'exercer, en dehors de toute question politique ou confessionnelle et dans un esprit familial, une action sociale, professionnelle, physique et morale sur des jeunes et d'aider leur famille ». Ce sont des goûters organisés le jeudi et le dimanche, une garderie, des études surveillées, des cours ménagers, des jardins d'enfants, une bibliothèque itinérante...

En 1952, l'association « Maison de Béthanie », orphelinat de jeunes filles et reconnue d'utilité publique en 1932, fusionne avec l'EGA. Elle lègue à cette dernière son actif constitué entre autres d'une propriété située à Vitry-sur-Seine, rue Langlois. C'est en 1953 que les associations EGA et CFDJ fusionnent : l'EGA apporte sa reconnaissance d'utilité publique, ses biens immobiliers et adopte le nom d'association CFDJ. Dès 1950, sous l'égide du magistrat Jean Chazal, le premier foyer de semi-liberté pour les « jeunes en voie de délinquance » est créé à Vitry-sur-Seine dans les anciens locaux de la Maison de Béthanie, rue Langlois. L'encadrement pédagogique s'organise sous forme d'ateliers d'expression, de conseils représentatifs et de séances sociodramatiques. Dirigé au démarrage par Jean Ughetto, le foyer est par la suite marqué par la personnalité de son successeur, Jo Finder, qui en tiendra les rênes pendant trente ans.

A partir des années 1960, l'association élargit son action avec le foyer de semi-liberté pour les jeunes scolaires de Vignely, près de Meaux (fondé en 1960 et dirigé pendant plus de dix ans par Jacques Salomé, ancien éducateur du foyer de Vitry) et les clubs de prévention comme « Les Planètes » dans le 18ème arrondissement de Paris (fondé en 1960 et dont le premier directeur est Pierre Seurat), Fresnes (1968), Chevilly-Larue (1970) et Cachan (1975). La prévention dite spécialisée investit également la rue avec des équipes d'éducateurs itinérants.

En 1963, suite au drame de la thalidomide (médicament administré aux femmes enceintes et rendu responsable de la naissance d'enfants difformes), Radio Luxembourg (RTL) monte une opération d'appel de fonds appelée « Espoir ». Par l'intermédiaire de Jean Luc, directeur de RTL et administrateur des CFDJ, l'association se trouve en partie dépositaire des fonds récoltés et destinés à la construction d'un centre de rééducation. En 1964, les CFDJ changent de nom pour devenir Espoir CFDJ et modifient leurs statuts pour prendre dorénavant en compte les handicaps physiques. Dans cet esprit, l'association fonde à Paris en 1974 le dispensaire Saint-Vincent, à l'origine destiné à la rééducation fonctionnelle et par la suite transformé en centre de prévention médicale en convention avec la Sécurité sociale. En 1970, si l'association échoue dans sa tentative de créer un centre d'accueil au domaine de Bois-Gérard à Chessy-les-Prés (Aube) ; un nouveau service « d'Action Educative en Milieu Ouvert » (AEMO) est fondé à Paris. En 1983, face à des difficultés croissantes, le foyer de Vitry-sur-Seine doit fermer ses portes. Le service Accueil-CFDJ-Vitry conserve

l'habilitation du foyer, mais gère désormais des structures plus souples : le placement familial et les appartements éducatifs. Dans le même temps, pour renforcer son action de terrain à Vitry-sur-Seine, l'association crée le service « RENcontres-FORmation » (RENFOR) dans les anciens locaux du foyer de semi-liberté, puis un service annexe « Objectif-Accueil-Soutien-Information-Santé » (OASIS) en 1987. Toutefois, ces services cesseront toute activité au début des années 1990. Par ailleurs, en 1985, à la demande de la municipalité de Rungis, Espoir-CFDJ installe sur le site du Marché d'Intérêt National (MIN) un « Service d'Accueil, d'Orientation et d'Hébergement d'Urgence » (SAOHU) destiné aux sans-abris.

## Finder (Jo) – Foyer de jeunes de Vitry

**Cnahes**

*Lieu de conservation* : Archives départementales du Val-de-Marne

*Dates extrêmes* : 1957-1991

*Importance matérielle* : 4 m.l.

*Numéro d'entrée* : 191 J

*Modalités d'entrée* : don aux Archives départementales en 2017

*Instrument de recherche* : bordereau réalisé par Laurence Bourgade, Archives départementales du Val-de-Marne, et Sylvain Cid, archiviste chargé de mission du CNAHES

*Notice historique* : voir Espoir CFDJ (Centres familiaux de jeunes)

*Présentation du fonds*

Il s'agit pour l'essentiel d'un fonds iconographique sur la vie et les activités du foyer. Il comporte des pochettes de négatifs classées chronologiquement, ainsi que des diapositives et des tirages papier restés sans classement.

## Fondation Charles-Ferdinand Dreyfus

**Cnahes**

*Dates extrêmes* : 1840-2004

*Importance matérielle* : 2,30 m.l. ; 59 unités documentaires

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé, 2009.

*Notice historique*

En 1919, Charles-Ferdinand Dreyfus crée la Ferme d'apprentissage agricole de Bel-Air (FAABA), au château de Soucy (basé actuellement sur la commune de Fontenay-les-Briis), afin d'accueillir en apprentissage agricole des garçons peu fortunés. Ce fils d'homme politique va consacrer tout son temps et son argent à son œuvre avant de disparaître en déportation pendant la Seconde guerre mondiale. En 1931, Charles-Ferdinand crée une fondation pour administrer l'école à laquelle il verse une donation par an. Elle est reconnue d'utilité publique dès le 2 mars 1932. A partir de 1934, la ferme occupant uniquement les bâtiments agricoles, Charles-Ferdinand loue le château afin de récolter des fonds.

En 1947, le décès de Charles-Ferdinand est officiel : son testament est alors ouvert. Le fondateur y prévoyait la division de Soucy afin d'assurer la survie de son œuvre ; le château

serait occupé par une maison de retraite tandis que la ferme continuerait d'accueillir des jeunes.

La fondation ne pouvant plus fonctionner seule, les administrateurs cherchent alors à trouver un partenaire. La MGEN (Mutuelle générale de l'éducation nationale) s'intéresse un temps à ce projet avant d'abandonner face aux multiples difficultés (notamment celles liées à la répartition des terres). En 1958, finalement, la chambre d'agriculture de Seine-et-Oise accepte le legs et participe à la gestion de la fondation. L'établissement devient alors un Centre de formation pour adultes (CFA) délivrant des brevets professionnels pour adultes (BPA).

Malheureusement, la région s'industrialisant, les formations agricoles trouvent de moins en moins de candidats et s'arrêtent progressivement jusqu'en 1990. La chambre d'agriculture cherche alors à se désengager de ce partenariat. La fondation trouve un nouvel associé avec l'AVVEJ (Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes) qui réalise de nombreux aménagements et crée un centre de formation d'apprentis (en cuisine, vente, jardins-espaces verts, mécanique en matériel de parcs et jardins, conduite de machines d'exploitation agricole) appelé IDR (Institut de Développement Rural). Malgré tout, toujours par manque de moyen, l'école est une nouvelle fois obligée de fermer ses portes en 2004.

Actuellement, la fondation possède toujours ses terres et ses bâtiments et cherche à renouveler son action, tout en restant dans l'idéal du créateur d'offrir une aide à des jeunes.

#### *Présentation du fonds*

Le fonds comprend l'ensemble des archives de la fondation. Il est à noter que les documents relevant de l'AVVEJ lui ont été redonnés (gestion du personnel notamment). Le fonds est assez complet à partir des années 1980, mais reste très lacunaire sur les débuts (notamment entre 1919 et 1958, date de la reprise par la Chambre d'agriculture). Il comprend cependant une collection très riche de documents appelée « chrono », qui regroupe une grande partie de la correspondance et des procès-verbaux de réunion et qui est la source principale pour comprendre l'histoire de cet organisme.

### **Institut de psychopédagogie appliquée (IPPA)**

#### **Cnches**

*Lieu de conservation :* Archives départementales du Val-de-Marne

*Numéro d'entrée :* 144 J

*Dates extrêmes :* 1950-1996

*Importance matérielle :* 3,25 m.l. ; 92 unités documentaires

*Instrument de recherche :* répertoire numérique détaillé par Agnès Seguin

L'Institut de Psychopédagogie Appliquée (IPPA) est une association loi 1901 créée le 13 juin 1950 à Neuilly-sur-Seine. L'association, fondée sous la dénomination « Association Parisienne pour la Formation d'Éducateurs et d'Éducatrices de l'Enfance » deviendra l'Institut de Psychopédagogie Appliquée le 6 novembre 1957. Selon ses statuts, ses buts sont l'étude des « problèmes psychologiques et éducatifs propres aux enfants, adolescents et jeunes adultes » et la lutte contre « toutes les déficiences et inadaptations qu'ils peuvent présenter ».

Afin d'atteindre ces buts, l'association crée dès 1953 une école d'éducatrices (puis d'éducateurs) spécialisées (EES) qui forme en trois ans des promotions de 20 à 30 élèves. Pour assurer la continuité de cette formation, l'association crée de plus en 1958 l'Institut Supérieur de Psychopédagogie (ISO). Cet institut de perfectionnement et de recherche pratique s'adresse à des éducateurs professionnels et permet aux élèves d'acquérir une qualification supérieure au niveau de la psychopédagogie clinique. Parallèlement à ces activités de formation, l'association ouvre en 1957 le Centre de Psychopédagogie Clinique

(CPC) qui peut accueillir 30 enfants de 4 à 14 ans en externat dans le but de traiter les troubles de la personnalité et de réadapter à la vie sociale, familiale et scolaire. Installé dans les mêmes locaux que l'école et l'ISO, le centre est longtemps vu comme un « terrain d'expérimentation » pour les éducateurs en formation.

A partir de 1977, l'association est confrontée à divers problèmes administratifs, comptables et à des conflits internes entre la direction, les membres du personnel et les élèves. Une « crise », dont les causes restent encore indéfinies, se déclenche et débouche sur la fermeture de l'école dont l'agrément est retiré en 1982. Mlle RAMPOLDI étant seulement habilitée à diriger une école d'éducateur est obligée de laisser la place en 1984, signant par là la fin de la première époque de l'association. Cet épisode, longtemps vécu comme une injustice, a marqué les esprits des membres de l'association et son souvenir reste vivace.

Aujourd'hui, l'association semble avoir mis un peu de côté ses activités de formation. Elle gère toujours le centre pour enfants situé à Créteil et a ouvert en 2001 une structure pour adolescents à Maisons-Alfort. Ces deux centres sont sectorisés et accueillent donc uniquement des enfants et adolescents de Créteil et ses alentours.

#### *Présentation du fonds*

Le fonds regroupe les archives de l'association et de ses établissements de 1950 à 1984, autrement dit de la création de l'association à la fermeture de l'école d'éducateurs spécialisés et au départ de la première directrice.

Le fonds apparaît comme assez complet au niveau de la comptabilité ou de la gestion du personnel et des locaux. En revanche, des lacunes sont à noter au niveau des réunions de l'association gestionnaire (principalement dans les réunions du conseil d'administration). Il en est de même pour tout ce qui concerne la gestion des élèves éducateurs et des enfants du centre ou la préparation des cours et des colloques. Ces manques s'expliquent sans doute par les éliminations effectuées en fonction du manque de place au fur et à mesure des années. Malgré tout, ce fonds permet d'avoir une idée assez complète des activités de l'association de ses débuts à 1984.

### **Levillain (Robert) – Poujol (Jean-Marie) – Association Jeunesse Culture Loisirs Technique (JCLT)**

**Cnahes**

*Lieu de conservation* : sur place

*Dates extrêmes* : 1959-2001

*Importance matérielle* : 0,35 m.l. ; 9 unités documentaires

*Instrument de recherche* : recensement réalisé par Sylvain Cid, archiviste chargé de mission du CNAHES

#### *Notice historique*

En 1960, dans l'objectif « au nom du général de Gaulle » de « reconquérir » les Français musulmans d'Algérie à la cause de l'Algérie française est créé le Service d'action civique (SAC), formé d'anciens membres du service d'ordre du RPF et dirigé par son secrétaire général Robert Levillain. Pour renforcer cette influence et avec le soutien financier du ministère de l'Intérieur et du FAS, trois autres associations sont créées dans la foulée par Robert Levillain : le Club olympique parisien, pour les activités sportives, l'Association française d'aide aux jeunes travailleurs, chargée des problèmes de logement, et « Jeunesse, Culture, Loisirs et Techniques » (JCLT) qui s'occupe de la formation professionnelle et des

loisirs des adolescents. En juin 1961, cette dernière crée un foyer au 79 rue de l'Eglise. Pour les loisirs, à côté des équipements parisiens, on privilégie le dépaysement en été dans des camps et colonies de vacances.

Après 1962, l'activité de JCLT se « normalise » avec l'abandon de « l'action psychologique » rendue possible par ces montages associatifs. Dans les établissements et services qu'elle crée surtout dans les Yvelines, dans l'Oise et à Paris, elle pourvoit à l'hébergement éducatif, à la formation et au suivi social des jeunes pris en charge.

#### *Présentation du fonds*

Le fonds comprend, outre un projet d'ouvrage non publié sur l'histoire de l'association, les notes et la correspondance de Robert Levillain des premières années (1959-1963), puis pour l'essentiel un certain nombre de rapports d'activité plus tardifs (1978-2001) et des dossiers de missions effectuées en Guyane et au Sénégal (1989-1995), rassemblés par son successeur Jean-Marie Poujol.

### **Maison des copains de la Villette (MCV)**

#### **Cnahes**

*Lieu de conservation : sur place*

*Dates extrêmes : 1957-2010*

*Importance matérielle : 11 m.l. ; 103 unités documentaires*

*Instrument de recherche : récolement réalisé par Cyril Genty, jeune volontaire de service civique, sous la direction de Sylvain Cid, archiviste chargé de mission du CNAHES*

#### *Notice historique*

En 1954, une troupe scoute des Eclaireurs de France s'installe à la Porte de la Villette dans le but d'étendre son action dans ce quartier ouvrier. C'est le point de départ d'une Maison de jeunes et de la culture (MJC) qui, inaugurée en 1956, est finalement dissoute fin 1961. En 1963, une nouvelle association est créée sous le nom de Maison des Copains de la Villette, laquelle obtient l'agrément au titre des clubs et équipes de prévention en décembre 1963, puis à celui d'association d'éducation populaire en 1966. Composée de trois équipes implantées sur une partie du secteur Flandre, elle développe d'autres actions complémentaires (accompagnement scolaire, animation et développement social urbain en lien avec les familles, parentalité, et Point d'Accueil Ecoute Jeunes).

En 2017, l'ADCLJC (Association pour le développement de la culture et des loisirs des jeunes de la Chapelle) et la MCV fusionnent par absorption de la seconde et donnent naissance à une nouvelle association, l'APSAJ (Association de prévention spécialisée et d'accompagnement des jeunes).

#### *Présentation du fonds*



Joseph Comiti, ministre de la Jeunesse et des Sports, s'intéresse aux motos des jeunes de la MCV (vers 1972-1974)

Le fonds d'archives semble assez complet et comporte compte rendus de réunions d'instances et rapports d'activité depuis le début des années 1960. Les différents projets d'activité et les relations extérieures constituent également une bonne part de l'ensemble. Une iconographie assez importante est aussi conservée.

## **Maison protestante de l'enfance de Nanterre**

*Lieu de conservation* : Archives départementales des Hauts-de-Seine

*Dates extrêmes* : 1825-2003

*Importance matérielle* : 10 m.l. ; 130 unités documentaires

*Numéro d'entrée* : 53 J

*Modalités d'entrée* : contrat de dépôt en 1997.

*Instrument de recherche* : bordereaux de dépôt.

### *Notice historique (AD 92)*

L'origine de la Maison protestante de l'enfance est double. Tout d'abord, à partir de 1825, au sein de l'école des Billettes, dépendant du Consistoire luthérien, une prise de conscience de l'éducation des filles orphelines ou pauvres naît grâce au Comité des dames. En 1825 est donc ouvert un orphelinat destiné à les accueillir. Cette institution est reconnue d'utilité publique en 1925. Parallèlement, en 1888 la comtesse Lauderdale fonde un orphelinat, initialement installé à Neuilly, puis transféré à Puteaux, rue du Bel-Air.

Après la seconde guerre mondiale les deux établissements décident de fusionner et prennent le nom de "Maison Protestante de l'Enfance de Puteaux" (décret du 15 mars 1948) puis de "Maison Protestante de l'Enfance", en 1971, lors de l'installation à Nanterre.

La maison est agréée par le service départemental de l'aide sociale à l'enfance en 1975. Suite à une décision du Conseil général des Hauts-de-Seine, un arrêté de fermeture de l'établissement est pris en 1996. La fondation est dissoute en 2002.

## **Union des associations de la région Ile-de-France pour la promotion des Tsiganes et autres gens du voyage (URAVIF)**

### **Cnches**

*Lieu de conservation* : Association Equipes d'Amitié

*Dates extrêmes* : 1955-2012

*Importance matérielle* : 18,90 m.l. ; 189 unités documentaires

*Instrument de recherche* : récolelement par Zacharie Amri (2015), Cyril Genty et Jeanne Paris (2018), jeunes volontaires en service civique

### *Notice historique*

L'Association parisienne pour le stationnement des Tziganes et des personnes vivant en roulettes est créée le à l'initiative du conseiller d'État Pierre Join-Lambert. Cette création est contemporaine de débats au Conseil général (mars 1958) dont il ressort que « les conditions dans lesquelles vivent les tziganes, contraints d'errer de campement en campement, ne disposant dans les rares lieux de stationnement où ils sont tolérés, d'aucun rudiment d'équipement sanitaire, ne font qu'entretenir en eux les tendances qui leur sont couramment reprochées : instabilité, paresse, mépris de l'hygiène. » L'association se donne

pour but de « contribuer, dans les départements de Seine, de Seine-et-Oise et, le cas échéant, dans d'autres départements de la Région Parisienne, à la promotion sociale, économique et professionnelle des tziganes et des personnes vivant en roulettes, en esprit d'union et de collaboration avec tous ceux qui travaillent à cette promotion. » Elle envisage comme moyens d'action « l'acquisition ou la location de terrains de stationnement, leur aménagement, leur gestion et leur administration, la liaison, au point de vue social, entre les différents services et œuvres s'occupant des personnes vivant en roulettes et des tziganes, sa participation aux travaux de tous groupes d'études et, en l'absence de tels groupes, leur création, toutes réalisations éducatives, et une liaison avec les personnes physiques et morales qui poursuivent notamment des buts analogues et, le cas échéant, la création d'un secrétariat commun ». Son premier président, J. Morane, inspecteur des Ponts et Chaussées, estime dans un courrier adressé au préfet de la Seine le 13 octobre 1958 qu'il convient de prendre les mesures appropriées pour « accélérer [la] sédentarisation des tziganes » et « arriver à ce que leur incorporation dans la population sédentaire se traduise non par leur prolétarisation mais au contraire par une valorisation de leurs qualités innées ». Dès 1959, M. Landron, conseiller d'État et président du Tribunal administratif, reprend la présidence qu'il conserve jusqu'en 1977.

La première assemblée générale, tenue au siège de l'UNIOPSS le 11 février 1958, groupe bon nombre de hauts fonctionnaires de la Santé et de la Population (Roland Assathiany, Hazemann, Jean Maroille), du Commerce et de l'Industrie (Mlle Levy) mais aussi du Conseil d'État (Holleaux, Join-Lambert, Le Gorgeu, Mamers), ainsi que des personnalités du monde associatif (Equipes d'Amitié, Comité français de service social, Ecole des Parents, Conférence St Vincent-de-Paul, Centre français de protection de l'enfance, Secours catholique, associations professionnelles...).

Pourtant, dix-huit ans plus tard, lors de l'assemblée générale du 18 février 1976, le constat est fait que l'association « vient de passer une longue période sans grande activité et l'Assemblée générale qui nous réunit est la première depuis l'année 1965. Non pas qu'il n'ait été effectué de nombreuses démarches pour réaliser le but de l'Association, à savoir la recherche et l'acquisition d'un terrain de stationnement, mais les difficultés administratives ont été telles qu'aucune réalisation effective n'a pu être faite ». Elle « n'a pu déboucher sur aucun projet réalisable par suite de l'incompréhension d'une population qui a toujours mis des entraves à l'installation des nomades et par suite aussi de difficultés administratives ». Elle possède un livret de caisse d'épargne, ainsi qu'un terrain à Gonesse, mais ce dernier est inutilisable du fait de l'opposition de la ville. La pertinence d'un maintien de l'association est donc lourdement interrogée.

Or, dans le même temps, le nombre de voyageurs a augmenté en raison d'une forte natalité, des progrès de l'hygiène et de l'intense développement démographique et économique de la région parisienne. On estime cette population à 15.000 ou 20.000 personnes, la moitié étant sédentaire et la plupart française, à l'exception de Yougoslaves récemment arrivés en France. Le problème essentiel rencontré des familles itinérantes ou semi-itinérantes est celui du stationnement, dont dépend les possibilités de travail des parents, de scolarité des enfants, de soins aux malades et en général d'insertion dans la société (rapport de Marie-Louise Tournier, *Les gens du voyage dans la région parisienne, dans les Yvelines*, mai 1978, 18 p.). Une action portée au niveau régional apparaît désormais nécessaire.

Le 19 avril 1977, l'Association parisienne pour le stationnement des Tziganes et des personnes vivant en roulettes change son nom en Union des associations de la région parisienne pour la promotion des Tziganes et des autres gens du voyage. Son siège, jusque là conservé auprès de l'UNIOPSS, 103 rue du Faubourg Saint-Honoré (8e), est transféré dans les locaux du CNIN au 2 rue d'Hautpoul (19e). La nouvelle association jouera un rôle de coordination, de liaison et d'aide morale et matérielle des organisations parties prenantes. La recherche de terrains est dévolue aux six associations départementales qui composent la nouvelle Union : l'Association des gens du voyage de l'Essonne, l'Association départementale pour la promotion des Tziganes et voyageurs de Seine-Saint-Denis, l'Association seine-et-marnaise des gens du voyage, l'Association des gens du voyage de

Val de Marne, la Section du Comité national d'entente (à Argenteuil), et une Association départementale des Yvelines (en formation).

#### *Présentation du fonds*

Le fonds contient quelques dossiers historiques de l'Association parisienne pour le stationnement des Tsiganes et personnes vivant en roulotte créée en 1958 (lacunaire, surtout de 1966 à 1975 inclus). Les archives de l'URAVIF consistent essentiellement en dossiers d'études, en comptes rendus de réunions internes et externes et en correspondance.

## Normandie

### **Bonjean Georges (château d'Orgeville)**

*Lieu de conservation* : Archives départementales de l'Eure

*Dates extrêmes* : An VI-1973

*Importance matérielle* : 3 m.l. ; 98 unités documentaires

*Numéro d'entrée* : 40 J

*Modalités d'entrée* : dépôt par l'Association des « Amis de l'Œuvre d'Orgeville », 1981.

*Instrument de recherche* : bordereaux de dépôt, 1977-2001.

#### *Notice historique (Pascale Quincy-Lefèvre)*

La colonie pénitentiaire d'Orgeville se situe dans le département de l'Eure et a été fondée par un magistrat parisien, Georges Bonjean (1848-1918), originaire de Normandie. Elle prend la place d'un petit orphelinat ouvert en 1874 par le même homme avec son épouse. En 1877, elle accueille 12 délinquants venant de la colonie publique des Douaires et figure parmi les colonies pénitentiaires privées habilitées à recevoir des mineurs confiés par l'administration pénitentiaire, après un passage en justice. Vers 1880, ils sont moins d'une centaine à être dirigés vers l'agriculture ou vers des activités artisanales. Dès 1883, l'essentiel du public est placé par la *Société générale de protection pour l'enfance abandonnée ou coupable*, société de patronage fondée à Paris par Georges Bonjean. Y sont admis des enfants présentés comme moralement abandonnés, insoumis, difficiles, placés par des œuvres, les familles ou les départements. Les quatre derniers jeunes détenus quittent la colonie en 1887.

#### *Présentation du fonds*

Le fonds contient de très intéressants documents sur le Président Bonjean, propriétaire par sa femme du château d'Orgeville et l'un des otages fusillés par la Commune, Georges Bonjean, fondateur de l'Œuvre, d'autres membres de cette famille et des familles alliées : - Titres de propriété d'Orgeville au XIXe s. - Comptes. - Ecrits du Président Bonjean. - Dossiers sur la Pologne, le Saint-Siège, la Commune. - Nombreux clichés relatifs aux divers établissements de l'Œuvre.

### **Service social d'aide aux émigrants de Rouen**

*Lieu de conservation* : Archives départementales de Seine-Maritime

*Dates extrêmes* : 1945-XX<sup>e</sup> siècle

*Importance matérielle : 15,60 m.l. ; 116 unités documentaires  
Numéro d'entrée : 31 J  
Modalités d'entrée : dépôt  
Instrument de recherche : bordereaux de dépôt, 1977-2001.*

*Présentation du fonds*

Dossiers constitués sur les émigrants après la Seconde Guerre mondiale.

Nouvelle-Aquitaine

## **Association départementale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ADSEA) de Charente-Maritime**

### **a) La Protectrice (Institut Paule Maraux)**

*Lieu de conservation : AD Charente Maritime.  
Dates extrêmes : 1919-1993  
Importance matérielle : 29,50 m.l.  
Numéro d'entrée : 143 J  
Modalités d'entrée : don, 26 mars 2001  
Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé*

*Notice historique*

Deux associations, l'une à La Rochelle, l'autre à Rochefort, remplissent, pour le compte du Conseil général et au titre de l'aide sociale à l'enfance, une mission de prévention spécialisée. La Protectrice à Rochefort a pour sa part, plusieurs actions : - exercice d'une présence social (travail de rue et permanence dans les quartiers). - mise en place d'un accompagnement personnalisé. - réalisation d'actions collectives (chantiers, camps, sorties).

*Présentation du fonds*

Administration générale, comptabilité, service financier, dossiers nominatifs des résidents de l'institut.

### **b) Centre éducatif renforcé d'Aumagne**

*Lieu de conservation : AD Charente Maritime.  
Dates extrêmes : 1998-2011  
Importance matérielle : 2,80 m.l. ; 56 unités documentaires  
Numéro d'entrée : 3131 W  
Modalités d'entrée : versement, 18 mars 2011*

## **Croix-Rouge française. Comité de Pau**

*Lieu de conservation* : Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques

*Dates extrêmes* : 1935-1990

*Importance matérielle* : 6,20 m.l.

*Numéro d'entrée* : 133 J ; 132 unités documentaires

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Alain Bérard, 2001.

### *Notice historique (AD 64)*

Outre les missions classiques dévolues à la Croix-Rouge, le comité de Pau gère deux établissements spécialisés pour enfants : "Le Nid béarnais" à Jurançon, destiné aux jeunes atteints de spina-bifida, scoliotiques ou polyhandicapés, le "Nid marin" à Hendaye, accueillant myopathes et polyhandicapés et servant également de maison d'accueil spécialisé.

### *Présentation du fonds*

Documents concernant l'administration et l'ensemble des activités du comité de Pau : administration générale, centre de soins de l'Ousse-des-Bois, dispensaire, centre de planification, secourisme, Nid béarnais, Nid marin.

## **Domaine de Lapeyrouse (Saint-Félix-de-Villadeix)**

*Lieu de conservation* : Archives départementales de la Dordogne

*Dates extrêmes* : 16<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles

*Importance matérielle* : 0,50 m.l.

*Numéro d'entrée* : 105 J

*Instrument de recherche* : fonds non classé

### *Notice historique (AD 24)*

Le domaine de Lapeyrouse, situé à Saint-Félix-de-Villadeix (arrondissement de Bergerac, canton de Lalinde), propriété des Dubreil, puis des Toque, a accueilli un orphelinat, avec les frères Marianistes, puis une maison de retraite des frères de Saint-Gabriel, avant de devenir un établissement d'accueil de sourds-muets et d'aveugles.

## **Institut de formation d'éducateurs spécialisés (IFES) Les Hêtres**

*Lieu de conservation* : Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques

*Dates extrêmes* : 1976-1987

*Importance matérielle* : 24 m.l.

*Numéro d'entrée* : 41 J ; 1262 unités documentaires

*Modalités d'entrée* : dépôt, 1982.

### *Présentation du fonds*

Dossiers d'élèves éducateurs.

## Nid béarnais et Nid marin

*Lieu de conservation* : Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques

*Dates extrêmes* : 1924-1991

*Importance matérielle* : 11,20 m.l.

*Numéro d'entrée* : 134 J ; 108 unités documentaires

*Modalités d'entrée* : don.

Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé par Chantal Commenchail, 2001.

### Notice historique (AD 64)

Le Nid béarnais a été créé en 1928, à Jurançon, et fut à l'origine un préventorium recevant des enfants de 3 à 14 ans atteints de tuberculose. En 1974, l'établissement se reconvertisit partiellement et fut le premier en France à accueillir des cas de spina-bifida. Un peu plus tard, le préventorium cessa de fonctionner et le Nid béarnais commença alors à prendre en charge des enfants souffrant de malformations urinaires ou en convalescence après une opération orthopédique. Le Nid marin, créé dans l'entre-deux-guerres à Hendaye, fut aussi au début uniquement un préventorium. Depuis, son agrément a été modifié et il s'est tourné vers l'accueil de myopathes et de polyhandicapés. En 1985, une maison d'accueil spécialisé pour jeunes et adultes handicapés mentaux a par ailleurs vu le jour.

### Présentation du fonds

Comptabilité commune aux deux établissements, administration et comptabilité du Nid marin, administration, comptabilité, travaux, personnel, section médico-sociale.

## Occitanie

### Maison d'enfants du Quercy

**Cnahe;**

*Lieu de conservation* : Archives nationales, Pierrefitte

*Numéro d'entrée* : 208 AS (VI)

*Dates extrêmes* : 1921-2000

*Importance matérielle* : 3,60 m.l. ; 96 unités documentaires

Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé rédigé en par Virginie Vergnault

### Notice historique

En 1952, sous l'impulsion du Docteur Paul Hugues, psychiatre dans le Lot, une association dénommée « Maison d'enfants du Quercy » se crée, ses buts sont « d'assurer le fonctionnement et de surveiller la gestion de la dite maison d'enfants de type familial à caractère agricole, destinée à recevoir les enfants déficients ou inadaptés, soit les arriérés semi-éducables ainsi que les enfants présentant des troubles du caractère justiciables d'une rééducation psychothérapique et d'une réinsertion sociale sous contrôle médical ». Le recrutement était très localisé, par des orientations en provenance du dispensaire d'hygiène mentale où exerçait le professeur Paul Hugues.

Dès le départ, l'association se dote d'un établissement au Bouyssou dans le Lot près de Figeac, un ancien couvent appartenant à la congrégation des sœurs de Gramat, devenu pendant la guerre un centre d'accueil pour jeunes réfugiés dirigé par l'abbé Negrin.

Le premier mai 1955, l'institut médico-pédagogique (IMP) obtient l'agrément définitif de la sécurité sociale puis le 24 mai 1956 celui de l'assistance médicale gratuite.

En 1957, après des débuts difficiles, un nouveau directeur est nommé, Gilbert Rouillon. Il reste à ce poste jusqu'en 1983.

En 1971, l'association devient propriétaire des bâtiments.

En 1972, la MEQ signe une convention avec une ADSEA, créée de toute pièce par Gilbert Rouillon, scindant ainsi la direction de l'établissement. L'ADSEA devenue association gestionnaire se voit confier les bâtiments, le mobilier, le personnel et les agréments en contrepartie d'un loyer ; la MEQ conservant le titre d'association propriétaire décide des améliorations à faire et des nouvelles acquisitions.

#### *Présentation du fonds*

Le fonds " Maisons d'Enfants du Quercy " (MEQ) est un fonds privé d'association. Il traite aussi bien de l'association MEQ que de l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence (ADSEA). Gilbert Rouillon n'a versé qu'une partie de ces archives car la MEQ existe toujours. Ce fonds ne comporte donc aucun document de comptabilité, ni bilan financier (ces documents se trouvent en partie à Soustons chez lui, et au Bouyssou, d'autres ayant disparu). Bien qu'incomplet, ce fonds offre une bonne vision de l'histoire de l'IMP et de ses relations avec les deux associations.

Son contenu est le suivant : fondation ; conventions ; historique ; administration de la MEQ et de l'ADSEA ; établissements et services gérés par la MEQ et l'ADSEA ; relation avec l'extérieur ; politique d'action sociale ; manifestations publiques ; articles ; textes officiels.

## Pays de la Loire

### **Association nationale des assistants de service social (ANAS). Comité départemental de Maine-et-Loire**

**Cnahe;**

*Lieu de conservation* : Archives nationales, Pierrefitte

*Numéro d'entrée* : 208 AS (XLVI)

*Dates extrêmes* : 1945-1972

*Importance matérielle* : 0,60 m.l.

*Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Sylvain Cid, 1999.

### **Association pour la promotion et l'intégration dans la région d'Angers (APTiRA)**

*Lieu de conservation* : Archives départementales de Maine-et-Loire

*Numéro d'entrée* : 247 J

*Dates extrêmes* : 1975-1992

*Importance matérielle* : 3,00 m.l.

### *Notice historique*

Depuis 1968, l'Association pour la promotion et l'intégration dans la région d'Angers (APТИRA) accueille, informe et dispense des formations aux immigrés et aux personnes socialement défavorisées afin de faciliter leur intégration sociale.

### *Présentation du fonds*

Les archives papier collectées à l'APТИRA concernent le fonctionnement de deux associations, l'ADATI (Association départementale pour l'accueil des travailleurs immigrés) et la FASTI (Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés), auxquelles l'APТИRA était affiliée jusqu'en 1992 et pour lesquelles elle siégeait au Conseil d'administration. Les archives orales sont le produit de deux enquêtes menées auprès des travailleurs immigrés du quartier de Montplaisir à Angers et de la ville de Trélazé.

## **Association pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ASEA) de Maine-et-Loire**

*Lieu de conservation* : Archives départementales de Maine-et-Loire.

*Dates extrêmes* : 1946-1996

*Importance matérielle* : 259 unités documentaires

*Cotes archives* : 321- J 1-259

*Instrument de recherche* : répertoire chrono-thématique des archives sonores et audiovisuelles (cotées 321 J 233-257, 259) par Nicolas Massard, sous la responsabilité de Marie-Hélène Chevalier et sous la direction d'Elisabeth Verry, directeur des Archives départementales, 2011.

## **Ecole normale sociale de l'ouest (ENSO)**

### **Cnahes**

*Lieu de conservation* : sur place.

*Dates extrêmes* : 1933-1999

*Importance matérielle* : 3,60 m.l.

*Instrument de recherche* : répertoire numérique, 1999.

### *Notice historique*

Créée en 1939, l'Ecole normale sociale de l'Ouest à Angers est officiellement agréée en 1941 par le Secrétariat d'Etat à la Famille et à la Santé pour la préparation du diplôme d'Etat d'assistante sociale. Elle fonctionne d'abord comme un centre annexe, puis comme une filiale jusqu'en 1969 de l'Ecole normale sociale de Paris. Celle-ci a été créée en 1911 par deux femmes, Aimée Novo et Andrée Butillard, dans le cadre de l'action catholique. Si sa spécialisation dans la formation des assistantes sociales ne date que de 1925, elle garde de ses origines une aspiration à « restaurer un ordre social par une action à visée globale ». En France, l'Ecole normale sociale de Paris participe déjà à l'ouverture de l'Ecole de Provence à Marseille en 1928 et de l'Ecole du Sud-Est à Lyon en 1930. Avec la deuxième guerre mondiale, une partie de la formation, sous la direction d'Hélène Naegelen (directrice depuis 1932) doit se replier à Angers dans les locaux de l'Université catholique de l'Ouest.

A Angers, l'Université catholique de l'Ouest propose déjà depuis 1936 un cours de doctrine sociale, puis un autre cours de formation sociale en faisant à l'Ecole normale sociale de

Paris. Avant même la guerre, le recteur Mgr Vincent souhaite l'installation d'une Ecole Sociale de l'Ouest qui délivrerait même, en lieu et place du diplôme d'Etat nouvellement réformé, un diplôme d'école.

L'Ecole est agréée par les pouvoirs publics en 1941 à la condition qu'elle reste une filiale de l'Ecole normale sociale de Paris, avec un Conseil d'administration commun mais un Comité de patronage et un Conseil technique propres. En outre, l'ENSO peut être reconnue par l'Université catholique comme une de ses Ecoles mais ne peut pas en être dépendante juridiquement ou administrativement. En même temps, une section pédagogique assurant une formation complète de jardinières d'enfants est installée. En collaboration avec la Commission des Ardoisières et l'appui du Secours national, l'Ecole crée un Centre social avec jardin d'enfants populaire pour la population de Trélazé. En 1943, elle est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour la préparation au certificat de spécialisation rurale, titre qui, grâce à une formation supplémentaire spécifique, donne les moyens aux assistantes sociales d'exercer en milieu rural. Durant ces années et pour le temps réservé aux stages, l'Ecole met également ses élèves au service des réfugiés des 15e et 18e arrondissements de Paris évacués vers le Maine-et-Loire, puis, à la fin de la guerre, des sinistrés pendant et après les bombardements.

Après la guerre, ponctuée par de nombreux déménagements successifs, l'Ecole s'installe plus durablement dans une maison bourgeoise de la rue Racine en 1948. Le jardin d'enfants est quant à lui transféré boulevard Foch en 1947. C'est aussi à la Libération que les directions départementales de la Population et de la Santé proposent à l'ENSO de se détacher de l'ENS de Paris et de devenir juridiquement autonome. En raison des projets d'étatisation des écoles, la direction refuse.

En 1950, l'ENSO installe dans la propriété du « Pré-Neuf » à Etriché un Centre social ménager agricole. Installé dans une grande gentilhommière doublée d'une petite ferme, le Centre est à la fois terrain d'application pour les assistantes sociales rurales de l'Ecole et centre de formation pour les jeunes paysannes de la région. Le projet d'installation de l'ENSO n'y aboutit cependant pas et l'expérience prend fin en 1953, tandis que la formation des jeunes filles issues du milieu agricole, coupée de l'Ecole, se développe et reçoit une reconnaissance du Ministère de l'Agriculture.

La fin des années 1960 et le début des années 1970 apportent un grand nombre de changements à l'ENSO. L'Ecole est d'abord en proie à de grandes difficultés financières et se trouve dans l'obligation de fermer son jardin d'enfants d'application en 1968. En 1972 et pour d'autres raisons, un terme sera également mis à la préparation au certificat de spécialisation rurale. L'Ecole se sépare de l'Ecole normale sociale de Paris, se constitue un Conseil d'administration propre et se détache également de l'Université catholique de l'Ouest. Elle traverse une phase particulièrement critique pour ses finances en 1971 avant de recevoir des subventions de l'Etat. Vers 1975, grâce à une inscription au Plan, l'Ecole déménage et s'installe sur le campus de Belle Beille à proximité de l'IFRAMES (l'école d'éducateurs spécialisés).

## **Institut de formation, de recherche et d'animation des métiers de l'éducation spécialisée (IFRAMES)**

**Cnahes**

*Lieu de conservation : sur place.*

*Dates extrêmes : 1949-1983*

*Importance matérielle : 3,20 m.l.*

*Instrument de recherche : récolelement, 1999.*

*Notice historique*

L'école ouvre pour les éducatrices en octobre 1949 au sein de l'Ecole Freppel (1 rue Daillièvre). Cette dernière est un véritable centre de formation spécifiquement féminin, géré par les religieuses de la Retraite et patronné par l'Université catholique de l'Ouest. Elle comporte également un cours de formation familiale et ménagère, pour la préparation d'un monitorat, et une section d'humanités féminines, reliée à l'Institut catholique de Paris et préparant à un diplôme. Au niveau national, l'école se trouve également rattachée à l'origine au groupe des écoles AMCE (assistantes et monitrices catholiques de l'enfance), créé en 1945 sur l'initiative du Centre national d'études pastorales et pédagogiques et mené par le chanoine Barthélémy.

L'école se préoccupe essentiellement au départ d'éducation générale en direction des milieux populaires avant de se spécialiser progressivement, puis de manière décisive à partir de 1954, dans la formation de cadres des établissements éducatifs pour les jeunes inadaptés. Avec la spécialisation, des liens se nouent ou se renforcent avec l'ARSEA d'Angers<sup>8</sup>, pour les lieux de stage et les débouchés professionnels, ainsi qu'avec l'Université catholique de l'Ouest et l'Ecole de médecine pour l'enseignement. En 1956, l'école entrevoit l'intérêt de faire bénéficier ses futures professionnelles des accords de travail qui sont en cours de négociations entre les ARSEA et l'ANEJI. Elle s'affilie à l'ARSEA d'Angers (devenue CREAI des Pays de la Loire en 1965), se rattache à la Faculté de Lettres de l'Université catholique et se sépare du groupe AMCE dont la direction est vécue comme excessivement autoritaire et centralisatrice. Ces changements s'accompagnent d'une réforme des programmes.

Vers la fin des années 1940, l'ARSEA d'Angers nourrit également le projet de créer une école de cadres, comme ses statuts le prévoient. Mais les difficultés liées à la construction et au démarrage du Centre d'accueil, d'observation et de triage (CAOT) pour garçons au « Colombier » à Saint-Barthélémy-d'Anjou paraissent remettre à plus tard le projet. En 1958, une inspection de l'ARSEA aboutit à la reconnaissance, dans le cadre des accords collectifs de travail ARSEA-ANEJI, des diplômes délivrés par l'école à compter du 1er mai 1957. Celle-ci organise à partir de 1959 et à la demande de l'ARSEA quatre sessions de formation complémentaire (formation prévue par les accords à l'article 10). En 1959 également et à nouveau à l'initiative de l'ARSEA, elle étudie avec l'Université catholique de l'Ouest le projet de création d'une section « Educateurs ». Cette section prévue pour être autonome intègre finalement l'école qui devient mixte à la demande du Ministère de la Santé publique et de la Population.

A la fin des années 1960 et au début des années 1970, l'Ecole se détache de l'Université catholique et se donne une direction laïque. Elle déménage en 1971 et s'installe rue Darwin sur le campus de Belle-Beille.

## **Institut médico-éducatif Jean-Baptiste Messager**

*Lieu de conservation* : Archives départementales de la Mayenne

*Numéro d'entrée* : 434 J

*Dates extrêmes* : 1968-1990

*Importance matérielle* : 7,50 m.l.

### *Notice historique*

En 1965, l'Association de parents d'enfants inadaptés (APEI) les Papillons blancs de Laval (créée en 1958) ouvre un Institut médico-pédagogique (IMP) rue Léonce-Malécot. Trois ans plus tard, elle installe un Institut médico-professionnel (IMPro, futur SIPFP) au 34 rue Cugnot.

<sup>8</sup> Association régionale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence. L'ARSEA d'Angers a alors compétence sur le Maine-et-Loire, l'Indre-et-Loire, la Mayenne et la Sarthe.

## Provence-Alpes-Côte-d'Azur

### **Association départementale pour le développement des actions de prévention (ADDAP 13)**

*Lieu de conservation* : Archives départementales des Bouches-du-Rhône

*Dates extrêmes* : 1960-2006

*Importance matérielle* : 59 unités documentaires

#### *Notice historique*

L'Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention (ADDAP13), est l'héritière d'un certain nombre d'associations nées du militantisme associatif local marseillais qui ont été à l'origine de la création en 1960 de l'Association des Clubs de Loisirs et de Prévention puis en 1967 de la Fédération des Clubs et Equipes de Prévention : la FCEP.

### **Association nationale des assistants de service social (ANAS). Comité départemental des Bouches-du-Rhône**

*Lieu de conservation* : Archives départementales des Bouches-du-Rhône

*Dates extrêmes* : 1949-1987

*Importance matérielle* : 1,70 m.l.

*Numéro d'entrée* : 92 J

*Modalités d'entrée* : dépôt en 1990

*Instrument de recherche* : répertoire numérique par Véronique Bernardet et François Sénégats, 1990.

#### *Présentation du fonds*

Statuts, congrès, activités ; documentation, revues, textes, mémoires.

Nota : cette association a été dissoute en 1988.

### **Camurati Rémon**

**Cnahes**

*Lieu de conservation* : fonds en cours de réorientation

*Dates extrêmes* : 1950-1979

*Importance matérielle* : 0,30 m.l. ; 3 unités documentaires

#### *Notice biographique*

Né en 1926 à Aix-en-Provence, Raymond Camurati s'oriente durant son adolescence vers l'Ecole des Beaux-Arts, tout en menant des activités au sein du scoutisme comme chef de troupe aux Eclaireurs de France. En 1943, il entre dans la Résistance dans l'Armée secrète

d'Aix-en-Provence, puis dans l'Organisme de résistance de l'armée (ORA). Il interrompt ses études à 17 ans et rejoint Casablanca où il intègre le Centre de formation du personnel navigant, tout en continuant le scoutisme comme chef de clan militaire. En 1946, il est démobilisé et réformé du personnel navigant suite à une maladie.

Raymond Camurati vient alors à la profession d'éducateur d'enfants inadaptés en 1947, l'année de la création de l'ANEJI (Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés) dont il est partie prenante. Il rejoint l'Ecole départementale des enfants assistés d'Aumale (Seine-Maritime) comme éducateur-adjoint, puis passe sous le même statut au Centre d'observation public de Villejuif en 1948-1949. En novembre 1949, il est recruté en qualité d'éducateur au Centre de rééducation et d'apprentissage de Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes) géré par l'ADSEA (Association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence). Il y reste jusqu'en 1972 en y occupant différents postes d'éducateur de groupe, d'éducateur scolaire, d'éducateur-chef, puis d'éducateur spécialisé après les accords collectifs de travail ARSEA-ANEJI de 1958. En 1972-1973, il suit la formation de directeur d'établissement d'enfants inadaptés à l'Ecole nationale de la santé publique et soutient un mémoire sur l'insertion sociale et l'autonomie des jeunes à la sortie du Centre de Mouans-Sartoux. Il devient responsable du service de suite de l'établissement. Puis, chargé d'une étude en vue de créer un Service de prévention de l'ADSEA à Nice-Saint-Augustin et à Nice-Nord, il en prend concrètement la direction en décembre 1975. En 1978, son poste au Service d'action préventive spécialisée est supprimé et le service restructuré. Il assure encore en 1982 la direction intérimaire du Centre de réadaptation sociale de l'Aide aux jeunes travailleurs de Marseille.

#### *Présentation du fonds*

Ce fonds rend compte partiellement des travaux réalisés en formation de directeur de Raymond Camurati, notamment son mémoire dont la première partie relate ses « 25 ans de vécu » à Mouans-Sartoux. Il retrace aussi sa courte expérience de directeur d'un service de prévention niçois. Il contient enfin des archives de la délégation de l'ANEJI du Sud-Est de 1965 à 1979.

### **Comité des œuvres sociales des organisations de la Résistance (COSOR)**

*Lieu de conservation* : Archives départementales du Vaucluse

*Dates extrêmes* : 1944-1955

*Importance matérielle* : 1,50 m.l. ; 28 unités documentaires

*Numéro d'entrée* : 79 J

*Modalités d'entrée* : don

*Instrument de recherche* : répertoire de la sous-série 79 J, par F. Chauzat et E. Sirieix, 2004, 9 p. (dactylographié)

#### *Notice historique*

Le COSOR (Comité des Oeuvres Sociales des Organisations de la Résistance) a pris la suite à la Libération du service social des Forces françaises de l'intérieur (FFI). L'organisation est nationale, avec localement des comités départementaux, eux-mêmes découpés en secteurs. Le COSOR gère les secours aux anciens déportés et aux familles de fusillés et de déportés politiques et raciaux.

#### *Présentation du fonds*

Dossiers et fiches individuelles, correspondance, comptabilité, presse, congrès nationaux et circulaires.

## **Service social aux immigrants**

*Lieu de conservation* : Archives départementales du Var

*Numéro d'entrée* : 49 J

*Dates extrêmes* : 1974-2003

*Modalités d'entrée* : don

*Instrument de recherche* : état sommaire dactylographié, 2005.

*Présentation du fonds*

Rapports d'activité et conventions professionnelles.

## **Service social d'aide aux émigrants (SSAE). Bouches-du-Rhône**

*Lieu de conservation* : Archives départementales des Bouches-du-Rhône

*Numéro d'entrée* : 128 J

*Dates extrêmes* : 1920-1974

*Importance matérielle* : 57,50 m.l. ; 38 unités documentaires

*Modalités d'entrée* : dépôt en 1995

*Conditions d'accès et de reproduction* : sous autorisation

*Instrument de recherche* : répertoire numérique (sans date).

*Présentation du fonds*

Rapports, dossiers individuels, correspondance.

## **Société protectrice de l'enfance**

*Lieu de conservation* : Archives municipales de Marseille

*Numéro d'entrée* : 59 II

*Dates extrêmes* : 1879-1927

*Importance matérielle* : 0,20 m.l.

*Instrument de recherche* : répertoire numérique dactylographié.

*Présentation du fonds*

Registres de correspondance.

## Anciennes colonies

### **Fédération des œuvres de l'enfance française d'Indochine**

*Lieu de conservation* : Archives nationales d'Outre-Mer (ANOM)

*Importance matérielle* : 89 unités documentaires

*Numéro d'entrée* : 90 APC

*Conditions d'accès et de reproduction* : soumis à autorisation

*Instrument de recherche* : répertoire sur fiches et index sur fiches des noms de personnes.

#### *Notice historique*

Le gouverneur Jules Brévié, ému à son arrivée en Indochine, par les conditions misérables dans lesquelles vivaient les Franco-Indochinois développa non seulement les œuvres existantes (Sociétés laïques d'assistance et écoles religieuses) mais créa aussi une "OEuvre centrale" chargée de superviser celles-ci. La Fondation Jules Brévié vit le jour le 31 juillet 1939. En 1946 elle devint Fondation fédérale Eurasienne. En 1949 elle prit le nom de Fondation de l'Enfance française d'Indochine. Par la suite cette association reçut le nom de Fédération des OEuvres de l'Enfance française d'Indochine et fut reconnue d'utilité publique par décret du 15 décembre 1950.

## ***Troisième partie***

### ***Archives sonores et audiovisuelles***

#### **1. Collecte du CNAHES**

##### **National**

- Journées régionales de Rennes « Scoutisme ». 17-18 mars 1994. 8 cassettes audio.
- Journées « Scoutisme et rééducation ». 11 octobre 1994. 4 cassettes audio.
- Séminaire « Mémoire enracinée, mémoire déracinée », atelier n°4 « L'évolution des carrières en fonction de la trajectoire géographique ». 16-17 octobre 2003. 4 cassettes audio.
- Journées d'études « L'évolution du rapport formation – qualification dans l'histoire de l'éducation spécialisée » à Dijon. 28 juin 2006. 7 cassettes audio.
- Manifestation Direction des Archives de France / CNAHES dans la Chambre du Prince de l'Hôtel de Soubise. 17 décembre 2002. 2 cassettes audio.
  
- Jacques Mazé, ancien éducateur. 20-25 novembre 1996. 10 cassettes audio.
- Gilbert Rouillon, ancien directeur de la Maison d'enfants du Quercy au Bouyssou (Lot). 7 avril 1998. 1 cassette audio.
- Françoise Tétard, historienne. 1986. 1 cassette audio.

##### **Centre**

- Paul Lebreton et Reine Amram. 1 DVD (Paul Lebreton, Reine Amram, Alain Dupradeau, *Des Centres d'observation de l'ARSEA d'Orléans aux COE, OMO et CMPP du CREAL de la Région Centre*, documentaire réalisé par Jean-Yves Feat, 2012).

## Ile de France

- Jean-Michel Bechet, Association vers la vie pour l'éducation des jeunes (AVVEJ). 25 août 2001. 1 cassette audio.
- Jean Bégué, Association d'éducation des jeunes mères (AEJM) et Sauvegarde des Yvelines. 29 mars 2002. 1 cassette audio.
- Bidou, Union régionale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS) Ile-de-France. 27 août 2008. 1 cassette audio.
- Roland Calvez. 28 septembre 2006. 2 cassettes audio.
- Jacques Chevillotte, Sauvegarde des Yvelines. 20 novembre 2009. 1 cassette audio.
- Françoise Despréaux. 1 cassette audio.
- Guy Dréano, « Le Coteau à Vitry ». 14 février 2007. 1 cassette audio.
- Robert Durieux, « Le Coteau à Vitry ». 27 mai 2008. 1 cassette audio.
- Pierre et Françoise Compagnon. 23 octobre 2006. 2 cassettes audio.
- Victor Girard, psychiatre, « Souvenirs 1950-2005 de Marc Ehrhard ». 2007. 2 cassettes audio.
- Victor Girard, psychiatre. 10 février 2003. 2 cassettes audio.
- Olivier Gorillot. 30 janvier 2001. 1 cassette audio.
- Jean Gosselin, Orphelins apprentis d'Auteuil. 22 mars 1996. 3 cassettes audio.
- Claude Hornuss, Sauvegarde des Yvelines et Ecole de formation psychopédagogique (EFPP). 27 janvier 2012. 1 cassette audio.
- Michel Laignel. 20 mars 2002. 1 cassette audio.
- Serge Lambeaux, Association vers la vie pour l'éducation des jeunes (AVVEJ). 6 avril 2001. 1 cassette audio.
- Renée Larbaud, Association Jean Cotxet. 14 décembre 2006.
- Marcel Neff, Moissons nouvelles. 12 septembre 2002. 2 cassettes audio.
- Trastour, « Le Coteau ». 4 juillet 2006. 1 cassette audio.

## Rhône-Aples

- Jacques Berthier, directeur de l'IMP "La Rose des Vents", Saint Galmier (Loire).
- Gilbert Delapierre, directeur du Service de prévention spécialisé de l'ADSEA du Rhône.
- André Ferrer, ancien directeur de la MECS Balmont Famille à Lyon.
- Marinette Girard, ancienne directrice de l'ANEF à Roanne.
- Emma Gounot, ancienne présidente de l'ADSEA du Rhône (Association Départementale de la Sauvegarde de l'Enfance).
- Marie Aline Martin, éducatrice ADAPEI, foyer le Grand Large à Décines (Rhône)
- Michel Odin, ancien directeur du Centre Henri Castilla de l'ARIMC (Association Régionale des Infirmes Moteurs Cérébraux) à Lyon.
- Jean Royer, ancien directeur du Service de prévention spécialisé de l'ADSEA du Rhône.
- Madame Tabet, vice-présidente de Sésame Autisme (Rhône).
- Jacques Vinas, éducateur ADAPEI, foyer le Grand Large à Décines (Rhône)

## 2. Collecte des Archives départementales

### Bouches-du-Rhône

#### **Cavallo Joseph**

*Lieu de conservation* : Archives départementales des Bouches-du-Rhône

*Cotes archives* : 9 AV 8

*Dates extrêmes* : 2005-2006

*Importance matérielle* : 3 entretiens

*Modalités d'entrée* : témoignage collecté par les Archives départementales

*Conditions d'accès* : droits et autorisations cédés par contrat en date du 18/02/2006.

*Premier entretien (9 AV 8 1, 1949-1973)*. Le témoin retrace ses origines familiales italiennes. Né le 25 décembre 1949 à Aix-en-Provence, il raconte son enfance à Aix-en-Provence où il suit une scolarité à Ste Jeanne d'Arc, au lycée Mignet, puis au lycée Cézanne. Il évoque la communauté italienne et les évènements de mai 68. Il obtient son brevet supérieur d'études commerciales en 1968 et son diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé en 1972. Après une coupure de l'enregistrement, il parle de son travail d'éducateur spécialisé en milieu ouvert (secteur AEMO) à l'ANEF où il entre en 1973.

*Deuxième entretien (9 AV 8 2, 1949-2000)*. Le témoin évoque la création de l'ANEF (association nationale d'entraide féminine) par Mme MICHELIN en 1949 et de son antenne marseillaise en 1959 par Mme ANGLADE. Il parle ensuite d'une religieuse avec laquelle il a beaucoup travaillé, Sœur Marie Louise. Syndiqué à la CFDT puis à la CGT, il explique pourquoi il a abandonné le syndicalisme et évoque les idéologies marxistes ainsi que l'arrivée de la gauche en 1981. Il décrit les personnes hébergées au foyer, parle de sa titularisation au poste de chef de service puis de sa nomination comme Directeur de service. Il raconte alors certains évènements marquants: la grève de 1990 et l'échec du projet de rachat d'un hôtel rue Paradis; il achève son témoignage à l'arrivée d'Alain GUILLEUX comme directeur de la section de Marseille qui provoquera son départ de l'Association.

*Troisième entretien (9 AV 8 3, 1994-2006)*. Le témoignage débute sur le projet de restructuration de la section ANEF Marseille que Joseph CAVALLO met en oeuvre en 1994. Le témoin parle ensuite de ses différents engagements associatifs notamment comme représentant de l'ANEF. Il évoque son licenciement en 2000 et son recrutement par le Conseil général des Bouches-du-Rhône comme coordinateur de la politique de la ville. Il parle de son travail et du fonctionnement de la politique de la ville. Il évoque quelques dossiers marquants, l'intégration de la ville de Vitrolles, la question des banlieues, et les actions menées sur la ville de La Ciotat. Enfin, il dresse le bilan de ses engagements tant professionnels, que syndicaux ou politiques.

*Notice AD 13*

## Lerussi Alain

*Lieu de conservation* : Archives départementales des Bouches-du-Rhône

*Cotes archives* : 9 AV 11

*Dates extrêmes* : 2006-2008

*Importance matérielle* : 8 entretiens

*Modalités d'entrée* : témoignage collecté par les Archives départementales

*Conditions d'accès* : restrictions sur les quatre derniers entretiens (9 AV 11 5-8) qui contiennent des jugements de valeur sur certaines personnalités locales.

Né à Gap le 3 août 1944, Alain Lerussi est le fils d'un militant très impliqué dans l'action sociale, adhérent à la JOC, fondateur du Mouvement de libération du peuple (action catholique ouvrière) à Gap pendant la guerre, et qui mène des actions de « squatterisation » pour les familles mal logées. Après avoir réussi le concours de l'Ecole normale en septembre 1962, il décide de partir enseigner en Algérie. Il se marie en 1964, et part quelque temps plus tard s'installer au bled, puis il quitte l'Algérie en 1965.

Après une période de longue maladie puis trois mois passés comme employé au service de la redevance de l'ORTF, il devient, en 1966 enseignant dans un centre de réadaptation pour enfants caractériels surdoués, l'Arc-en-Ciel, au château du Roquet à Trévoux (dans l'Ain). En 1968, il quitte son poste pour travailler pour le Comité Lyonnais de l'enfance, d'abord comme enseignant à l'Institut médico-spécialisé de St Jean le Vieux, puis en 1969, à la Croix Valmer où il sera éducateur spécialisé pour des jeunes caractériels pendant 6 ans (1969 à 1974).

En 1974, il se sépare de sa femme, part pour la région parisienne et devient chef de service dans un foyer de semi-liberté dépendant de l'association juive de l'Oeuvre de secours aux enfants (OSE). En janvier 1977, il est éducateur chef au Foyer A. Chérioux à Vitry sur Seine, pour l'unité des filles. En 1979, il travaille au côté de Léon Tysman, pédopsychiatre, à l'Institut médico-éducatif Chantoiseau, à St Florent du Cher, où il fait l'expérience de la très grande violence qui règne au sein de cet établissement chargé d'accueillir des enfants entre 12 et 20 ans, autistes, psychopathes... Après l'obtention du diplôme de directeur, il part travailler comme éducateur chef au Centre d'activités de plein air de Val des prés à Briançon qu'il décrit comme une prison naturelle. Il quitte rapidement l'établissement après une tentative vaine de changement.

Alain Lerussi devient alors directeur-adjoint de la maison de l'enfance Chanterelle, à Marseille, maison d'enfants à caractère social gérée par l'association des Dames de la Providence qui accueille des enfants placées par le Conseil général ou sur décision de Justice. Il passe une année à l'Ecole des arts du bois en Avignon et travaille comme ouvrier maçon. Retourné à Chanterelle, il découvre le projet d'opération immobilière mené par le nouveau Conseil d'Administration contre lequel il entre en lutte. Il intègre le Grand Orient de France.

Directeur de l'Association pour la réadaptation sociale (ARS), une association marseillaise chargée d'accueillir des mineurs et jeunes majeurs en rupture familiale et sociale, il crée notamment un Service de prévention de nuit (SPN) en relation avec l'Unité de prévention urbaine de la police et la Protection Judiciaire de la jeunesse.

*Notice AD 13*

## Maine-et-Loire

### **Association pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ASEA) de Maine-et-Loire**

*Lieu de conservation* : Archives départementales de Maine-et-Loire.

*Dates extrêmes* : 1974, 1990-1996

*Importance matérielle* : 39 CD, 1 DVD ; 0,40 m.l.

*Cotes archives* : 321- J 233-257, 259

*Modalités d'entrée* : don de vingt-six cassettes et d'un film de l'Association pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de Maine-et-Loire aux Archives départementales de Maine-et-Loire en avril 2010.

*Instrument de recherche* : répertoire chrono-thématique des archives sonores et audiovisuelles par Nicolas Massard, sous la responsabilité de Marie-Hélène Chevalier et sous la direction d'Elisabeth Verry, directeur des Archives départementales, 2011.

### **Barrère Jean**

*Lieu de conservation* : Archives départementales de Maine-et-Loire.

*Cotes archives* : 34 AV 15

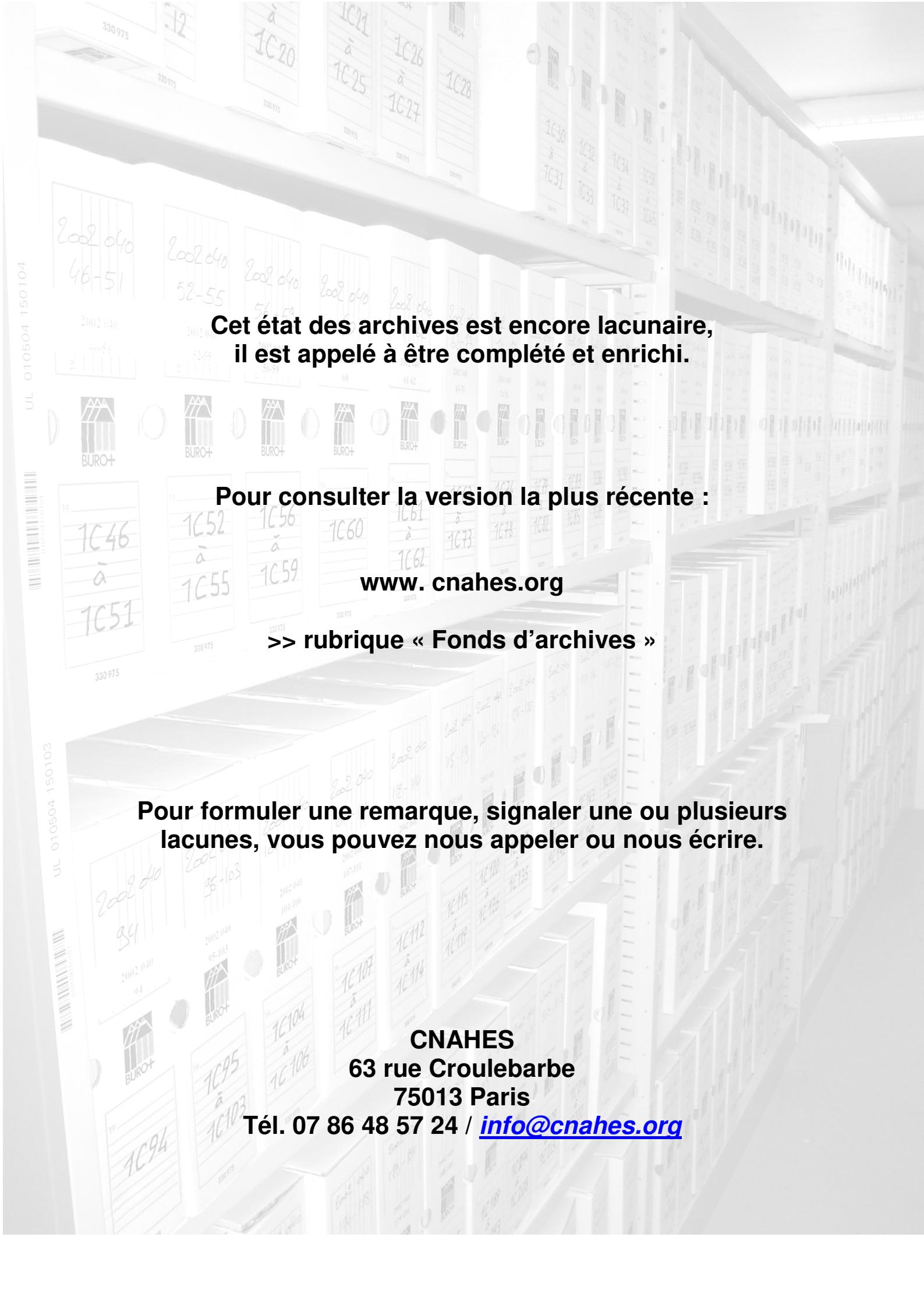
Directeur du centre d'observation et d'orientation du Colombier (1948-1952) et du Centre éducatif et professionnel de la Marmitière (1952-1968).

### **Gilles Jean-Gabriel**

*Lieu de conservation* : Archives départementales de Maine-et-Loire.

*Cotes archives* : 31 AV 14

Directeur du centre d'observation et d'orientation du Colombier (1952-1983).



**Cet état des archives est encore lacunaire,  
il est appelé à être complété et enrichi.**

**Pour consulter la version la plus récente :**

**[www.cnahes.org](http://www.cnahes.org)**

**>> rubrique « Fonds d'archives »**

**Pour formuler une remarque, signaler une ou plusieurs  
lacunes, vous pouvez nous appeler ou nous écrire.**

**CNAHES**

**63 rue Croulebarbe**

**75013 Paris**

**Tél. 07 86 48 57 24 / [info@cnahes.org](mailto:info@cnahes.org)**